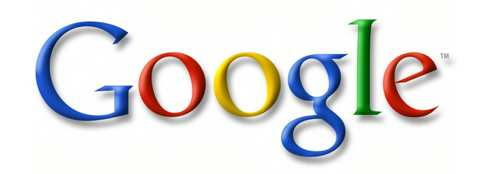
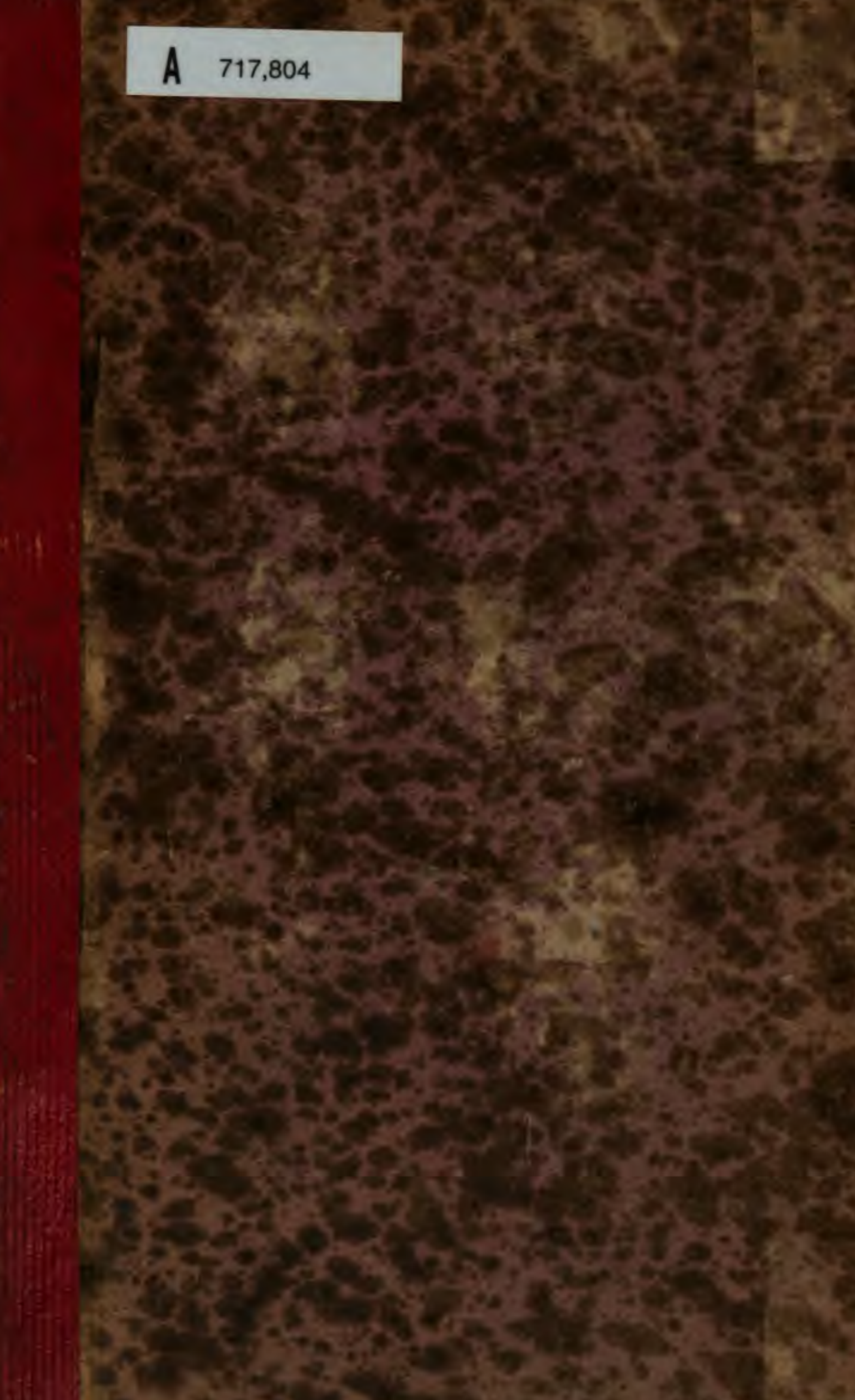
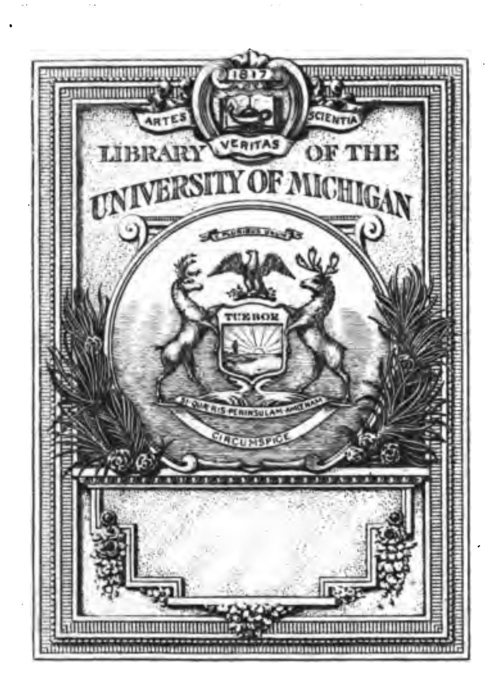
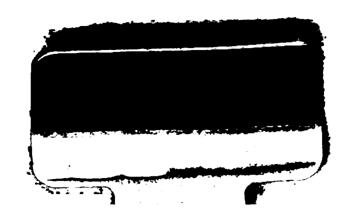

Google


A 717,804





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

VOLTAIRE.

IMPRIMERIE ANTHe. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

VOLTAIRE,

SUIVIE

DES JUGEMENS QU'ONT PORTÉS DE CET HOMME CÉLÈBRE DIVERS AUTEURS ESTIMÉS;

PAR L. PAILLET-DE-WARCY,

CAPITAINE, DÉCORÉ,

Et Membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

J'ai vu le scandale des spéculations de mon temps, et j'ai publié ce livre.

AVERT.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ Mme. DUFRICHE, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE PIERRE, No. 156;

ET CHEZ PONTHIEU ET DELAUNAY, LIBRAIRES,

PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS.

1824.



HISTOIRE

DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE

DE

VOLTAIRE.

ANNÉE 1791. — TRANSLATION DES CENDRES DE VOLTAIRE A PARIS. ON LES DÉPOSE SUR LES RUINES DE LA BASTILLE. ON LES PORTE ENSUITE EN TRIOMPHE AU PANTHÉON-FRANÇAIS.

DOUZE ans s'étaient écoulés depuis la mort de Voltaire; ses cendres reposaient obscurément dans la chapelle d'une modeste abbaye, lorsque, par suite des doctrines du père de la philosophie, les monastères étant venus à être détruits et vendus, il fallut songer à rassembler les ossemens épars de l'oracle des philosophes. En conséquence, sur la pétition du patriote *Palloy*, et la proposition du citoyen *Regnault*, combattue par le citoyen *Lanj......*, l'assemblée, dite *nationale*, décrète, le 8 mai 1791, que « le corps de Voltaire sera transféré de l'abbaye de Scellières, qui vient d'être vendue, à l'église paroissiale du village de Romilly, où il restera sous la surveillance de la municipalité du lieu, jusqu'à ce que l'assemblée ait statué sur les honneurs à rendre à sa mémoire. »

1791.

Ordre de transférer les cendres de Voltaire à Paris.

1791. Quelque temps après, l'assemblée, statuant sur cet objet, fixa au 4 juillet suivant la translation triomphale des cendres de Voltaire au Panthéon. Cependant, par des circonstances indépendantes de la volonté des disciples, les reliques du patron des incrédules n'arrivèrent aux portes de la capitale que le 10 au soir, sous l'escorte du citoyen *Ch. de Villette*, ami du défunt, et du citoyen *Charron*, commissaire du département de Paris, ayant à ses côtés le citoyen *Past....*, versant des larmes d'émotion, et qui avait été rejoindre le cortége à Créteil, à la tête d'un peloton de gardes nationaux de Charenton. Le maire et la municipalité de Paris se transportèrent à la barrière dudit Charenton pour y recevoir le précieux dépôt. De là, la caravane, augmentée d'une multitude de patriotes, défila le long du faubourg Saint-Antoine pour déposer le sarcophage sur les ruines de la Bastille, où il ne parvint que fort tard. Puisque la caravane est enfin arrivée, laissons reposer quelques instans les mânes du grand homme dont l'apothéose se prépare....

Arrivée des cendres de Voltaire à Paris.

Elles sont déposées sur les ruines de la Bastille.

(Nous garantissons l'exactitude de la relation suivante, par un témoin oculaire, comme si ce témoin était nous-même.)

« Le dimanche, 10 juillet, vers les dix heures

du soir, les restes de Voltaire furent déposés sur un amas de décombres provenant de la démolition de la Bastille, et disposé en forme d'autel payen, par le citoyen Célérier, architecte de la petite voirie. Des hymnes en l'honneur de la divinité du lieu furent chantés toute la nuit; et *Belle et Bonne* vint mêler ses accens au chœur des adorateurs sans-culottes. Des placards affichés dans tous les quartiers de Paris annoncèrent qu'on transporterait les cendres le lendemain, dès les huit heures du matin, au Panthéon, *ci-devant* l'église de Sainte-Geneviève. Mais la matinée du lundi s'annonça d'une manière si défavorable que la translation fut remise au premier beau jour, et la garde renvoyée. Cependant le peuple était en agitation; il y avait eu du mouvement dans le faubourg Saint-Antoine; on pouvait redouter que les restes du nouveau dieu ne fussent insultés; on avait été obligé, dans la nuit, d'appeler du renfort pour contenir l'affluence du peuple; les ouvriers d'ailleurs des ateliers de charité disaient hautement, depuis deux jours, qu'on dépensait beaucoup d'argent pour une cérémonie inutile, tandis qu'on les laissait mourir de faim. Toutes ces raisons déterminèrent l'administration à ne pas différer davantage la fête triomphale. Le département donna donc l'ordre de marcher malgré le mauvais temps.

1791.

Ordre de la translation des cendres au Panthéon.

28..

1791. Départ du cortége. » Le cortége se mit en marche de la Bastille, à trois heures de l'après-midi. La longue kyrielle des députations qui composaient ce cortége tiendrait ici une place inutile, et offrirait une bigarrure ridicule, qu'on ne pourrait peindre sans tremper ses pinceaux dans la boue, dont tous les célébrans étaient couverts. L'œil d'ailleurs ne distinguait les députations que par l'enseigne qui, précédant chacune d'elles, en offrait les titres et la dénomination. Le costume, un peu trop approprié au temps pluvieux, et peut-être aux principes de l'égalité, ne présentait rien que de très commun. Aperçu du personnel de la cérémonie. On saura donc qu'il y avait des écoliers (ils peuvent s'en ressouvenir aujourd'hui qu'ils sont grands, et démentir ce récit, s'il y a lieu), des académiciens, des femmes, des forts-de-la-halle, des gens de justice, des citoyens honnêtes des différentes sections, des membres de l'Assemblée nationale, des comédiens de presque tous les théâtres, des clubistes, des poètes tragiques et comiques, de la garde nationale enfin, à cheval et à pied, qui couvrait les flancs du cortége, le coupait de distance en distance, pour prolonger ainsi le coup-d'œil, et présentait à elle seule un spectacle vraiment imposant, d'autant plus que le corps des vieillards et celui des enfans étaient aussi sous les armes.

» Ainsi disposé, le cortége s'avança par les bou-

levards, avec très peu d'ordre, sans croix, sans bannière, sans prêtres, sans eau-bénite, tel, en un mot, qu'il convenait au patron de la fête. Des tambours et de la musique réveillaient alternativement l'attention du peuple immense que la curiosité avait porté sur son passage. 1791.

De la statue de Voltaire.

» J'allais oublier de dire le plus essentiel, c'est que la statue de Voltaire, faite en cire probablement, était couchée dans l'attitude du sommeil, et traînée sur un char attelé de douze chevaux gris-pommelé, quatre de front. Lorsqu'elle fut arrivée en face de l'Opéra (aujourd'hui le théâtre de la Porte-Saint-Martin), elle fut couronnée par le sieur Chéron, et par Mme. Ponteuil, dont le cœur s'émeut à l'instant; elle ne résiste *plus* ; elle oublie qu'elle parle à une image inanimée : sa bouche se colle sur les lèvres de cire de Voltaire qui n'est plus! On exécutait, pendant ce temps-là, divers morceaux de musique en l'honneur de l'idole du jour. Au milieu du cortége était la statue de la liberté, portée sur un brancard par huit femmes vêtues de blanc; venait ensuite un autre brancard, porté par huit citoyens, et sur lequel étaient les œuvres de Voltaire, renfermées dans une bibliothèque de sapin; puis un autre brancard, surmonté d'une couronne murale, posée sur un coussin, et qui avait été faite du mortier des cachots de

Première station à l'Opéra. — Particularité curieuse.

Du matériel de la cérémonie.

1791. la Bastille; puis un autre brancard chargé de cuirasses, de boulets rouillés, trouvés dans les décombres; enfin, des goujats en tunique portaient l'image de la Bastille en relief; *la Prise de la Bastille*, par Dussaulx; le portrait de Mirabeau, fait de même torchis que la couronne murale; les bustes, de même matière, de Francklin, de Désilles et de Jean-Jacques Rousseau: celui-ci marquait par son air refrogné, avec son bonnet à la turque, toute son indignation de se trouver en pareille compagnie.

» Après la station à l'Opéra, le cortége alla droit, sans s'arrêter, jusqu'à la place Louis XV, où il y eut une nouvelle station. On ne s'arrêta point près des Tuileries, mais la marche y fut beaucoup plus lente, dans l'intention, comme on le pense bien, d'insulter philosophiquement aux infortunés captifs. (Le Roi et la Reine venaient d'être ramenés de Varennes!) On arriva sans encombre à la maison de M. le marquis de Villette (alors Charles Villette tout court). Ici station solennelle. Devant la façade de cette maison (située à l'un des coins de la rue de Beaune et du quai des Théatins), était un dôme de verdure, au-dessous duquel était suspendue une couronne; un amphithéâtre extérieur était couvert de femmes et de jeunes personnes (aujourd'hui bien grandes), vêtues de blanc, une guirlande de

2e. Station à la place Louis XV.

3e. Station devant la maison de M. de Villette. — Description.

roses blanches sur la tête, avec une ceinture 1791
bleue et une couronne civique à la main. Mme. de Villette, dans un costume de deuil, une guirlande de roses blanches et une ceinture blanche sur laquelle le char était peint en noir, ayant auprès d'elle sa fille, avec la même guirlande, était entre les deux filles de Calas. Sur la maison était inscrit en gros caractères : *Son esprit est partout et son cœur est ici.*

» C'est en cet endroit que la fête a commencé à être troublée. La couronne suspendue sous le 1er. Contre-temps. dôme, qui devait descendre comme par magie sur la tête du grand homme, fut récalcitrante aux ressorts secrets qui devaient la faire mouvoir. On fut obligé de la détacher et de la faire descendre de force. Mme. de Villette la fixa sur la tête de Voltaire, pendant qu'on chantait des hymnes de la façon du citoyen Chénier. Bientôt ses yeux humides se fixent sur la figure du héros de la fête, qu'elle couvre de baisers. *Belle et Bonne* prend sa fille dans ses bras; elle la présente, elle l'offre, elle la consacre en quelque sorte à la divinité qui remplit son âme.

» Le cortége se dirigea ensuite, par les quais et la rue Dauphine, vers le Théâtre de la Nation. *Belle et Bonne* (1), dans l'attitude d'une belle

(1) Mme. la marquise de Villette, surnommée *Belle et Bonne* par Voltaire, est morte à Paris le 15 novembre

1791. douleur, se mit à la suite du char, avec sa fille, les deux filles de Calas, et toutes les dames qui occupaient l'amphithéâtre de sa maison. Le citoyen La Harpe s'était rangé parmi ces dames. Le citoyen Villette se joint à ce groupe intéressant; son cœur, qui avait soutenu avec assez de courage les premières atteintes, se brise enfin; il fit quarante pas, mais ses genoux chancelans ne lui permirent pas d'aller plus loin. Un grenadier de Saint-Roch (le citoyen *Broutet*) le reconduit dans une maison voisine, où le défaillant paye à la nature émue le tribut de ces larmes délicieuses dont l'homme sensible éprouve le besoin.

Mme. de Villette se met à la suite du char, et M. de Villette se trouve mal.

» Cependant une pluie affreuse vint se mettre de la partie, comme on allait arriver au Théâtre de la Nation. On s'y réfugia en foule; les femmes s'y séchèrent un peu auprès d'un grand feu qu'on y fit; et la musique, qui se retira sous le péristyle, leur servit de passe-temps, jusqu'à l'instant où l'on se remit en marche. Mais un autre contretemps, indépendamment de la pluie, qui continuait toujours, ajouta encore au désordre de la fête. La tête de la statue de Voltaire, qui était sur le char, se détacha de son corps, et se brisa

2e. Contre-temps et 4e. station, au Théâtre national.

3e. Contre-temps : la tête de Voltaire se décole et se brise en morceaux sur le pavé.

1822, à l'âge de soixante-quatre ans, et au moment où elle se disposait à se rendre près de M. *Rouph de Varicourt*, évêque d'Orléans, son frère, atteint d'une maladie grave, dont il mourut le 6 décembre suivant.

en morceaux en tombant à terre, au bout de la rue Saint-Hyacinthe. On en ramassa une partie, et l'on se précipita vers Sainte-Geneviève, où le cortége arriva à neuf heures et demie, au milieu de l'obscurité de la nuit, non triomphalement, mais crotté, mouillé, percé, harassé. On y déposa, du grand homme, je ne sais trop quoi; car son cœur est chez M. de Villette, et son corps a dû être consommé par la chaux que M. l'abbé Mignot, son neveu, fit jeter dans son cercueil aussitôt qu'il fut déposé à l'abbaye de Scellières, afin que le peuple ne pût se porter à aucun excès contre les dépouilles d'un homme qu'il regardait alors comme l'ennemi de l'autel et du trône. 1791.

Arrivée tumultueuse du cortége à l'église Sainte-Geneviève.

» Au résumé, cette fête n'avait ni pompe, ni dignité. Rien de grand, ni dans ce qui la composait, ni dans les nombreux spectateurs qu'elle avait attirés, n'intéressait l'observateur. Les fenêtres des plus beaux hôtels du quai des Théatins étaient presque toutes occupées par les domestiques de la maison, ou par du peuple qui s'y était introduit. M. *d'Orléans* cependant, avec sa suite, a été vu à l'une de ces fenêtres. On a vu aussi M. de Tall......, l'ancien évêque d'Aut.., à pied sur le quai même, saluant de droite et de gauche la foule des écrivains qui le flagornaient dans leurs ouvrages constitutionnels. Le peuple

Résumé de la fête.

1791. applaudissait, sans enthousiasme cependant, et même sans chaleur, à la nouveauté du spectacle qu'on lui donnait, à la bigarrure des costumes romains, français, grecs, etc., qui décoraient les principaux agens de la fête, enfin à la musique, même aux tambours : il n'y a rien de perdu dans une si grande foule. Quelques personnes raisonnaient, d'après les feuilles imprimées répandues à propos, où l'on disait que Voltaire était un grand homme, qu'il avait prédit tout ce qui arrive aujourd'hui. D'autres l'honoraient comme un prophète. Le nombre, au reste, des adorateurs était très petit. Les improbateurs, en récompense, étaient en grand nombre.

» Telle a été cette fête, qui eût fourni à Rabelais, censeur de Ronsard, le Voltaire de son temps, un excellent chapitre dans sa burlesque histoire de *Gargantua* et de *Pentagruel*. M. de Villette, ainsi que l'ancien évêque d'Aut.., y eût trouvé une place digne de sa réputation. L'exemple unique dans l'histoire du monde entier, de funérailles faites sans aucun culte religieux, y eût été représenté d'une manière piquante pour un siècle philosophe, dont la tolérance va jusqu'à se passer de toute religion. »

VOLTAIRE

DEVANT SES JUGES.

VOLTAIRE

DEVANT SES JUGES.

DE VOLTAIRE,

Par Mme. DE GENLIS.

Nota. Nous ferons parler Mme. de Genlis la première, attendu que le jugement de cette femme célèbre, embrassant le plus de détails, fait connaître à-la-fois et la personne de Voltaire, et le véritable caractère de ses écrits.

« Dès ses premiers pas dans la vaste et tortueuse carrière d'une ambition démesurée, *Voltaire* marcha tantôt avec audace, tantôt avec pusillanimité, au milieu des applaudissemens et des sifflets, des succès, des chutes (un grand nombre de comédies, ses opéras, ses odes, etc.), des louanges, du mépris (*voyez* les Mémoires de Dangeau) et des affronts (témoin son affaire avec le chevalier de Rohan-Chabot, etc.); ses écrits impies et licencieux indignaient tous les gens de bien, en même temps qu'ils lui gagnaient les suffrages d'une classe nombreuse dans tous les pays, celle des libertins et des femmes sans mœurs; et ce grand nombre de productions pi-

toyables, mais dans plusieurs genres, préparait ses prétendus titres à l'*universalité* et jetait toujours plusieurs germes de corruption dans le public. C'est ainsi que, sans autre secours que celui du mauvais génie de la France, il ébauchait dès-lors le grand ouvrage qu'il termina dans la suite avec le secours d'une association digne de lui, et formidable par le nombre. Ainsi s'écoulèrent les jours de sa jeunesse et de son âge mûr.

» Il forma ensuite des liaisons utiles à ses desseins, prodiguant, jusqu'au ridicule, la flatterie aux gens de lettres qui n'avaient pas assez de talens pour exciter sa jalousie, mais dont l'audace et la présomption pouvaient servir merveilleusement à ses projets. Il dénigra tous les hommes de génie, se brouilla avec eux et les outragea dans ses livres. Crébillon, Piron, le grand Bousseau, Pompignan, Buffon, Gresset, J.-J. Rousseau, servent de preuve à cette vérité. Mais il se lia intimement avec Helvétius, Damilaville, d'Alembert (qui, grand géomètre, n'a pourtant rien inventé, et dont les talens littéraires ne pouvaient assurément causer d'ombrage), Diderot, Saint-Lambert, Grimm, l'abbé Morellet, Thiriot : « le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. »

» Il mit le mensonge en honneur parmi ses

adeptes, qui écrivaient des libelles et des ouvrages historiques : « Il faut aux Français, disait-il, non des histoires, mais des *historiettes.* » Et ailleurs : « Je ne saurais trop vous recommander de mentir, *non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours..... Mentez, mentez, mes amis, je vous le rendrai dans l'occasion.* » (Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.) Pour mieux saper tous les fondemens des trônes et des autels, il recommandait à ses compagnons philosophes, quand la *bonne cause* l'exigerait, de flatter sans mesure les souverains, leurs maîtresses, les gens en place ; et, pour donner l'exemple, quelles flatteries n'a-t-il pas prodiguées à Louis XV, qu'il a comparé à Trajan, à Mme. de Pompadour, et depuis à Mme. Dubarry, au maréchal de Richelieu, qu'il appelle toujours dans les lettres qu'il lui adresse, son *héros*, et qu'il désigne dans d'autres lettres de la même date écrites à ses confidens, le *tyran du tripot*, ou le *tripotier!* Voltaire a écrit qu'*il faut être un monstre pour ne pas aimer ceux auxquels nous devons notre éducation ;* il fut élevé aux Jésuites, ce qui ne l'a pas empêché de calomnier et de persécuter ces religieux avec la plus odieuse persévérance.

» Il se plaignait hypocritement d'être sans cesse victime de l'envie et de la calomnie, et criait à

l'injustice. C'était, en effet, une injustice bien criante d'accuser d'*envie* l'historien qui a dit, dans le *Siècle de Louis XIV*, que La Fontaine *n'a que le seul charme du naturel;* que la *Métromanie n'est une bonne pièce en aucun sens;* qui dénigre J.-B. Rousseau avec une cruelle injustice; qui dit que Boileau n'est qu'un versificateur (1); que Gresset n'est qu'*un fat et un plat fanatique;* que l'auteur de *Didon* (Le Franc de Pompignan) et d'un grand nombre de belles odes, n'est *qu'un sot;* que le roman de

(1) Qu'on nous permette de rappeler la cause de sa haine pour Boileau, dont il avait jusqu'alors parlé avec estime. Cette haine dérive de ce que l'abbé Batteux, dans son parallèle, publié en 1744, de *la Henriade* avec *le Lutrin*, avait donné la préférence à ce dernier poëme.

Nous profiterons de l'occasion pour répéter le jugement autrement raisonné, porté sur ces mêmes grands hommes, par l'abbé de Radonvilliers, directeur de l'Académie française, répondant à M. Ducis, nommé à la place vacante par la mort de Voltaire.

« Vante-t-on dans un poète la vigueur de l'âme, ses sentimens sublimes, c'est *Corneille*; la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux, c'est *Racine*; la molle facilité, la négligence aimable, c'est *La Fontaine;* la raison parée des ornemens de la poésie, c'est *Despréaux;* la verve, l'enthousiasme, c'est *Jean-Baptiste Rousseau;* les crayons noirs, les peintures effrayantes, c'est *Crébillon;* le coloris qui donne aux pensées, aux sentimens, aux images un éclat éblouissant, c'est... *Voltaire*.

(*Note de l'Éditeur.*)

Clarisse est *assommant*, *et ne peut se lire*; que Shakespeare n'est qu'un *bateleur*; qui dit que les caractères des pièces de Racine ont de la *faiblesse* et de l'*uniformité*, un amour *qui tient de l'Idylle* (apparemment celui de Phèdre, de Roxelane, d'Hermione, d'Oreste, etc. Voyez le *Dictionnaire philosophique*); le commentateur des pièces de Corneille et le persécuteur de J.-J. Rousseau; enfin celui qui traitait ses adversaires avec tant de dignité, en les qualifiant de *cruches*, de têtes à perruques, tels que le P. Berthier, excellent écrivain, aussi savant qu'ingénieux et spirituel; de *polissons*, de *canaille*, de *vermine*, de *sots*, de *faquins*, de *monstres*, *marauds*, *coquins*, *bélitres*, *cuistres*, *imposteurs*, *gadouards*. (Ces quatre dernières épithètes ont été données à l'abbé Cogé, auteur d'une excellente critique du *Bélisaire*, de Marmontel.) Voilà les nobles noms qu'il donnait dans ses lettres aux écrivains qui *osaient* critiquer les plus infâmes articles de l'*Encyclopédie*; il les traitait souvent aussi de *vils plagiaires*, etc. Il appelait la France le *pays des singes et des tigres*, et les Français des *Welches*. Tel était le ton de Voltaire. Urbanité de Voltaire.

» Voltaire, qui traitait les autres de *vils plagiaires*, a commis lui-même des plagiats innombrables. C'est apparemment pour les expier qu'il a tant inventé quand il a écrit l'histoire; mais Ses nombreux plagiats.

d'ailleurs, dans tous ses autres ouvrages, il met à contribution tous les auteurs, les anciens, les modernes, et même les contemporains. M. de la Beaumelle a relevé les nombreux plagiats de *la Henriade*; depuis, M. de La Harpe en a relevé d'autres; ceux de ses tragédies sont encore plus audacieux; car il a osé piller les tragédies les plus célèbres et les plus dignes de l'être: *Polieucte*, par exemple, dont il a fait *l'Orphelin de la Chine* (Mme. de Genlis est le premier écrivain qui ait remarqué cet étrange plagiat, il y a trente-sept ans, dans les *Annales de la Vertu*; et tout le monde convint alors qu'il n'en est point de plus frappant. M. Geoffroy en a parlé depuis dans le *Journal de l'Empire*, peu de mois avant sa mort.); *Bajazet*, qu'il a eu la prétention de refaire sous le titre de *Zulime*; *Atrée et Thyeste*, qu'il a refait avec aussi peu de succès; sa *Mérope*, composée de la *Mérope* de Maffei, et de la tragédie d'*Amasis* de la Grange-Chancel; *Oreste*, *Sémiramis* et *Rome sauvée*, pillées des tragédies de Crébillon; *Alzire*, sujet dérobé, dit-on, à M. de Pompignan (1). Les plus ingé-

(1) Voltaire fut d'abord très lié avec M. de Pompignan, auquel il écrivit les lettres les plus flatteuses sur ses talens. Plusieurs écrivains assurent que M. de Pompignan lui confia une pièce dont le sujet était *les Américains*, et que Voltaire en fit *Alzire*. (*Note de l'Éditeur.*)

nieux traits de *Zadig*, pris dans l'*Histoire des Cérémonies religieuses*, et le chapitre entier de l'*Ermite*, traduit littéralement de l'anglais, du docteur Parnell. Ce qui est moins connu, c'est qu'il a volé en totalité le sujet de *Nanine* à Fontenelle. Cette pièce volée se trouve, sous le titre d'*Henriette*, dans les œuvres de Fontenelle.

» Voltaire s'est beaucoup moqué des tragédies anglaises, surtout de celles de Shakespeare; cependant il en a pris une infinité de choses; plusieurs des beaux traits du rôle d'Orosmane sont empruntés d'*Othello*. Il doit à Dryden un grand nombre d'idées qui se trouvent dans la pièce de *Jules-César*. Dans la pièce de *Brutus*, il n'a pas dédaigné de prendre mot à mot une réponse très frappante qui se trouve dans la tragédie de Mlle. Barbier, sur le même sujet; et il termine cette pièce par des vers imités de Rotrou. Le dénoûment de *Brutus* et celui de *Winceslas* offrent la même situation. Les beaux vers que dit Gusman (dans *Alzire*) avant d'expirer, sont dus à l'histoire. Le duc de Guise, assassiné par Poltrot (un calviniste), lui dit en mourant:

« Des deux religions que nous professons, reconnaissez laquelle est la meilleure. La vôtre vous a commandé de m'assassiner, et la mienne m'ordonne de vous pardonner. »

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance,
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Il serait trop long de détailler les plagiats de ses contes et de ses pièces fugitives; il a même pillé les lettres de Voiture; il en a copié une presque d'un bout à l'autre; il a tiré du roman de Mme. de Villedieu toutes les idées du *Mondain.*

» Sa jolie pièce qui commence par :

De desseins en erreurs, et d'erreurs en desirs,
Les mortels insensés promènent leur folie,

est une traduction littérale d'un monologue d'*Aureng-Zeb*, tragédie de Dryden; et traduire c'est piller, quand on n'indique pas la source où l'on a puisé.

» Dans son poëme sur *la Loi naturelle*, on trouve les trois vers suivans :

Dans nos jours passagers de peine et de misères,
Enfans d'un même Dieu, vivons du moins en frères,
Aidons-nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux.

« Voltaire ne se doutait peut-être pas (observe M. de La Harpe, qu'il traduisait ici mot à mot Saint-Paul : « Portez les fardeaux les uns des autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi de Jésus-Christ. »

» M. de Voltaire a même pillé un obscur et mauvais écrivain, Scævole de Duryer. M. de Voltaire en a pris des vers que dit Jocaste dans *OEdipe*. » (Note de Mme. de Genlis; *Dîners du baron d'Holbac*, p. 329, 330, 331. — 1822.)

Mme. de Genlis continue :

« Si des plagiats nous passons aux absurdités, nous dirons qu'il est certain que M. de Voltaire a écrit des *inepties* qui eussent couvert de ridicule tout autre que lui. Peut-on concevoir que, pour nier scientifiquement le déluge universel, il ait prétendu (avec gravité) que les énormes couches de coquillages que l'on trouve sur le sommet des plus hautes montagnes, ne sont que des *débris* et des dépouilles de *quelques pèlerins*. (On sait que M. de Buffon se moqua de cette absurdité avec autant de sel que de justesse : *inde iræ*.) Inepties de Voltaire.

» M. de Voltaire n'a mis le mot *patrie* dans son *Dictionnaire* que pour se moquer de l'amour de la patrie; l'auteur n'y croyait pas plus qu'à l'amour de la vertu. Voir ce qu'il a dit au mot *Bannissement*. Ainsi, dans les innombrables inconséquences de Voltaire, on peut compter ce vers de *Tancrède* :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

» On pourrait citer une infinité d'autres traits de ce genre ; je n'en rapporterai plus qu'un seul, mais tiré d'un ouvrage sérieux, et que les partisans de M. de Voltaire ont loué outre mesure : *le Siècle de Louis XIV*.

» En parlant de l'exécrable Brinvilliers, M. de Voltaire raconte que le mari de cette femme eut l'imprudence de loger chez lui l'italien nommé Sainte-Croix (qui, par la suite, en devenant l'amant de la Brinvilliers, l'engagea à empoisonner toute sa famille); et M. de Voltaire ajoute : « *Il en résulta ce qui devait naturellement arriver avec une femme jeune, belle et sensible !* »

» Une *femme sensible,* qui, sous prétexte de charité, essaya ses poisons sur tous les malades de l'Hôtel-Dieu, pour empoisonner ensuite son père, sa mère, ses frères et son mari !... Il est plaisant aussi d'établir en maxime que tout mari qui loge un homme chez lui s'expose à être le témoin et la victime de ses crimes. Je ne crois pas qu'on ait jamais fait imprimer une *ineptie* aussi extraordinaire et aussi extravagante. Que serait-ce si l'on ajoutait à ces incompréhensibles distractions de M. de Voltaire, non seulement ses nombreux mensonges historiques, mais ses bévues dans ce genre ? Comme, par exemple, lorsqu'il transforme en homme le titre d'un ouvrage (du *Sadder*), ce qui prouve que M. de Voltaire n'a

jamais lu le *Sadder*. Ce fut M. l'abbé Foucher qui lui apprit que le *Sadder* est un poëme et non un homme.

» On trouve dans la *Philosophie de l'Histoire* cette savante remarque : « Jean Castriot était le fils d'un despote, c'est-à-dire, d'un prince vassal; car c'est ce que signifiait despote, et il est étrange que l'on ait affecté le mot despotique aux grands souverains qui se sont rendus absolus. » M. Larcher, et beaucoup d'autres auteurs, n'ont pas manqué de relever cette méprise, qui est fort étrange; et le mot despotique a toujours signifié, non un *prince vassal*, mais un *maître absolu qui commande* à des esclaves.

» On lit, dans *la Raison par Alphabet*, que les Juifs empruntèrent le nom de *Jehovah* des *Syriens*; et, dans le *Dictionnaire philosophique*, qu'ils empruntèrent ce mot de *Jéhovah* des *Phéniciens*; et, dans *la Philosophie de l'Histoire*, qu'ils empruntèrent ce mot des *Égyptiens*. Tout lecteur verra dans ces diverses opinions au moins deux bévues; mais les savans en ont trouvé trois, et l'ont prouvé, ce mot étant hébreu, et par conséquent n'ayant été emprunté ni des *Syriens*, ni des *Phéniciens*, ni des *Égyptiens*.

» Le même auteur a écrit, dans sa *Bible enfin expliquée*, qu'*aucun prophète n'a dit que le*

Messie serait appelé Nazaréen, parce que, ne sachant pas l'hébreu, il ignorait que le nom de Nazaréen, *Notzzi*, a la même racine et la même signification que celui de *Notzer*, qu'Isaïe donne au Messie. (Voir la réfutation de la *Bible enfin expliquée*, savant ouvrage en un volume, où l'on relève une foule de mensonges, d'erreurs et de méprises inconcevables de M. de Voltaire. Cet ouvrage a paru en 1781.) C'est avec la même érudition que M. de Voltaire appelle la ville de *Cariat de Sépher* un pays, et qu'il dit (*Défense de mon oncle*) : « Si l'on cultivait alors les sciences dans la petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans Sydon et dans Tyr, qui étaient appelées *le pays des Livres, le pays des Archives.* »

» Le même auteur, M. de Voltaire, par une distinction difficile à concevoir, dans *la Philosophie de l'Histoire*, met le livre de Josué, et d'autres encore, dans *le Pentateuque*, oubliant jusqu'à la signification du *Pentateuque*, qui lui aurait rappelé que ce recueil ne contient que les cinq livres du législateur, et que ni *le Livre de Josué*, ni d'autres, n'en firent jamais partie. Forcée de me borner à un très petit nombre d'exemples, je ne puis citer une infinité d'autres méprises tout aussi singulières; mais on peut, sur ce

point, consulter les critiques que j'ai indiquées; on y trouvera, dans ce genre, une foule de traits vraiment curieux.

Ses ridicules contradictions et ses monstrueuses inconséquences.

» M. de Voltaire a fait beaucoup de plaisanteries sur l'inconséquence et les contradictions de J.-J. Rousseau, et c'est un droit qu'assurément il n'avait pas, lui qui se contredit si souvent, et d'une manière si frappante et si grossière; lui qui dit que le père *Daniel ne passe pas pour un historien assez profond et assez hardi, mais qu'il passe pour un historien très véridique; qu'il peut errer quelquefois, mais qu'il n'est pas permis de l'appeler un menteur;* et celui qui porte ce jugement, dit ailleurs que le père Daniel est un *indigne historien, qui insulte à la vérité et à ses lecteurs.*

» M. de Voltaire a été un grand panégyriste de Pope, c'est-à-dire du fond de sa doctrine, qui consiste à prouver que *tout est bien.* M. de Voltaire appelle Pope un *philosophe sublime, qui a porté le flambeau dans l'abîme de l'être ;* et, dans plusieurs ouvrages, entre autres dans le poëme sur la destruction de Lisbonne, le poète français rejette formellement ce même axiôme.

» M. de Voltaire a écrit que la croyance de l'immortalité de l'âme est une *croyance utile, salutaire, sainte, nécessaire aux hommes;* et, dans une multitude de volumes, il a nié cette vérité;

entre autres dans ses lettres de *Memmius*, et son *A B C*, où l'on trouve cette conclusion si formelle : « *Parlons plus franchement, il n'y a point d'âme; ce système est le plus hardi, le plus étonnant de tous, et au fond le plus simple.* » Dans une lettre à M. d'Argental, il profère cet autre blasphême : « *Notre âme immortelle* a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Métrie ait fait un assez mauvais ouvrage sur l'homme-*machine*, le titre était admirable (1). »

» On lit, dans plusieurs ouvrages de M. de Voltaire, les plus pompeux éloges de Zoroastre, qu'il appelle *un grand homme*, *un sage législateur*.

---

(1) « Quel dommage, en effet, de n'avoir pas pu nous prouver que nous ne valons pas mieux qu'une huître ou un porc! Comme une telle conviction éleverait l'âme et perfectionnerait la vertu! et combien une idée si noble et si riante contribuerait à notre bonheur! »

(Note de Mme. de Genlis, *Dîners du baron d'Holbac*, p. 345.)

Le style de Voltaire, si bien assorti aux sentimens qu'il professe, rappelle que Mme. du Châtelet, son *intime* amie, et femme *philosophe*, auteur d'un *Traité du Bonheur*, place au rang des choses qui contribuent le plus au bonheur, l'*état de santé qui fait aller régulièrement à la garde-robe.* Quelle délicatesse de style, et surtout quelle noblesse de pensée! O philosophie, philosophie!

(*Note de l'Éditeur.*)

Il assure que ses écrits sont *admirables et fort supérieurs à tous les livres des Juifs;* et, dans d'autres ouvrages, il dit que *Zoroastre n'est qu'un fou dangereux, et que Nostradamus et le médecin des urines sont des gens raisonnables* en comparaison de cet énergumène. Il ajoute que ses écrits ne sont qu'*un fatras abominable, dont on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature humaine*.

» Dans ses lettres au roi de Prusse, M. de Voltaire réfute avec force le système de la fatalité; et dans les articles *Chaînes des événemens, Destinée, Liberté*, du *Dictionnaire philosophique*, il y soutient la *fatalité absolue*.

» Son inconséquence a été la même avec une infinité de gens de lettres, entre autres J.-B. Rousseau, Pompignan, Maupertuis, le président Hénault, qu'il a commencé par louer excessivement, et qu'il a ensuite déchirés et calomniés sans relâche. Desmahis, auquel il adressa une de ses plus jolies pièces fugitives, qui commence ainsi :

> Vos jeunes mains cueillent des fleurs
> Dont je n'ai plus que les épines;

et qu'il appelle ensuite un *fat*, un *polisson;* Gresset qu'il a traité de même; et tant d'autres. » (Mme. de Genlis, *les Dîners du baron d'Holbac*, note de la page 321.)

» M. de Voltaire serait infiniment moins méprisable, s'il avait mêlé à ses monstrueux écarts quelques grandes vues politiques, et qu'il se fût abusé lui-même par un système spécieux. La politique, fût-elle fausse, ennoblit en quelque sorte les principes erronés d'un homme d'esprit; elle ne les justifie pas, mais elle leur donne ce motif imposant d'amour du bien public et d'un *tendre intérêt pour les générations futures*, dont l'enthousiasme réel ou factice excuse toujours, aux yeux de la multitude, tout le mal qu'on peut faire à la génération présente. M. de Voltaire avait l'esprit trop frivole pour l'appliquer à la politique; il ne s'en est jamais occupé. En préparant un bouleversement universel, il n'avait ni plan, ni système; il méprisait naturellement le peuple; et les idées d'égalité révoltaient son orgueil (1).

(1) « Il faut (dit-il dans ses lettres) séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais, et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : « Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse. » Par conséquent, observe Mme. de Genlis, si votre tailleur est un honnête homme, qui pense qu'il faut avoir de bonnes mœurs, de la probité, de l'humanité, il ne faut pas s'*abaisser* à penser comme lui..... Au reste, ceci, ainsi que toutes ses lettres, prouve (car il y répète plusieurs fois qu'*il ne veut point du*

» M. de Voltaire haïssait les grands seigneurs, parce qu'il n'était pas né dans leur classe. Loin de dédaigner les richesses, les distinctions, les honneurs, il en fut fort avide; mais il aurait voulu qu'on les prodiguât aux *poètes* et aux gens de lettres. Il abhorra la religion, les prêtres et les parlemens, qui condamnèrent ses ouvrages et ses mœurs. Tout fut abject et puéril dans ses erreurs et sa conduite, parce qu'un orgueil effréné et le plus profond égoïsme en furent uniquement les mobiles et la cause.

» Toute sa vie, jusqu'à l'âge de soixante ans, n'a été, comme celle des Sarrasins dont parle Ammien Marcellin, qu'une *longue fuite*. Toujours chassé, toujours poursuivi, attaquant sans cesse et fuyant; se déguisant, se masquant pour se venger, et se trahissant toujours par le cynisme de ses écrits; tour-à-tour et souvent à-la-fois flatteur et calomniateur; impudent et lâche; épuisant en même temps toute l'effronterie de l'impiété et du libertinage, et toute la bassesse de l'hypocrisie; inconséquent autant que perverti;

---

gouvernement de la canaille) qu'avec le projet de faire une révolution, il n'avait nullement des sentimens *démocratiques*. Tous les philosophes voulaient renverser les autels et les trônes; mais, à l'exception de Rousseau, ils ne voulaient point du gouvernement démocratique.

prêt à faire le sacrifice de la raison au brillant d'une pensée; un historien sans foi, qui donne ses idées pour des faits, et qui court après des fictions pour répandre des ridicules sur ce que nous avons de plus sacré; un poète qui aurait excellé, s'il avait embrassé moins d'objets.... Mais par quelles indécences n'a-t-il pas déshonoré ce talent?... Le temps dissipera enfin le prestige qui en fait aujourd'hui un homme si merveilleux..... Il se bat en désespéré contre la Religion qui le poursuit. Combien de fois la crainte de la mort a-t-elle porté le trouble et les horreurs au fond de sa conscience?.... Un jour il se souviendra des maux qu'il a faits à *Jérusalem*; mais les larmes dans une terre étrangère ne seront-elles pas celles d'un ANTIOCHUS? *Nunc verò reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* † »

Note de l'Éditeur.—Mgr. l'archevêque d'Auch, connu par sa piété exemplaire, et par sa vigilance vraiment pastorale, donnait cette instruction pour préserver ses ouailles du poison de l'impiété, qui faisait des progrès effrayans; il faisait connaître, comme il le devait, le caractère et les mœurs du plus ardent propagateur de l'incrédulité. Aussi Voltaire ne manque-t-il pas de traiter ce digne prélat d'*imbécille*, d'*homme qui ne sait ni lire ni écrire*. Il le met au rang des hommes les plus vils; il pousse sa brutalité jusqu'à le tutoyer, l'appeler *J.-F.*; il lui reproche l'argent qu'il suppose avoir prêté à son neveu. Or, on demande à l'homme le plus grossier, s'il n'aurait pas mieux valu, pour l'indécent Voltaire, n'avoir jamais su ni

lire, ni écrire, que de déshonorer ses talens par de semblables excès.

Eh! que font autrement, aujourd'hui, les disciples de son école, les dignes successeurs de ses doctrines? Relisez, s'il se peut, sans le plus profond dégoût, les insolentes diatribes, les sarcasmes odieux, les grossièretés repoussantes que des énergumènes, à tant l'injure, vomissaient dernièrement encore, dans leurs écrits fangeux, contre l'un des prélats les plus vénérables et les plus distingués de l'Église de France, par son savoir, ses vertus et son éloquence pastorale. Mais ces furieux ont travaillé en vain; le mépris public a fait aussitôt justice de leurs brutales invectives.

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT,

PAR M. BARRUEL.

« Voltaire était bouillant, colère et impétueux; d'Alembert, réservé, froid, prudent et astucieux. Voltaire aimait l'éclat; d'Alembert se cachait pour n'être qu'aperçu. L'un ne dissimulait que malgré lui, en chef qui doit masquer ses batteries. Il aurait mieux aimé, comme il s'en explique lui-même, faire à la Religion une guerre ouverte, et mourir *sur un tas de chrétiens* (qu'il appelle *bigots*) *immolés à ses pieds*. L'autre dissimulait par instinct : la guerre qu'il faisait était d'un demi-chef, qui rit derrière ses buissons, de voir ses ennemis tomber, les uns après les autres, dans les piéges qu'il a tendus.

» Hardi jusqu'à l'impudence, Voltaire brave, nie, affirme, invente, contrefait l'Écriture-Sainte, les Pères, l'Histoire; appelle également le oui, le non; frappe partout également, peu lui importe, pourvu qu'il ait blessé. D'Alembert, sur ses gardes, prévoit une réplique qui pourrait le compromettre; il marche enveloppé de nuages, et toujours de côté, de peur qu'on ne sache

où il tend. Qu'on l'attaque, il s'enfuit; il dissimule toute réfutation. Il aime mieux paraître n'avoir pas combattu qu'ajouter au bruit de sa défaite. Voltaire ne demande qu'à connaître ses ennemis; il les appelle tous; cent fois défait, cent fois il revient à la charge; c'est en vain qu'on réfute l'erreur, il la redit, la répète sans cesse; il voit toute la honte dans la fuite, jamais dans la défaite.... »

(Extrait des *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme.*)

DE VOLTAIRE,

PAR SABATIER DE CASTRES.

« Si l'homme de génie en littérature est celui-là seul qui a reculé les bornes d'un art, M. de Voltaire, qui n'a pas été plus loin, ni si loin qu'Homère, Virgile et Le Tasse dans l'Épopée; que l'Arioste dans la poésie héroïque; que Corneille, Racine, dans la tragédie; Molière, dans la comédie; Quinault, dans l'Opéra; Jean-Baptiste Rousseau, dans la poésie lyrique; M. de Voltaire, dis-je, ne sera jamais placé au rang des hommes de génie que par l'enthousiasme et la mauvaise foi. Si, dans les sciences, le grand homme est celui-là seul qui a un caractère décidé, des principes fixes, un système suivi de raisons ou d'idées, qui osera soutenir que M. de Voltaire mérite ce titre? Quel écrivain s'inquiéta moins que lui de mettre de l'unité et de la suite dans ses conceptions? Il est aisé de remarquer dans tout ce qu'il a écrit l'inspiration du moment, les variations de l'humeur, l'inconstance des affections, la différence des intérêts. De-là vient qu'on ne le trouve jamais le même; qu'il a changé de façon de penser

suivant les circonstances; que le pour et le contre se débattent dans la collection de ses œuvres; qu'il détruit et qu'il édifie; qu'il décide et qu'il rétracte; et qu'après avoir passé par toutes les nuances, il finit par être sans couleur et sans forme déterminée. »

En effet, je défie quiconque lira ses écrits avec quelque réflexion, de trouver une seule opinion qu'il n'ait tour-à-tour approuvée et combattue, aucun système qu'il n'ait réfuté et défendu.

DE VOLTAIRE,

PAR M. L'ABBÉ GALLARD.

« La pompe de l'éloquence et les charmes de la poésie, l'étude de la nature et les recherches de l'érudition, les subtilités du raisonnement et les abstractions de la métaphysique, toutes les ressources de l'esprit humain furent épuisées pour détruire la religion de nos pères.

» Le nombre de ses ennemis croissait tous les jours; on les voyait rangés sous différens chefs, dont le plus fameux, le trop célèbre *Voltaire*, s'élevait au-dessus de tous les autres, par le zèle de l'impiété autant que par l'éminence de ses talens. Ce zèle s'était allumé dans son cœur dès ses plus tendres années; il s'accrut avec l'âge, et prit une nouvelle activité dans les glaces de la vieillesse. Sa maxime fondamentale était qu'il n'y avait rien de sérieux en cette vie, et que le sage se moque de tout. Ses injures, ses calomnies et ses intrigues les plus odieuses, ne donnèrent pas à la religion des atteintes aussi funestes que le ridicule dont il savait couvrir les objets les plus sacrés et les personnages les plus vénérables.

Il lança sur la pudeur, compagne inséparable de la piété, des traits dont elle interdit le souvenir. Ce rire moqueur, qui lui était naturel, se communiquait rapidement aux âmes légères, dont le nombre est infini; et faisant taire la raison et le sentiment, leur inspirait, avec le mépris des choses saintes, le mépris de l'honneur et de la vertu. Tel fut l'oracle du XVIII[e]. siècle. C'est ainsi qu'il préludait au renversement de cette monarchie, et qu'il mérita l'hommage solennel que ses disciples lui ont rendu au moment où ils portèrent leurs mains destructives sur cet antique édifice, sans prévoir qu'ils seraient écrasés sous ses ruines. »

DE VOLTAIRE,

Par M. DEMAISTRE.

Après avoir passé en revue la coalition honteuse réunie, et pour ainsi dire *ameutée* contre la religion, M. Demaistre termine en disant :

« Un homme unique, Voltaire, puisqu'il faut le nommer, à qui l'enfer avait remis ses pouvoirs, se présenta dans cette nouvelle arène, et combla les vœux de l'impiété. Jamais l'arme de la plaisanterie n'avait été maniée d'une façon aussi redoutable, et jamais on ne l'employa contre la vérité avec autant d'effronterie et de succès. Jusqu'à lui, le blasphême, cisconscrit par le dégoût, ne tuait que le blasphémateur ; dans la bouche du plus coupable des hommes, il devint contagieux en devenant *charmant*. Encore aujourd'hui, l'homme sage qui parcourt les écrits de ce bouffon sacrilége, pleure souvent d'avoir ri. Une vie d'un siècle lui fut donnée, afin que l'église sortît victorieuse des trois épreuves auxquelles une institution fausse ne résistera jamais : le syllogisme, l'échafaud et l'épigramme..... »

DE VOLTAIRE,

PAR PALISSOT.

« Il (Voltaire) était frondeur à Londres, courtisan à Versailles, chrétien à Nancy, incrédule à Berlin. Dans la société il jouait tour-à-tour les rôles d'Aristipe et de Diogène. Il recherchait les plaisirs, les goûtait et les célébrait; s'en lassait et les frondait. Par une suite de ce caractère, il passait de la morale à la plaisanterie, de la philosophie à l'enthousiasme, de la douceur à l'emportement, de la flatterie à la satire, de l'amour de l'argent à l'amour du luxe, de la modestie d'un sage à la vanité d'un grand seigneur. On a dit que, par ses familiarités avec les grands, il se dédommageait de la gêne qu'il éprouvait quelquefois avec ses égaux; qu'il était sensible sans attachement, voluptueux sans passion, ouvert sans franchise, et libéral sans générosité. On a dit qu'avec les personnes jalouses de le connaître, il commençait par la politesse, continuait par la froideur, et finissait ordinairement par le dégoût, à moins que ce ne fussent des littérateurs accrédités, ou des hommes puissans qu'il avait inté-

rêt de ménager ou de conserver. On a dit qu'il ne tenait à rien par choix, et tenait à tout par boutade.

» Ces contrastes singuliers ne se faisaient pas moins apercevoir dans son physique que dans son moral. J'ai cru remarquer que sa physionomie participait à celle de l'aigle et à celle du singe: et qui sait si ces contrastes ne seraient pas le principe de son goût favori pour les antithèses?..... Quelle étrange et continuelle alternative d'élévation et de petitesse, de gloire et de ridicule! Combien de fois ne s'est-il pas permis d'allier à la gravité de Platon les lazzis d'Arlequin! »

DE VOLTAIRE,

PAR M. ****.

« L'ardeur excessive et l'impétueuse délicatesse de son amour-propre (de Voltaire) ont été la cause de ses variations, de ses égaremens, de l'altération de ses idées, de ses goûts et de ses sentimens. De-là ces transports d'estime et ces haines implacables contre tant d'hommes de lettres qui, tour-à-tour, ont été comblés de ses éloges ou accablés de ses sarcasmes, selon le cas qu'ils ont paru faire de son mérite, ou selon l'opinion du public sur le leur. De-là, d'abord ami et flatteur du grand Rousseau, il est devenu son ennemi le plus acharné, et n'a cessé de le poursuivre sous la cendre qui couvre son tombeau. De-là, ami et flatteur de Maupertuis, la préférence éclairée d'un grand roi le soulève contre ce philosophe, et l'engage dans des démêlés qui lui ont été si honteux et si funestes. De-là, ami et admirateur de Crébillon, il a publié, du vivant de ce poète, des critiques anonymes contre lui, parce qu'il était jaloux de sa gloire, et des libelles après sa mort. De-là, ami et admirateur de J.-J. Rous-

seau, il a insulté plus encore à ses disgrâces qu'à ses erreurs, à cause de la supériorité de son éloquence, et du peu de cas qu'il a paru faire de la philosophie et de ses disciples. De-là, ami et défenseur de Montesquieu, il s'est permis les critiques les plus minutieuses et les plus injustes contre ses ouvrages, afin de s'élever au-dessus de lui. De-là, ami et défenseur d'Helvétius, il a attendu le moment de sa mort pour le mépriser et le rendre ridicule. De-là enfin, le recueil de ses ouvrages offre un choc perpétuel de louanges, de blâme, d'applaudissemens, de sarcasmes, de flatterie et d'emportemens. »

(Extrait des *Siècles littéraires*, art. VOLTAIRE.)

DE VOLTAIRE,

PAR M. ***.

« De grands talens, et l'abus de ses talens porté aux derniers excès; des traits dignes d'admiration, une licence monstrueuse; des lumières capables d'honorer son siècle, des travers qui en sont la honte; des sentimens qui ennoblissent l'humanité, des faiblesses qui la dégradent; tous les charmes de l'esprit, et toutes les petitesses des passions; l'imagination la plus brillante, le langage le plus cynique et le plus révoltant; de la philosophie et de l'absurdité; la variété de l'érudition, et les bévues de l'ignorance; une poésie riche, et des plagiats manifestes; de beaux ouvrages, et des productions odieuses; de la hardiesse et une basse adulation; des hommages à la religion et des blasphêmes; des leçons de vertu, et l'apologie du vice; des anathêmes contre l'envie, et l'envie avec tous ses accès; des protestations de zèle pour la vérité, et tous les artifices de la mauvaise foi; l'enthousiasme de la tolérance, et les emportemens de la persécution; telles sont les étonnantes contrariétés qui, dans un siècle

moins inconséquent que le nôtre, décideront du rang que cet homme unique (Voltaire) doit occuper dans l'ordre des talens, et dans celui de la Société.... »

(*Les trois Siècles de la Littérature française*, art. VOLTAIRE.)

DE VOLTAIRE,

PAR M***. *Porentruy*, 1782.

« Ses affreux systèmes brisent tous les liens qui attachent l'homme à la vertu, flattent les cœurs gâtés, favorisent l'impiété, et satisfont toutes les passions, ces ennemis redoutables de la raison et de la religion. Possédant un style agréable, avec le funeste talent de donner un tour ridicule aux choses les plus sérieuses et les plus sacrées, VOLTAIRE est entré en lice : saillies ingénieuses, plaisanteries légères, bons mots, contrastes frappans, peintures riantes, réflexions hardies, écrits licencieux, dans lesquels rien n'est respecté, dans lesquels on n'épargne ni puissance, ni rang, ni dignité.... Détruire tout ce qui est capable d'arrêter et de contenir, pour séduire et empoisonner; admettre à peine l'existence d'un Être suprême (1);

(1) « Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. » C'est la pensée d'un auteur qu'on ne soupçonne pas d'avoir trop de préjugés religieux. « Adorez l'Éternel, dit-il ailleurs, et tous les fantômes de l'athéisme s'évanouiront. L'homme de bien croit à Dieu par sentiment, et n'a dès-lors rien à redouter de l'a-

saper les fondemens de tout culte par le dogme absurde d'une indifférence qui suppose tous les cultes également agréables à Dieu; tracer une législation de licence pour cette vie, d'impunité dans l'avenir; anéantir, avec les lois divines, l'autorité des lois naturelles; ôter à la vertu ses espérances, au vice ses craintes et ses remords; réduire enfin l'homme au rang des brutes (1);

---

théisme; quand ce monstre parviendrait à étonner la raison, le cœur réclamerait toujours. Accablé du poids de vingt sophismes, il dirait encore : Je sens qu'il y a un Dieu. » Et quel est l'auteur qui a dit cela? C'est *J.-J. Rousseau.*

(1) Ce monstrueux système, admis chez la pluralité de nos philosophes à la moderne, que *l'homme n'a rien au-dessus de la bête*, entraîne nécessairement au crime. La pensée du néant n'effraye plus les scélérats. Il est donc très important pour le bonheur de la société, que les méchans ne regardent pas leurs âmes comme celles des animaux, et la mort comme un anéantissement. Il faut qu'ils joignent la crainte d'une autre vie aux craintes temporelles qui les agitent et souvent les retiennent. Affaiblir cette crainte, c'est détruire les fortifications d'une place qu'on habite, c'est appeler par cette destruction les brigands qui voudront s'en emparer. Je serais curieux de voir un de nos matérialistes aux prises avec un voleur qui lui tiendrait ce langage (en lui demandant la bourse ou la vie) : « Monsieur, je n'espère rien dans l'autre vie, je suis malheureux dans celle-ci, tandis que vous regorgez de tout : il faut de l'égalité parmi les hommes, c'est la doctrine que vous enseignez; je veux mettre à profit vos leçons. Entre vous et moi, il me faut la moitié de votre coffre-fort, ou je vous coupe la gorge. » Oh! je suis sûr que notre prétendu

c'est avec ces découvertes que l'oracle des soi-disant philosophes s'est fait tout à tout, à tous les caractères, à tous les penchans, à tous les faibles, pour attirer, pour entraîner tout. Il a réussi; les torrens de l'incrédulité et de la corruption n'ont point coulé vainement sous sa plume : ils inondent la terre. La religion ébranlée, et comme déracinée par la violence de la tempête, regrette son premier âge et le glaive de ses tyrans.

» Pères et mères, fermez vos portes à ces fléaux de la société, à ces hommes forcenés qui, sous le nom de *philosophes* (1), font vanité de com-

---

philosophe changerait bientôt de logique. On peut donc regarder les matérialistes comme des aveugles qui ne voient pas ce qu'ils font, ou comme des furieux qui se laissent emporter par leur haine contre la religion.

(*Anti-Dict. philosophique.*)

« Quoi! dit J.-J. Rousseau, je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne; je puis aimer le bien, le faire, et je me comparerais aux bêtes! Ame abjecte, c'est la triste philosophie qui te rend semblable à elles, ou plutôt tu veux en vain t'avilir. »

(*Émile*, t. 3, p. 65.)

(1) Il en existe encore, gardez-vous d'en douter! Sous le Roi Très Chrétien, un avocat naguère a soutenu, dans le sanctuaire de la justice, que *la loi doit être athée*. Un ora-

battre sous l'étendard du chef de l'incrédulité. Quelle monstrueuse république, s'il était possible d'en former une dans l'univers, composée de *Voltairiens*, et où les hommes ne puissent mériter le titre de citoyen que par leur impiété!

» VOLTAIRE a eu beau affecter dans quelques écrits des dehors de sagesse et d'innocence; il a eu beau se couvrir d'un voile en se cachant derrière des mots respectables, on a vu sa figure à travers; l'aigreur du style, l'entassement des sarcasmes, la multitude des blasphêmes, ont désigné le terrain où ces fruits funestes ont dû croître. On a toujours reconnu l'arlequin de la littérature moderne, qui, à la tête de ses écrits, est tantôt *quaker*, tantôt *juif*, tantôt *prédicant*, tantôt *abbé*, tantôt *capucin*, tantôt *avocat*, tantôt *médecin*, et toujours le plus dangereux des charlatans, dont les turlupinades et les impos-

---

teur du côté gauche de la chambre a proclamé, du haut de la tribune, que *légitimité*, *usurpation*, *sont des mots vides de sens*. Le féroce assassin du malheureux duc de Berri a dit : *Dieu est un* MOT.... Et depuis, des séditieux imberbes, en haine de la croix et des missions, ont crié : *Vive l'Enfer !*

Les disciples, peut-on dire, ont dépassé les maîtres; et Voltaire, s'il revenait, ne serait peut-être pas à la hauteur des idées nouvelles. A quoi pensent donc les dépositaires de l'autorité, dans l'état où l'éducation est encore aujourd'hui?...

(*Note de l'Éditeur*.)

tures ont amusé et trompé les faibles. A la vérité, sa licence et son impiété ont souvent inspiré des remords à ceux qui ont croupi dans ce bourbier. L'impie peut être tranquille en santé; mais de quels troubles ne le voit-on pas agité dans la maladie! Peu d'incrédules ont conservé jusqu'à la fin l'attachement qu'ils avaient voué à des systèmes anti-chrétiens. *La Mettrie*, *Boulainvilliers*, *Boulanger*, etc., etc., sont des exemples frappans en ce genre de conversion. Ce dernier a déclaré, qu'*il avait toujours respecté la religion dans son cœur; qu'en écrivant contre elle, il avait étouffé la voix de sa conscience; qu'il s'était laissé entraîner par la fougue de son imagination, par les éloges et les applaudissemens des philosophes*. Il a fermé sa porte à ceux qui l'avaient séduit; il a demandé et reçu les derniers sacremens. *Maupertuis* est mort à Bâle de la même manière. *Montaigne*, qu'on peut regarder comme l'avant-coureur de l'incrédulité, est mort en se levant de son lit pour adorer la Sainte-Eucharistie. Voltaire a lui-même plusieurs fois éprouvé de salutaires retours, et plût au ciel qu'avant sa dissolution affreuse, il eût profité du temps et de la grâce qui parlait encore à son cœur! Plût au ciel qu'il eût fermé sa porte à ceux qu'il a séduits! il aurait peut-être achevé

ce qu'il paraissait avoir si heureusement commencé. Mais, hélas ! toutes les circonstances de sa mort sont effrayantes; on ne peut le dire sans larmes : il est mort comme il a vécu. *Qualis vita, talis mors.* »

PORTRAIT DE VOLTAIRE

DANS SA VIEILLESSE,

PAR LA HARPE.

« VOLTAIRE eut de la gaîté sans doute, et ce fut un des caractères de son esprit et de son talent; mais c'est aussi celui qu'il a le plus corrompu et déshonoré par l'abus qu'il en a fait. Elle est généralement de bon goût dans ses poésies légères de son bon temps, quoique déjà quelquefois aux dépens de ce qu'il faut toujours respecter, la religion et les mœurs. Elle est la même dans la plupart de ses lettres, dans ses premiers contes en prose, tels que *Memnon*, *Scarmentado*, *Babouc*, etc.; dans une partie de ses contes en vers et de ses satires; mais elle est presque toujours de mauvais goût dans ses comédies, et va jusqu'à l'excès de l'impudence, et à la plus révoltante grossièreté, dans une partie de sa *Pucelle*, dans sa *Guerre de Genève*, et dans le plus grand nombre de ses pamphlets impies et satiriques. Quand on se permet tout pour faire rire,

on n'est pas même le meilleur des bouffons, car le meilleur est encore celui qui garde quelque mesure. Voltaire n'en gardait plus aucune à mesure qu'il avançait en âge, et la faute était double puisqu'il perdait toute retenue dans un âge qui l'enseigne à ceux même qui en avaient le moins. Rien n'est plus méprisable qu'un vieillard effronté : il avilit ce qui est fait pour le respect; mais les passions de Voltaire, au lieu de se modérer par le temps et la réflexion, s'aigrissaient dans la retraite et s'animaient par l'impunité. Ses amis en étaient quelquefois honteux et affligés, et ne pouvaient rien sur lui. L'exemple de Voltaire nous apprend qu'on n'affiche pas le mépris et la haine de la religion sans perdre aussi le frein de la morale: ce n'est pas pour garder celui-ci qu'on brise l'autre; il n'est que trop naturel de s'affranchir à-la-fois de tous les deux. Ici se représente à nous cette connexion secrète, mais réelle, entre la religion et le talent, entre les mœurs et le goût, dont j'ai déjà parlé plus d'une fois, et qui ne saurait être trop recommandée. Lorsqu'on jettera les yeux sur ces innombrables libelles, où tout ce que les hommes regardent comme sacré est sans cesse foulé aux pieds, et qui ont ouvert comme une école de cynisme au milieu d'un peuple poli et dans un siècle éclairé; lors-

qu'on avouera, en les lisant, que cet amas d'ordures et d'invectives, qui ne sont pas une débauche d'esprit passagère, mais le long débordement de trente ans de fureur et d'audace, a diffamé pour jamais, sous tous les rapports, la longue vieillesse d'un homme de génie, il faudra bien reconnaître aussi que cet avilissement sans exemple a été la suite et la punition d'une impiété effrénée, surtout si l'on se souvient qu'aucun des écrivains célèbres qui ont respecté la religion, aucun des grands hommes du dernier siècle, ni même du nôtre, ne s'est jamais permis rien qui ressemblât de loin à des excès si continuels et si flétrissans.

» Ces grosses plaisanteries de Voltaire, ces obscénités répandues partout dans ses ouvrages, attestent un profond dédain pour les mœurs. On voit que l'auteur se croit en droit de faire arme de tout; ce qui est le contraire de toute honnêteté. Il semble même avoir cru qu'il suffisait d'être licencieux pour être plaisant, et qu'en se passant de décence on peut se passer d'esprit. Cette erreur est d'un homme qui n'a plus de principes sur rien; car d'autres hommes de talent, dont la gaîté a été quelquefois trop libre, soit au théâtre, soit en poésie, se sont crus toujours obligés de broder avec plus ou moins d'art

le voile qui doit couvrir la licence. Voltaire, en l'étalant à front découvert, s'est souvent même dispensé d'embellir au moins les formes de sa nudité, et c'est une triste exception. »

PARALLÈLE

DE VOLTAIRE ET ROUSSEAU,

PAR LE MÊME.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

L'autre (Voltaire) encor plus fameux, plus éclatant génie,
Fut pour nous, soixante ans, le dieu de l'harmonie.
Ceint de tous les lauriers, fait pour tous les succès,
VOLTAIRE a de son nom fait un titre aux Français.
Il nous a vendu cher ce brillant héritage,
Quand, libre en son exil, rassuré par son âge,
De son esprit fougueux l'essor indépendant
Prit sur l'esprit du siècle un si haut ascendant;
Quand son ambition, toujours plus indocile,
Prétendit détrôner le Dieu de l'Évangile!
Voltaire, dans Ferney, son bruyant arsenal,
Secouait sur l'Europe un magique fanal,
Que, pour embraser tout, trente ans on a vu luire.
Par lui, l'impiété, puissante pour détruire,
Ébranla, d'un effort aveugle et furieux,
Les trônes de la terre appuyés dans les cieux.
Ce flexible protée était né pour séduire :
Fort de tous les talens et de plaire et de nuire,
Il sut multiplier son fertile poison.
Armé du ridicule, éludant la raison,

Prodiguant le mensonge, et le sel et l'injure,
De cent masques divers il revêt l'imposture,
Impose à l'ignorant, insulte à l'homme instruit.
Il sut, jusqu'au vulgaire, abaisser son esprit,
Faire du vice un jeu, du scandale une école.
Grâce à lui, le blasphême et piquant et frivole
Circulait embelli des traits de la gaîté;
Au bon sens il ôta sa vieille autorité,
Repoussa l'examen, fit rougir le scrupule,
Et mit au premier rang le titre d'incrédule.

DE VOLTAIRE,

PAR M. MAZURE, INSPECTEUR-GÉNÉRAL DES ÉTUDES, 1821.

« . . . .
. . . .

» Ainsi Voltaire a vu naître et se succéder trois générations, qu'il séduisit tour-à-tour par le génie, la licence et le ridicule. Sa jeunesse reçut d'abord l'inspiration des mœurs de la régence : l'élévation naturelle de son esprit le soutint long-temps au-dessus de ce siècle sans morale et sans dignité ; mais enfin, dominé, entraîné comme par une atmosphère contagieuse, il ne put ni le fixer, ni le conduire, ni résister à la funeste gloire de devancer au-delà des bornes posées ou respectées par la sagesse. Avec un goût délicat et sévère, il fut le contempteur de tous les grands hommes. Né avec une imagination prodigieuse, il s'attacha sans cesse à flétrir tout ce que cette faculté rend sublime. Doué d'une sensibilité vraie et profonde, il parut quelquefois insidieux et perfide. Éloquent pour les droits de l'humanité, il dessécha les sources du bonheur public, en ravissant aux maîtres du monde le

seul frein du despotisme; aux passions, la crainte ou le remords; à l'infortune et à la vertu, ses espérances. Il fut entouré d'admirateurs trompés ou frivoles, d'écrivains médiocres, d'esprits faux ou pervers; il n'eut la force d'être ni meilleur ni plus méchant que ses contemporains; novateur sans enthousiasme, et conspirateur sans courage, il crut que pour renverser une religion qui, depuis dix-huit cents ans, a jeté d'immuables racines dans le cœur humain, et dont les intrépides fondateurs avaient livré leur sang à quiconque voulait le répandre, il lui suffisait de quelques libelles clandestins et d'une haine pusillanime. Il fut impie, d'abord par vanité, puis par esprit de vengeance, et enfin par faiblesse et par habitude; cherchant la célébrité jusque dans les profanations qui ne décèlent que la bassesse du cœur, et se réfugiant enfin dans l'hypocrisie comme dans un temple qui avait encore droit d'asile. Tel fut l'homme du XVIII[e]. siècle, tel fut VOLTAIRE ! »

VOLTAIRE

JUGÉ AUSSI PAR NAPOLÉON BUONAPARTE.

NOTA. Le présent article est extrait de divers passages du *Mémorial de Sainte-Hélène*, etc., par M. le comte de Las-Cases.

Au rapport de M. Las-Cases, Buonaparte faisait fort peu de cas de Voltaire. « Voltaire, disait l'ex-empereur, est plein de boursoufflure, de clinquant; toujours faux, ne connaissant ni les hommes, ni les choses, ni la vérité, ni la grandeur, ni les passions (1). Il est étonnant combien peu il supporte la lecture. Quand la pompe de la diction, les prestiges de la scène,

(1) Voici, au sujet de ce paragraphe, les réflexions d'un critique aussi fin que spirituel (M. Colnet) : « Les libéraux, observe le malin journaliste, seront sans doute révoltés de voir avec quel mépris on parle ici de leur idole. Il n'en faudrait pas davantage pour brouiller Buonaparte avec M. le colonel Touquet, et les conséquences en seront graves; mais je n'y puis que faire. L'Empereur, comme le remarque M. Las-Cases, jugeait nos auteurs tragiques *avec beaucoup de goût*; et il me siérait mal de vouloir réformer ses arrêts. »

(*Gazette de France*, 27 janvier 1823.)

ne trompent plus l'analyse ni le vrai goût, alors il perd immédiatement mille pour cent. On ne croira qu'avec peine qu'au moment de la révolution, Voltaire eût détrôné Corneille et Racine. On s'était endormi sur les beautés de ceux-ci, et c'est au premier consul qu'est dû le réveil. » (Conversation du 23 avril 1816. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 405.)

— « Une chose bien étonnante, dit-il un autre jour, c'était la facilité de l'opinion en France, dans le temps où Voltaire et J.-J. Rousseau l'ont gouvernée à leur gré. Ils seraient bien moins heureux aujourd'hui.

» *Si Voltaire surtout*, ajoutait-il, *avait régné sur ses contemporains, s'il avait été le héros de son temps, c'est que tous alors n'étaient que des nains.* »

(Conversation du 1er. juin 1816. — *Mémorial*, etc., t. IV, p. 120.)

OPINIONS DU MÊME JUGE SUR QUELQUES PIÈCES DE VOLTAIRE.

Buonaparte vantait *OEdipe*; il analyse ainsi *Brutus* : « Voltaire, disait-il, n'avait point entendu ici le vrai sentiment. Les Romains étaient

guidés par l'amour de la patrie comme les Français le sont par l'honneur. Or, Voltaire ne peignait pas le vrai sublime de Brutus, sacrifiant ses enfans, malgré ses angoisses paternelles, au salut de la patrie; il en avait fait un monstre d'orgueil, immolant ses enfans à sa situation présente, à son nom, à sa célébrité. Tout le nœud de la pièce était conçu à l'avenant. *Tullie était une forcenée*, qui mettait le marché à la main pour son lit, et non une femme tendre dont la séduction et l'influence dangereuse pouvaient entraîner au crime, etc., etc. » (Conversation du 25 mai 1816. —*Mémorial*, etc., t. III, p. 391.)

Mahomet. — Cette tragédie a été l'objet de la plus vive critique de Buonaparte, dans le caractère et dans les moyens. « Voltaire, disait l'ex-empereur, avait ici manqué à l'histoire et au cœur humain. Il prostituait le grand caractère de Mahomet par les intrigues les plus basses. Il faisait agir un grand homme, qui avait changé la face du monde, comme le plus vil scélérat, digne au plus du gibet. Il ne travestissait pas moins inconvenablement le grand caractère d'Omar, dont il ne faisait qu'un coupe-jarrets de mélodrame, et un vrai maque....

» Voltaire péchait ici surtout par la base, en attribuant à l'intrigue ce qui n'appartient qu'à

l'opinion. Les hommes qui ont changé l'univers n'y sont jamais parvenus en gagnant des chefs, mais toujours en remuant des masses. Le premier moyen est du ressort de l'intrigue, et n'amène que des résultats secondaires; le second est la marche du génie, et change la face du monde!» (Conversation du 22 avril 1816. — *Mémorial*, t. III, p. 162.)

PORTRAIT DE VOLTAIRE,

PAR LUI-MÊME.

Voici comment il s'est peint lui-même en raccourci :

« Je suis d'un caractère que rien ne peut faire plier; inébranlable dans mon amitié et dans mes sentimens; et *ne craignant rien dans ce monde-ci ni dans l'autre.* »

(Lettre à Formey, 1752.)

DE QUELQUES AVEUX

DE VOLTAIRE,

QUI PEUVENT ÊTRE PRIS POUR SA CONFESSION GÉNÉRALE.

A Mlle. BESSIÈRES, 15 *octobre* 1726.

« J'ai fait bien des fautes dans le cours de ma vie; les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours, ont été souvent mon ouvrage. »

A CIDEVILLE, 3 *septembre* 1732.

« J'ai passé toute ma vie à faire des folies; quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais. »

Au Même, 15 *septembre* 1733.

« Le malheur est réel; la réputation n'est qu'un songe. »

*Au comte d'*ARGENTAL, 22 *juillet* 1752.

« Quelquefois je songe à tout ce que j'ai essuyé, et je conclus que si j'avais un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. »

Au Même, 3 *octobre* 1753.

« Le songe de ma vie est un cauchemar perpétuel. »

Au Même, 24 *novembre* 1753.

« Les malheureux qu'on représente au théâtre, sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. »

Au Même, 21 *décembre* 1753.

« Votre tête vaut mieux que la mienne; la

vôtre vous a rendu heureux, la mienne m'a fait très malheureux. »

Au Même, 15 *octobre* 1754.

« Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Essai sur les sottises de ce Globe;* j'en ferais un gros des miennes. »

Au Même . . . .

« Deux personnes se sont tuées ces jours passés; elles avaient pourtant moins de détresse que moi. »

Au Même, 11 *mars* 1756.

« Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de lauriers, et d'une trentaine de couronnes d'épines. »

VOLTAIRE

AU TRIBUNAL DES POÈTES.

VOLTAIRE

AU TRIBUNAL DES POÈTES.

****

No. 1.

LA MUSE DE VOLTAIRE

AU TRIBUNAL D'APOLLON.

Air : *De la Confession.*

APOLLON.

Que je vois d'abus,
De gens intrus,
Ici, ma chère!
Depuis vingt-cinq ans
Qu'en pourpoint j'ai couru les champs,
Comment y monta le téméraire
Qu'on nomme *Voltaire*?

LA MUSE.

Joli sansonnet,
Bon perroquet,
Dès la lisière,
Le petit fripon
Eut d'abord le vol du chapon.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Il fit le méchant,
Le chien couchant,
Le réfractaire;
Et, selon les temps,
Montra le derrière ou les dents.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Le rêveur, le fat,
L'homme d'état,
Le populaire,
Le fin courtisan,
Le charlatan,
Le geai du paon.

APOLLON.

Mais qu'avait donc fait le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Croyant en plein air
Voler de pair
Avec Homère,
Il rima Sully,
Et crayonna le grand Henri (1).

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire?
Répondez, ma chère.

---

(1) *La Henriade*, tirée des Mémoires de Sully.

LA MUSE.

Maints drames pillés (1)
Et rhabillés
A sa manière,
Toujours étayé
Du parterre bien soudoyé.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire ?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

L'histoire d'un roi (2)
Qui, par ma foi,
N'y gagna guère;
Car il y paraît
Aussi fou que l'écrivain l'est.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire ?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Une satire où (3)
Ce maître fou
Gaîment s'ingère,
Au sein de Paris,
Votre maréchal-des-logis.

---

(1) Les tragédies.

(2) L'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*.

(3) *Le Temple du Goût*.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Il philosopha (1),
Apostropha
Ce qu'on révère;
Saisissant l'écrit,
Thémis une allumette en fit.

APOLLON.

Que fit ensuite le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Croyant à Newton (1)
Donner le ton
Sur la lumière,
Son mauvais propos
Le replongea dans le chaos.

APOLLON.

Que fit encor le téméraire?
Répondez, ma chère.

LA MUSE.

Il fait et refait
Ce qu'il a fait,
Ce qu'il voit faire,

---

(1) Ses *Lettres philosophiques*, brûlées par la main du bourreau.

(2) *Newton mis à la portée de tout le monde.*

Subtil éditeur,
Grand copiste, jamais auteur.

APOLLON.

J'ordonne, lorsque le plagiaire
Sera dans la bière,
Qu'on porte soudain
Cet écrivain
Au cimetière,
Dit communément
Les Charniers de *Saint-Innocent*;
Et qu'il y soit écrit sur la pierre,
Par mon secrétaire:
Ci-dessous gît qui,
Droit comme un I,
Eût perdu terre,
Si du Mont-Faucon
La fourche était sur l'Hélicon.

No. 2.

VAUDEVILLE

SUR LE *TEMPLE DU GOUT*.

AIR : *Sens devant derrière, Sens dessus dessous.*

Voltaire, devenu maçon,
A fait un Temple à sa façon;
Dont la merveilleuse structure
Nous trace le plan d'une nouvelle architecture
Où les ordres paraissent tous
Sens devant derrière, sens dessus dessous.

C'est là qu'il met à remotis
Tous les auteurs grands et petits,
Et confondant tout à merveille,
Place les Malherbe, les Racine, les Corneille,
Pêle-mêle avec cent poiloux,
Sens devant derrière, sens dessus dessous.

Ce petit grimaud d'écolier,
Prenant un ton de chancelier,
S'est arrogé le privilége
De régler le rang des précepteurs de son collége,
Suivant son caprice et ses goûts,
Sens devant derrière, sens dessus dessous.

Mais pour corriger cet abus,
Les précepteurs sont revenus,
Et lui détachant l'aiguillette,
Les verges en main chacun trousse sa jaquette
Pour fustiger ce roi des fous
Sens devant derrière, sens dessus dessous.

No. 3.

A VOLTAIRE,

SUR LE *TEMPLE DU GOUT*.

Dans ce Temple hideux, où s'étale si bien
De ton goût dépravé l'impertinence extrême,
Voltaire, tes portraits ne ressemblent à rien,
Mais tu te peins fort bien toi-même.

No. 4.

AVIS AU *TEMPLIER*,

Au sujet du TEMPLE DU GOUT *et du* TEMPLE DE LA GLOIRE.

L'extravagante architecture,
Exécutée à l'aventure,
Fait siffler l'ouvrier partout;
Qu'il entreprenne la structure
D'un autre temple pour l'orgueil,
On lui promet un bon accueil
S'il travaille d'après nature.

No. 5.

ÉPIGRAMME

Sur le même sujet.

Voltaire sur Montmartre endormi l'autre nuit,
Avait construit en songe un temple pour sa secte;
Mais un bruit de sifflets réveillant l'architecte,
Il se frotta les yeux et trouva tout détruit.

N°. 6.

LA PALINODIE (1).

Oui, je dis que *la Henriade*
Est au-dessus de l'*Iliade*;
Que nul n'a mieux chanté que moi
La bataille de Fontenoi;
Qu'en tout genre de poésie
J'ai fait pâlir la jalousie;
Et qu'admiré, chéri des grands,
Un pape, un roi sont mes garans (2).
Pourquoi des faquins, dont j'enrage!
Me refusent-ils leur suffrage?
J'entends se récrier les sots,
Les scrupuleux et les bigots,
Sur mes *Lettres philosophiques*,
Peut-être trop scientifiques.
Oh! si, pour les amadouer,
Il ne faut que désavouer,
Me voilà prêt: je les renie,
L'*Athénaïs* et l'*Uranie*,
La *Calomnie*, et cœtera.
Mais j'ai beau me donner aux diables,
Tous vilains cas sont niables;
Je n'en suis pas cru pour cela.

(1) C'est Voltaire qui parle ou qu'on fait parler, suivant la connaissance qu'on a de ses sentimens sur la religion, dont il ne s'est guère caché, et qu'on l'a plusieurs fois entendu soutenir avec feu.

(2) Il sait quel fonds il y a à faire sur les garanties et les garans.

N°. 7.

EPIGRAMME

Sur LA HENRIADE *de Ar. de Voltaire.*

Qu'a donc produit la mort de l'*Iliade*,
Que pesamment La Mothe gringota,
S'il faut encore essuyer *la Henriade*
Qu'étourdiment Arouet fagota ?
L'exemple ainsi ne sert d'un ïota.
Singe ignorant d'une muse éclopée,
Comment! c'est là cette épopée
Dont tous les yeux devaient être éblouis ?
Hé! mon ami, cache ta ripopée
Avec *Clovis, Moïse et Saint Louis.*

N°. 8.

OMNIS HOMO MICHEL MORIN.

Ma foi, *Voltaire* est un grand homme!
Il n'est de Paris jusqu'à Rome
Aucun mortel si fortuné,
Ni de talent mieux guerdonné.
De science infuse il se pique ;
Ce n'est que salpêtre et que feu :
Quatrain, sonnet, poëme épique,
Tout cela pour lui n'est que jeu;
En huit jours pièce dramatique (1);
L'histoire lui coûte aussi peu.

(1) *Olympie*, et autres pièces.

Machiavel en politique,
Il lui donnerait la leçon
Du goût, oracle fantastique,
Dans une pagode comique
Gît idole de sa façon.

Aigle subtil, lynx en physique,
A tous il explique à coup sûr
De Newton le système obscur.

Saine morale théorique,
Voltigeant par sauts et par bonds,
Quoique contraire à sa pratique,
De son savoir vaste et profond
Est une autre preuve authentique.

Stellionnaire (1), ami du bien.
(Que s'il vous dit qu'il n'en est rien,
Jore et Ledet, dans leur réplique,
Soutiendront qu'ils le savent bien.)

Déiste, athée et fanatique,
Nouveau Capanée il s'applique
A morguer un Dieu qui l'attend.

Il brave tout : haine publique,
Religion, gouvernement;
Pour sa licence frénétique,
Tantôt coffré, tantôt errant,
Et soutenant thèse gaulique
Dont Chabot (2) est le président.

---

(1) Richelet dit *stellionnataire*, celui qui vend la même chose à différentes personnes, comme a fait Voltaire de ses ouvrages.

(2) Le chevalier Rohan-Chabot, qui lui fit donner des

Enflé de ce laurier caustique,
A d'autres honneurs il prétend.
Houzai! pour ce protée unique,
Son éloge ne peut tarir :
Mais c'est assez en discourir,
Concluons, et disons en somme :
Ma foi, Voltaire est un grand homme!

N°. 9.

VERS ÉPIGRAMMATIQUES,

Au sujet de la philosophie newtonienne *de Voltaire.*

Rare esprit, génie inventif,
Qui soutiens qu'à toi seul la nature connue
N'a de principe opératif
Que dans l'attraction par Newton soutenue;
Voltaire, explique-nous le principe attractif
Qui fit tomber sur tes épaules
Ces orages de coups de gaules
Dont tu reçus le prix en argent effectif.

NOTA. Ces vers ont été attribués à *J.-B. Rousseau.*

---

coups de canne devant l'hôtel de Sully, comme on peut le voir à la *Vie*, année 1725, page 33.

N°. 10.

AUTRES

Par le docteur YUNG *contre Voltaire qui avait critiqué amèrement* le Paradis perdu, *parce que* MILTON *avait personnifié la Mort, le Diable et le Péché.*

Ton esprit, ta laideur et ton corps desséché,
Font voir en toi la Mort, le Diable et le Péché.

N°. 11.

PORTRAIT DE VOLTAIRE,

Fait en 1738.

Spectre vivant, squelette décharné,
Qui n'a rien vu que ta seule figure,
Croirait d'abord avoir vu d'un damné
L'épouvantable et hideuse peinture;
Mais épluchant le monstre jusqu'au bout,
Poète impie, effréné philosophe,
On voit encore, en considérant tout,
Que la doublure est pire que l'étoffe.

No. 12.

ANAGRAMME.

Thiriot toujours de flamme
Pour Voltaire son mignon,
Voulut par une anagramme
En éterniser le nom:
Mais le pauvre petit cancre,
Après avoir de son encre
Barbouillé bien du papier,
Dans *Arouet de Voltaire*
Trouva pour tout commentaire,
Taré de vol ou ratier.

No. 13.

PORTRAIT DE VOLTAIRE.

Lambitieux du château de Ferney
Crut que pour tout Dieu l'avait façonné!
Le voilà donc qui vous lève boutique
Universelle: ode, drame, critique,
Philosophie, histoire, beaux romans,
Factums, discours, opéras, vers charmans,
Couplet, théâtre, où la muse riante
Va contrastant avec la larmoyante;
Satire, épître, ouvrages mélangés
De prose et vers, se trouvent arrangés

Sur son comptoir. A tout genre il se guinde,
C'est le mercier le mieux fourni du Pinde.
De géomètre il emprunte le ton
A d'Alembert, calcule avec Newton;
Du grand Homère en épique s'accoste,
Et court en feu les champs de l'Arioste.
Rendons-lui gloire : en traitant chaque objet,
Il n'est jamais au-dessous du sujet;
Mais il n'est pas ce qu'il imagine être,
Original; partout il a son maître.

ROBBÉ.

N°. 14.

VERS

Sur les travaux d'Arouet de Voltaire.

Son enseigne est : A l'Encyclopédie.
Que vous plaît-il? de l'anglais, du Toscan;
Vers, prose, algèbre, opéra, comédie,
Poëme épique, histoire, ode ou roman?
Parlez, c'est fait! Vous lui donnez un an?
Vous l'insultez; en dix ou douze veilles,
Sujets manqués par l'aîné des Corneilles,
Sujets remplis par le fier Crébillon,
Il refond tout. — Peste! voici merveilles!
Et la besogne est-elle bonne? — Oh non!

PIRON.

No. 15.

AUTRES

Sur le même sujet.

Par le démon de la dramaturgie,
Ce fanatique au théâtre aggrégé,
Que l'ignorance, avec tant d'énergie,
Avait sans honte en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'histoire.
Sa tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer;
Car s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

J.-B. Rousseau.

No. 16.

AUTRES

A M. de Voltaire, sur la Princesse de Navarre, *comédie-ballet.*

Votre *Princesse de Navarre*,
Qui s'en va courant nuit et jour
Sans pages, sans dame d'atour,
Est une dame bien bizarre;

C'est un vrai choix de Calotin (1) ;
Mais sans vous émouvoir d'un reproche si juste,
Vous répliquez avec dédain :
J'aime mieux ennuyer Auguste
Que de plaire au peuple romain.

Roi.

No. 17.

AUTRE

A l'occasion de la retraite de Voltaire dans les Pays-Bas.

Du Permesse noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire,
Lâche ennemi du grand Rousseau,
Fuis, méchant, fuis, double le pas ;
Cours, vole au fond des Pays-Bas
Replonger ta muse infernale.
Loin pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton squelette odieux,
L'orgueil, l'envie et le scandale.

Piron.

---

(1) Diminutif, par allusion à Callot.

N°. 18.

ÉPIGRAMME

A l'occasion de la réception de Voltaire à l'Académie française.

Être élu des quarante : ah ! Dieu, quelle fortune !
On sacrifîrait tout à cette ambition ;
Un appelant renonce à sa religion,
Un athée en prend une.

N°. 19.

AUTRE

Pour faire suite au même sujet.

Pour rester en si beau chemin
Il faudrait être lâche ;
Quand la faveur tient par la main
C'est un sot qui la lâche.

Vous souhaitez d'être gravé
Au Temple de Mémoire,
Vous y voilà tout arrivé
Par la honte ou la gloire ;
Oh ! qu'importe pour la façon,
Vous voilà fameux dans l'histoire.

No. 20.

AUTRE

A l'occasion du songe de Voltaire adressé à la Princesse de Prusse, en 1752 (1).

Un songe est analogue à notre caractère :
Un héros peut rêver qu'il a passé le Rhin;
Un voleur qu'il fait un butin,
Un marchand qu'il a fait fortune;
Un chien qu'il aboye à la lune;
Mais que Voltaire, en Prusse, à l'aide d'un mensonge,
S'imagine être roi pour faire le faquin,
Ma foi, c'est abuser d'un songe.

PIRR..

---

(1) Voici les vers de Voltaire qui donnèrent lieu à cette épigramme :

A LA PRINCESSE DE PRUSSE.

SONGE.

Souvent un air de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit dans l'erreur d'un songe
Au rang des rois j'étais monté,
Je vous aimais alors, et j'osais vous le dire :
Les Dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté;
Je n'ai perdu que mon empire.

Le roi de Prusse a été peu flatté de la familiarité du poète. (*Voyez* la *Vie*, année 1752, page 110.)

N°. 21.

DISTIQUE,

A un Négociant de Nantes, qui avait baptisé un vaisseau au nom de Voltaire, 1768.

Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire (1).

Piron.

N°. 22.

ÉPIGRAMME,

Au sujet de la statue de Voltaire, faite par Pigal, en 1770.

Pigal au naturel nous a rendu Voltaire;
Ce squelette à-la-fois offre l'homme et l'auteur :
L'œil qui le voit sans parure étrangère,
Est effrayé de sa laideur.

---

(1) Voyez aussi à la *Table alphabétique* : Epitre a mon Vaisseau.

N°. 23.

AUTRE

Sur le même sujet.

J'ai vu chez Pigal aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
A cet œil qui foudroye, à ce regard qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : Ce n'est point là Voltaire;
C'est un monstre !... — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui (1) !

N°. 24.

SATIRE

Contre Voltaire, à l'occasion de son retour à Paris, en 1778, et de sa résidence chez le marquis de Villette.

AVIS IMPORTANT

PENDANT LA TENUE DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN.

Le sieur Villette, dit marquis,
Successeur de Jodelle,

---

(1) Voir aussi la *Vie*, année 1770, page 269 et la note.

Facteur de vers, de prose et d'autre bagatelle,
Au public donne avis
Qu'il possède dans sa boutique
Un animal plaisant, unique,
Arrivé récemment
De Genève en droiture;
Vrai phénomène de nature,
Cadavre, squelette ambulant,
Il a l'œil très vif, la voix forte;
Il vous mord, vous caresse; il est doux, il s'emporte;
Tantôt il parle comme un Dieu,
Tantôt il jure comme un diable.
Son régard est malin, son esprit est tout feu:
Cet être inconcevable
Fait l'aveugle, le sourd, et quelquefois le mort.
Sa machine se monte et démonte à ressort,
Et sa tête lui tourne en l'appelant grand homme.
Du nom Crapack tel est l'original en somme.
On le verra tous les matins
Au bout du quai des Théatins.
Par un salut profond, beaucoup de modestie,
Les grands seigneurs païront leur curiosité;
Porte ouverte à l'Académie,
A tous auteurs de comédie
Qui flatteront sa vanité
Et voudront adorer l'idole.
Les gens mîtrés portant l'étole,
Pour éviter ses griffes et ses dents,
Verront de loin, moyennant une obole;
Tout poète entrera pour quelques grains d'encens.

N°. 25.

AUTRE

A l'occasion du buste de Voltaire, couronné par les comédiens, et de son apothéose prononcé par les mêmes au Théâtre-Français, le 1er. avril 1778. (Voir la *Vie*.)

Tu triomphes, Voltaire; une secte cynique,
De ta fausse grandeur sottement fanatique,
Au mépris du vrai Dieu qu'insultent tes accens,
Prodigue à ton squelette un ridicule encens.
C'est ainsi qu'à l'erreur ton âme accoutumée,
Aux portes du trépas s'enivre de fumée,
Quand un vil histrion, infâme aux yeux des lois,
De l'auguste patrie ose usurper la voix;
Quand sur ton front ridé plaçant une couronne,
Il dit impudemment : *la France te la donne!*
Ta vanité le croit. Mais non, les vrais Français
Sont ceux qui de l'État reconnaissent les lois,
Et d'un système impie abhorrant les chimères,
Respectent l'Évangile et la foi de leurs pères.
Épris des vrais talens, du vrai beau, du savoir,
Voltaire, ces Français en toi qu'ont-ils pu voir?
Un auteur fait pour plaire à des lecteurs frivoles,
Qui promet des raisons et donne des paroles,
Et dont le ton badin, le brillant coloris,
Du vulgaire ignorant chatouillent les esprits.

Patriarche orgueilleux d'une secte flétrie,
Empoisonneur public, fléau de la patrie,
Tu sais faire glisser ton venin dans les cœurs :
Ton but fut de corrompre et le culte et les mœurs.

Pour de moindres forfaits la loi mène au supplice :
Au moins du Dieu vengeur redoute la justice !
Ouvre à la fin tes yeux ; le songe va finir !
Sous tes pas chancelans le tombeau va s'ouvrir.
Tremble ! gémis ! peut-être il en est temps encore :
Rends hommage au vrai Dieu que l'Univers adore,
Ce Dieu que ton orgueil affecte d'outrager,
Si tu n'éteins sa foudre est prêt à se venger.
On t'a vu possédé du démon de l'envie,
Perdre à le blasphêmer les beaux jours de ta vie.
A désarmer son bras consacre les derniers,
Ou les feux de l'enfer vont brûler tes lauriers !
A tes yeux, je le sais, aux yeux de tes semblables,
Et le ciel et l'enfer ne sont plus que des fables :
Mais la Religion rit de tes attentats,
Et pour la blasphêmer on ne la détruit pas.
Quelle preuve invincible as-tu de ses mensonges ?
Tes doutes peuvent-ils réaliser tes songes ?
Attends-tu donc pour croire au souverain malheur,
Que des feux éternels t'en démontrent l'horreur ?
Et que fermant sur toi les portes de l'abîme,
Un Dieu saint à sa gloire immole sa victime ;
Et que, trop tard connue, enfin la vérité
Te déchire le cœur pendant l'éternité ! !

No. 26.

BOUTADE

Sur le même sujet.

Un jeune homme bouillant pestait contre Voltaire :
Quoi ! disait-il, emporté par son feu,
Quoi ! cet esprit immonde a l'encens de la terre ?
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu ?
De vice et de talent quel monstrueux mélange !
Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange.
Il est tout-à-la-fois et tyran et bourreau ;
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire ;
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire.

Un vieillard l'écoutait sans paraître étonné.
Tout est bien, lui dit-il ; ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse ;
S'il n'avait pas écrit, il eût *assassiné*.

N°. 27.

ÉPIGRAMME.

A l'occasion d'un portrait de Voltaire, peint de fantaisie par Fréron, dans son journal, en 1752. Madame Denis fut chargée par Voltaire d'en obtenir vengeance de l'autorité (1).

La larme à l'œil, la nièce d'Arouet
Se complaignait au surveillant Malesherbe (2),
Que l'écrivain neveu du grand Malherbe (3),
Sur notre épique osât lever le fouet.
Souffrirez-vous, disait-elle à l'Édile,
Que chaque mois ce critique enragé,
Sur mon pauvre oncle, à tout propos distille
Le fiel piquant dont son cœur est gorgé.
— Mais, dit le chef de notre librairie,
Notre Aristarque a peint de fantaisie
Ce monstre en l'air que vous réalisez.
— Ce monstre en l'air! Votre erreur est extrême,
Reprend la nièce : Eh! Monseigneur, lisez :
Ce monstre-là, c'est mon oncle lui-même.

---

(1) Le journal fut suspendu pendant six mois : Voltaire aurait bien souhaité qu'une lettre-de-cachet eût fait en même temps enfermer Fréron.

(2) Ministre alors chargé, par le gouvernement, de la librairie.

(3) On dit que, par sa mère, Fréron appartenait à cet ancien poète.

No. 28.

ÉPIGRAMME.

Piron avait quatre-vingts ans passés quand il la composa contre Voltaire, son éternel ennemi.

Sur l'auteur dont l'épiderme
Est collé tout près des os,
La Mort tarde à frapper ferme
De peur d'ébrécher sa faux.
Lorsqu'il aura les yeux clos,
Car si faut-il qu'il y vienne,
Adieu renom, bruit et lôs,
Le temps joûra de la sienne.

PIRON.

No. 29.

AUTRE

A l'occasion de la mort de Voltaire.

Admirez d'Arouet la plaisante planette:
Il naquit chez Ninon et mourut chez Villette.

RIVAROL.

No. 30.

AUTRE

Par une Dame de Lausane.

Ci-gît l'enfant gâté du monde qu'il gâta.

No. 31.

ÉPITAPHE LATINE

POUR LE MÊME.

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus
In historiâ parvus,
In philosophiâ minimus,
In religione nullus;
Cujus
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa;
Cui
Arrisêre mulierculæ,
Plaudêre scioli,
Favêre profani,
Quem
Irrisorem hominûm Deûmque
Senatus, populusque athæo-physicus
Ære collecto
Statuâ donavit.

Nota. Voyez d'autres épitaphes en français, dans le texte de la *Vie*, à l'année 1778, pages 389 et 396.

N°. 32.

On ferait des volumes de ce qu'ont écrit, en prose et en vers, les admirateurs et les détracteurs de Voltaire, suivant qu'ils étaient affectés sur son compte. Il ne manquait que d'imaginer quel rôle il pourrait jouer dans l'autre monde : tel est l'objet de la pièce suivante, qui terminera notre collection.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines.

L'AME DE VOLTAIRE.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Voltaire meurt. . . . . . .
. . . .
Il meurt, et son âme en sortant,
Pure comme un rayon échappé du nuage,
Est sans délai confisquée au passage
Par un esprit subtil qui guettait cet instant.
Tout-à-coup le lutin traverse l'atmosphère,
De monde en monde il s'élance, il bondit
A travers des flots de lumière,
Et son assurance enhardit
L'âme fluette de Voltaire
Qu'un pareil trajet étourdit.

Ils abordent bientôt une plage étrangère,
Asile éblouissant des bienheureux esprits :
Ils voudraient pénétrer, mais un gardien sévère
Leur ferme brusquement les célestes parvis.
Ouvrez, c'est un élu, c'est l'auteur de *Candide* ;
Il écrira sur les plaisirs du Ciel,
De la béatitude il remplira le vide,
Il persiflera Gabriel ;
Il vous accusera. — Qu'entends-je ? quel blasphème ?
Dit le saint courroucé : quoi ! Voltaire lui-même !
Cours lui chercher un gîte au fond du noir empire.
Pierre à peine a parlé, le follet se retire.
Il voit des royaumes nouveaux,
D'immenses souterrains, des régions funèbres,
La vaste profondeur du séjour des ténèbres.
La petite âme a peur et croit voir un chaos :
On la descend enfin sur ce bord formidable
Où roulent des vagues de feu.
Tiens, dit le guide au monarque effroyable,
Je t'apporte un trésor, un proscrit fort aimable.
— Va, fuis, répond le souverain des ombres,
Ouvrant la grille et répandant l'effroi,
Je ne veux point aux manoirs sombres
De diable plus diable que moi ;
Je connais celui-ci, j'ai pris soin de l'instruire,
Et son talent doit m'être cher ;
Mais tout serait par lui gâté dans mon empire ;
Il me perdrait tout mon enfer,
En rendant chaque diable pire.



TABLE

ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE

DE TOUTES LES PRODUCTIONS

DE VOLTAIRE.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE

DE TOUTES LES PRODUCTIONS

DE VOLTAIRE,

AVEC L'INDICATION DES AUTEURS QUI LES ONT RÉFUTÉES.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

CETTE Table est disposée dans l'ordre alphabétique, et sous la forme d'un Dictionnaire, afin de faciliter a l'homme de lettres et à l'homme du monde, ainsi qu'il a été dit à l'Avertissement, le moyen de trouver, au premier coup-d'œil, l'ouvrage qu'ils désirent (1). On y rapporte en

(1) Pour la commodité du lecteur, nous nous étions d'abord proposé d'indiquer les volumes et le numéro des pages de la collection des Œuvres de Voltaire, auxquels se rapporte chaque article contenu et analysé dans cette Table; mais réfléchissant bientôt que ce travail ne peut s'appliquer qu'à une seule édition, et qu'il deviendrait par conséquent inutile aux personnes qui n'auraient pas l'édition que nous au-

outre les pièces inédites, publiées depuis l'édition de Kehl, comme on peut le voir aux articles CORRESPONDANCES GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRES, ÉPITRES, POÉSIES MÊLÉES, etc.

Ce qui frappe d'abord dans l'immense collection des œuvres de Voltaire, c'est le nombre et la variété : une trentaine de *tragédies*, y compris celles qu'il a traduites; une douzaine de *comédies* ou *drames*; des *opéras*; deux *poëmes*, que les partisans de l'auteur s'obstinent à proclamer comme épiques, mais qu'il est plus raisonnable de regarder comme des poëmes en vers héroïques; des *discours en vers*, des *odes*, des *épîtres* sur toutes sortes de sujets; des *satires*, des *contes* en vers; une quantité incroyable de petites *pièces de société*, dans le goût de celles des Voiture, des Chapelle, des Chaulieu; des *histoires*, où l'on aurait désiré plus d'exactitude et de véracité, mais qui auraient suffi pour remplir la vie de tout autre homme de lettres; des traités de *physique* et d'*astronomie*, inutiles aujourd'hui, parce que ces sujets ont été plus approfondis par d'autres;

---

rions adoptée, nous avons dû renoncer à cette mesure, malgré son avantage.

des *romans* remarquables par la gaîté, l'élégance du style, et trop souvent par l'impiété et la licence des mœurs; des *dissertations* sans nombre sur une infinité de points d'*histoire*, de *belles-lettres*, de *sciences*, de *philosophie*, de *jurisprudence* même, noyées malheureusement, pour la plupart, dans des flots d'une érudition fatigante et de parade; des *discussions* sur la *morale*, la *théologie*, toutes saturées de matérialisme et d'impiétés; un *commentaire* où perce la mauvaise humeur, sur le premier et le plus fécond des poètes tragiques; enfin, une correspondance *épistolaire*, plus étendue qu'aucun homme d'aucun état, d'aucun pays peut-être, n'en a jamais entretenu; voilà, dit Linguet, à quelques-unes des observations près, dont nous assumons la responsabilité, voilà une idée des travaux littéraires de Voltaire; et voilà, dirons-nous, une idée des ouvrages que nous avons pris à tâche d'analyser. Dépouillant, comme de coutume, tout amour-propre d'auteur, et désirant, par-dessus tout, donner du crédit à nos jugemens, en les appuyant de ceux de gens éclairés, nous avons recueilli, sans hésiter, quelques analyses éparses dans des écrits estimés, notamment dans une brochure anonyme, publiée en 1789, et dont M. Barbier, que nous sachions,

n'est pas encore parvenu à découvrir l'auteur. Les analyses sont claires, et l'on s'est attaché à ne leur donner d'étendue que suivant l'importance du sujet.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE.

****

A B

A, B, C (L'), *dialogues curieux, traduits de l'anglais, de M. Huet*, 1768.

A ce titre baroque et factice on reconnaît aisément Voltaire, l'auteur de cette brochure. Ce protée littéraire savait prendre toutes sortes de formes, soit pour tromper ses semblables, comme celui de la fable; soit, à ce qu'il prétendait, pour les éclairer et les instruire. Que de métamorphoses n'a-t-il pas fait subir à ce qu'il croyait la vérité, dans l'espoir de la faire recevoir enfin de quelque façon! L'ouvrage en question n'est pas un tout complet, mais un assemblage de plusieurs chapitres, roulant sur la politique, la morale, la métaphysique. Quant à la première partie, le dissertateur prouve l'excellence de la constitution anglaise et des lois de ce gouvernement. Ce qu'il dit sur la seconde est un mélange de prédications sur la tolérance et l'humanité, sujets qu'il traitait d'affection, sans en être plus tolérant, ni plus humain. La troisième est plus vague. Notre philosophe, ainsi que les autres, se perd dans un labyrinthe de doutes et de conjectures. Il est également inconséquent et contradictoire. Voltaire a saupoudré ce

Traité de cette critique ingénieuse dont il assaisonnait généralement ce qu'il faisait. Il passe surtout en revue *Hobbes*, *Grotius* et *Montesquieu*, et saisit ingénieusement leurs côtés faibles. On sent que la religion doit entrer pour beaucoup dans cette brochure philosophique. On commence par y prouver un Dieu qu'on finit par détruire, et le Spinosisme paraît le vrai système de l'auteur.

Abrégé *de l'Histoire universelle.*

(*Voyez* Essai *sur les mœurs*, etc.; et la *Vie*, année 1753, p. 126, et 1754, p. 128.)

Adélaide *du Guesclin*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois en 1734, et reprise en 1765.

(*Voyez* ce qui en a été dit à la *Vie*, année 1734, p. 52.)

Nous ajouterons ici que, suivant beaucoup de personnes, le fond de cette tragédie n'est pas une fiction. Un duc de Bretagne, en 1387, commanda au seigneur de *Bavalan* d'assassiner le comte de *Clisson*. Bavalan le lendemain dit au duc qu'il avait obéi. Le duc alors voyant toute l'horreur de son crime, et en redoutant les suites funestes, s'abandonna au plus violent désespoir. Bavalan le laissa quelque temps sentir sa faute et se livrer au repentir. Enfin, il lui apprit qu'il l'avait aimé assez pour lui désobéir, etc. On a transporté cet événement dans d'autres temps et dans d'autres pays pour des raisons particulières.

Cette tragédie tombée a été refaite avec des changemens, sous le titre d'*Amélie*, ou *le Duc de Foix*, et représentée avec succès dans le mois de décembre 1752.

Nota. On a trouvé dans les papiers de Voltaire une tragédie d'*Alamire*, et une autre intitulée *le Duc d'Alençon*, ou *les Frères ennemis*. Toutes deux sont encore le même sujet d'*Adélaïde*. La scène de la première est en Espagne, et ressemble beaucoup plus au *Duc de Foix* qu'à *Adélaïde*. La seconde n'est qu'en trois actes. Les rôles des femmes ont été supprimés. L'auteur l'avait faite pour les princes frères du roi de Prusse, qui s'amusaient à jouer des tragédies françaises. (*Edit. de Kehl.*)

ADORATEURS (Les) ou *les Louanges de Dieu, ouvrage unique de M. Imhof, traduit du latin*, 1769.

L'esprit satirique de Voltaire perce à chaque trait de cette brochure. Les deux adorateurs dialoguent ensemble; l'un fait le profond raisonneur, et disserte en philosophe sur l'existence de Dieu, son essence, le monde et toutes les autres questions abstraites qui divisent depuis long-temps les écoles; l'autre, guidé par une âme active et vive, admire moins et sent davantage. Il s'embarrasse peu de connaître, il demande à jouir, il paraît pénétré de reconnaissance d'être un être végétant, sentant et ayant du plaisir quelquefois; mais cette même faculté qui le rend si pénétrable à la joie le rend susceptible aussi de la douleur, et l'on sent comme il doit gémir et se plaindre souvent, s'il est vrai qu'il y a plus

de mal que de bien dans cet Univers. Voltaire, dans un ouvrage aussi court, a trouvé le moyen d'entasser une infinité d'argumens de métaphysique et de physique, etc. enrichis de toutes les grâces d'une imagination brillante. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1769, p. 265.)

AGATHOCLE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois en 1779, le jour anniversaire de la mort de l'auteur.

(*Voyez* l'analyse et les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1778-9, p. 399 et *suivantes*.)

AH! AH! (Les).

Facétie dirigée contre M. *Le Franc de Pompignan*. (*Voyez* les CAR, les POUR, les QUAND, les QUE, les QUI, les QUOI, les SI.)

ALAMIRE, tragédie.

(*Voyez* ce qui a été dit au *Nota* de l'article d'ADÉLAÏDE DU GUESCLIN.)

ALENÇON (Le duc d'), ou *les Frères ennemis*, tragédie.

(*Voyez* ce qui a été dit au *Nota* de l'article ADÉLAÏDE DU GUESCLIN.)

ALZIRE ou *les Américains*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 27 janvier 1736.

Cette pièce due en grande partie, selon Mme. de

Genlis, à M. *Le Franc de Pompiguan*, est toute d'invention et d'une espèce assez neuve. Elle a pour but, en apparence du moins, de faire voir combien le véritable esprit de religion l'emporte sur les vertus de la nature. *Alzire* est regardée comme la sœur cadette de *Zaïre*, et fut aussi applaudie que son aînée. Elle eut les honneurs de la parodie, sous le nom d'*Alzirette*. Voltaire attribua cette parodie à Le Franc de Pompignan. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1736, p. 57, 58, 63; 1755, p. 136; 1778, p 379.)

Ajoutons encore qu'en arrivant à Bruxelles, Voltaire apprend qu'on doit représenter *Alzire*, et que Rousseau (Jean-Baptiste) se déchaîne contre cette tragédie et son auteur. Dans cette conjecture, voici ce qu'il imagina de répondre au poète lyrique :

On dit qu'on va donner *Alzire*,
Rousseau va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encore il respire,
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que Rousseau rit,
C'est du seul plaisir de médire.

Alzire fut jouée sur le théâtre de Ferney en 1764. M. de La Harpe, qui était un des acteurs, prononça, avant la représentation, des vers à la louange de Voltaire. Celui-ci lui rendit aussitôt vers pour vers, compliment pour compliment; mais de ces complimens familiers au philosophe, et qu'il distribuait sans faire beaucoup d'attention aux personnes auxquelles il les adressait.

La tragédie d'*Alzire* a été vivement critiquée par l'abbé Desfontaines.

AME (De l'), *par Soranus, médecin de Trajan,* 1774.

L'auteur débute par établir en hypothèse que la nature de l'âme peut nous faire connaître la nature de Dieu. Il fait ensuite une courte revue des systèmes sur l'âme pour parvenir, si l'on peut, à quelques notions de l'intelligence suprême, et termine par examiner si ce qu'on appelle âme n'est pas une faculté qu'on a prise pour une substance. D'examen en examen, de systèmes en sytèmes, on sent où le dogmatiseur en veut venir : et que l'on dise encore que Voltaire n'était pas Socinien !

AMÉLIE ou *le duc de Foix*, tragédie.

(*Voyez* ADÉLAÏDE DU GUESCLIN.)

AMÉRICAINS (Les), tragédie.

(*Voyez* ALZIRE.)

AMOURS (Les) *de Robert Covelle*, poëme.

(*Voyez* GUERRE CIVILE de Genève.)

AMULIUS ET NUMITOR (Fragments d'), tragédie composée, dit-on, par l'auteur, à l'âge de douze ans, lorsqu'il était au collége, en 1706.

Cette anecdote littéraire paraît avoir été entièrement ignorée jusqu'en 1815, où il en fut parlé pour la pre-

mière fois dans une lettre du *Commentaire de La Harpe* sur le théâtre de *Voltaire* (page 12). On y apprend que Voltaire, retrouvant un jour dans ses portefeuilles le manuscrit de cette pièce, voulut la relire; que l'ayant jugée peu digne de paraître à côté de sa tragédie d'*OEdipe*, et de celles qu'il avait faites depuis, il la jeta dans le feu; que par conséquent on devait croire entièrement perdu ce fruit si précieux d'un homme célèbre. En effet, pouvait-on soupçonner qu'après un laps de cent quatorze ans on en retrouverait des fragmens dont personne n'avait entendu parler, et qui faisaient partie des manuscrits originaux conservés dans la bibliothèque précieuse que possède M. *Jacobsen* à l'île de Noirmoutier? (*Avert. de l'Edit. des pièces inédites de Voltaire, année* 1820.) Les deux fragmens conservés et imprimés se composent de six interlocutions entre *Amulius*, *Faustus* et *Romulus*. L'auteur avait tiré le sujet de sa tragédie des anciennes annales romaines. Dans le premier fragment, *Amulius* s'adresse à un ancien guerrier qui l'a aidé dans son usurpation, et dont rien n'indique le nom. Dans le second, l'auteur, en changeant une circonstance de l'histoire, paraît avoir fait de *Faustus* non un pâtre, mais un guerrier, ami du précédent.

ANECDOTES *sur le czar Pierre-le-Grand.*

On conteste à l'auteur la vérité de la plupart de ces anecdotes. Cet écrit ne s'en fait pas moins lire avec plaisir. (*Voyez* HISTOIRE *de Russie sous Pierre-le-Grand.*)

ANECDOTES *sur Bélisaire.*

L'auteur croit avoir victorieusement vengé l'œuvre philosophique du *Bélisaire*, qu'il avait au surplus intérêt à défendre, en jetant de la boue sur les personnes les plus recommandables, et en livrant indignement au ridicule les objets les plus révérés du christianisme. On dirait un fou qui ne sait plus à qui s'en prendre. (*Voir* la *Vie*, année 1766, p. 217.)

ANNALES *de l'Empire depuis Charlemagne*, 1754.

Cet ouvrage fut commencé dans la bibliothèque du château ducal de Saxe-Gotha, au retour du poète de la cour de Prusse, achevé à Strasbourg, et imprimé à Colmar en 1754. Les faits y sont plus vrais que dans les autres histoires du même auteur, celle-ci ayant été revue par le professeur Lorentz et autres. Les uns ont dit que ce n'était qu'un livre d'instruction élémentaire presque dénué de coloris, et qui prouve la passion avide de l'auteur pour la gloire, et sa complaisance pour la duchesse de Saxe-Gotha, qui accueillit le poète à son retour de Prusse, et lui demanda cet ouvrage; d'autres ont dit que c'était tout simplement un almanach philosophique. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la manière peu révérencieuse dont en parle un des plus zélés admirateurs du philosophe. « Le même défaut, dit le marquis de Luchet, qui a été reproché à l'*Histoire du Parlement de Paris*, c'est-à-dire, au style trop souvent épigrammatique, et qui s'éloigne de la gravité de l'histoire, s'est glissé jusque

dans les *Annales de l'Empire*, dans lesquelles on cherche vainement la vigueur du pinceau de Voltaire et la fraîcheur de son coloris, et qui offrent trop de faits étrangers, tandis qu'il en a omis un très grand nombre de nécessaires. » Quant à nous, nous nous en tenons à ce que nous avons dit à l'année 1753, p. 115, 124, 125, en renvoyant en même temps à l'année 1754, p. 130 et 133, pour les détails anecdotiques.

Anti-Giton (L') ou *l'Amour socratique*, conte en vers.

Voltaire l'adressa sous son vrai nom à mademoiselle *Le Couvreur*, en 1714. (*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1714, p. 18.) Cette pièce a été imprimée d'abord comme adressée à madame *Duclos*.

Anti-Machiavel (Sur l').

C'est la préface de l'*Anti-Machiavel*, publiée par Voltaire en 1740. Il y fait un grand éloge du style, des vues et de l'ouvrage du monarque prussien. Il n'en est pas de même d'*Amelot de la Houssaie*, qui traduisit le *Prince* de Machiavel, et en soutient les maximes, « plutôt dans l'intention, dit Voltaire, de débiter son livre que dans celle de persuader. » Le compliment peut être philosophique, mais à coup sûr il n'est pas poli. (*Voyez* la *Vie*, année 1740, p. 68; 1749, p. 84.)

Apologie *de la Fable*, poëme.

L'auteur commence par célébrer les brillantes fictions

de la Mythologie, puis cédant bientôt à son instinct irréligieux, il vomit l'injure et l'outrage contre ce qu'il y a de plus respecté dans le culte des chrétiens, en déclarant en outre qu'il ne compte ses journées que par le seul nom des Dieux que Rome avait connus. (Serait-ce par une conséquence de ce système que Voltaire écrivait auguste, et non pas août?) Ainsi Mars et Jupiter, Saturne et Vénus, étaient les saints de son almanach. Au surplus, les armes du persiflage, que Voltaire manie ordinairement avec adresse, sont ici de la plus faible trempe. Le principal mérite de cet écrit est dans sa brièveté.

APOTHÉOSE *du roi Pétau*, 1768.

C'est une allégorie satirique réservée pour les ténèbres danslesquelles elle a été enfantée. (*Voyez* la *Vie*, année 1768, p. 249.)

APPEL *au Public*.

Réclamation insérée dans les ouvrages périodiques, par Voltaire, contre ses *lettres à ses amis du Parnasse*, avec des *notes historiques*, *critiques*, etc. Il joint à sa réclamation des certificats qu'il a mendiés pour attester des interpolations, des infidélités. C'est ainsi qu'en brochant sur tout, et possédé de la manie d'écrire, il imprimait et désavouait ce qu'il avait fait. Il se signale par de nouvelles sorties contre ses éditeurs, qu'il appelle calomniateurs, etc. Il voudrait intéresser les puissances à le venger; rien de plus plaisant que tous ces désaveux,

et de plus propre à en imposer à ceux qui ne connaissent pas le dessous des cartes.

APPEL *à toutes les nations.*

(*Voyez* THÉATRE ANGLAIS (Du).

ARTÉMIRE (Fragmens d'), tragédie, représentée pour la première fois le 15 février 1720.

Elle n'eut pas de succès. Les éditeurs n'en donnent que des fragmens, parce qu'on n'a pu retrouver la pièce. On voit par ce qui en reste, que Voltaire, qui n'avait alors que vingt-six ans, cherchait à former son style sur celui de Racine. L'imitation est même très marquée. Le fond de l'intérêt est le même que dans *Mariamne*; c'est également une femme vertueuse persécutée par un mari cruel qu'elle n'aime point. (*Voyez* la *Vie*, année 1720, p. 25 et 26). Une parodie d'*Artémire* a été jouée à la Comédie italienne, qui avait alors le privilége de ce genre d'exploitation.

ARTICLES *pour l'Encyclopédie*, 1756.

Ils sont joints au *Dictionnaire philosophique*. (*Voir* la *Vie*, année 1756, p. 145.)

ASTÉRIE ou *les Lois de Minos*, tragédie.

(*Voyez* LOIS DE MINOS et la *Vie*, année 1773, p. 291.)

ATRÉE ET THYESTE, tragédie.

(*Voyez* PÉLOPIDES (Les).

Au R. P. en Dieu *messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV, évêque de Sénez*, 1774.

Dans cette lettre que lui écrit Voltaire, celui-ci relève les prétendus défauts et les inconvenances qui se trouvent dans l'oraison funèbre de Louis XV que prononça cet évêque, ajoutant que le prélat y insulte à la raison et à la mémoire du prince, son bienfaiteur. Pour donner l'exemple des convenances, l'auteur ne manque pas d'orner son thême des sarcasmes accoutumés contre la religion chrétienne et ses ministres. (Cité à la *Vie*, année 1774, p. 316.)

Au Roi *en son Conseil, pour les sujets du Roi qui réclament la liberté en France, contre des moines bénédictins, devenus moines de Saint-Claude, en Franche-Comté.*

Le titre indique largement le sujet de cet écrit, et les principes connus de l'auteur nous dispenseront de nous étendre sur la manière dont il a fait son thême. Force déclamations sur la liberté et la tolérance à la façon des philosophes, quelques sorties bien philosophiques contre les moines et leur institution : voilà ce qui constitue le fond de ce *factum*, qui n'a plus d'intérêt aujourd'hui. Cette requête pour les habitans du Mont-Jura, ainsi que deux autres du même auteur en faveur des Etats de Gex, au sujet des fermes et gabelles, fait partie des Ecrits pour les habitans du Mont-Jura et du pays de Gex. (*Voyez* Ecrits pour les habitans du Mont-Jura, etc.)

AVENTURE *de la Mémoire*, 1774.

Ce roman est une allusion aux arrêts du Parlement, aux censures de la Sorbonne, aux écrits des Jansénistes, aux prétendues intrigues des Jésuites en faveur des idées innées. L'argument de cette production se réduit à ceci : que, sans les sens, il n'y a point de mémoire, et que sans la mémoire il n'y a point d'esprit. Les principaux traits de ce roman-libelle sont dirigés contre l'abbé *Coger*, à l'occasion de sa proposition : *non magis*, etc. (*Voyez*, à ce sujet, la *Vie*, année 1772.) Il y a de la gaîté dans cet écrit, et l'auteur s'est plu à l'embellir des grâces de son imagination. (Cité à l'année 1774, p. 317.)

AVENTURE *indienne*.

Autre roman de Voltaire, dans lequel Pythagore, interlocuteur, est supposé avoir appris chez les Gymnosophistes le langage des animaux et celui des plantes. On voit ensuite ce que, dans cette supposition, le philosophe entendit dire à un brin d'herbe, à une huître. On suppose de même que le philosophe sauve la vie à deux Indiens qu'on allait conduire au bûcher. On conçoit combien une telle série d'hypothèses peut fournir de matière à l'auteur pour s'étendre à son aise sur le chapitre de la tolérance philosophique, etc.; ce à quoi Voltaire n'a eu garde de manquer, comme on s'en doute bien.

AVERTISSEMENS *de l'Auteur*.

(*Voyez* au commencement de chaque ouvrage, dans les diverses éditions des Œuvres de Voltaire.)

Aveugles (Les), *juges des couleurs.*

Roman dans lequel on voit un sourd qui donne tort aux aveugles, et qui s'établit de son côté juge en musique. Il y a de la gaîté et de la jovialité dans cet écrit, qui se recommande encore par la facilité du style et les grâces de l'imagination.

Avis *au Lecteur sur plusieurs éditions des tragédies de l'Auteur*, 1765.

Voltaire se récrie contre une édition de ses tragédies donnée par Duchêne au *Temple du Goût*, en 1764, et dans laquelle la plupart de ses pièces sont défigurées et loin d'être conformes à l'original. Il s'étonne qu'un libraire obtienne un privilége sans l'aveu de l'auteur, attendu, dit-il, que le roi ne donne certainement point le privilége de défigurer des pièces de théâtre, et de s'emparer du bien d'autrui pour le dénaturer. La plainte de Voltaire est fondée en raison, à en juger par les altérations et les bévues qu'il relève, et qui ont été faites notamment dans sa tragédie d'*OEdipe*, ainsi que dans celles de *Brutus*, de l'*Orphelin de la Chine*, de *Zulime*, etc. Le poète saisit cette occasion pour désavouer les *Lettres secrètes*, publiées sous son nom (*Voyez* Lettres *secrètes*), les *Lettres à ses amis du Parnasse* (*Voyez* Appel *au public*), fabriquées, dit-il, en Hollande ou dans Avignon; enfin le *Portefeuille retrouvé*, que personne, ajoute-t-il, ne voudrait ramasser. Cet *Avis au lecteur* est imprimé, dans plusieurs éditions, à la suite des tragédies.

Avis *important sur l'Histoire de Charles XII.*

Voltaire, pour mettre au jour un témoignage irrécusable, selon lui, de la croyance que mérite son *Histoire de Charles XII*, donne avis au public qu'il se voit obligé, par respect pour lui et pour la vérité, de publier l'acte par lequel le roi Stanislas certifie la véracité des faits consignés dans cette histoire. Ce certificat, qui lui a été envoyé de Commerci par le comte *de Tressan*, lieutenant-général des armées du roi, grand maréchal-des-logis de sa majesté polonaise, et commandant en Toulois, les deux Barrois, etc., le 11 juillet 1759, a été en effet imprimé dans l'*Histoire de Pierre Ier.*, plusieurs années avant la mort du roi de Pologne.

Avis *au Public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven.*

(*Voyez* la *Vie*, année 1766, p. 218.)

Avis *à tous les Orientaux.*

C'est une espèce de manifeste pour dénoncer à toutes les nations de l'Asie et de l'Afrique, les prétendus excès du christianisme et ceux de ses missionnaires. Les blasphêmes les plus odieux, les sarcasmes les plus grossiers, les attaques les plus dégoûtantes contre ce qu'il y a de plus sacré, y sont entassés avec un cynisme qui révolte. Les Jésuites sont des espions, parce qu'ils sont envoyés dans toutes les parties du monde connu pour y prêcher la religion de J.-C.; le pontife de Rome est un despote

qui les soudoye; tous les catholiques romains sont des tyrans extravagans, qui sacrifient les juifs à leurs trois dieux, et surtout à celui qu'ils changent en un morceau de pain; la religion de Jésus-Christ est une barbare qui égorge chez elle ses propres enfans, de la même main qui a porté la désolation aux extrémités du monde. Dans cet ouvrage abominable, le délire de l'impiété paraît dans toute sa hideuse nudité. Cette pièce s'est trouvée dans les papiers de l'auteur, et les éditeurs philosophes n'ont pas manqué de la ramasser pour en grossir leurs trop funestes recueils. On ignore si Voltaire en avait fait quelque usage; mais il paraît qu'elle devait suivre les conquêtes projetées de l'Impératrice Catherine dans la Grèce et dans l'Asie. (*Voir*, à cet effet, la *Vie*, année 1763, p. 192.)

A WARBURTON, 1773.

Telle est l'adresse d'un petit pamphlet en quatre pages, adressé en 1773, par Voltaire, à cet écrivain (évêque de Glocester), qui, pour l'avoir contredit à l'égard des juifs, pour avoir pris la défense de ce peuple malheureux, essuie de la part du philosophe une bordée cruelle d'injures, dont on sait qu'il faisait souvent usage au lieu de raison. C'est ainsi qu'il traite de rapsodie une espèce de *Commentaire sur Moïse*, en quatre gros volumes, de ce M. Warburton; ce qui n'empêche pas que cet auteur anglais ne passe pour un très savant écrivain.

Azolan ou *le Bénéficier*, 1763.

Dans ce conte en vers, il est curieux de voir à quel prix le héros devient iman de la Mecque, et pourquoi il cesse de l'être. Le bizarre serment que l'auteur suppose être exigé d'Azolan, par l'ange Gabriel, a pour but de donner la leçon aux cardinaux et aux inquisiteurs. C'était, peut-on dire, la marotte du philosophe par excellence, et Dieu sait si ses disciples ont su mettre à profit la tradition du maître! Ce conte est un de ceux qui ont paru sous le nom de *Guillaume Vadé*.

BAB

Bababec *et les Fakirs*, roman.

La conversation de ce fair avec un citoyen de Benarès, est l'expression véritable de la philosophie de Voltaire, qui donne par la même occasion essor à son esprit caustique en révélant l'origine du personnage, et le moyen par lequel il acquérait de la considération.

Balai (Le), 1762.

Poëme héroï-comique en dix-huit chants, que bien des gens sensés continuent d'attribuer à Voltaire, quoique Beaumarchais et quelques éditeurs qui l'ont suivi ne l'aient point compris dans leurs collections. Cet ouvrage est calqué sur la *Pucelle*. Il y a de la facilité dans la versification, et même quelques images voluptueuses;

mais on sent combien d'inutilités, de longueurs, de pillages il doit y avoir dans un poëme de dix-huit chants sur un manche à balai. L'auteur a consacré un chant entier à passer en revue, sur les boulevards, beaucoup d'auteurs qu'il traite de la façon la plus infâme et la plus indécente. Pour le coup, c'est bien Voltaire. Ce poëme a paru vers la fin de l'année 1762.

Balance (La) *égale*, 1762.

Plaisanterie à l'occasion de la suppression des Jésuites, dont il était question en 1762. Voltaire y expose le pour et le contre; le tout y est assaisonné de sarcasmes qu'il aimait tant à manier.

Baron d'Otrante (Le), opéra-bouffon en trois actes, composé en 1767.

Les derniers éditeurs nous apprennent que Voltaire avait fait le *Baron d'Otrante* et les *Deux Tonneaux* pour Grétry, lorsque ce musicien, devenu depuis si justement célèbre, passa par Ferney (1), en 1767, en venant de Chambéry à Paris. Voltaire et Madame Denis, sur quelques essais qu'il leur fit entendre, conçurent

(1) Le fait est vrai; il est d'ailleurs attesté par La Harpe, qui était alors à Ferney, et que l'on voulut aussi engager à faire quelques ouvrages pour Grétry. Il répondit qu'il ne se croyait pas ce genre de talent. Ce n'était, dit-il lui-même, ni fausse modestie, ni mépris du genre. En effet, La Harpe n'a pas fait d'opéra.

une si grande espérance de ses talens qu'ils le pressèrent vivement d'aller les exercer dans la capitale, et pour l'y déterminer d'autant mieux, Voltaire s'offrit de travailler dans un genre nouveau. Il donna en effet le *Baron d'Otrante* à Grétry, qui vint le présenter aux comédiens italiens, comme l'ouvrage d'un jeune homme de province. Les comédiens refusèrent la pièce. Ce refus, disent les éditeurs, empêcha Grétry de mettre la pièce en musique, et *Voltaire de faire d'autres opéras-comiques*, si ce n'est les *Deux Tonneaux*, qu'il avait commencés. La Harpe va nous apprendre s'il y a quelque chose à regretter pour nous et à reprocher aux comédiens.

« Voltaire, dans le *Baron d'Otrante*, dit le savant critique, a mis en scène un de ses contes, l'*Education d'un Prince*; mais il y a loin d'un conte à un drame, et ce qui peut passer dans l'un n'est pas toujours fait pour l'autre. Pour accommoder ce conte au théâtre, il eût fallu certainement mettre plus de décence dans le fond et les détails, plus de vraisemblance, et surtout plus d'intérêt; car il n'y a pas ici un seul personnage présenté de manière à en produire. Le baron est un nigaud de dix-huit ans, dont l'auteur a voulu faire le modèle d'un petit seigneur bien sot, bien vain et bien mal élevé par des fripons et des complaisans, ennuyé autant qu'ennuyeux. Il est cependant aimé de sa cousine Irène, apparemment parce qu'il est baron; mais ce n'est pas assez dans un drame pour nous intéresser à deux amans. L'objet d'un amour, qui est le nœud de la pièce, ne doit jamais être méprisable. Ce baron débite, dès la première scène,

force sottises qui conviendraient fort bien à Don Japhet, mais non pas à un jeune prince qui sera le héros du dénoûment. Un corsaire turc, Abdala, surprend la ville d'Otrante, et met à la chaîne le seigneur du château et toute sa suite, sans que le petit souverain, à qui sa maîtresse vient déjà de donner une leçon, montre du moins quelque instinct de courage et quelque envie de se défendre; au contraire, il est plus poltron et plus effrayé que tous les autres; et quand il se voit enchaîné comme un galérien, il dit à sa maîtresse :

> Voyez si, dans cette posture,
> Je fais, pour un baron, une noble figure.

» Ces bouffonneries iraient fort bien au *marquis de Mascarille*; mais on n'a jamais imaginé de travestir en rôle de charge, en valet de comédie, celui qui, comme prince et comme amant, doit être le premier personnage de la pièce. Cette caricature est le comble du mauvais goût, etc., etc. »

Cet ouvrage, dirons-nous, qui n'a pu obtenir, comme on l'a vu, les honneurs de la représentation, confirme bien la manière de Voltaire d'essayer de tous les genres, même de ceux qu'il décriait. On ne le reconnaît absolument pas dans cette bouffonnerie grossière et plate sans gaîté. (*Voyez* aussi les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1768, p. 247, et Éducation (l') *d'un Prince*.)

BASTILLE (La), poëme, 1716.

Il parut à la mort de Louis XIV des vers satiriques intitulés *les J'ai vu*, imités de ceux de l'abbé Régnier,

et composés par un nommé *le Brun*, qui ne les avait pas signés. Voltaire fut bientôt soupçonné d'en être l'auteur, à cause surtout de l'analogie de l'âge que le dernier vers indiquait,

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans,

et fut mis à la Bastille. C'est cette dernière circonstance qui fait le sujet de sa pièce, qui compte quatre vingt-sept vers, et où il caractérise la Bastille de séjour de vengeance. (*Voyez* aussi la *Vie*, années 1715, p. 19, et 1716, p. 20.)

BÉGUEULE (La), conte moral en vers, par *Guillaume Vadé*, 1762.

C'est en partie l'histoire de la *belle Arsène*, opéra connu. On y reconnaît la touche satirique de Voltaire. L'envoi en a été fait à Mme. de Florian. (Cité à la *Vie*, année 1772, p. 288.)

BIBLE (La) *enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse*, 1776.

(*Voyez* l'analyse et les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1776, p. 336.)

BLANC (Le) *et le Noir*, roman, 1764.

C'est un conte très ingénieux à propos d'un certain *Roustan*, et de ses deux génies qui sont en contradiction continuelle dans les conseils qu'ils lui donnent. C'est le même sujet que celui du conte intitulé *le Cro-*

cheteur borgne; l'idée en est prise des *Contes orientaux*, etc. (*Voyez* CROCHETEUR BORGNE (le), et la *Vie*, année 1764, p. 201.)

BOURBIER (Le), 1712.

Satire des plus grossières et des plus insolentes, dirigée contre des poètes estimables qui vivaient du temps de l'auteur. Elle a été composée en 1712, à la suite de son Ode sur le Vœu de Louis XIII. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1712; p. 15.)

BRUTUS, tragédie représentée pour la première fois le 11 décembre 1730.

Elle obtint peu de succès. (*Voyez* l'Analyse à la *Vie*, année 1729, p. 43, et 1730; p. 45.) Nous ajouterons, comme anecdote, que Voltaire mêlant alors l'esprit de commerce à la culture des lettres, avait envoyé en Barbarie un vaisseau appelé *le Brutus*, pour acheter des blés. Le bruit s'était répandu qu'il avait fait naufrage. Il apprend un soir, en sortant d'une représentation de sa nouvelle tragédie, qu'il est arrivé à Marseille : « Puisque le Brutus de Barbarie est retrouvé, dit-il à Dumoulin, son facteur à Paris, consolons-nous du peu d'accueil fait au Brutus de l'ancienne Rome. On lui rendra peut-être justice un jour. » L'auteur dédia sa pièce à milord Bolingbroke, qu'il avait connu en Angleterre lorsqu'il la composa.

CAB

CABALES (Les), 1772.

Espèce de satire où l'on retrace les cabales des gens de lettres. (*Voyez* de plus amples détails à la *Vie*, année 1772, p. 228.)

CADENAS (Le), conte en vers, 1714.

Voltaire y décrit en style licencieux, et avec tout le dévergondage de sa jeune imagination, comment un malheureux damné conseilla à mons *Pluton* de s'assurer de l'honneur de sa femme *Proserpine*, et comment de ce conseil advint la mode des cadenas. Cette pièce, qui révèle la corruption précoce de Voltaire, fut adressée par lui à une dame contre laquelle son mari avait pris soi-disant cette étrange précaution. Ce honteux écrit, composé en 1714, fut imprimé pour la première fois en 1724. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1714, p. 18.)

CAMPAGNE *d'Italie, en* 1734 (Sur la), poëme.

L'auteur célèbre cette campagne en vers héroïques, et distribue l'éloge aux principaux guerriers de cette époque. Il y a du mouvement dans cette pièce, digne en tout point du beau talent de l'auteur. (Cité à la *Vie*, année 1734, p. 54.)

Candide ou *l'Optimisme*, 1758.

Conte philosophique regardé comme le chef-d'œuvre de ce genre par les admirateurs de l'auteur. Toutefois *Candide* présente le fond le plus triste, mais déguisé sous les accessoires les plus plaisans, de cette plaisanterie philosophique qui est particulière à Voltaire. Il tourne complétement en ridicule le système du *tout est bien* soutenu par nombre de philosophes, et fait éclater mille fois de rire, en nous remettant à chaque instant sous les yeux, et avec un pinceau énergique, toutes les infortunes qui accablent la société. Il y a plus d'imagination dans ce roman que dans *Zadig*. La scène des six rois, dînant ensemble à Venise, est, au sentiment de Linguet, un véritable fruit du génie, et par elle-même, et par la manière dont elle est décrite, et par les réflexions très sérieuses auxquelles elle peut conduire. « A quelques endroits près, ajoute le même, telle qu'une certaine *généalogie*, d'une grossièreté peu conforme à l'agrément du reste, *Candide* me paraît le chef-d'œuvre de la bonne plaisanterie, de la grâce, et, qui plus est, de la vraie philosophie, au moins de celle qui peut entrer dans un conte. » N'en déplaise au panégyriste, nous nous permettrons de dire à notre tour qu'il y a dans *Candide* des personnalités trop fortes, des obscénités trop peu voilées, et que ces vices essentiels ne déparent pas seulement ce roman, mais qu'ils le rendent encore dangereux entre les mains de jeunes gens sans expérience. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1758, p. 154.)

Canonisation (La) *du père Cucufin, frère capucin d'Ascoli, avec son apparition à un bourgeois de Troyes*, etc., 1767.

Plaisanterie où Voltaire s'égaie en farceur et en homme du monde. Il commence par établir que les païens, malgré cette pluralité de dieux qu'on leur attribue, n'en croient qu'un. Il compare les dieux secondaires à nos saints, et voudrait mettre dans ce catalogue saint *Lhôpital*, saint *de Thou*, saint *Henri IV* (et pour compléter la légende à leur manière, les dévots au grand Mufti de la philosophie moderne ne manqueraient pas d'y demander place pour saint *Arouet*). Il vient à la cérémonie de la canonisation, qu'il décrit avec le ton d'un arlequin sur les tréteaux. Du reste, il déclame contre la multitude des fêtes, et prétend qu'il faudrait mieux travailler que s'enivrer au cabaret, axiôme de morale que personne ne lui contestera. Ce pamphlet, recueil abondant de saillies, de quolibets et de ces anecdotes comiques et impies, très propres à amuser un cercle de femmes et de petits maîtres, était recherché avec la plus grande fureur. Il a paru dans le temps où Voltaire faisait sa profession de foi, et reniait ce déluge de brochures impies, obscènes, scandaleuses, révoltantes, dont il inondait l'Europe. (Cité à la *Vie*, p. 227.)

Cantique *des Cantiques* (Précis du), poëme, 1756.

(*Voyez* ce qui en a été dit à la *Vie*, année 1756, p. 141.)

CAR (Les).

Facétie dirigée contre M. *Le Franc de Pompignan*, et adressée par l'auteur à M. d'Albertas, président de la Chambre des Comptes. (*Voyez* les AH! AH! les POUR, les QUAND, les QUE, les QUI, les SI.)

CATHÉCUMÈNE (Le), 1767.

Voltaire a rassemblé en trente-quatre pages in-12 de cet écrit scandaleux, sous une fiction ingénieuse, tout le sel de la plus coupable plaisanterie. On ne peut pas pousser plus loin, comme il a été dit à la *Vie*, année 1767, p. 228, l'ironie et le sarcasme sur les matières les moins faites pour en être l'objet.

CATILINA, tragédie.

(*Voyez* ROME SAUVÉE.)

CE QUI PLAIT AUX DAMES, 1762.

Conte en vers dans le goût de la *Pucelle*, narré avec une naïveté charmante, orné de toutes les grâces du style. Les amis de Voltaire ne doutent point que cet ouvrage, d'environ cinq cents vers, n'ait été dans son portefeuille plus de trente ans avant qu'il le fît paraître; car il a toute la fraîcheur et l'agrément de sa jeunesse. Quant aux idées génératives, on voit que l'Arioste lui a été d'un grand secours. C'est une fable assez puérile, très délicieusement rendue. Ce conte sert de canevas à un joli opéra intitulé : *La Fée Urgelle*. Il a paru sous le nom de *Guillaume Vadé*. (Cité à la *Vie*, année 1762, p. 190.)

CE QU'ON NE FAIT PAS *et ce qu'on pourrait faire.*

L'auteur, sous un faux semblant de l'amour du bien public et des arts, fait sourdement la satire des autorités de son pays, avec la précaution toutefois d'employer le voile de l'allégorie. Il suppose qu'un jour à Rome, dans les premiers temps de la république, un citoyen dont la passion dominante était le désir de rendre son pays florissant, demande à parler au premier consul. On lui dit que le magistrat était à table avec le prêteur, l'édile, quelques sénateurs, leurs maîtresses et leurs bouffons. Il laissa entre les mains d'un des esclaves insolens qui servaient à table un mémoire dans lequel il accusait la négligence des magistrats à employer les pauvres à des travaux utiles, tels qu'à la réparation de la voie publique, à la restauration des monumens, des fontaines publiques, des théâtres et des principaux édifices, etc. Le sénateur *Appius* qui avait été touché en secret de la lecture du mémoire, construisit quelque temps après la voie Appienne; Flaminius fit la voie Flaminienne; un autre embellit le Capitole; un autre bâtit un amphithéâtre; un autre des marchés publics. L'écrit du citoyen obscur, observe complaisamment le narrateur, fut une semence qui germa peu à peu dans la tête des grands hommes. Rien de plus louable que l'idée de cette allégorie; mais pourquoi faut-il qu'un sentiment de haine et de jalousie vienne à en déparer l'explication?

Charlot ou *la comtesse de Givri*, drame en trois actes et en vers, joué au château de Ferney, en septembre 1767.

Cette pièce de société n'a été faite, dit-on, que pour exercer le talent de plusieurs personnes de mérite. Il y a un peu de chant et de danse, du comique, du tragique, de la morale et de la plaisanterie; le tout formant un ouvrage très froid et très triste. Henri IV est véritablement le héros de la pièce; mais il avait déjà paru dans la *Partie de Chasse*, représentée sur le même théâtre de Ferney; et Voltaire ne voulut pas destiner sa pièce aux théâtres publics, n'osant pas, disait-il, mettre le roi sur la scène après M. Collé. Voltaire avait changé le dénoûment de cette pièce dans l'édition qu'il préparait; et c'est d'après ces nouvelles corrections qu'on la voit imprimée aujourd'hui. (*Voyez* le reste des détails à la *Vie*, année 1767, p. 225.)

Chevaux (Les) *et les Anes*, ou *Étrennes aux sots, par le chevalier de Ch...re*, 1761.

Espèce d'Épître de deux cents vers environ. C'est une satire dure et pesante contre quelques auteurs dont Voltaire croyait avoir à se plaindre, et contre M. Crévier particulièrement. Celui-ci avait inséré, dans son histoire de l'Université, des personnalités mordantes contre Voltaire. Cette réplique ou satire n'est pas assez piquante pour faire plaisir au commun des lecteurs. (*Voyez* la *Vie*, 1761, p. 186.)

Chinois (Le) *catéchisé*, 1771.

C'est l'*Épître à Uranie* plus vive, plus resserrée, plus gaie, et contenant dans un court espace tous les mystères de notre sainte religion; c'est un catéchisme assez orthodoxe, auquel les théologiens ne peuvent guère trouver à redire que la manière plaisante et leste dont il est traité en poésie.

Chrétien (Un) *contre six Juifs*, 1776.

Diatribe contre l'abbé Guénée, auteur des *Lettres de quelques Juifs Portugais*, etc. Cet écrit est bien inférieur à l'apologie de l'abbé Guénée, solide, lumineuse, instructive, et, malgré son étendue, se faisant lire avec plaisir et sans ennui. (*Voyez* l'analyse et d'autres détails à la *Vie*, année 1775, p. 320; 1776, p. 336.)

Cocuage (Le), conte en vers, 1716.

Par opposition au récit de la fable qui fait sortir une jeune fille du cerveau de Jupiter, l'auteur imagine de faire éclore du cerveau du bon Vulcain un garçon, appelé, comment? *Cocuage*, ce dieu, dit-il, révéré dans Paris, dieu malfaisant, le fléau des maris. Puis, brodant sur ce thême, Voltaire célèbre quelques espiégleries du nouveau lutin, qui,

> Dès qu'il fut né, sur le chef de son père
> . . Essaya sa naissante colère.

La gaîté, la facilité qui règnent d'un bout à l'autre de cette légère composition, auraient dû être employées à un badinage de meilleur goût.

COLIMAÇONS (Les) *du R. P. l'Escarbotier*, 1768.

Ce sont des lettres, mêlées de plaisanteries et de sarcasmes, d'un capucin et d'un carme supposés, à l'occasion des singulières expériences de M. *Spalanzani* sur les limaçons à coquilles. (Cité à la *Vie*, année 1766.)

COLLECTION *d'anciens Évangiles*.

C'est une espèce de recensement de plusieurs Évangiles que Voltaire donne par fragmens, en faisant ressortir, avec sa candeur et sa bonne foi accoutumées, les contradictions qu'il prétend y trouver et les doutes qu'ils font naître. Les raisonnemens du philosophe investigateur sont des plus faibles. On sait d'ailleurs que Voltaire était fort mauvais théologien.

COMÉDIES.

Pour servir de sommaire à cette partie, nous allons jeter un coup-d'œil général sur les compositions de Voltaire dans le genre comique. Nous en ferons autant pour les autres facultés, à leur ordre alphabétique.

« Parmi les talens, dit La Harpe, qui ont manqué à Voltaire, et on les compte, il faut mettre celui de la comédie proprement dite. Il s'y était essayé de bonne heure et même avec soin, mais non pas avec succès. » En effet, on ne joue plus guère que l'*Indiscret*, l'*Enfant Prodigue* et *Nanine*. Les autres comédies du même auteur sont presque oubliées; car Voltaire ne chaussa pas le brodequin avec le même succès que le cothurne. Il ne brode presque jamais, dit un écrivain, que sur le

canevas d'autrui; il tombe dans le bas et le trivial. Quelques-uns de ses rôles sont insipides ou maussadement plaisans, comme la baronne de *Croupillac* dans l'*Enfant Prodigue*. Parmi d'excellentes plaisanteries, des détails heureux; des vers très bien tournés, des scènes d'un pathétique touchant, on trouve des choses d'un mauvais ton, des railleries forcées, des maximes hors d'œuvre ou mal amenées. L'auteur mettait trop peu de temps à ses comédies pour qu'elles fussent bonnes. Impatient et fougueux, il voulait achever aussitôt qu'il avait conçu, concevait ensemble plusieurs ouvrages, et remplissait encore les intervalles de l'un à l'autre par des productions différentes. Il composait avec enthousiasme et corrigeait avec vitesse. Cette méthode n'était guère propre à le faire exceller dans des ouvrages tels que les comédies, qui exigent une étude profonde et suivie des ridicules et des caractères. Il est d'ailleurs bien plus plaisant dans ses ouvrages satiriques que dans ses pièces comiques, où la raillerie demande à être amenée avec plus d'art et de finesse. Interrogez Molière.

Voici les titres de ses diverses comédies: *Indiscret* (l'), 1725. — *Enfant Prodigue* (l'), 1736. — *La Prude*, 1747. — *Nanine*, 1749. — *Femme* (la) *qui a raison*, 1749, et imprimée en 1759. — *Ecossaise* (l'), 1760. — *Le Droit du Seigneur*, 1762. — *Charlot*, ou *la Comtesse de Givri*, pièce dramatique, 1767. — *Dépositaire* (le), 1767. — *Socrate*, ouvrage dramatique. — *Héraclius espagnol* (l'), ou la *Comédie fameuse*, traduction de l'espagnol. On pourrait ajouter à cette nomenclature la comédie de l'*Echange*, s'il était mieux

prouvé qu'elle fût réellement de Voltaire. (*Voyez*, au surplus, ce que nous avons dit de cette pièce à son ordre alphabétique ; de même pour les autres.)

COMÉDIE ANGLAISE (Sur la), 1730.

Voltaire disserte d'abord sur le caractère du théâtre anglais, dont il relève très habilement les défauts. Il réfute ensuite victorieusement ceux que les Anglais reprochent au nôtre. Il convient qu'ils y donnent plus à l'action que nous, mais il prouve en même temps que l'amour qu'ils introduisent sur la scène dégénère quelquefois en débauche. Enfin il observe, en bon juge sur la matière, que les auteurs anglais sont dans l'usage de terminer chaque acte dans une pièce par une comparaison. Voltaire est là sur son terrain, et l'on voit bien vite que l'auteur traite son sujet *ex-professo*.

COMÉDIE FAMEUSE (La):

Dans cette vie tout est vérité et tout mensonge. (*Voyez* HÉRACLIUS, et la *Vie*, année 1764, p. 200.)

COMMENTAIRE *sur le Traité des délits et des peines, par un avocat de Besançon*, 1766.

En exposant l'occasion de son Commentaire, l'auteur, sous le prétexte de prendre la défense de la faiblesse des femmes, tend à légitimer certaines fautes reconnues jusqu'ici comme essentiellement contraires à la morale. Cette doctrine, enfantée par Diderot, n'a trouvé que trop d'apologistes et de partisans dans les temps désastreux de la révolution française. On a vu, à la honte de la

vertu, des décrets accorder des encouragemens et assurer des pensions aux filles-mères. Partant de ce principe, et d'autres pareils, Voltaire fait l'examen du Code criminel. L'on ne pourrait cependant, dans nombre de cas, qu'applaudir à son zèle pour l'adoucissement ou le changement des supplices, s'il ne gâtait tous ses raisonnemens philanthropiques par un ton aigre et un langage trop souvent ironique. Quant aux idées de réforme qu'il propose, et par lesquelles il termine son ouvrage, elles sont dignes d'une bienveillante attention. (Cité à la *Vie*, p. 217.)

COMMENTAIRE *sur l'Esprit des Lois*, 1777.

Dans cet examen critique, Voltaire prétend assigner le rang que doit occuper l'ouvrage de Montesquieu, et démontre à sa manière dans quel esprit il est écrit, en faisant observer que ce livre est cité souvent à faux. Les raisonnemens par lesquels il fait voir ce qui en constitue la beauté, doivent trouver peu de contradicteurs. Malgré quelques critiques de peu de valeur qu'on peut y relever, ce Commentaire doit être lu et médité, surtout par les personnes appelées par état à s'occuper de matières de politique et de législation. (*Voyez* la *Vie*, année 1777, p. 349.)

COMMENTAIRE *historique sur la vie et les œuvres de l'auteur de* la Henriade, *avec les pièces originales et les preuves*, 1776.

C'est un monument élevé à Voltaire par Voltaire lui-même. Il est à-la-fois le sacrificateur et le dieu. Il s'était

déjà mis au-dessus de tous les écrivains français dans sa *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence*, 1749 (brochure vainement désavouée, puisqu'elle a été entièrement fondue dans sa *Poétique*, in-8°., faite avec son agrément, et que d'ailleurs il est impossible d'y méconnaître son style). Toutefois, on trouve à la suite de ce Commentaire quelques lettres, dont la plupart méritaient d'être conservées. (*Voyez* la *Vie*, années 1768, p. 242; et 1776, p. 339.)

COMMENTAIRES *sur Corneille*, 1764.

Cet ouvrage en douze volumes in-8°., est dédié à MM. de l'Académie française. On voit en général que Voltaire a visé à faire un ouvrage volumineux. Il n'a rien omis de toutes les pièces qui avaient un rapport direct ou éloigné avec celles de Corneille. C'est en 1764 qu'a paru cet ouvrage, destiné à servir de dot à Mlle. Corneille. (*Voyez* la *Vie*, année 1760.) Il s'est élevé un cri général contre cette nouvelle édition de Corneille par Voltaire; il paraît s'être attaché à déprimer ce grand homme, et sous le prétexte d'instruire de notre langue les jeunes gens et les étrangers, il avance sur les plus belles tragédies de ce père du théâtre des assertions qui en révoltent les partisans. Tout est tronqué dans cet ouvrage de discussion. Il relève des fautes grammaticales que chacun découvre au premier coup-d'œil; il se répète sans cesse, et par une adresse qui n'est point assez cachée, il paraît adopter *Racine*, et le mettre en tête de

son rival pour le mieux écraser. En un mot, rien d'approfondi, point de vue générale, et nulle analyse réfléchie d'aucune de ses tragédies.

On a été indigné non-seulement de la critique amère et dure que Voltaire fait de Pierre Corneille, mais de ce que, sans nécessité, il suppose qu'on a désiré voir joint à son Commentaire les deux pièces de *Thomas* restées au théâtre, *Ariadne* et *le Comte d'Essex*. Il les enveloppe dans sa critique, les dissèque, les pulvérise et réduit presque à rien. Plus on avance dans la lecture de Corneille, par Voltaire, plus on découvre son acharnement à rabaisser le grand homme. On lit à la fin de *Sertorius* une protestation des plus adroites et des plus cruelles, où le commentateur, en faisant sa profession de foi à l'égard du père du théâtre, ne s'humilie lui-même que pour le dégrader davantage. Il résulte de la lecture de son ouvrage, qu'il a moins prétendu faire voir le grand que le vieux Corneille. Pour comble de cruauté, il a fait précéder sa *Bérénice* de celle de Racine. Quelle étrange disparate, quand on sort du style onctueux de Racine, et que l'on tombe dans les barbarismes, les aspérités, les fadeurs de son rival. (*Voir* d'autres détails à la *Vie*, année 1764, p. 199.)

Comtesse (La) *de Givri*, drame.

(*Voyez* Charlot.)

Conformez-vous *au temps*.

Si l'on devait en croire Voltaire, qui se rit de son su-

jet, c'est d'après cette maxime que les rois d'Angleterre ne guérissent plus d'écrouelles; que les courtisans, les dames et les petits-maîtres s'arrangent; que M. de *Montampui* n'aurait pas dû s'habiller en femme pour aller à la comédie, etc. Viennent ensuite les railleries les plus coupables contre les miracles et les reliques des saints; Jésus-Christ lui-même y est blasphêmé d'une manière horrible; et voilà ce que des philosophes appellent des facéties! Enfin l'auteur prédit ce qui arrivera à Naples et en France, quand on saura mettre sa maxime en pratique. Depuis trente ans et plus, on n'a que trop éprouvé dans ces deux royaumes les résultats des doctrines du philosophisme! mais on ouvre enfin les yeux...

CONNAISSANCE *des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*, 1749.

Espèce de grammaire où Voltaire ne paraît avoir eu d'autre but que de faire entendre qu'il est le seul grand homme de notre nation. Il ne se loue pas moins dans le *Pyrronisme de l'Histoire* (Voyez cet article), où, sous un nom déguisé, il se donne pour le plus grand et le plus vrai des historiens. Il est vrai qu'il a désavoué ces deux productions; mais quel est l'ouvrage qu'il n'a pas désavoué, et quel est le désaveu où on ne l'ait pas reconnu pour l'auteur de l'ouvrage qui en était l'objet? (*Voyez* d'autres détails à la *Vie*, année 1768, p. 239.)

CONSEILS *à un Journaliste sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les pièces de poésie, les mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues et le style*, 1741.

Le premier conseil qu'il donne au journaliste, s'il veut que son œuvre périodique plaise au siècle et à la postérité, c'est d'être impartial. Les leçons que l'auteur trace d'ailleurs sur les différentes parties de la littérature, sont d'un homme judicieux et qui connaît son sujet. A notre avis, les écrivains périodiques devraient faire leur profit de ce petit écrit, dont la lecture au reste est pleine d'agrément. (Cité à la *Vie*, année 1741, p. 72.)

CONSEILS *à M. Racine (Louis), sur son poëme de* la Religion, *par un amateur des Belles-Lettres*, 1742.

Voltaire, pour être écouté, relève avec trop d'aigreur les défauts qui peuvent exister dans cet ouvrage, lequel, suivant notre philosophe, est très difficile à corriger. Il indique toutefois à l'auteur ce qu'il faudrait qu'il fît pour améliorer son poëme. Il y a des endroits où Racine se rencontre avec Voltaire; mais on doit convenir que Racine ne les a traités ni avec la même grâce ni avec la même force. (Cité à la *Vie*, année 1742, p. 72.)

Conseils *raisonnables à M. Bergier, pour la défense du Christianisme, par une société de Bacheliers en théologie*, 1770.

Brochure de vingt-cinq paragraphes et d'environ trente pages d'impression. Le silence édifiant dans lequel Voltaire se tenait depuis sa communion (en 1768), était trop long. M. Bergier, curé en Franche-Comté (depuis chanoine de l'église cathédrale de Paris), auteur de plusieurs ouvrages en faveur du christianisme, le lui fit interrompre dans le courant de juin de la même année 1768. C'est contre cet écrivain qu'il lança le pamphlet dont il est question. Sans approuver le fond de cet ouvrage impie, on peut dire qu'on y reconnaît facilement son auteur, peu logicien, mais toujours agréable dans les sujets les moins susceptibles de gaîté. (*Voyez* la *Vie*, année 1770, p. 277.)

Considération (Sur la) *qu'on doit aux gens de lettres.* (*Fragment d'une lettre.*)

Voltaire voudrait qu'on étendît la considération dont il parle jusqu'aux comédiens et comédiennes, ainsi qu'on le voit en Angleterre. Permis à lui qui *ne vivait*, comme il disait, *que par eux et pour eux*. Il loue en même temps avec enthousiasme la manière dont le gouvernement anglais récompense ses écrivains, tandis qu'en France on laisse périr de faim les auteurs les plus distingués. Pour le coup Voltaire dit juste, car on a vu et l'on ne voit encore que trop d'exemples de ce honteux abandon. Le philosophe ce-

pendant n'est pas en tout point pour les Anglais ; il observe avec justesse qu'on ne trouve ni en Angleterre, ni en aucun pays du monde des établissemens en faveur des beaux-arts comme en France. Il y a presque partout des universités, dit-il ; mais c'est dans la France seule qu'on trouve ces utiles encouragemens pour l'astronomie, pour toutes les parties des mathématiques, pour celles de la médecine, pour les recherches de l'antiquité, pour la peinture, la sculpture et l'architecture. La réflexion par laquelle il termine est surtout digne de remarque : « Louis XIV, dit-il, s'est immortalisé par toutes ces fondations, et cette immortalité ne lui a pas coûté deux cent mille francs par an. » Toutes les fois que Voltaire ne veut point se mêler d'affaires religieuses, ou s'abandonner à son fanatisme d'impiété, son esprit est plus droit et son jugement plus sain.

CONSPIRATIONS (Des) *contre les peuples*, 1766.

Voltaire passe en revue les principales conjurations dès long-temps connues dans l'histoire, pour les présenter sous un nouveau jour, et tel qu'il lui convient. Il commence par celles de Mithridate, de Sylla, de Marius, des Triumvirs, des Juifs sous Trajan, de Théodose, de Théodore, des Croisés contre les Juifs ; il rappelle ensuite celle contre les Albigeois, des Vêpres siciliennes (*Voir* la *Vie*, p. 217) ; enfin les conspirations contre les Templiers, contre les habitans du Nouveau-Monde, contre ceux de Merindol, et s'arrête avec une sorte de prédilection à celle qui amena la journée de Saint-Bar-

thélemy; il termine par celles qui eurent lieu, dit-il, contre les protestans d'Irlande, contre les habitans des vallées du Piémont. On sent bien que l'accusateur philosophe de tous ces grands événemens n'a pas manqué, dans une circonstance aussi propice, d'étaler tout le luxe de son érudition philanthropique. Un demi-siècle plus tard en eût-il dit autant des conspirations, dites *libérales*, dirigées contre les rois? Le christianisme est aussi traîné au tribunal du nouveau Rhadamante, pour s'y voir condamné dans les formes accoutumées.

CONTES.

On trouve dans les contes de Voltaire une poésie plus brillante, mais moins naïve que dans ceux de La Fontaine; les sujets sont aussi plus variés dans le conteur philosophe. La plupart des contes de celui-ci parurent en 1762, 1764, sous le nom de *Guillaume Vadé*; *Catherine Vadé*, cousine de *Guillaume*, en était l'éditeur. Ces pièces sont au nombre de douze; en voici les titres: *Ce qui plaît aux Dames*. — *L'Éducation d'un Prince*. — *Gertrude ou l'Éducation d'une Fille*. — *Les Trois manières*. — *Thélème et Macare*. — *Azolan ou le Bénéficier*. — *L'Origine des Métiers*. — *La Bégueule*. — *Les Finances*. — *Sésostris*. — *Le Dimanche ou les Filles de Minée*. — *Le Songe-creux*. (*Voyez*, pour les analyses, les différentes pièces à leur ordre alphabétique.)

CORRESPONDANCES *générale et particulières.*

(*Voyez* LETTRES et RECUEIL DES LETTRES.)

CORVÉES (Des), 1775.

Voltaire se fait ici le champion du contrôleur-général, et répond à ceux qui se récriaient contre la substitution d'un impôt à cette charge. Mais non content de résoudre les objections les plus ordinaires et les plus fortes sur cet objet, il évente les causes secrètes de ces clameurs, qu'il développe et qu'il attribue à l'ignorance des riches habitans de Paris, aux mécontentemens des gros financiers, et au désespoir des intrigans qui, sous un ministère éclairé, désespéraient de faire fortune.

COSI SANCTA, *un petit mal pour un grand bien*, nouvelle africaine.

Dans cette scandaleuse production, Voltaire s'égaie de nouveau aux dépens de la morale chrétienne et des choses saintes. L'héroïne du roman est à la veille de se marier, et va consulter son curé à ce sujet. On lui prédit qu'elle fera trois infidélités à son mari et sera canonisée pour les avoir commises. Quoique alarmée en apparence de cette prédiction, la jeune fille se marie, la prédiction s'accomplit, et l'auteur, dans la conduite des événemens, s'abandonne à tout le dévergondage de son imagination, et à toute l'impiété de son esprit. Ce conte, non plus que *le Crocheteur borgne*, dont il sera

parlé plus loin, n'a pas été imprimé du vivant de l'auteur.

Voici ce qui donna lieu au conte de *Cosi Sancta*: Madame la duchesse du Maine avait imaginé une loterie de titres de différens genres d'ouvrages en vers et en prose; chacune des personnes qui tiraient ces billets était obligée de faire l'ouvrage qui s'y trouvait porté. Madame de *Montauban* ayant tiré pour son lot une Nouvelle, elle pria Voltaire d'en faire une pour elle, et il lui donna le conte qu'il intitula *Cosi Sancta*.

COURTE RÉPONSE *aux longs discours d'un docteur allemand*, 1740.

Persiflage bien embrouillé contre certains docteurs allemands qui ont osé critiquer les systèmes adoptés et défendus par l'*universel* Voltaire. (*Voir* la *Vie*, p. 69.)

COUTUME *de Franche-Comté, sur l'esclavage imposé à des citoyens par une vieille coutume*.

L'auteur se met en grands frais d'érudition sur la jurisprudence pour prouver l'absurdité de la coutume de *main-morte*, d'esclavage, etc. Il divise cet esclavage en deux espèces, l'un, proprement dit, est celui des personnes, l'autre est celui des fonds. Comme toutes ces coutumes sont depuis long-temps abolies, cette brochure n'a plus d'intérêt que pour les personnes curieuses de s'assurer de la passion qu'avait Voltaire de se mêler et de traiter de toutes sortes de sujets. Celle-ci paraît avoir

été composée à l'occasion des réclamations des serfs du Mont-Jura. (*Voyez* ÉCRITS *pour les habitans du Mont-Jura.*)

CRÉPINADE (La).

Satire des plus injustes et des plus ignobles contre Jean-Baptiste Rousseau. C'est, en un mot, le portrait en caricature du grand lyrique que Voltaire, qui ne cessait de le persécuter, a prétendu faire. On sait que le philosophe porta sa haine pour Jean-Baptiste jusqu'au tombeau.

CRI (Le) *des Nations*, 1769.

Cette production est le fruit de la persuasion où était Voltaire qu'il fallait lui attribuer l'étonnante révolution arrivée depuis trente ans dans les esprits en général, et même dans les conseils des princes, sur la manière d'y traiter la religion, de la dégager de tout ce qui lui est soi-disant étranger, de la rendre subordonnée au moins en la personne de ses ministres, à la raison d'état, et de détruire, en un mot, cette distinction qu'il appelait barbare et fanatique des deux puissances. Sans adopter tous les principes de l'auteur, et quoique l'ouvrage en question roule sur les Jésuites, les plastrons ordinaires de ses sarcasmes, il est juste d'avouer que cet écrit rapide est purgé de toutes ces mauvaises plaisanteries que se permit trop souvent Voltaire dans ceux qu'il a répandus sur cette matière.

CRI (Le) *du sang innocent au Roi Très Chrétien, en son Conseil de Neufchâtel, le* 30 *juin* 1775.

Mémoire de Voltaire en faveur du jeune d'*Étalonde*, impliqué dans le procès criminel d'Abbeville, en fuite, condamné comme contumace, et alors au service du roi de Prusse. L'orateur éloquent a oublié tout le bavardage ordinaire des avocats, et s'attache uniquement aux moyens tirés de la sensibilité des cœurs qu'il veut toucher. On ne pourrait qu'être attendri de cette requête, sans le ton de véhémence, d'animosité et de mépris que prend souvent l'auteur, trop docile aux inspirations de sa haine. A la suite est le *Précis de la procédure d'Abbeville*, avec de courtes réfutations de contumaces à chaque article, et ces dépositions, ordinairement si fastidieuses à lire, reçoivent des réponses un intérêt qui ne peut qu'ajouter à la curiosité et à la sensibilité du lecteur.

CRITIQUE *d'une* Histoire d'Henri IV, *par le marquis de B...*, 1768.

Dans cet examen, Voltaire, sous un de ces noms dont il se masquait si souvent, attaque l'auteur de cette histoire qui avait paru depuis quelques années, le taxe de peu d'exactitude, et relève ses erreurs de toute espèce; mais on est tenté de croire que cette guerre directe n'était qu'un prétexte pour se ménager une excursion sur le président Hénault (*Voyez* la *Vie*, année 1768), dont il dissèque et met en pièces l'*Histoire chronologique*, etc.

On a été d'autant plus indigné de cette sortie, que, dans son discours de réception à l'Académie française, Voltaire avait parlé de ce livre avec le plus grand éloge; on en a été d'autant plus surpris qu'une sorte d'amitié avait toujours paru régner entre les deux écrivains. On peut encore attribuer cet acte de mauvaise foi à un de ces accès de jalousie dont l'auteur de la *Henriade* fut rongé toute sa vie.

CROCHETEUR *borgne* (Le).

Le héros de ce roman est un certain *Mesrour*, tout-à-la-fois crocheteur, borgne et philosophe, qui ayant eu une heureuse vision, se réveille, s'en souvient et n'en perd point sa gaîté. C'est le même sujet que celui du conte intitulé *le Blanc et le Noir*. L'idée, comme nous l'avons dit en parlant de celui-ci, est prise des *Contes orientaux*, où l'on voit souvent ainsi tantôt un rêve pris pour la réalité, tantôt des aventures réelles, mais arrangées d'une manière bizarre prise pour un rêve par celui qui les éprouve. Le but de ces contes est de montrer que la vie ne diffère point d'un songe un peu suivi.

Ce petit roman, disent les éditeurs de Kehl, qui n'a pas été imprimé du vivant de l'auteur, est, ainsi que la *Cosi sancta*, de la jeunesse de Voltaire, et fort antérieur à ce qu'il a fait depuis en ce genre.

DEC

DÉCLARATION *de Pierre Calas, fils de l'infortuné Calas*, 23 *janvier* 1762.

Dans cette déclaration, on ne peut plus attendrissante, Pierre Calas fait un récit bien clairement détaillé de la mort de son frère Marc-Antoine Calas.

DÉCLARATION *juridique de la servante de la veuve Calas, etc.*, 29 *mars* 1767.

La déclaration de cette servante, nommée *Jeanne Vignière*, fut faite chez le commissaire Hugues, dans le but de repousser une nouvelle calomnie élevée contre la famille *Calas*. Ces différentes déclarations, sorties de la plume de Voltaire, comportent le plus vif intérêt.

DÉCLARATION *de M. de Voltaire sur le Procès entre M. le comte de Morangiès et les Verron.*

(*Voyez* LETTRES *de M. de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan*, etc.; PRÉCIS *du procès du comte de Morangiès*, et *la Vie*, année 1773.)

DÉFENSE *du Mondain*, ou *l'Apologie du Luxe*.

Pièce en vers de Voltaire pour répondre aux critiques qu'on a faites de cette apologie. On y retrouve le style

agréable de l'auteur, sa logique spécieuse et les grâces dont il sait l'embellir.

DÉFENSE *de mon Oncle*, 1767.

C'est une réponse à la critique du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, brochure attribuée à *Larcher*. Dans la *Défense*, Voltaire fait parler le neveu de l'abbé *Bazin*. On sait que la *Philosophie de l'histoire* a été publiée par ce dernier, ou plutôt sous son nom; que c'est un personnage chimérique qui n'a jamais existé, et c'est le livre qu'on veut défendre. Dans la *Défense de mon Oncle*, l'auteur joint aux injures les plus atroces, les obscénités les plus révoltantes. Il y a des chapitres intitulés de la *sodomie*, de *l'inceste*, de la *bestialité*, etc. La suite des chapitres s'accorde à merveille avec leurs titres. Il est inconcevable comment un homme ose étaler une si étrange dépravation; et il est encore plus incompréhensible comment, avec de si monstrueux systèmes, il ait pu trouver un seul partisan. Toutefois, malgré les prétentions du vieux philosophe à rire et à faire rire, les gens sensés ne voient plus en lui qu'un malade attaqué d'une affection mélancolique, d'une manie triste qui le rappelait toujours aux mêmes idées, suivant la définition qu'on donne en médecine de cet état vaporeux : *Delirium circà unum et idem objectum*. (*Voyez* la *Vie*, année 1767, p. 227.)

DÉFENSE *du Newtonianisme*.

Voltaire répond, sans parvenir à convaincre, aux objections et aux reproches qu'on fait à ce système. Il est

à remarquer que Maupertuis et Clairaut étaient les seuls partisans du *newtonianisme*, quand Voltaire publia ses *Élémens de la philosophie de Newton*. Depuis le nombre en est bien augmenté.

DÉFENSE *de milord Bolingbroke, par le docteur Good-naturd'Welvisher, chapelain du comte de Chesterfield.*

Il est tout naturel que Voltaire se rende le défenseur de la mémoire d'un homme impie qui a écrit avec toute la virulence *philosophique* contre la religion chrétienne, et surtout contre les théologiens ; qui pensait que l'histoire de Joseph est un roman, etc., etc. ; lequel, enfin, tout en soutenant que *tout est bien*, était rongé sans cesse de chagrin et de mélancolie. C'est à ce milord Bolingbroke que Voltaire a dédié sa tragédie de *Brutus*. (*Voir* la *Vie*, année 1731, p. 46.)

DÉNONCIATION *de Jésus-Christ, de l'Ancien et du Nouveau-Testament, à toutes les puissances de l'Europe*, 1765.

(*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1765, p. 212.)

DÉPOSITAIRE (Le), comédie de société, en cinq actes et en vers, qui a été jouée à la campagne en 1767.

(*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1773, p. 292.)

Le *Dépositaire*, ainsi que la *Femme qui a raison*, dit

La Harpe, est un ouvrage destitué d'action, de vraisemblance, de bienséance et de goût.

Désastre (Le) *de Lisbonne*, poëme, 1756.

L'auteur commence par avoir l'air de professer la maxime de Pope, que *tout est bien*, comme il l'avait déjà professée dans d'autres ouvrages; mais changeant bientôt de sentiment en faisant une peinture énergique de la destruction de Lisbonne, le poète finit par trouver que cette catastrophe dépose contre la maxime de *tout est bien*. Etrange et ridicule contradiction, observe Mme. de Genlis. (*Voir* son *Jugement*, p. 443.) Il examine en même temps, d'une manière peu orthodoxe, les causes du mal sous un dieu bienfaisant, de manière que l'on doit considérer ce poëme comme une déclamation continuelle contre la Providence, ainsi que l'a caractérisé La Harpe. (*Voir* la *Vie*, année 1756, p. 145.)

Deux Tonneaux (Les), opéra-comique en trois actes, 1768.

S'il y a un peu moins d'indécence et de grossièreté dans les *Deux Tonneaux* que dans le *Baron d'Otrante*, il n'y a pas plus d'art et de style. On se dispenserait volontiers d'en faire aucune analyse, tant on sent naturellement de répugnance à montrer ces honteuses éclipses d'un esprit supérieur. Voici toutefois ce qu'en dit La Harpe, dont l'autorité fait loi en matière littéraire: « Il n'y a qu'une espèce de manie d'irréligion qui ait pu faire abjurer à Voltaire son goût naturel, au point de faire

parler en ce genre toutes sortes de personnages comme il aurait parlé lui-même, et de donner son esprit à ceux qui étaient les moins faits pour l'avoir. C'est un Grégoire dans ses *Deux Tonneaux*, un ivrogne, soi-disant prêtre de Bacchus, qui dit à une jeune fille :

Et respecte les Dieux et les cabaretiers.

Ce rapprochement burlesque est bien de Voltaire; mais à coup sûr il n'est pas de Grégoire. Cette même fille dit aussi fort lestement :

Et moi qui suis *un peu précoce.*

Il n'y a rien qui n'y paraisse dans la pièce; mais tout le monde devait le dire, excepté elle.... » (*Voir* aussi la *Vie*, p. 247.)

DEUX SIÈCLES (Les).

Satire où l'auteur a peint les ridicules de celui dans lequel il vivait. On conçoit le vaste champ qu'un pareil cadre a dû fournir à l'imagination badine de Voltaire. Dans cette composition, le poète n'est pas resté inférieur au critique.

DEUX CONSOLÉS (Les), roman.

Un philosophe pour chercher à consoler une femme affligée, et qui avait juste sujet de l'être, passe en revue les malheurs arrivés à diverses princesses. La femme n'en paraît pas consolée, et revient toujours à sa première douleur. A quelque temps de-là le philosophe consolateur perdit son fils, et fut sur le point d'en mourir

de chagrin. La dame fait dresser une liste de tous les rois qui avaient perdu leurs enfans, et la porte au philosophe. Il la lut, la trouva exacte, et n'en pleura pas moins. Trois mois après ils se revirent, et furent étonnés de se retrouver d'une humeur très gaie. Ils firent ériger une belle statue au Temps avec cette inscription :

A celui qui console.

Le fond de ce roman de deux pages d'impression est le résumé de cet axiôme populaire : *Le temps guérit tout.* Le ton qui règne dans cette ingénieuse composition est très agréablement assorti au sujet.

DIALOGUE *de Pégase et du Vieillard*, 1774.

C'est une satire dans laquelle Voltaire a enchâssé les noms de tous les écrivains depuis long-temps l'objet de ses sarcasmes. Il y fait voir aussi celui de l'abbé Terray, contre lequel il avait toujours une dent. On voit qu'il ne pouvait oublier les cent mille écus qu'il avait dans son portefeuille, lorsque ce contrôleur-général en suspendit le paiement. La pièce, au reste, est peu saillante, et avait besoin de son auteur pour avoir quelque vogue. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1774, p. 315.)

DIALOGUE *entre un grand Vicaire, l'abbé Couet*, etc.

(*Voyez* DÎNER (le) *du comte de Boulainvillers.*)

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— Entre *A. B. C.* (*Voyez A. B. C.*)

— *Entre le philosophe et le Bostangi*, ou *les Embellissemens de Cachemire* : allusion à ce qui se passait en France du temps de l'auteur.

— *Entre un plaideur et un avocat* : satire ingénieuse sur la variété des lois et des coutumes dans un même pays.

— *Entre Madame de Maintenon et Ninon de l'Enclos*, où l'on prouve que les grandeurs ne rendent pas heureux.

— *Entre un philosophe et un contrôleur des finances* : en quoi consiste la richesse d'un État.

— *Entre Marc-Aurèle et un récolet* : comparaison de Rome moderne avec l'ancienne Rome.

— *Entre un mandarin et un jésuite*, contre le sacerdoce et les miracles.

— *Entre Lucrèce et Possidonius*, discutant quelques points de la doctrine d'Epicure. — *Les mêmes*, sur la nature de l'âme.

— *Entre un sauvage et un bachelier*, traitant de matières métaphysiques.

— *Entre l'âme et le corps*. (*Voir* la *Vie*, année 1763, p. 194.) Le sujet est un matérialisme déguisé, un dessein formé de faire voir combien il est ridicule de former un pareil assemblage.

— *Entre Ariste et Acrostal*, parlant de matières philosophiques.

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— *Entre Lucien, Erasme et Rabelais*, sur les ouvrages et les facéties qu'ils ont publiés.

— *Entre le chapon et la poularde*, qui s'élèvent contre ceux qui vivent de volailles, et disent les choses les plus infâmes contre les ministres de la religion.

— *Entre un Indien et un Japonais :* allégorie de ce qui s'est passé en Angleterre lors du schisme, et des différentes sectes qui y vivent et s'y tolèrent.

— *Entre un bacha et un jardinier grec*, où l'on convient (d'après les systèmes de la philosophie moderne s'entend) des véritables principes sociaux que tout homme doit professer.

— *Entre un caloyer et un homme de bien*, sur l'Ancien et le Nouveau-Testament. (*Voir* la *Vie*, année 1763, p. 194.)

— *Entre le douteur et l'adorateur*, par *l'abbé de Tilladet*, sur la religion chrétienne, Jésus et les Apôtres, sur l'Ancien-Testament. (*Voyez* aussi ADORATEURS, ou *les Louanges de Dieu*, et DOUTES *sur la religion*, à chacun de ces articles.)

— *Entre Sophronime et Adelos*, sur la mort et la dissolution de notre individu. C'est du matérialisme déguisé.

— *Entre un catholique et un anglican.* (*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1769, p. 265.)

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— *Entre un sénateur et un chrétien*, supposé tenu en présence de Marc-Aurèle, sur la religion chrétienne et la religion juive.

— *Entre un mourant et un homme qui se porte bien*: appendice du *Traité de la tolérance* par le même auteur.

— *Entre les anciens et les modernes*, ou *la Toilette de Madame de Pompadour*: apologie des modes nouvelles à l'exclusion des anciennes, et, par contre-coup, critique amère de quelques écrivains du temps.

— *Entre un prêtre et un encyclopédiste*: nouvelle défense de l'Encyclopédie.

— *Entre un prêtre et un ministre protestant*: entretien apologétique des doctrines de la philosophie moderne.

— *Un jésuite prêchant aux Chinois*: galimatias dramatique; nouvelle critique des jésuites et des jansénistes.

— *De Maxime de Madaure*, 1776: c'est, en résumé, un ouvrage philosophique rempli d'une bonne morale, et où l'on apprend la science difficile de vivre et de mourir. On ne peut que féliciter Voltaire sur la découverte de ce *Maxime* qu'on ne connaissait guère, non plus que son œuvre.

— *De l'Éducation des filles*: entretien frivole sur le choix d'un époux.

— *Les dernières paroles d'Epictète à son fils*: théisme délayé dans un torrent d'injures contre le christianisme et ses ministres.

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— *L'intendant des Menus en exercice et l'abbé Grizel* : à propos de théâtre. L'auteur fait débiter un tas de sottises à l'abbé, dont il fait tantôt un philosophe, tantôt un imbécile, sur l'excommunication encourue par les comédiens. (Cité à la *Vie*, année 1761, p. 186.)

— *André Destouches à Siam et Crouteff* : allusion satirique à l'institution des moines et à la souveraineté du pape.

D'*Evhémère* (*Voyez* EVHÉMÈRE.)

— *Entre Cu-su et Kou* : attaque contre la spiritualité de l'âme.

— *Entre Platon et Madétès*, sur la cause première. (*Déf. de mon Oncle.*)

— *Entre le docteur Goudman et l'anatomiste Sidrac*, sur l'âme et sur quelque autre chose. (*Voyez* OREILLES *du comte de Chesterfield.*)

— *Entre Bartholomé et Géronimo*, sur la conscience des juges. (*Dictionn. philoph.*)

— *Entre Ariston et Théotime* : sarcasmes contre le sacerdoce. (*Idem.*)

— *Entre Logomagos et Dondindac* : amas de déclamations pour conduire au déisme. (*Idem.*)

— *Entre un Druide, Calchas et les Furies*, etc : allusion satirique contre les ministres du christianisme. (*Idem.*)

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— *Entre un conseiller et un ex-jésuite*, sur l'éducation. (*Dict. philosoph.*)

— *Entre Bambabef et Ouang*, idem. (*Idem.*)

Entre le maître et le disciple, sur la géométrie. (*Idem.*)

— *Entre Bolmind et Medroso*, sur la liberté de penser. (*Idem.*)

— *Entre A et B*, sur la loi naturelle. (*Idem.*)

— *Entre une princesse et un médecin*, sur la maladie et la médecine. (*Idem.*)

— *Entre un énergumène et un philosophe*, sur la maère. (*Idem.*)

— *Entre M. Andrais et un jésuite*, sur les missions. (*Idem.*)

— *Entre un philosophe et la nature*: c'est la doctrine du doute sur ce qu'on entend par nature. (*Idem.*)

Entre Osmin et Sélim, où l'on prouve que tout est nécessaire. (*Idem.*)

— *Entre le papiste et le trésorier*, contre le papisme et la divinité de Jésus-Christ. (*Idem.*)

— *Entre sœur Fessue et un métaphysicien*, sur la Providence. (*Idem.*)

— *Entre le père Bouvet jésuite et l'empereur de la Chine Cham-hi*, sur la puissance temporelle et la puissance spirituelle. (*Idem.*)

DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.

— *Entre un page du duc de Sully et maître Filesac, confesseur de Ravaillac*, sur le crime de ce régicide. (*Dictionn. philosoph.*)

— *Entre l'honnête homme et l'excrément de théologie*, sur la vertu. (*Idem.*)

DIALOGUES EN VERS.

— *Entre Madame du Tour et M. de Voltaire* : c'est le premier prologue de *la Prude*. (*Voyez* PRUDE.)

— *Fête de Bellebat*. (*Voyez* FÊTE DE BELLEBAT.)

— *Divertissement*. (*Voyez* DIVERTISSEMENT.)

— *L'Hôte et l'Hôtesse*. (*Voyez* HÔTE (l') et L'HÔTESSE.)

— *Le Russe à Paris*. (*Voyez* RUSSE (le) A PARIS.)

— *Le père Nicodème et Jeannot*, contre les philosophes. (*Voyez* PÈRE NICODÈME (le) *et Jeannot.*)

— *Pégase et le Vieillard*. (*Voyez* DIALOGUE *de Pégase et du Vieillard.*)

— *Dernin et Hernand*. (*Voyez* ÉGLOGUE *Allemande.*)

DIATRIBE *à l'auteur des Éphémérides*, 10 *mai* 1775.

Dans sa lettre sur l'arrêt du Conseil du 13 septembre 1774, concernant la liberté du commerce des grains (*Voyez* LETTRE *sur l'arrêt du Conseil*, etc.), Voltaire n'avait fait qu'effleurer légèrement la matière. Il revient sur le sujet de cet arrêt. Voltaire commence par dé-

DICTIONNAIRE *philosophique*, 1764.

C'est un cours complet de matérialisme. Le déisme est annoncé comme la religion du bon sens, des philosophes et des sages. Si l'écrivain qui étudie les erreurs et les égaremens de l'esprit humain se trouve forcé de lire et de scruter de tels ouvrages, malheur au jeune imprudent qui pourrait s'y complaire ! Et puisse la fin tragique du jeune de La Barre leur servir d'exemple ! La raison affaiblie, dit un estimable écrivain, s'étonne ; elle est saisie comme d'un vertige, l'âme se flétrit, les sentimens nobles se dissipent.

Voltaire fit paraître cet ouvrage sous le nom de *Dubut*; mais le véritable auteur fut bientôt connu. L'abbé *Nonotte* a répondu victorieusement au *Dictionnaire philosophique*, et à plusieurs autres ouvrages de Voltaire, par un livre plein de recherches savantes, qui parut en 1767, sous le titre de *Dictionnaire anti-philosophique*, 2 vol. in-8°., et par le *Dictionnaire philosophique de la religion*, 4 vol. in-12.

Le *Dictionnaire philosophique* a été brûlé en 1764 par la main du bourreau, en exécution d'un arrêt du parlement. (*Voyez* d'autres détails à la *Vie*, année 1764, p. 199; 1775, p. 322; *voyez* aussi à la Table PHILOSOPHIE *de l'Histoire*, justement regardée comme la suite du *Dictionnaire philosophique*.)

DIEU, 1769.

Petite brochure où Voltaire s'annonce pour réfuter *le Système de la Nature sur l'Athéisme*. Il parle de cet

ouvrage comme tiré d'un autre qui n'a point paru, en plusieurs volumes in-8°., intitulé *Remarques sur l'Encyclopédie*; quoi qu'il en soit, dans ce petit Essai l'auteur prétend que celui du *Système de la Nature* (*Voyez* la *Vie*, année 1769), s'est trop laissé aller à son horreur pour le fanatisme, ou à son mépris pour les méthodes employées dans les écoles, et la démonstration de l'Être suprême. Il lui abandonne celui des prêtres et des théologiens; mais il lui demande grâce pour le dieu des honnêtes gens; il rapporte à l'appui de son assertion tous les lieux-communs déjà épuisés à cet égard; il étale une érudition dont il aime à se parer dans ces sortes d'ouvrages; il y mêle cet esprit de plaisanterie, ce ton ironique, ces invectives qu'il a continuellement à la bouche contre ses ennemis ou contre ceux qui n'adoptent pas ses opinions, et il réfute si mal le philosophe qu'il paraît vouloir combattre, que ce pamphlet peut passer pour le traité d'athéisme le plus formidable, par l'adresse avec laquelle Voltaire a rapproché les divers argumens de son adversaire, qui restent dans toute leur force, et n'en reçoivent que davantage par cette réunion rapide et serrée. Au moyen du soin qu'a eu Voltaire d'extraire ainsi le livre du *Système de la Nature*, ouvrage en deux volumes in-8°., où tout le monde ne pouvait pas mordre, et qui n'était fait que pour les têtes fortement organisées, l'athéisme ainsi dégagé de toute la forme syllogistique, enrichi de toutes les grâces du style et de tout le piquant de la satire, s'est répandu sur toutes les toilettes, et a infecté les esprits les plus

frivoles. C'était le but de l'auteur. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1769, pour ce qui concerne le *Système de la Nature* réfuté par Voltaire.)

DIEU *et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable, par le docteur Obern, traduit par Jacques Aimond.*

1 Vol. in-8°. de 204 pages, dont Voltaire a voulu repaître encore la curiosité des incrédules. Cette œuvre, prétendue théologique, n'est qu'une œuvre du diable. Le fond en est très rebattu et très enrichi des grâces du style, auquel on reconnaît la touche de l'auteur. Cet écrit a paru vers la fin de 1769. (*Voyez* la *Vie*, année 1769, p. 264.)

DIMANCHE (Le) ou *les Filles de Minée*, 1776.

La première édition de ce conte parut sous le nom de M. de *la Visclède*, secrétaire-perpétuel de l'académie de Marseille; il était suivi d'une lettre en prose sous le même nom. Voltaire l'adresse à une madame Arnanche. Rien de plus gai, de plus agréable, de plus philosophique que cet ouvrage. Il roule sur l'origine du repos hebdomadaire, consacré au service des dieux, et dont le poète attribue l'institution à Bacchus. Les filles de Minée, peu religieuses, surtout envers l'inventeur de la vendange, travaillent et causent entre elles au lieu d'aller à l'église; l'une raconte l'histoire de Mars et de Vénus; la seconde celle des amours de Vénus et Adonis; la troisième, entichée du péché de l'incrédulité, se

moque de toutes ces fables et de beaucoup d'autres. Le dieu les surprend tenant des discours impies, et profanant le saint jour; il les punit et les change en chauve-souris. On sent aisément l'allégorie continuelle où, sous des railleries contre les fêtes, la religion, les mystères, les dogmes et la théologie des païens, il se moque de notre théologie, qui ne s'en trouve pas plus mal. Voltaire a beau faire, son école passera, celle de Sorbonne ne passera pas.

Cet oracle est plus sûr que celui de. . . . .

(*Voyez* aussi la *Vie*, année 1775, p. 325.)

DINER (Le) *du comte de Boulainvillers*, 1767.

Plaisanterie très gaie, mais des plus impies de Voltaire. (*Voyez* le reste à la *Vie*, année 1767, p. 225 et 226; 1775, p. 322.)

DISCOURS *sur l'Art dramatique, au sujet d'*OEdipe.

(*Voyez* LETTRES *à M. de Genonville sur OEdipe.*)

— *Sur la Tragédie, à milord Bolingbroke.*

Dans ce discours, qui est en même temps une dédicace, l'auteur parle d'abord de la rime et de la difficulté de la versification française, mais ne croit pas qu'une tragédie en prose puisse réussir; il donne ensuite des exemples de la difficulté des vers français, tout en convenant que la rime plaît aux Français, même dans les comédies.

Il finit par disserter sur le caractère du théâtre anglais, et démontrer les défauts de la scène française. Les raisonnemens annoncent surabondamment qu'ils sont d'un homme très versé dans la matière.

Discours *sur la tragédie d'*Alzire.

L'auteur défend son propre ouvrage.

— *historique et critique sur la tragédie des* Guèbres.

Après avoir fait l'apologie des *Guèbres*, et disséqué la tragédie d'*Athalie*, l'auteur enseigne, en résultat, qu'il faut de la tolérance dans les beaux-arts comme dans la société.

— *Sur la tragédie de* don Pèdre.

C'est la paraphrase de ce passage du discours de Thomas à l'Académie, que *les temps d'ignorance furent toujours les temps des férocités*.

Dans les premières éditions des œuvres de Voltaire, on trouve imprimé à la suite de la tragédie de *Don Pèdre*, un fragment de discours historique et critique sur la même pièce, ayant pour but de prouver que si les vers de comédie ne sont pas les plus difficiles, dans l'art tragique la difficulté est presque insurmontable, du moins chez nous. A notre avis, il n'y paraît guère dans Racine.

Discours *sur le poëme de* Fontenoi.

Après avoir expliqué en peu de mots, clairs et précis, le plan et l'exécution de son poëme, Voltaire se livre à une dissertation à-la-fois lumineuse et approfondie sur ce qui regarde l'art et le goût. Ce discours préliminaire, un des plus remarquables de ceux de Voltaire, se fait lire avec beaucoup d'intérêt et d'agrément.

— *Sur l'*Histoire de Charles XII.

L'auteur commence par poser en principe qu'il y a bien peu de souverains dont on dût écrire une histoire particulière, et que les princes qui ont le plus de droit à l'immortalité sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes; il se plaint ensuite de la fureur qu'on a d'écrire l'histoire de tous les souverains sans distinction. Vient après cela l'apologie de son *Histoire de Charles XII*, dont il ne manque pas de renouveler les assurances de véracité. Il termine enfin en déclarant qu'il faut toujours, lorsqu'on lit une histoire, songer au temps où l'auteur a écrit. On ne peut qu'être unanime sur la justesse de ses raisonnemens généraux sur la composition des ouvrages historiques; mais quand on arrive à ce qu'il dit sur son *Histoire de Charles XII*, l'accord n'est plus tout-à-fait le même. (*Voir* la *Vie*, année 1739, p. 67.)

— *du conseiller Anne Dubourg, à ses juges*, 1771.

Anne Dubourg, conseiller au parlement, aurait été, suivant l'auteur, jeté à la Bastille au seizième siècle, et

jugé malgré les lois, par des commissaires tirés du parlement même, lesquels auraient condamné leur confrère à être pendu, pour crime de blasphêmes et d'hérésie. Le discours dont il est ici question serait le texte des paroles que le condamné aurait prononcées à ses juges au moment de son supplice; mais à la lecture des sarcasmes philosophiques dont ce discours est bardé, il est manifeste que ce n'est encore qu'un cadre dont s'est servi Voltaire pour vomir ses outrages accoutumés contre la divinité de Jésus-Christ, et contre les papes, ses vicaires en ce monde.

Discours *de l'empereur Julien contre les Chrétiens*, 1770.

Cet écrit est rempli de notes dont la plus grande partie sont de Voltaire et dans son style. C'est une répétition, pour la centième fois, des objections faites contre l'Ancien et le Nouveau-Testament. On a joint à cet ouvrage une introduction, et à la fin un supplément, l'un et l'autre par Voltaire, dont l'ardeur ne s'est jamais ralentie pour l'extinction d'une religion qu'il se figurait incompatible avec les sentimens de tolérance et d'humanité dont il se faisait depuis si long-temps l'apôtre, et tels qu'il voulait les inculquer à tous ses lecteurs. (*Voyez* la *Vie*, année 1770, p. 277).

Discours *aux Confédérés catholiques de Kaminieck, en Pologne, par le major de Kaiserling, au service du roi de Prusse*, 1770.

Dans cette brochure de seize pages, Voltaire a principalement pour but de flatter la czarine, qu'il appelait *la Sémiramis du Nord* (*Voyez* la *Vie*, année 1770, p. 278). Cet écrit est digne de l'apôtre de la tolérance; mais l'humanité lui aurait su plus de gré de son zèle, s'il ne s'était pas toujours armé de sarcasmes, et s'il n'avait pas prodigué trop immodérément des éloges qu'on doit suspecter de flatteries. On est également fondé à croire que le fond de tous les ouvrages de cette sorte, sortis de la plume de Voltaire, n'est qu'un cadre pour enchâsser des hors-d'œuvres qui reviennent si souvent, qu'ils font nécessairement tort à la pureté qu'on aimerait à trouver dans les intentions de l'auteur.

— *de maître Belleguier, ancien avocat*, 1773.

C'est le texte de la proposition de l'abbé Coger, *non magis*, etc., reproduit et malicieusement commenté dans son sens littéral. (*Voyez* les détails à la *Vie*, année 1772, p. 285; et année 1773, p. 295.)

— *aux Welches, par Antoine Vadé*, 1764.

Satire impertinente contre la nation. On y voit la fureur d'écrire dont était possédé Voltaire, et que rien ne pouvait arrêter. Il en avait d'abord paru une partie qui ne valait pas grand'chose; la suite lui est encore infé-

rieure. (*Voyez* Supplément *au Discours aux Welches*, et la *Vie*, année 1764, p. 200.)

Discours *de l'Auteur, à sa réception à l'Académie française*, le lundi 9 mai 1746.

On le donne avec raison comme un modèle d'éloquence académique ; les éditeurs l'ont imprimé avec des notes curieuses et instructives. Une particularité digne de remarque au sujet de ce discours, c'est que Voltaire est le premier qui ne se conforma point à l'usage observé jusqu'alors, de ne remplir un discours de réception que de louanges rebattues du cardinal de Richelieu, le fondateur de l'Académie. (*Voir* la *Vie*, p. 81.)

— *de M. de Voltaire, en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs, adressé et soumis à l'avis d'un conseil littéraire, composé de MM. d'Argental, Pont-de-Veyle et Thiriot, qu'il appelait son triumvirat.*

On chercherait en vain dans l'édition de Kelh cette pièce assez remarquable ; elle se trouve dans un Recueil de pièces inédites de Voltaire, publié à Paris en 1820. L'authenticité n'en pouvant être contestée, nous l'insérons en conséquence dans cette Table générale. Pour l'intelligence de cette pièce, il est bon de savoir, au rapport des éditeurs de ce dernier Recueil, qu'il existait une espèce de comité de censure (ignoré jusqu'à ce jour) que Voltaire avait formé de plusieurs de ses anciens amis, et qu'il appelait son *triumvirat*. Il était composé

de MM. *d'Argental*, *Pont-de-Veyle* et *Thiriot*, dont les fonctions consistaient à examiner les ouvrages sur lesquels le philosophe voulait avoir leur avis. Dans le discours dont il s'agit, Voltaire cherche à répondre aux reproches d'*athéisme*, de *jalousie*, d'*avarice* et de *mauvaise foi*, etc., dont ses adversaires, et ceux qui le connaissaient particulièrement, l'accusaient sans relâche. Ce qu'il y a de curieux, ce sont les remarques de ce conseil qui ne paraissait pas trop vouloir flatter Voltaire. Le *factum*, avec les critiques en marge, les conclusions et les signatures au bas, est envoyé à Voltaire, qui, bientôt après, le renvoie avec ses répliques contre-émargées de sa propre main, et dans lesquelles il juge à son tour ses juges, quelquefois les approuve, et plus souvent les réfute en peu de mots. Ce discours est plus remarquable par sa forme que par le fond. Thiriot, qui avait été chargé de le faire imprimer, fut sans doute retenu, disent les éditeurs, par la crainte de rappeler le souvenir des anciens reproches qu'il s'était attirés relativement aux souscriptions de *la Henriade*, imprimée à Londres, et garda le discours dans son portefeuille. C'est d'après le manuscrit original, revêtu des signatures de ce conseil, que les mêmes éditeurs l'ont inséré dans leur Recueil.

DISCOURS EN VERS.

Un mot, en guise de sommaire, sur la poétique de ce genre, qu'on pourrait appeler *amphibie*. « Voltaire, dit La Harpe, est, je crois, le premier qui intitula *Dis-*

cours en vers ce qu'auparavant on appelait poëme, et assez improprement, ce me semble. Il est bien vrai qu'on peut nommer génériquement poëme, toute composition en vers ; mais les différentes espèces étant classées dans les poétiques, et désignées par des appellations particulières, on ne voit pas trop pourquoi l'on donnait, par exemple, le titre de poëme aux ouvrages en vers alexandrins, composés autrefois pour les concours académiques, sous la condition de ne pas excéder cent ou deux cents vers, et dans lesquels il n'entrait jamais rien qui ressemblât à ce qu'on appelle une fable, et c'est la fable surtout qui constitue proprement ce qui a gardé le nom de poëme. »

Discours en vers sur l'Homme.

Ils sont au nombre de sept. Les trois premiers sont de 1734, les quatre derniers de 1737, tous composés à Cirey. (*Voir* la *Vie*, années 1734, p. 54 ; et 1737, p. 64.)

Le premier, sous le titre de l'*Egalité des Conditions*, tend à prouver qu'il y a dans chaque profession une mesure de biens et de maux qui les rend toutes égales. Le commencement de ce Discours a été souvent refondu.

Le second (*de la Liberté*) tend à prouver que l'homme est libre, et qu'ainsi c'est à lui à faire son bonheur.

Le troisième (*de l'Envie*), que le plus grand obstacle au bonheur est l'envie. Ces trois Discours parurent, pour la première fois, imprimés à Paris sous le titre général d'*Epîtres sur le bonheur*.

Le quatrième (*de la modération en tout*), a pour objet de prouver que pour être heureux il faut être modéré en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaisirs. Il est adressé à Helvétius.

Le cinquième (*sur la nature du plaisir*), que le plaisir vient de Dieu. Dans les premières éditions, ce Discours était terminé par un envoi au roi de Prusse, alors prince royal.

Le sixième (*de la nature de l'homme*), tend à prouver que le bonheur parfait ne peut être le partage de l'homme en ce monde, et que l'homme n'a point à se plaindre de son état.

Le septième (*sur la vraie vertu*), que la vertu consiste à faire du bien à ses semblables, et non pas dans de vaines pratiques de mortifications. Ce Discours fut d'abord adressé à Racine le fils, auteur d'un poëme janséniste *sur la Grâce*. Ces Discours ont un grand nombre de variantes.

Ecoutons maintenant La Harpe, que nous citerons par extraits. Son autorité est d'un grand poids dans l'examen qui nous occupe.

« *Les Discours sur l'homme* que Voltaire fit à Cirey, et qui furent publiés depuis 1734 jusqu'en 1740, sont, pour le talent poétique, ce que nous avons de plus estimé en ce genre, surtout les quatre premiers, beaucoup mieux travaillés et mieux pensés que les trois autres. La philosophie de ces derniers est très mauvaise, et celle des précédens même n'est pas exempte d'er-

reurs, et d'erreurs graves. Enfin, ce qui est vicieux pour le fond des choses, l'est assez pour rentrer dans ce système général d'irréligion et d'immoralité qui doit être combattu partout.

Le premier *Discours*, qui est très mal intitulé de l'*Egalité des Conditions*, a pour objet de prouver que, dans l'inégalité même des conditions, la Providence a ménagé à tous les hommes une somme à-peu-près égale des moyens de bonheur; ce qui est généralement vrai, etc. Ce qu'il y a de plus répréhensible dans ce *Discours*, et de plus susceptible de conséquences dangereuses, ce sont ces deux vers, qui semblent la quintessence de l'Epicuréisme :

Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.

Tout ce que cette maxime renferme de faussetés serait la matière d'un volume, et ce volume serait l'histoire de l'homme.

Le *Discours* sur la liberté morale de l'homme est moins brillant de poésie. C'est de la métaphysique en vers, mais qui n'en sont pas moins pleins de vivacité et de verve, et qui prouvent ce mérite particulier à Voltaire d'animer et de colorier des sujets qui, entre des mains moins habiles, seraient peu susceptibles d'effet. Le poète et le philosophe sont encore ici les mêmes; beaucoup à louer dans l'un, beaucoup à reprendre dans l'autre. Le plan même du *Discours* est mal conçu, et ce premier défaut, qui n'est pas peu de chose, tient à cette affectation maligne et pernicieuse de mettre en problême

ce qui, par soi-même, est reconnu vrai. Il commence par se supposer dans le doute sur sa propre liberté; et si c'était seulement le doute méthodique de Descartes, qui n'est qu'un texte d'argumentation, il n'y aurait rien à dire; mais ce doute est très réel, au point d'affliger mortellement l'auteur, qui nous dit:

Obscurément plongé dans ce doute cruel,
Mes yeux chargés de pleurs se tournaient vers le ciel;

Lever les yeux au ciel pour lui demander la vérité, dit La Harpe, est fort bien en soi; mais le *doute cruel*, et *les pleurs*, et ces *yeux tournés vers le ciel*, sont autant de mensonges poétiques, etc.

Le *Discours sur l'Envie* est en grande partie une satire contre Rousseau et Desfontaines, et qui passe souvent les bornes de la satire littéraire. Il taxe Rousseau de la plus lâche hypocrisie, d'une *fausse dévotion:*

Singe de la vertu, masque mieux ton visage.

Il est probable que Rousseau était jaloux; si peu de gens peuvent se préserver de l'être! Il n'y a pas le moindre indice qu'il ait été hypocrite; et pour se permettre de pareilles imputations, il faut non-seulement que les preuves soient publiques, mais que le mal que cette hypocrisie a produit et peut produire fasse un devoir de le démasquer. Il dit de Desfontaines:

Méprisable en son goût, détestable en ses mœurs.

Diffamation répréhensible, non-seulement en morale,

mais dans les tribunaux. Desfontaines avait été accusé d'un vice infâme, et même enfermé d'abord comme coupable; mais son innocence fut bientôt reconnue, et Voltaire, qui lui reproche partout cette même infamie, oubliait que la calomnie aussi est infâme, et que celui qui s'en fait une arme se déshonore et ne se venge pas. Il n'est pas permis non plus d'attribuer à qui que ce soit des absurdités odieuses dont personne ne s'est avisé.

Souvent dans ses chagrins un misérable auteur
Descend au rôle affreux de calomniateur.

Rien n'est plus vrai ni plus commun; mais vous, qui n'avez pas même l'excuse d'être un *misérable auteur*, pourquoi faites-vous à tout moment un *rôle* que vous-même appelez *affreux?*...

Le *Discours de la modération en tout* est celui dont la versification est peut-être la plus égale et la mieux travaillée. C'est dommage qu'il contienne, d'ailleurs, des palinodies qui ne peuvent faire tort qu'à l'auteur. Quoique étant purement personnelles, elles ne nuisent point à l'effet des détails aussi neufs qu'abondans en poésie, tels que le morceau sur la nécessité de restreindre la curiosité de l'étude et l'ambition des recherches philosophiques; leçon très judicieuse, et dont malheureusement personne n'a moins profité que celui qui la donnait.

La *versatilité* de Voltaire, que nous n'avons encore fait qu'indiquer, se représente à chaque instant sous nos yeux; et les variantes de ses ouvrages sont le plus souvent celles de ses opinions, de ses passions, de ses in-

térêts du moment. Le voilà qui se moque ici du voyage de Maupertuis et de ses confrères de l'Académie des Sciences, pour aller au Pôle mesurer un degré du méridien. Tournez la page, et vous verrez dans le texte des premières éditions un magnifique éloge de ce même Maupertuis et de ses compagnons :

Revole, Maupertuis, de ces climats glacés
Où les rayons du jour sont six mois éclipsés.
Apôtre de Newton, digne appui d'un tel maître,
Né pour la vérité, viens la faire connaître !...

Ces témoignages rendus à Maupertuis n'avaient rien qui ne fût confirmé par le jugement des savans, et par la voix publique qu'ils dirigent. Voltaire lui-même en avait fait le sujet d'une Ode, et si l'Ode n'est pas bonne, ce n'est pas la faute du sujet. Dans ses Lettres particulières il ne parle qu'avec respect du génie de Maupertuis, et cite ses ouvrages comme des autorités, comme des services rendus à l'esprit humain. Maupertuis se brouille avec lui à Berlin, et Voltaire outrage au dernier excès un savant, un écrivain qu'il avait célébré pendant vingt ans en prose et en vers. On sait que rien n'est plus commun que cette inconséquence, mais rien aussi n'est plus ignominieux. Comment ne sait-on pas que se contredire à ce point et si publiquement, ce n'est pas donner un soufflet à son ennemi, c'est s'en donner un à soi-même.

Ce n'est pas la seule palinodie qu'offre ce *Discours*. Le roi de Prusse, si long-temps le *Salomon du Nord* dans les vers de Voltaire, est désigné ici sans être nommé. L'auteur était alors brouillé avec lui. Lisez :

Moi-même renonçant à mes premiers *desseins*,
J'ai vécu, je l'avoue, avec des *souverains* (1);
Mon vaisseau fit naufrage aux mers de ces syrènes,
Leur voix flatta mes sens, ma main porta leurs chaînes.
On me dit : Je vous aime, et je crus, comme un sot,
Qu'il était quelque idée attachée à ce mot.
Que je suis revenu de cette erreur grossière!

Mais, au reste, ces reproches généraux et indirects ne sont rien en comparaison de ce qu'il écrivit quand Frédéric mort ne fut plus à craindre.

Quelque chose de plus curieux encore, c'est le rôle que joue dans ses Commentaires sur Voltaire l'éditeur *philosophe*, qui prouve avec la plus imposante gravité que, même en disant le pour et le contre, un *philosophe* doit toujours être respecté ; et toute la substance de ses apologies, c'est que lors même qu'un *philosophe* ne sait ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il a toujours de bonnes raisons pour cela. Excellente logique à l'usage de certains journaux du temps où nous sommes?

Le cinquième *Discours*, encore assez mal intitulé *de la Nature du Plaisir*, roule d'un bout à l'autre sur des abus de mots et sur de faux exposés, où le peu qu'il y a de vrai ne sert qu'à colorer le mensonge. Le but général de l'auteur n'est pas douteux ; mais l'éditeur, comme s'il eût craint qu'on s'y méprît, a soin de nous dire en note : « M. de Voltaire combat ici en général la morale chrétienne. » *En général*, il n'a guère fait autre

(1) Très mauvaise rime, dit La Harpe, qui n'est pas même suffisante en style soutenu.

chose ; et comme on ne peut *combattre* la vérité que par l'imposture et la calomnie, on doit s'attendre à les retrouver dans ce Discours. Il suffirait de transcrire quelques exemples, tels que celui ayant pour objet le *mariage* et *la paternité*, et qui commence par :

J'admire et ne plains point un cœur maître de soi...

Pour que tout lecteur de bonne foi s'écrie : L'auteur a menti.

La philosophie des deux derniers *Discours* est aussi mauvaise que celle qui est professée dans les cinq dont nous venons de rendre compte le plus succinctement possible. On nous permettra donc de ne pas pousser plus loin notre examen. Nous ajouterons seulement, pour terminer, que Voltaire a voulu rivaliser avec Pope (*Essai sur l'Homme*), comme dans le poëme sur *la Loi naturelle*, et qu'il a même emprunté plusieurs endroits du poète anglais. La manière en est très différente. Celle de Pope est beaucoup plus élevée, et constamment sévère et rapide. Il y a peu de vers qui ne contiennent deux pensées, grâce à la liberté des constructions de la poésie anglaise, dont la nôtre est fort éloignée. Voltaire ne va pas aussi vite, il s'en faut bien ; mais dans sa marche libre et facile, il répand de tous côtés les fleurs de l'imagination, et c'est par-là qu'il compense ce qui lui manque en justesse et en force de raisonnement. Les formes de son style sont très variées. Il joint le familier au sérieux avec beaucoup d'aisance, mais pas toujours avec des nuances assez bien fondues, ni avec assez de respect pour les bienséances. Ses transitions ne sont pas toujours

bien ménagées, et enfin la versification même offre plus de négligences que le genre et le style de ces *Discours* n'en peuvent faire excuser. » (*Cours de Littérature.*)

DISCOURS EN VERS *prononcé au théâtre avant la représentation d'*Éryphile, 1732.

L'auteur en traçant en très beaux vers les conditions de l'art de la scène, pour être parfait, cherche même à se concilier la faveur du public sur la pièce qu'il va lui offrir. Malheureusement le succès ne répondit pas à la précaution de l'auteur, et cette pièce médiocre fut reçue avec la plus froide indifférence. (*Voyez* ÉRYPHILE.)

— *sur les Disputes, par M. de Rhulières.*

Cette pièce de vers très connue de tous les gens de goût, a été insérée au chapitre *dispute* dans le *Dictionnaire philosophique*. C'est une amplification très agréablement versifiée de cet axiôme, qu'on a toujours disputé, et sur tous les sujets. *Mundum tradidit disputationi eorum.*

DISSERTATION *sur la tragédie ancienne et moderne ; à Son Eminence Monseigneur le cardinal Quirini, noble Vénitien, évêque de Brescia, bibliothécaire du Vatican.*

On s'imagine bien que le cardinal *Quirini* ne pouvait échapper aux éloges de Voltaire, quand on vient à penser que ce prélat avait traduit en très beaux vers italiens la *Henriade* et le poëme de *Fontenoi*; et comme

Voltaire, quand il se met en belle humeur de louanger, ne connaît point la parcimonie, il arrive que le cardinal *Trissino*, auteur d'une *Sophonisbe*; que le cardinal *Bibiena*, auteur de la *Calandra*, ont une bonne part au gâteau. La nation italienne elle-même est solennellement célébrée, comme ayant, la première des nations modernes, élevé de grands théâtres. Après avoir ainsi largement distribué ses éloges, l'auteur entre en matière, et dans trois parties fort bien traitées, il compare habilement les usages des Grecs avec les modernes sur les jeux scéniques.

Cette dissertation est en même temps une dédicace de la pièce de *Sémiramis*.

DISSERTATION *sur les tragédies d'*Électre *et d'*Oreste, *par M. Dumolard, membre de plusieurs Académies.*

L'auteur fait ici l'application des principes qu'il a établis dans l'article précédent, et il résulte de l'examen qu'il fait de ces deux pièces, qu'un des principaux objets du poëme dramatique est d'apprendre aux hommes à ménager leur compassion pour des sujets qui le méritent; car il y a de l'injustice d'être trop touché des malheurs de ceux qui méritent d'être misérables. On doit voir sans pitié, dit le père *Rapin*, cité aussi par les éditeurs de Kehl, *Clytemnestre* tuée par son fils *Oreste*, dans *Eschyle*, parce qu'elle avait tué son époux; et l'on ne peut voir sans compassion mourir *Hippolyte*, parce qu'il ne meurt que pour avoir été sage et vertueux.

Dissertation *du traducteur sur l'*Héraclius *de Caldéron.*

Suivant Voltaire, quiconque aura eu la patience de lire cet extravagant ouvrage, y aura vu aisément l'irrégularité de *Shakespeare*, sa grandeur et sa bassesse, des traits de génie aussi forts, un comique aussi déplacé, une enflure aussi bizarre, le même fracas d'action et de momens intéressans. Il vient ensuite à la comparaison de l'*Héraclius* et du *Jules-César*. La grande différence, dit-il, entre l'*Héraclius* de *Caldéron*, et le *Jules-César* de *Shakespeare*, c'est que l'*Héraclius* espagnol est un roman moins vraisemblable que tous les contes des *Mille et une Nuits*, fondé sur l'ignorance la plus crasse de l'histoire, et rempli de tout ce que l'imagination effrénée peut concevoir de plus absurde. La pièce de *Shakespeare*, au contraire, est un tableau vivant de l'histoire romaine, depuis le premier moment de la conspiration de *Brutus* jusqu'à sa mort. Le langage, à la vérité, est souvent celui des ivrognes du temps de la reine *Élisabeth*; mais le fond est toujours vrai, et ce vrai est quelquefois sublime. (*Voyez* ces deux Pièces, à leur ordre alphabétique.)

— *sur les Changemens arrivés dans notre globe.*

Elle fut envoyée par l'auteur, en italien, à l'académie de Bologne, et traduite par lui-même en français. Cette dissertation, qui roule sur les changemens arrivés dans notre globe, et sur les pétrifications qu'on prétend en

être les témoignages, parut en 1745 (*Voir* la *Vie*, p. 77) sans nom d'auteur, et l'on ignora quelque temps qu'elle fût de Voltaire. *Buffon* ne le savait pas, dit-on, lorsqu'il en parla dans le premier volume de l'*Histoire naturelle* avec le peu de ménagement qu'elle méritait. Voltaire n'en persista pas moins dans son opinion, qui excita depuis la risée de tous les savans, surtout quand, pour démentir la tradition du déluge, il avance que les coquillages trouvés sur les montagnes y ont été apportés par des pélerins.

DIVERS (Des) *changemens arrivés à l'art tragique.*

L'auteur passe rapidement en revue les modifications successives apportées dans les règles de l'art dont il s'occupe. Il nous apprend d'abord que l'art de la tragédie est dû en partie à Minos; et si un juge des enfers est l'inventeur de cette poésie, il n'est pas étonnant, dit-il, qu'elle soit un peu lugubre. On lui donne d'ordinaire une origine plus gaie. *Thespis*, et d'autres ivrognes, passent pour avoir introduit ce spectacle chez les Grecs, au temps des vendanges; mais si nous en croyons Platon, dans son dialogue de *Minos*, on jouait déjà des pièces de théâtre du temps de ce prince. Il y a dans cette brochure un peu moins d'impiété que de coutume, si l'on en excepte le passage où Voltaire rend compte des premiers temps où l'on jouait les Mystères, ainsi que la Passion de Jésus-Christ, sujets sur lesquels il s'égaie en très mauvais chrétien.

Divertissement *mis en musique pour une fête donnée par M. André à Mme. la maréchale de Villars.*

Le récitatif est tout en l'honneur du maréchal, à propos des lauriers qu'il a cueillis en Allemagne. Une voix seule chante les charmes et les vertus de la maréchale, ainsi de suite, le tout en quarante vers.

— *pour le mariage de Louis XV.*

On voit par une lettre de Voltaire à Mme. la présidente de Bernières, en date du 7 septembre 1725, imprimée dans l'édition de Kehl, qu'il avait préparé un divertissement pour le jour du mariage de Louis XV, mais qu'on n'en fit point usage. Le premier gentilhomme de la chambre du roi, alors en exercice, ne l'ayant pas trouvé apparemment assez analogue à la circonstance, le rejeta, et fit donner pour spectacle à la jeune reine, le jour de ses noces, la comédie d'*Amphytrion* et celle du *Médecin malgré lui*. Ce divertissement, qui ne se trouve point dans l'édition dont il vient d'être parlé, a été imprimé, pour la première fois, dans un recueil de pièces inédites de Voltaire, publié en 1820. Ce poëme, orné probablement de musique et de danse, nous a paru plus convenable à la fête nuptiale, et plus propre à intéresser les augustes personnages qui en étaient l'objet, que le spectacle qu'on leur a donné.

DON PÈDRE, tragédie en cinq actes, commencée en 1761 et non représentée.

Elle a été dédiée à d'Alembert et imprimée en 1775, à un très petit nombre d'exemplaires. C'est l'histoire de *Henri Transtamare*, l'un des nombreux bâtards du roi de Castille Alphonse, onzième du nom, lequel fit à son frère et à son roi, don Pèdre, une guerre qui n'était qu'une révolte, en se faisant déclarer roi légitime de Castille par sa faction. Cette pièce est assez simple dans sa marche, ce qui est un grand mérite, mais faible de caractère et de coloris : on sent aisément la main octogénaire qui a composé cet ouvrage. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1775, p. 319.)

DOUTES *sur quelques points de l'histoire de l'Empire*, 1753.

Comme dans le *Discours en vers sur les disputes*, Voltaire prend ici pour texte : *tradidit mundum disputationi eorum*. Dieu abandonna la terre à leurs querelles. Le philosophe part de ce point pour asseoir l'origine de toutes les dominations et de toutes les lois, et finit par mettre en doute le droit de *Pépin* sur la France, les donations de *Charlemagne* au pape. Il traite ensuite, à sa manière, du mariage des prêtres, qui ne fut défendu, suivant lui, que parce qu'on craignit que les gros bénéfices ne devinssent héréditaires, d'où il conclut que l'État y perdît de bons citoyens. Le reste des articles, au nombre de douze, y sont traités avec la même bonne foi. (*Voir* la *Vie*, année 1753, p. 127.)

DOUTES *sur le testament du cardinal de Richelieu.*

(*Voyez* MENSONGES *imprimés.*)

— *sur la Religion*, 1767.

On y a joint une analyse du *Traité théologico-politique de Spinosa*. On a attribué cet ouvrage des *Doutes* au comte de Boulainvillers (voilà sans doute pourquoi les éditeurs des œuvres de Voltaire ne le mettent point dans leurs collections); mais on y reconnaît facilement la tournure d'esprit et le style de Voltaire. A travers les objections fortes et qui ne sont pas de lui, on y démêle ce ton d'ironie qui le caractérise; il y a spécialement, dans le chapitre sur l'église et les conciles, un dialogue entre l'église et un Indien, où il se dilate la rate et s'en donne à cœur joie. Il y prend le singulier plaisir de faire dire à la première bien des sottises et des absurdités.

Quant au second traité, celui de *Spinosa*, il est moins susceptible de plaisanteries. C'est une discussion assez sèche, mais dangereuse, de l'authenticité de l'Écriture-Sainte, et c'est toujours un projet abominable et digne de Voltaire, que d'avoir mis à portée du commun des lecteurs, et réduit à peu de pages l'énorme dissertation de cet athée, dont le poison, jusque-là, se trouvait noyé dans un fatras de verbiages qui semblait en arrêter l'activité; l'ennui gagnait avant l'erreur, l'in-folio tombait des mains. (*Voyez* la *Vie*, année 1767, p. 227.)

DOUTES *sur la mesure des forces motrices et sur leur nature, présentés à l'Académie des Sciences de Paris, en 1741.*

Cette dissertation sur les forces vives fut présentée à l'Académie des Sciences en 1742. Voltaire y soutient l'opinion générale des Français et des Anglais contre celle des savans de l'Allemagne et du Nord : on commençait à se douter alors que cette mesure des forces, qui partageait tous les savans de l'Europe, était, non une question de géométrie ou de mécanique, mais une dispute de métaphysique, et presque une dispute de mots. D'Alembert est le premier qui l'ai dit hautement.

Mme. du Châtelet était en France à la tête des Leibnitziens ; l'amitié n'empêcha point Voltaire de combattre publiquement son opinion, et cette opposition ne parut point altérer leur amitié. L'Académie des Sciences fit, dit-on, l'éloge de cette dissertation dans son histoire. (*Voir* la *Vie*, année 1741, p. 72.)

DROIT (LE) *du Seigneur,* comédie en trois actes et en vers de dix syllabes, représentée à Paris en 1762.

Cette pièce fut d'abord jouée en cinq actes, sous le nom de *l'Écueil du Sage,* qui n'était pas son véritable titre, et remise au théâtre, en 1778, en trois actes, après la mort de l'auteur. C'est, au surplus, une espèce de farce et de parade digne des boulevards : on y trouve cependant quelques scènes qui décèlent le grand maître. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1762, p. 189.)

Droit (Le) *des Hommes et les usurpations des Papes*, traduction prétendue de l'italien, datée de Padoue le 24 juin 1764.

Cet ouvrage, que l'auteur, l'intarissable Voltaire, fit paraître en 1768, fut d'abord attribué à feu Damilaville. Le philosophe, non moins ennemi des ministres de la religion que de la religion elle-même, rapproche, dans un court espace, le tableau des prétendues usurpations de la cour de Rome; il prétend que ce qu'on appelle le patrimoine du Saint-Père, que les droits du pape sur Naples et sur la Sicile, que le duché de Ferrare, que Castro et Conciglione, qu'en un mot tout ce que possède le Saint-Siége ne sont que les fruits de la fraude et de la violence. Il accumule, dans ce mémoire abominable, une série de forfaits que les plus forcenés adversaires de la papauté se sont plu à imaginer. Le lecteur indigné serait tenté de rejeter et de fouler aux pieds un pareil libelle, si l'historien n'avait l'art d'égayer cette terrible matière, et de rapprocher quantité d'anecdotes également rares et curieuses. On sent combien cet ouvrage était dans le génie et digne de la plume de son auteur. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1768, p. 248.)

Duc de Foix (Le), tragédie jouée en 1752, lorsque Volaire était à Berlin.

Elle fut favorablement accueillie. C'est *Adélaïde du Guesclin* refaite, tragédie qui avait été justement sifflée en 1734. (*Voyez* Adélaïde du Guesclin, et la *Vie*, année 1734.)

ÉCH

ÉCHANGE (L') ou *Quand est-ce qu'on me marie?* comédie imprimée à Vienne, en Autriche, en 1761.

La comédie de l'*Échange* a été attribuée à Voltaire. On a prétendu même qu'il en avait fait des versions en opéra, l'une en trois actes et l'autre en un. Rien n'atteste que cette pièce fût réellement de Voltaire. Voici au contraire ce qu'il écrivit lui-même, à ce sujet, à son ami Thiriot, en mai 1768 : « Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne, qu'on m'impute, intitulée : *Quand me mariera-t-on?* Voilà la première fois que j'en ai entendu parler; c'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aie fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne; rayez cela de vos anecdotes. » Plusieurs nouveaux éditeurs ne la mettent pas moins dans leurs collections des œuvres de Voltaire. Quant à nous, nous n'en parlons ici que pour mémoire. Voltaire compte assez d'autres comédies médiocres, sans y ajouter encore celle-ci.

ÉCLAIRCISSEMENT *historique à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'*Essai sur les Mœurs, *etc.*

Damilaville est supposé l'auteur de cet éclaircissement qui n'éclaircit rien. Des sarcasmes au lieu de critique,

des récits fabuleux pour des morceaux d'histoire, des calomnies pour des raisons, de l'ironie pour de la gaîté; voilà la forme et le fond de ce nouveau pamphlet.

ECCLÉSIASTE (Précis de l'), poëme.

(*Voyez* la *Vie*, année 1756, p. 141.)

ÉCOSSAISE (L'), comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, au mois d'août 1760.

L'*Écossaise* est du genre de ces pièces où Aristophane immolait les citoyens à la malignité du peuple, et qui furent toujours condamnées par les lois. Comment arriva-t-il que le gouvernement permît à un simple particulier l'assassinat de la calomnie? Fréron y est presque nominativement représenté comme un espion de cafés, comme le délateur infâme d'une famille proscrite. Il eut le courage, ou plutôt le bon esprit, d'assister au spectacle et d'en rendre compte comme s'il eût été étranger à la vengeance odieuse de Voltaire. (*Maz.*) Enfin, l'auteur fait paraître Fréron sous le nom de *Frélon*, dont il fait un coquin, un impudent, tel qu'il n'en existait certainement pas alors parmi les littérateurs. Voici ce qu'en dit La Harpe, dans son *Cours de littérature* : « C'est un tissu d'injures atroces, dit ce célèbre critique : je n'examinerai point si elles étaient fondées; mais, dans cette supposition même, c'est encore une raison pour la désapprouver. L'*Écossaise*, continue-t-il, est évidemment une ébauche faite à la hâte : tout y ressent la précipitation et

la négligence. Les événemens sont brusqués, les répétitions fréquentes, les scènes tronquées. Freeport et lady Alton sont outrés, l'un dans sa grossièreté brutale, l'autre dans sa violence forcenée; mais ce même rôle de Freeport est quelquefois piquant par la bizarrerie, et celui de Léridane est intéressant par un mélange de douceur et de noblesse, de sensibilité et de courage : c'est le seul personnage qui soit bien traité, parce qu'il n'a rien de la comédie.» (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1760, p. 183.)

ÉCRITS *pour les habitans du Mont-Jura et du pays de Gex*, 1770.

Ce sont autant de *factums* présentés sous diverses formes par l'auteur, à l'occasion des impôts dont les habitans de ces pays se plaignaient d'être surchargés, et des vexations fiscales auxquelles ils étaient, dit-on, exposés. Ces écrits sont au nombre de neuf, plus ou moins étendus ou remarquables, savoir : *Au Roi, en son conseil, pour les sujets du Roi qui réclament la liberté en France, etc.* — *La Voix du curé sur le procès des serfs du Mont-Jura.* — *Coutume de Franche-Comté, etc.* — *Supplique des serfs de Saint-Claude, à M. le Chancelier.* — *Requête au Roi pour les serfs de Saint-Claude.* — *Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France.* — *Remontrances du pays de Gex au Roi.* — *Mémoire des états du pays de Gex.* — *Au Roi, en son conseil, pour les mêmes états.* — *Idem.* (*Voyez*, pour les analyses et les explications, les divers articles à leur ordre alphabétique.)

Écueil (L') *du Sage*, comédie.

(*Voyez* Droit (Le) *du Seigneur.*)

Édits (Les) *de S. M. Louis XVI pendant l'administration de M. Turgot.*

Après avoir prodigué l'éloge à la *Sémiramis du Nord* (l'impératrice Catherine), qui a établi, dit-il, la tolérance depuis les frontières de la Suède jusqu'à celles de la Chine, Voltaire veut bien reconnaître comme un bienfait le premier édit de Louis XVI, qui supprime le droit de joyeux avènement. Pour faire la part au ministre Turgot, son protecteur, il ajoute que depuis ce temps tous les édits et toutes les ordonnances du roi Louis XVI, proposées et signées par M. Turgot, furent des monumens de générosité élevés par une sagesse supérieure. Il est à regretter qu'à travers ce juste tribut d'éloges au meilleur et au plus vertueux des rois, Voltaire laisse apercevoir le bout de l'oreille, c'est-à-dire le désir plus vif que jamais de rentrer à Paris.

Éducation (L') *d'un Prince*, 1763, conte en vers.

Suivant la fable de l'auteur, un jeune prince de Bénévent, sans expérience, est livré aux flatteurs et à la mollesse. Il écarte de lui un serviteur fidèle qui lui dit des vérités; et les flatteurs éloignent de la cour la jeune Armide dont ils craignent l'ascendant et l'effet que ses charmes ont déjà produits sur le cœur du jeune Alamon. Alamon est surpris par le corsaire Abdala, qui s'empare

du Bénévent, et fait du prince de Bénévent son muletier. Le prisonnier s'instruit à l'école du malheur et se corrige. Il est délivré par Emon, son serviteur fidèle, et par Armide, sa maîtresse, et finit par se montrer généreux envers Abdala, qu'il remercie des leçons que lui a procurées sa visite. On sent la moralité philosophique que l'auteur n'a pas manqué de tirer d'un canevas aussi commun. L'opéra du *Baron d'Otrante*, du même auteur, n'est autre chose que ce conte mis en scène. (*Voyez* BARON D'OTRANTE (Le).

ÉGLOGUE *allemande.*

C'est une esquisse d'églogue où un homme libre fait entendre ses plaintifs accens à l'occasion de l'envahissement de son pays qui vient de passer sous une domination étrangère. Ce dialogue a toute la couleur du sujet, et le véritable ami de son pays ne le lira point sans intérêt. (Cité à DIALOGUE, etc.)

ÉLÉMENS *de la philosophie de Newton*, 1738.

Lorsque Voltaire commença ses *Élémens de la Philosophie newtonienne*, presque tous les savans français étaient cartésiens. Maupertuis et Clairaut, tous deux géomètres, de l'Académie des Sciences, mais alors très jeunes, étaient presque les seuls newtoniens connus du public. La prévention pour le cartésianisme était telle que le chancelier d'Aguesseau refusa, dit-on, un privilége à Voltaire. Celui-ci avait été aidé dans cet ouvrage par Mme. la marquise du Châtelet. Quelque utile que

parût le travail de Voltaire aux yeux de ses partisans, lesquels ont prétendu qu'il contribua à rendre la philosophie de Newton aussi intelligible qu'elle peut l'être pour ceux qui ne sont pas géomètres, cela n'empêcha point les savans de taxer l'auteur de beaucoup de fautes, et même d'un peu d'ignorance dans cette production, comme dans les autres du même genre. (*Voyez* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1736, page 56, et la note de la page 65.)

ÉLOGE *funèbre des officiers morts dans la guerre de* 1741, juin 1748.

L'auteur en traitant, comme il le fait, les simples soldats de *meurtriers mercenaires à qui l'esprit de débauche, de libertinage et de rapine*, etc., *fait quitter leurs campagnes*, et rendant ensuite aux officiers toute la justice qu'ils méritent, établit là un contraste qui serait assurément peu compris à notre époque, où tous les jeunes gens sont appelés à servir à leur tour, pour être promus ensuite, à leur rang et suivant leur mérite, au grade d'officiers. Cet éloge peut aussi être taxé d'avoir toute la sécheresse d'un contrôle nominatif; mais l'intérêt que l'auteur a su répandre sur la belle conduite des braves officiers morts dans cette guerre, est bien propre à racheter ce défaut, et doit lui concilier le suffrage de tous les bons Français, amis de la gloire de leur pays. Un autre mérite que l'on doit reconnaître dans cet écrit, c'est qu'il ne contient point de ces déclamations de parti qui déparent et déshonorent la plupart des productions du phi-

losophe. Les éditeurs auraient pu se dispenser, ce nous semble, d'insérer la note qui est placée à la fin de l'Éloge : c'est une tache dans un beau morceau d'étoffe. (Cité à la *Vie*, p. 84.)

ÉLOGE *historique de Madame la marquise du Châtelet.*

(*Voyez* la *Vie*, année 1754, p. 133). Nous ajouterons que cet éloge, composé cinq ans après la mort de la marquise, a paru à la tête d'une traduction des *Principes de Newton*, par Madame du Châtelet.

— *de M. de Crébillon*, 1762.

C'est une critique pointilleuse des œuvres de M. de Crébillon. Après avoir annoncé que ce poète avait plus de génie que de littérature; qu'il fut dans sa jeunesse homme de plaisir et de bonne compagnie; qu'il était né en 1764, à Dijon; que ce ne fut qu'à l'âge de trente ans qu'il composa sa première tragédie, Voltaire passe en revue toutes les pièces de l'auteur de *Rhadamiste*; les moindres fautes de style et de goût y sont relevées avec une ridicule pédanterie, et souvent avec aigreur; il n'est pas jusqu'aux plus légères peccadilles grammaticales qui n'y soient sévèrement notées. Par une digression, où l'envie n'est nullement déguisée, sur ce qui se passa entre les représentations d'*Électre* et de *Rhadamiste*, le censeur jaloux a soin de rappeler que Crébillon fut exclu de l'Académie française par les deux brigues prétendues de La Mothe et de Rousseau, bien qu'après le succès d'*Atrée*

et d'*Electre*, l'auteur de *Rhadamiste* semblât pouvoir prétendre à l'honneur du fauteuil. Crébillon, suivant lui, se serait vengé de ses adversaires en répandant une satire dans laquelle La Mothe et les amis de cet auteur auraient été désignés sous le nom de quelque animal: *La Mothe*, par exemple, était la taupe, parce qu'il était déjà menacé de perdre la vue; l'abbé de *Pons*, disgracié de la nature par l'irrégularité de sa taille, était le singe; *Danchet*, d'une assez haute stature, était le chameau; *Fontenelle*, par allusion à sa conduite adroite, était le renard. Pour un éloge, il faut convenir que celui-ci est d'une étrange nature. (Cité à la *Vie*, année 1762, p. 190.)

ÉLOGE *de Louis XV, prononcé dans une académie, le* 15 *mai* 1774.

(*Voyez* la *Vie*, année 1774, p. 299.) Ajoutons que Voltaire, après la mort de Louis XV, s'annonça comme voyant le monarque défunt sous un coup-d'œil plus favorable que tant de satiriques qui se déchaînaient alors contre ce prince; il faisait vendre son Éloge qu'il avait composé. Après la mort du monarque, il l'étendit et le compléta. Le Chancelier n'est pas oublié dans cette brochure, et le philosophe de Ferney affectait de paraître ne pas se lasser d'admirer ce génie destructeur et réparateur.

Éloge *des* Pensées de Pascal, nouvelle édition, 1778.

(*Voyez* l'analyse et les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1778, p. 398.)

Embellissemens (Des) *de Paris*, 1749.

Le but de l'auteur est de faire connaître le grand nombre d'embellissemens dont la capitale est susceptible, et à qui il convient de les mettre à exécution. Si Voltaire vivait aujourd'hui, il verrait qu'on a rempli ses vues, et au-delà; car il ne pensait certainement pas que quarante-cinq ans après sa mort, pendant qu'une armée française ferait la guerre à ses doctrines dans un pays voisin, on fonderait une nouvelle ville dans les Champs-Élysées, qui retracerait, dans ses monumens et dans ses rues projetés, le nom de François Ier., le restaurateur des lettres, ainsi que celui des hommes qui se sont illustrés sous son règne, de glorieuse mémoire. Cette fondation vaut bien celle d'une colonie de philosophes à Clèves, que le patriarche des incrédules avait rêvée dans le paroxisme de sa fièvre de rage contre le christianisme et ses ministres. (Cité à la *Vie*, p. 87).

— *de la ville de Cachemire.*

(*Voyez* Dialogue *entre le philosophe et le bostangi*).

EMPEREUR (L') *de la Chine et frère Rigolet*, 1768.

Libelle en forme de dialogue, dans lequel Voltaire s'égaie toujours aux dépens de la religion, à l'occasion de l'exclusion des Jésuites. C'est à-peu-près la même tournure que celle du *Cathécumène*. Ici l'empereur de la Chine fait venir un Jésuite pour apprendre de lui la religion qu'il vient prêcher de si loin; l'auteur fait dire à cet imbécile tant d'absurdités, que le prince se met à lui rire au nez, et lui permet de prêcher où il voudra ses folies, persuadé qu'elles ne tourneront pas beaucoup de têtes; mais sur la déclaration que lui fait l'apôtre de l'intolérance de cette religion, il chasse le Jésuite et tous les sectateurs. La matière est traitée rapidement et ave une vivacité peu commune. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1768, p. 248, et DIALOGUE *d'un Jésuite prêchant aux Chinois*.)

ENFANT PRODIGUE (L'), comédie en cinq actes et en vers de dix syllabes, représentée pour la première fois, le 10 octobre 1736.

(*Voyez l'analyse* et les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1736, p. 61 et 63.)

ÉNIGME.

Voltaire, qui s'amusait de tout et ne dédaignait aucun genre, ayant une égale facilité à emboucher la trompette et le flageolet, imagina de composer une énigme, qui n'est

qu'une satire déguisée, de la Sorbonne, de l'Académie, du Conseil et du Parlement. Cette énigme, que nous citerons en entier, courait par toutes les sociétés de la cour et de la ville; on la proposait à deviner successivement à tous les nouveaux venus :

A la ville, ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,
Robuste cependant, et même fait au tour ;
Mobile sans changer de place ;
Je sers en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour;
Chaque jour il se multiplie,
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le parlement ;
Par tout ce qui s'y fait on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur tes épaules.

Le philosophe, dans son cynisme, n'épargnait pas plus les amis que les ennemis, et le lecteur devait être peu flatté de l'apostrophe directe du nouveau sphinx, quand on saura que le mot de l'énigme est *Tête à perruque*. Les très humbles valets de maître Arouet ont voulu, de nos jours, renouveler le sarcasme; mais les singes, cette fois, sont restés bien au-dessous des gentillesses de leur modèle.

ÉPIGRAMMES.

Elles sont au nombre de dix-neuf, sur divers sujets et sur divers personnages. (*Voyez* POÉSIES MÊLÉES.)

ÉPILOGUE *de la guerre civile de Genève.*

(*Voyez* GUERRE (LA) *civile de Genève.*)

ÉPITRES EN VERS.

Les premières sont généralement supérieures aux dernières, quoique les éditeurs de Kehl annoncent précisément le contraire; car dans les dernières, où l'on rencontre cependant quelques vers heureux, Voltaire a pris une manière trop leste et trop négligée. Ceux qui cultivent la poésie y apprendront que, même dans un petit genre, le génie le plus étendu et le plus facile a encore besoin du secours de l'étude et de la réflexion. Nous allons les passer successivement en revue, en accompagnant chacune d'elles d'une courte explication. L'édition de Kehl en donne cent quatorze; il convient d'y en ajouter quinze autres qui sont bien réellement de Voltaire, et qui ont été recueillies d'après des témoignages authentiques, dans une Collection de pièces inédites, publiée à Paris, en 1820; la première est de 1707, et la dernière de 1778.

ÉPITRE *à Monseigneur, fils unique de Louis XIV*, 1707.

(*Voyez* à la *Vie*, année 1707, p. 11, le motif et le but de cette pièce.)

ÉPITRE *à Madame la comtesse de Fontaine, sur son roman de* la Comtesse de Savoie, 1713.

Madame la comtesse de *Fontaine* était fille du marquis de *Givri*, commandant de Metz, qui avait favorisé l'établissement des Juifs dans cette ville; ceux-ci, par reconnaissance, lui avaient fait une pension considérable qui était passée à ses enfans. Le roman de *la Comtesse de Savoie*, alors en manuscrit, et dont Voltaire eut connaissance, fut imprimé en 1722. A l'occasion de cet ouvrage en manuscrit, Voltaire compare, dans son épître, la comtesse à Sapho, et la loue d'avoir favorisé les synagogues.

— *à M. l'abbé Servien, prisonnier au château de Vincennes*, 1714.

On remarque, dans ce morceau de poésie, que Voltaire, à l'âge de vingt ans, était encore exempt de cette philosophie emportée, dont l'exagération se manifeste si audacieusement dans ses ouvrages d'une époque postérieure.

— *à Madame de Montbrun-Villefranche*, 1714.

Beaucoup de flatteries sur l'esprit de la dame et sur la beauté de sa sœur.

— *à M. le duc de la Feuillade*, 1714.

Des complimens au mari à l'occasion de sa femme.

Épitre *à Madame de Gondrin, depuis Madame la comtesse de Toulouse, sur le péril qu'elle avait couru en traversant la Loire*, 1719.

Pensées plus que lestes, et style léger.

— *à Madame la maréchale de Villars*, 1719.

L'auteur en fait une divinité; mais on sait que ses éloges intéressés n'eurent d'autres succès que de le forcer à mettre sa passion pour cette dame au rang des amours malheureux. (*Voyez* la *Vie*, page 26.)

— *à M. le duc de Sully*, 1720.

L'affront qu'il reçut à la porte du duc de Sully n'avait pas encore eu lieu.

— *à M. le maréchal de Villars*, 1721.

Il se plaint d'être privé, pour cause de maladie, de se rendre à la maison de plaisance du maréchal, et comme ses Epîtres ont toujours besoin d'être assaisonnées de satires, il tourne en ridicule les prêtres, ses nièces et son *janséniste* de frère.

— *à Madame de* ***, 1722.

L'auteur se propose de renoncer au biribi, jeu fort à la mode alors, déclarant qu'il aime mieux aimer Madame sans espoir, que d'espérer jour et nuit avec la déesse infidèle du jeu.

ÉPITRE *à M. de Gervasi, médecin*, 1723.

M. de *Gervasi*, célèbre médecin de Paris, avait été envoyé dans le Gévaudan pour la peste, et à son retour il est venu guérir l'auteur de la petite vérole dans le château de Maisons, à six lieues de Paris, en 1723. C'est un éloge à ce sujet.

— *à la Reine, en lui présentant la tragédie de* Mariamne, 1725.

La reine était *Marie Leczinska*, fille de *Stanislas*, roi de Pologne, mariée à Louis XV en 1725. L'auteur après avoir vanté la maison dont elle sort, et dont la vertu fait les rois, compare la princesse à Pallas par le port, la beauté, la sagesse. La reine fit preuve surtout de sagesse en proscrivant dans la suite, autant qu'il fut en sa puissance, les ouvrages obscènes, impies, irréligieux du philosophe adulateur.

— *à M. Pallu, conseiller-d'état*, 1727.

— *à Mademoiselle Lecouvreur*, 1727.

Flatteries sur flatteries à propos des talens scéniques de cette trop célèbre comédienne. Suivant l'auteur, rien d'aussi parfait que son héroïne.

— *à M. Pallu, à Plombières, auguste* 1729.

Il est plus question ici du maréchal de Richelieu que de la personne à qui l'Epître est adressée. Elle semblerait même avoir été composée exprès pour enchâsser un

nouvel éloge du maréchal que Voltaire appelait son Alcibiade.

Épitre ***aux mânes de M. de Genonville***, 1729.

En s'adressant aux mânes de son ami, l'auteur rappelle leur amitié et leurs plaisirs de jeunesse. Il est question d'une certaine Egérie qui partageait leurs ardeurs, et dont nous allons avoir l'occasion de reparler.

— *Les* Vous *et les* Tu, 1729.

Cette Epître, connue sous ce nom, a été adressée à Mlle. de *L****, alors Mme. la marquise de *G****. C'est d'elle que parle Voltaire dans son Epître à M. de *Genonville*, dans l'Epître adressée à *ses mânes*, et dans celles à M. le duc de *Sully*, à M. de *Gervasi*. Le suisse de Mme. la marquise de *G**** ayant refusé la porte à Voltaire, que Mlle. de *L**** n'avait point accoutumé à un tel accueil, il lui envoya cette Epître. Lorsqu'il revint à Paris, en 1778, il vit chez elle Mme. de *G****, âgée comme lui de plus de quatre-vingts ans, veuve alors, et qui pouvait le recevoir sans conséquence. C'est en revenant de cette visite qu'il disait : *Ah! mes amis*, je viens de passer *d'un bord du Cocyte à l'autre*. Mme. de *G**** envoya le lendemain à Mme. *Denis* un portrait de M. de *Voltaire* peint par *Largillière*, qu'il lui avait donné dans les temps de leur première liaison, et qu'elle avait conservé malgré leur rupture, son changement d'état et sa dévotion.

Épitre *à Mademoiselle Gaussin.*

Au sujet de la tragédie de *Zaïre.*

— *à Mademoiselle de Lubert, qu'on appelait* Muse et Grace, 1732.

Un badinage obscène sur l'austère sagesse de cette demoiselle fait tout le fond de cette composition licencieuse, laquelle atteste en même temps le dévergondage de l'esprit de l'auteur.

— *à une Dame ou soi-disant telle*, 1732.

Cette pièce fut imprimée dans le *Mercure de France* en 1732. Un Breton, nommé *Desforges-Maillard*, qui faisait assez facilement des vers médiocres, s'était amusé à insérer dans les journaux des pièces de vers sous le nom de Mlle. *Malerais de la Vigne.* Plusieurs poètes célèbres lui répondirent par des galanteries. Cette facétie dura quelque temps. Piron employa cette aventure d'une manière très heureuse dans *la Métromanie.* Voltaire en conservant sa pièce, en retrancha toutes les choses galantes qu'il adressait à Mlle. *Malerais*, et qu'elle méritait si peu. De tous les vers qu'elle a faits ou inspirés, ce sont les seuls qui soient restés. (*Edit. de Kehl.*)

— *à Madame Fontaine-Martel*, 1732.

L'auteur se félicite de l'accueil hospitalier qu'il reçut chez Mme. *Fontaine-Martel*, et la doue de toutes les qualités d'une femme qui convient à des philosophes! Aussi des annotateurs voltairiens ne manquent pas de

répéter qu'elle était telle qu'on la voit peinte dans cette Epître. Sa maison, ajoutaient-ils, était très libre et très aimable. Voilà sans doute pourquoi Voltaire y resta même après la mort de la dame. (*Voyez* la *Vie*, année 1733.)

ÉPITRE *à MM. le comte, le chevalier et l'abbé de Sade*, 1732.

En louant le trio des *Sade*, l'auteur parle de Laure et de Pétrarque, parce qu'en effet la belle *Laure*, amante de *Pétrarque*, s'appelait de *Sade*. Elle était de cette maison.

— *à Madame la marquise du Châtelet, sur sa liaison avec Maupertuis*, 1733.

L'auteur fait l'éloge de l'un et de l'autre en vingt vers bien coulans sur des matières arides.

— *à M. de Formont, en lui renvoyant les œuvres de Descartes et de Mallebranche.*

Après avoir traité Mallebranche de grand rêveur de l'Oratoire, et Descartes de visionnaire, l'auteur fait un retour à sa Sylvie, qu'il ne croit pas trop fidèle; mais, comme il dit en finissant,

Mais puisqu'il faut être trompé,
Je ne veux l'être que par elle.

— *à Madame la marquise du Châtelet, sur la calomnie*, 1733.

C'est une satire continuelle depuis les livres hébreux jusqu'à la vierge Marie. A lire cette Epître de Voltaire, on ne sait quelle mouche le pique.

ÉPITRE *à M.***, du camp de Philisbourg*, 1734.

L'auteur décrit la vaillance de l'armée française, et finit par demander en badinant quel sera le prix de tant d'héroïques prouesses, sinon, pour les soldats, d'être c.... dans Paris, par leurs femmes et leurs maîtresses. Telle est la moralité de cette Epître.

— *à Mademoiselle de Guise, sur son mariage avec M. le duc de Richelieu*, 1734.

Cette pièce fut imprimée sous le titre d'Épithalame.

— *à M. le comte de Tressan*, 1734.

L'auteur le félicite sur ses vers et ses talens.

— *à M. le comte Algarotti*, 1735.

Il est question dans cette Epître du voyage entrepris par divers savans pour décider si la terre est un sphéroïde applati ou allongé. MM. *Godin*, *Bouguer* et *de La Condamine* étaient partis alors pour faire leurs observations en Amérique, dans des contrées voisines de l'Equateur. MM. de *Maupertuis*, *Clairaut* et *le Monnier* devaient, dans la même vue, partir pour le Nord, et M. *Algarotti* était du voyage.

— *à M. de Saint-Lambert*, 1736.

L'auteur loue d'abord les vers de Saint-Lambert, et finit par lui dire qu'il le trouve fort aimable de sa personne.

— *à Mademoiselle de Lubert*, 1737.

La mère de Mlle. de L..... s'était opposée à son ma-

riage avec M. le président R... L'auteur cherche à consoler la demoiselle de cette contrariété.

ÉPITRE *à M. Helvétius*, 1737.

Beaucoup d'encens à M. Helvétius qui, malgré son âge, a le langage de Platon et la force d'Alcide. Quand on coupe en plein drap, dit un proverbe, on n'en saurait trop prendre.

— *à Mademoiselle Sallé*, 1737.

On croit que cette Epître, imprimée depuis longtemps dans différens recueils de pièces de Voltaire, a été faite pour son ami *Thiriot*, qui était amoureux de Mlle. *Sallé*. C'est l'opinion des plus anciens amis de l'auteur; et c'est d'après leur avis que l'on donne ici cette Epître, quoiqu'elle ait été désavouée dans les notes sur le dialogue de *Pégase* et *du Vieillard*. (*Edit. de Kehl.*)

— *à Madame la marquise du Châtelet, sur la philosophie de Newton*, 1738.

L'auteur prodigue son encens à Newton, mais non sans en avoir brûlé préalablement quelques grains sous le nez de la *Minerve de la France*, de *l'immortelle Emilie* (la marquise du Châtelet). Voltaire, en effet, fut le premier en France qui expliqua les découvertes de Newton, le système d'attraction et les mouvemens de la lumière. Mais comment s'en tira-t-il ?

— *à M. de Saint-Lambert*, 1738.

L'auteur entretient Saint-Lambert du grand savoir que

déploie Mme. du Châtelet, la belle amante de Newton, dans les découvertes profondes de ce savant.

ÉPITRE *au Prince royal, depuis roi de Prusse, sur l'usage de la science dans les princes*, 1736.

Le fond de cette composition roule sur ce principe vulgaire que l'ignorance flétrit toute grandeur. L'auteur, courtisan adroit, savait à qui il s'adressait; Frédéric se montrait avide de tous les genres d'instruction.

— *au Prince royal de Prusse*, 1738.

L'auteur rend compte au prince de ses travaux à Cirey. Il ne manque pas d'encenser à-la-fois et le prince qu'il qualifie de son maître dans la science d'Epicure, et la marquise qui s'est emparée de sa raison.

— *au Prince royal de Prusse, au nom de Madame la marquise du Châtelet, à qui il avait demandé ce qu'elle faisait à Cirey*, 1738.

Parmi maints complimens sucrés à l'occasion de ses occupations à Cirey, la *philosophesque* marquise mande au prince que tout étant soumise à son mari, elle a choisi Voltaire pour ami. Peut-être en feriez-vous ainsi, ajoute-t-elle par réflexion, en s'adressant au prince. C'est savoir habilement faire d'une pierre deux coups.

— *au roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, en réponse à une lettre dont il honora l'auteur, à son avènement à la couronne*, 1740.

On se doute bien que dans une pareille circonstance,

l'auteur n'a pas manqué d'épuiser tous les genres d'adulation sur l'espoir d'un si beau règne. C'est bien dommage que, douze ans après, des nuages de plus d'une espèce devaient obscurcir des présages si heureux. L'auteur ne prévoyait pas les scènes de Francfort, etc., etc. (*Voir* la *Vie*, année 1740, p. 68.)

ÉPITRE *à M. le comte de Maurepas, ministre-d'état, sur l'encouragement des arts*, 1740.

Cette pièce fut d'abord adressée à M. le comte de *Maurepas*, ensuite elle reparut sous le titre : *A un ministre d'Etat.* Voltaire n'avait pu pardonner à M. de Maurepas de s'être réuni au théatin *Boyer* pour l'empêcher de succéder, à l'Académie française, au cardinal de *Fleuri*. Il crut devoir effacer son nom, conserver l'Epître qui renfermait quelques leçons utiles, et laisser ses lecteurs l'adresser aux ministres qu'ils croiraient la mériter.

— *au roi de Prusse, à Bruxelles, le* 9 *avril* 1741.

Voltaire, dans le ravissement d'avoir reçu une Epître de la main même du monarque, épuise tous les genres de flatteries en faveur de son héros.

— *au roi de Prusse, le* 20 *avril* 1741.

De plus fort en plus fort, c'est-à-dire que l'auteur ne trouvera bientôt plus d'expressions capables de louer dans le monarque toutes les qualités et les vertus qu'il lui trouve.

ÉPITRE *au roi de Prusse, de Bruxelles*, 1742.

Des sarcasmes contre J.-B. Rousseau, tel est le fond de cette pièce en vingt-deux vers de huit syllabes.

— *au roi de Prusse.*

C'est un fragment sur l'état des différens gouvernemens d'alors que l'auteur passe habilement en revue, pour finir par louer exclusivement celui du roi de Prusse, aux dépens même de la France qui, suivant Voltaire, commençait à craindre la puissance prussienne.

— *au roi de Prusse*, 1744.

Nouvelles adulations.

— *au roi de Prusse; à Paris, le* 1er. *novembre* 1744.

Le poète se plaint de n'avoir reçu, depuis trois mois, ni beaux vers, ni prose polie du plus bel esprit des rois.

— *à M. le comte Algarotti, qui était alors à la cour de Saxe, et que le roi de Pologne avait fait son conseiller de guerre; à Paris, février* 1744.

Complimens sur complimens à Algarotti d'abord, à qui le ciel a départi l'art d'aimer, d'écrire et de plaire; à la Saxe, d'où est sorti le héros qui venge la France (le maréchal de Saxe), et la nymphe qui l'embellit; à la dauphine, au dauphin, puis encore à Algarotti qu'il engage de nouveau à célébrer l'immortelle Emilie (la

marquise du Châtelet), pénétrée, comme lui, des sublimes vérités de Newton.

ÉPITRE *au Roi, présentée à S. M. au camp devant Fribourg, novembre* 1744.

Par un artifice poétique, l'auteur feint de chercher à détourner le monarque de l'ardeur de courir aux combats, lui qui à peine échappé à une maladie grave, va, rebelle aux médecins, et fidèle à la gloire, braver l'ennemi, les assauts, le poids de la fatigue et le feu des canons.

— *au roi de Prusse.*

C'est encore un fragment où l'auteur exprime ses regrets de voir le monarque encore privé de postérité, d'un fils, par exemple, destiné à rogner le grand héritage que l'Autriche s'est formé.

— *au roi de Prusse.*

L'auteur se félicite d'avoir vu Potsdam, et se plaint en même temps de n'avoir pas encore vu le monarque, retenu dans son palais par indisposition. Il rapproche ensuite plusieurs contrariétés de même nature, et finit par établir la ressemblance qui existe entre lui et son aimable héros.

— *au roi de Prusse, qui avait adressé des vers à l'auteur sur les rimes redoublées en* aille *et en* en, 1747.

Dans son Epître Voltaire enchâsse, *vaille que vaille*,

un nouvel éloge du prince en trente-six vers sur ces mêmes rimes.

ÉPITRE *à S. A. S. Madame la duchesse du Maine, sur la victoire remportée par le roi à Lawfeldt*, 1747.

L'auteur commence par féliciter la duchesse sur les vertus guerrières de son fils. Il donne ensuite une liste des héros qui combattent sous le vaillant LOUIS, et n'oublie pas le brave marquis de *Ségur*, ministre de la guerre en 1780, lequel avait été dangereusement blessé à Rocou, et perdit un bras à la bataille de Lawfeldt. Il finit par donner un coup de patte à Boileau, qui, « pour écrire le beau panégyrique de Louis XIV, dit Voltaire, fut bien payé, mais qui n'écrivit rien. »

— *à M. le duc de Richelieu.*

Voltaire le loue de se montrer aussi habile au conseil que brillant à la guerre.

— *à Madame Denis, nièce de l'auteur.*

Voltaire lui décrit la vie de Paris et de Versailles. Il paraît que cette petite pièce fut faite immédiatement après la guerre de 1741 ; guerre funeste, entreprise pour dépouiller l'héritier de la maison d'Autriche de la succession paternelle.

— *à M. le comte Algarotti*, 1747.

Voltaire fait une peinture peu séduisante de la West-

phalie, des Etats d'Allemagne, et même de l'Italie (Algarotti était Italien), à laquelle il rappelle le vice infâme qu'on impute à ses habitans, et finit par donner la préférence au gouvernement de Frédéric, dont il exalte les goûts et les vertus.

ÉPITRE *à M. le président Hénault; Lunéville, novembre*, 1748.

L'auteur s'épuise en éloges sur le mérite de l'histoire chronologique du président; mais celui-ci s'étant fâché sérieusement de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation, Voltaire changea sur-le-champ les premiers vers de sa pièce. (*Voyez* la *Vie*, année 1768.)

— *à M. le maréchal de Saxe, en lui envoyant les œuvres de M. le marquis de Rochemore, son ancien ami, mort depuis peu.*

Celui-ci est supposé lui faire un envoi de l'autre monde.

— *à M. le duc de Richelieu, à qui le sénat de Gènes avait érigé une statue; à Lunéville, novembre* 1748.

Il félicite le duc d'avoir défendu Gènes pour la France, et n'oublie pas de rappeler à son héros ses exploits à Fontenoi, ainsi que ses conquêtes de jeunesse sur les belles.

— *à M. d'Arnaud*, 1750.

Il félicite d'Arnaud de ce qu'il est appelé à Berlin,

près de Frédéric-Apollon, qui lui enseignera la sagesse. Dans la même année Voltaire l'en fit renvoyer. (*Voyez* la *Vie*, année 1750.)

ÉPITRE *au roi de Prusse*, 1750.

Voltaire écrivit cette épître en 1750, avant son départ de Paris, à l'occasion de quelques vers que le roi de Prusse avait faits pour d'Arnaud. On y voit percer le dépit du poète, de ce que le roi de Prusse avait exprimé que d'Arnaud était à son aurore et Voltaire à son couchant; de-là naquit la haine de Voltaire pour d'Arnaud; elle s'accrut au point qu'il ne se donna pas de repos qu'il n'eût fait renvoyer celui-ci de la cour de Berlin. Voici les deux dernières strophes de l'épître du roi à d'Arnaud :

Bientôt, sans être téméraire;
Prenant votre vol jusqu'aux cieux,
Vous pourrez égaler Voltaire,
Et, près de Virgile et d'Homère,
Jouir de vos succès heureux.

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence;
Venez briller à votre tour,
Elevez-vous, s'il baisse encore:
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Inde iræ! (*Voyez* la *Vie*, année 1750).

— *à M. Helvétius.*

Il souhaite à son ami force écus tournois qui lui manquent, continuation de succès sur le Mont-Hélicon, ainsi

pour le poëte ni pour le héros. Le maréchal s'en vengea sur Voltaire, en lui faisant reprocher son attachement pour le roi de Prusse, et refusa de lui répondre. « Serait-il possible, écrivait Voltaire, que je m'intéresse au roi de Prusse? » O bonne foi de philosophe, que vous êtes admirable!

ÉPITRE *à M. le président Hénault, sur son ballet du* Temple des Chimères, *mis en musique par M. le duc de Nivernois, et représenté chez M. le maréchal de Belle-Isle, en* 1760.

Nouveaux complimens au président Hénault, qu'il met sans façon au-dessus d'Anacréon, à cause de son *Histoire*, tandis que l'Anacréon de la Grèce, dit-il, n'a fait que chanter Cypris et Silène. C'est bien dommage qu'en 1768, le panégyriste, changeant de ton, doive calomnier, sous le masque, le respectable vieillard, et lui offrir ensuite hypocritement sa plume pour le venger. (*Voyez* la *Vie*, année 1768.)

— *à M. le marquis de Ximénès, qui lui avait adressé une épître*, 1761.

Il prétend que le marquis l'a séduit à l'aide de ses vers, et le presse de ne le point quitter; le *séducteur*, enchanté à son tour, n'a plus cessé depuis de s'intituler *le vieux disciple de Voltaire.* C'est ainsi du moins qu'il signait les nombreux articles dont il surchargeait naguère les journaux de la capitale. Le noble marquis, devenu ensuite le plus ferme habitué du café de la Régence, est mort à Paris depuis la restauration.

ÉPITRE *à Daphné, célèbre actrice*, 1761.

Cette épître est traduite de l'anglais, et Daphné désigne mademoiselle Clairon. L'auteur, en transportant la scène à Paris, traite de toutes sortes de matières; il y a des sarcasmes contre Fréron à côté de l'éloge de la comédienne; il est impossible, à propos de théâtre, d'entasser plus de rabâchage qu'on n'en trouve dans cette impertinente pièce.

— *à Madame Denis, sur l'agriculture*, 1761.

Après avoir tancé les jeunes étourdis qui se plaisent plus à Paris qu'à la campagne; après avoir fait l'éloge des *Turbilli*, des *Bertin*, des *Trudaine*, qui instituèrent des sociétés d'agriculture, l'auteur tombe impitoyablement sur les moines et les Jésuites qui ne cultivent point la terre. Saint Benoît seul trouve grâce devant l'inflexible censeur, parce qu'il *prétendit du moins que ses enfans tondus méritassent de vivre en guidant la charrue*; mais en revanche saint François est immolé à la fureur du poète, parce qu'il *crut*, dit Voltaire, *qu'un vrai chrétien doit gueuser dans la rue*. Le reste est de même aloi, si ce n'est un petit grain d'encens en faveur de Diderot et de d'Alembert, que l'auteur honore malgré la calomnie.

— *à Madame Élie de Beaumont, en réponse à une épître en vers, au sujet de Mademoiselle Corneille*, 20 *mai* 1761.

L'auteur saisit l'occasion de rappeler l'accueil qu'il a

fait à mademoiselle Corneille en la retirant chez lui. (*Voyez* la *Vie*, année 1760.)

ÉPITRE *à Mademoiselle Clairon*, 1765.

Panégyrique, en costume d'élégie, de Mlle. Clairon. Cette comédienne venait de quitter le théâtre, et avait été passer quelque temps à Ferney.

— *à M. l'abbé de La Porte.*

Tribut d'éloges et de reconnaissance payé par Voltaire à l'abbé de *La Porte*, pour l'avoir défendu contre un de ses critiques. La pièce est de dix-neuf vers; quatorze sont employés à jeter de la boue sur Fréron; les sarcasmes les plus grossiers le disputent aux invectives les plus triviales. On croirait que cette épître a été ramassée dans le ruisseau des halles.

— *à Henri IV, sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince, pendant la maladie du Dauphin, père de Louis XVI*, 1766.

L'auteur passe alternativement de l'éloge du grand Henri à celui du bon Dauphin, et de celui du bon Dauphin à celui du grand Henri. C'est un ricochet, peut-on dire, sauf la gravité du sujet et la dignité des personnages, de complimens et d'adulation, comme Voltaire savait si bien les prodiguer dans ses momens de flagorneries. (*Voyez* d'autres détails à la *Vie*, année 1774, p. 301.)

ÉPITRE *à M. le chevalier de Boufflers*, 1766.

Voltaire commence par rappeler ses soixante-douze ans, qui l'avertissent de quitter enfin les illusions du jeune âge; et passant ensuite à l'article des complimens d'usage, il déclare qu'il n'appartient plus qu'au jeune Boufflers, dont la Suisse admire le crayon, la prose et les vers, de chanter Thémire et de briller dans un festin.

— *à M. François de Neufchâteau*, 1766.

Mêmes fadeurs, mêmes promesses qu'à M. Desmahis, et le tout mot pour mot. C'est M. François, *brillant à son aurore, quand le patron s'éteint à son couchant.* C'est M. Desmahis, qui *embellira de son aurore le crépuscule des jours du patron.* J'ignore comment M. François aura pris ce rapprochement; mais la promesse à l'héritage est à-peu-près conçue dans les mêmes termes pour l'un et pour l'autre. Le patriarche dit à M. Desmahis : *mais je descendrai du Parnasse content, puisque vous m'y remplacerez*; et à M. François :

> Il faut bien que l'on me succède;
> Et j'aime en vous mon héritier.

Maintenant, lequel des deux a réellement remplacé Voltaire? C'est au public de juger : M. Desmahis a suivi le patron *ad patres*, et M. François vit encore!

ÉPITRE *à M. de Chabanon qui, dans une pièce de vers, exhortait l'auteur à quitter l'étude de la métaphysique pour la poésie*, 1767.

Le vieux patriarche en revient toujours à son âge, et tout en félicitant les autres d'être à leur aurore, il laisse percer le dépit secret qui le tourmente de se voir arriver à la décrépitude. Du reste, mêmes galanteries qu'à MM. Desmahis et François; mais pas un mot sur le sujet de l'épître.

— *à Madame de Saint-Julien*.

Décidément, Voltaire se répète; il ne parle encore ici que de sa décadence, tout en exhortant sa dame à aller chercher l'illusion, compagne heureuse du bel âge. C'est le même thême retourné à la façon de l'un des comiques personnages de Molière.

— *à mon Vaisseau*, 1768.

Une compagnie de Nantes venait de mettre en mer un beau vaisseau, qu'elle a nommé *Le Voltaire*: cette épître sert de réponse à un négociant de Nantes, qui lui avait mandé cette gentillesse. La pièce de Voltaire est fort longue, elle a de la fraîcheur et beaucoup de poésie, mais elle est déparée par cet esprit satirique et burlesque qui se mêlait alors aux plus beaux ouvrages du philosophe de Ferney. En voici un échantillon :

Tu vogueras peut-être à ces climats sauvages
Que Jean-Jacque a vantés dans son nouveau jargon.
Va débarquer sur ces rivages

Patouillet, Nonotte et Fréron;
A moins qu'aux chantiers de Toulon
Ils ne servent le roi noblement et sans gages.

Le négociant de Nantes reçut, à cette occasion, une épigramme qui lui fut adressée par Piron. Celui-ci, dans un âge plus avancé que Voltaire, conservait aussi tout le feu de la jeunesse; ne cessant d'être son rival lorsqu'il s'agissait surtout de faire assaut d'esprit et de sarcasmes, il se permit la saillie suivante:

Si j'avais un vaisseau qui se nommât Voltaire,
Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire.

ÉPITRE *à M. de Saint-Lambert*, 1768.

(*Voyez* l'Analyse à la *Vie*, année 1768, p. 250.)

— *à Madame la duchesse de Choiseul*, 1769.

On aurait peine à concevoir aujourd'hui comment il s'est trouvé un poète assez cynique pour adresser une pareille pièce à une femme qu'il aurait respectée, et une femme assez complaisante ou ennemie de sa réputation pour tolérer un pareil envoi. Les injures et les obscénités qui commencent l'épître et qui sont dirigées contre J.-J. Rousseau, qui a épousé sa servante, révolteraient aujourd'hui la femme la plus aguerrie. Il fallait qu'à cette époque on se sentît encore bien fort de la licence des mœurs de la régence.

— *à Boileau*, ou *mon Testament*, 1769.

Voltaire, tout en feignant de vouloir venger Boileau

des traits injustes qu'on lui lança, donne son coup de patte à ce grand poète tout le premier, à propos de la prétendue faiblesse de quelques-uns de ses vers; il tombe ensuite de tout son poids sur ses propres adversaires, qu'il nomme un à un, et finit par emmener avec lui Boileau à l'Élysée, où ils doivent embrasser Homère, Virgile, les Vendôme, les Chapelle, les Chaulieu, la belle Ninon, dont il fut légataire, voire Quinault, *Boileau dût-il en crever!* On peut encore intituler cette pièce : *le Testament burlesque.*

ÉPITRE *à M. Pigal*, 1770.

Dans le Commentaire historique sur sa vie, Voltaire a rapporté cette épître *écrite*, dit-il, *d'un style peut-être un peu trop burlesque.* Il l'a corrigée telle qu'on la voit aujourd'hui, de manière que l'auteur est parvenu à nous donner, tout-à-la-fois, du burlesque, de l'injure et des obscénités.

— *à l'Auteur du livre des* Trois Imposteurs, 1771.

Ce livre des *Trois Imposteurs* est un très mauvais ouvrage, d'un athéisme grossier, sans esprit et sans intérêt. Voltaire, sous le prétexte de le réfuter, ne fait que remplacer l'athéisme par le déisme.

— *à l'impératrice de Russie, Catherine II*, 1771.

Flatteries des plus assaisonnées sur la czarine, que

l'auteur met au-dessus de tous les héros qui ont paru jusqu'ici sur la scène du monde.

ÉPITRE *au roi de Suède; Gustave III*, 1771.

Voltaire souhaite à Gustave beaucoup de prospérité, comme tant de gens souhaitent la bonne année, c'est-à-dire, sans prendre de souci de ce qu'il en pourra advenir. On dirait encore qu'il a voulu, à côté du nom de Gustave, se créer un cadre pour vomir ses blasphêmes et ses ordures contre l'église et ses ministres.

— *au roi de Danemarck, Christian VII, sur la liberté de la presse accordée dans tous ses états*, 1771.

Quelques idées vraies sur la presse, mais répétées dans plusieurs ouvrages, et surtout en mille endroits de l'auteur, sont noyées dans un fatras de plaisanteries bouffonnes et satiriques, qui déparent infiniment le reste; quoiqu'il y ait encore à dire sur le style familier qu'emploie Voltaire envers le roi, langage qu'il s'était attribué depuis long-temps envers les princes, et qui dégénère le plus souvent en licence indécente et punissable. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1771, p. 282.)

— *au roi de la Chine, sur son recueil de vers qu'il a fait imprimer*, 1771.

Facétie dont se sert Voltaire comme d'un nouveau cadre où il enchâsse encore ses victimes ordinaires, pour les passer en revue et les couvrir de nouveaux sarcasmes.

ÉPITRE *à Horace*, 1771.

Elle est de près de trois cents vers. Le philosophe poète français tâche de s'y rendre digne du poète philosophe romain. Cette production de Voltaire est, disait-on, pleine de grâces, d'imagination, de sel et de raison : telle est la grande idée qu'en avaient donnée les partisans de La Harpe. Pour ramener les esprits à la vérité, nous nous étendrons cette fois-ci un peu plus que de coutume, parce que cette épître nous paraît également indigne et de celui qu'il fait parler, et de celui auquel il parle. Il aurait fallu, suivant nous, pour bien exécuter ce projet, que Voltaire, par un art fort au-dessus de ses forces, y eût répandu cette aimable philosophie du poète romain, sa délicatesse à louer, et surtout éviter ce ton dur, ce style injurieux et grossier, ces personnalités directes qui choquent souvent autant le lecteur que ceux qui en sont l'objet. Cette pièce est, comme tout ce que faisait alors Voltaire, inégale, incorrecte : elle n'annonce pas dans son auteur ce goût sûr et délicat du grand maître auquel il écrit, mais il y a des choses très heureuses, des vers charmans. Le philosophe de Ferney n'a pas manqué d'y insérer des tirades piquantes contre des personnages du premier ordre, pour donner toujours à ses pièces une clandestinité si propre à amorcer la curiosité du lecteur, et à rendre un ouvrage plus célèbre.

— *de Benaldaki à Caramouftée, femme de Giafar le Barmécide*, 1771.

Cette épître a été écrite à madame la duchesse de

Choiseul, à l'occasion de la disgrâce de son mari. Pour quiconque connaît l'histoire de Barmécide, l'allusion est facile à sentir.

ÉPITRE *à M. d'Alembert*, 1771.

Nouveau débordement d'injures et de grossièretés, que nous avons eu occasion de reprocher dans l'épître à *Horace*. On trouve surtout, dans celle qui fait l'objet de cet article, cette dureté de caractère, cette incompatibilité qui rendaient Voltaire ennemi de quiconque le critiquait, et lui faisaient vomir des flots d'injures et d'obscénités, défaut que n'avait pas le satirique romain, qui ne faisait que décocher légèrement ses traits en passant, et ne s'appesantissait jamais sur les blessures qu'il faisait, comme pour déchirer à belles dents la victime de sa rage. Comment la police a-t-elle toléré cet écrit, ainsi que l'épître à Horace? (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1771, p. 283.)

— *au roi de Suède, Gustave III*, 1772.

L'auteur le félicite d'avoir ressaisi les droits du diadême. A ce sujet, des raisonneurs objectent que la question ne se réduit pas à savoir si le peuple Suédois était réellement opprimé par le sénat : dans ce cas, disent-ils, on peut, sans doute, excuser la révolution, mais elle n'en devient pas plus juste. L'abus qu'un autre fait d'un pouvoir, même usurpé, ne me donne pas le droit de m'en emparer.

Épitre *à Madame de Saint-Julien, née comtesse de la Tour-du-Pin.*

L'auteur se confond en galanteries envers Mme. de Saint-Julien, qu'il dépeint d'abord comme une femme philosophe, laquelle, bravant les discours malins, n'a pas craint de le visiter dans son ermitage, commé faisaient autrefois, auprès de Platon, auprès du vieux Anacréon, les nymphes de la Grèce. Le vieux philosophe ne se maltraite pas, comme on voit.

— *à M. Marmontel,* 1773.

L'auteur communique à son ami les regrets qu'il éprouve de toucher bientôt à la fin de sa carrière. Ce qui n'empêche pas le malin vieillard de chercher à ranimer ses forces pour répandre des torrens d'invectives contre ses adversaires, et particulièrement contre les Jésuites.

— *à Ninon, par M. le comte de Schowalof.*

Les éloges impudens que Voltaire y fait de lui-même ont long-temps fait douter qu'il en fût l'auteur, quoiqu'on y reconnût aisément sa touche; il en a fait enfin l'aveu à Mme. d'Argental, dans une lettre où il convient de sa faiblesse, qu'il prie de pardonner à un vieillard. L'idée très bizarre de cette lettre amène des choses peu neuves, mais rapprochées d'une façon intéressante : différens traits historiques enrichissent cette production pleine de poésie, de grâces et de philosophie satirique. (*Voyez* aussi la *Vie*, années 1768, p. 240, et 1773, p. 296.)

ÉPITRE *à Henri IV, sur l'avènement de Louis XVI*, 1774.

(*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1774, p. 301.)

— *à M. Guys, qui avait adressé à l'auteur son* Voyage littéraire de la Grèce, 1776.

Encore de ces complimens sans conséquence que Voltaire adressait aux personnes pour qui son nom était tout.

— *à un Homme* (M. de Turgot), 1776.

Elle n'a de rare que la singularité de l'auteur encensant un ministre, même deux; car il dit des douceurs à M. de Malesherbes. Du reste, une déclamation cent fois répétée contre la légèreté, l'oisiveté, l'incurie des habitans de Paris, et un égoïsme non moins fréquent qui dénonce l'amour-propre de l'auteur, toujours chagrin qu'on ne s'occupât pas de lui autant qu'il le désirait, sont ce qu'on y remarque. Malgré ces retours fastidieux, on lit et on veut lire ce vieillard bavard, et dont on préfère les vers à ceux de nos petits poèteraux.

— *à Madame Necker*, 1776.

Voltaire n'a pas manqué de jeter sur le papier les premiers vers qui se sont présentés à sa plume, à l'occasion de la nouvelle qualité de M. Necker, directeur-général des finances. Cette lettre à ce sujet est légère, badine, d'une facilité et d'une gentillesse peu communes. Ce qu'on n'aime pas, c'est que le philosophe très varié,

pour ne pas dire nul dans ses affections, y parle assez lestement de M. Turgot, et sans le dénigrer positivement, le subordonne au saint du jour.

ÉPITRE *à M. le marquis de Villette*, 1777.

L'auteur se joue des rimes en *ine* et en *ens* qu'il paraît que M. de Villette lui avait envoyées à remplir. La pièce de Voltaire sur ces rimes est exécutée avec facilité, mais ne repose, pour ainsi dire, sur rien. Ce sont de ces difficultés qu'on voit proposer parfois aux oisifs de la capitale.

— *au Même, sur son mariage, décembre* 1777; *traduction d'une épître de Properce à Tibulle qui se mariait avec Délie.*

Le vieux philosophe célibataire exhorte son ami à narguer les *indécentes gaîtés, des gens sans pudeur* qui voudront tourner en ridicule les liens qu'il vient de former. Il lui recommande surtout d'aimer toujours sa Délie, et de chanter ses vertus comme ses appas. C'était lui-même qui avait fait ce mariage. (*Voyez* les détails à la *Vie*, année 1777.)

— *à M. le prince de Ligne, sur le faux bruit de la mort de l'Auteur, annoncée dans la* Gazette de Bruxelles, *au mois de février* 1778.

La brièveté est le principal mérite de cette pièce, qui ne fait que rappeler l'axiôme, *la vie n'est qu'un songe.*

ÉPITRE *à M. le marquis de Villette*, les Adieux du Vieillard, *à Paris*, 1778.

Cette Epître, qui est la dernière de l'auteur, ne parut être qu'une fiction poétique pour faire sa cour aux princes dont Voltaire cherchait à se ménager l'appui contre ses ennemis à Versailles, et avoir l'occasion de dire des injures aux Anglais, à qui l'on allait faire la guerre. On était d'autant plus fâché de la retraite du vieux philosophe, qu'il se disposait à être parrain, et qu'on était dans l'attente de lui voir faire un chrétien, après avoir fait tant de pervertis. Une fausse-couche de la mère l'empêcha de figurer dans cet acte religieux. (*Voyez* la *Vie*, année 1778.)

Voici maintenant les Epîtres en supplément à celles qui sont contenues dans l'édition de Kehl, et dont il a été parlé au sommaire de ce Chapitre.

ÉPITRE.

— *A S. A. S. Mgr. le prince de Conti*, 1718. (C'est le même prince qui, au sujet de la tragédie d'*OEdipe*, fit pour Voltaire une pièce de vers (*Voyez* tom. LXX, p. 183, édition de Kehl, in-8°.), dans laquelle il annonce à la France un digne successeur de *Racine* et de *Corneille*. Voltaire, ne voulant pas apparemment être en reste de compliment avec S. A., lui expédia bien vite l'Epître que nous annonçons.)

ÉPITRE.

— *Lettre au nom de Madame la maréchale de Villars à Madame de Saint-Germain ;* du château de Sully, 1719.

— *A S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, régent, au nom de Madame d'Averne,* au sujet d'une ceinture qu'elle avait donnée à ce prince; août 1721.

— *Au même : Epithalame de Daphnis et de Chloé, par M. le duc de Brancas.* (Une note dans le manuscrit apprend que Voltaire a fait les vers de cette Epithalame, et que le duc d'Orléans y répondit par le même interprète. Mais les deux pièces sont un peu énigmatiques, de manière qu'on ne sait point de quel mariage on y parle, ni quel est le *Joachim* qui l'a fait.) — *Réponse de Mgr. le duc d'Orléans à M. le duc de Brancas.*

— *A M. de Rézé.*

— *A M.***, malade de la petite vérole.* — *A M. de La Condamine.*

— *A M. le duc de Richelieu,* sur son mariage.

— *A Madame la marquise du Châtelet,* sur les poètes latins.

— *Vers de M. de Formont à Madame du Châtelet,* sur le *Mondain* de M. de Voltaire.

— *Réponse de M. de Voltaire pour Madame la marquise du Châtelet.*

— *Vers à M.* ***

ÉPITRE.

— *Vers à Madame la duchesse du Maine, au nom de M. le duc de* ***, sur un dîner manqué où S. A. S. devait assister.

— *Epître à M. de C.*

— *Vers de M. de Voltaire*; à Francfort, 22 juin 1753.

— *Au roi de Prusse*, 1753. (Cette pièce a été imprimée dans quelques recueils particuliers, mais non dans les éditions des OEuvres de Voltaire. On voit qu'elle a été, comme la précédente, produite par le ressentiment de ce que l'auteur venait d'essuyer en Prusse et à Francfort. Ce morceau de poésie, assez remarquable, s'est trouvé dans les papiers de Thiriot.)

A Madame la comtesse de Boufflers, en réponse à des vers de cette dame sur le bruit qui courut à Paris de la mort de l'auteur. (Tiré des *Mémoires de Grimm.*)

ÉPITRE *à Uranie*, poëme.

(*Voyez* POUR et CONTRE (Le).

— *aux Romains, par le comte de Passoran; traduite de l'italien de M. le comte Corbera*, 1771.

Brochure de quarante-deux pages, dont le titre et le style annoncent l'auteur. Voltaire y établit un parallèle de l'ancienne Rome avec la nouvelle, lequel n'est sûrement pas, comme on le pense bien, à l'avantage de la

dernière. Il fait figurer l'église de Saint-Pierre vis-à-vis le Capitole, et le pape vis-à-vis les dictateurs. Quelque rassasié que le public fût de pareilles facéties, on courait toujours avec avidité après les productions de cet écrivain ; on comptait y trouver du nouveau, et le lecteur n'est réveillé que par le sel de l'impiété dont cet auteur assaisonnait toujours ses ouvrages. Cette *Épître aux Romains* ne sera pas mise au rang de celle de saint Paul, mais bien à côté de l'*Epître à Uranie*, digne sœur à laquelle elle mérite d'être accolée. (*Voyez* la *Vie*, année 1771, p. 282.)

ÉPITRE *écrite de Constantinople aux Frères.*

Facétie où, sous le voile de noms empruntés aux Orientaux, Voltaire répand, comme de coutume, des flots de fiel et de venin contre les doctrines et les institutions du christianisme.

ÉPITRES DÉDICATOIRES.

— *A Madame la duchesse d'Orléans*, en lui adressant la tragédie d'*Œdipe.*

— *A milord Bolingbroke*; Brutus. (*Voyez* DISCOURS *sur la tragédie.*)

— *A M. Falkner*; Zaïre.

— *A Madame la marquise du Châtelet;* Alzire.

— *A Mademoiselle Clairon;* Zulime.

— *Au roi de Prusse;* Mahomet. Cette tragédie a été aussi dédiée au pape Benoît XIV.

ÉPITRES DÉDICATOIRES.

— *A M. le marquis de Maffei*; Mérope.

— *Au cardinal Quirini*; Sémiramis. (*Voyez* DISSERTATION *sur la tragédie ancienne et moderne*, etc.)

— *A Madame la duchesse du Maine*; Oreste.

— *Au maréchal duc de Richelieu*; l'Orphelin de la Chine.

— *A Madame de Pompadour*; Tancrède.

— *Aux ducs de Choiseul et de Praslin*; les Scythes.

— *Au duc de la Vallière*; Sophonisbe.

— *Au maréchal duc de Richelieu*; les Lois de Minos.

— *A M. d'Alembert*; Don Pèdre.

— *A l'Académie française*; Irène.

— *A Madame la marquise de Prie*; l'Indiscret.

— *Au comte de Lauraguais*; l'Ecossaise.

— *A la reine d'Angleterre*; la Henriade.

— *Au roi Louis XV*; le poëme de Fontenoi.

— *A Madame la marquise du Châtelet*; Elémens de la philosophie de Newton.

— *A MM. de l'Académie française*; Commentaire de Corneille.

(*Par supplément à l'édition de Kehl.*)

ÉPITRE DÉDICATOIRE *de* la Henriade, *au roi Louis XV*.

Ce prince était alors âgé de dix à onze ans. Cette

Epître dédicatoire ou Discours préliminaire, restée inconnue pendant un siècle entier, a été trouvée dans les papiers donnés par Thiriot, peu de temps avant sa mort, à l'un de ses amis. Ce morceau imprimé sur la minute, écrite entièrement de la main de Voltaire, et dont on ne doit probablement la publicité qu'à une fraude excusable du confident de l'auteur, se trouve dans le Recueil des pièces inédites de Voltaire, publié en 1820.

ÉRYPHILE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 7 mars 1732.

Elle n'eut point de succès; l'auteur retira sa pièce, et en transporta une multitude de vers dans d'autres de ses tragédies, notamment dans *Mérope*, *Sémiramis*, etc. (*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1732, p. 48.)

ESSAI *sur les guerres civiles de France.*

Voltaire compare les motifs de celles de France et d'Angleterre, et l'on sent que ce sujet fournit un texte commode à l'auteur de se livrer à la plénitude de ses déclamations philosophiques. (*Voir* aussi la *Vie*, année 1727-8, p. 39.)

— *sur la Poésie épique*, fait en Angleterre et composé d'abord en Anglais.

Dans cet essai, Voltaire passe en revue les différentes épopées qui sont parvenues jusqu'à nous avec quelque réputation. La plupart des gens du monde ne connaissent guère le poëme du *Trissin* et celui de *don Alonzo d'Er-*

cilla que par l'analyse rapide qu'il en a donnée. On voit avec peine la critique aussi injuste qu'irréfléchie de Voltaire, dirigée contre le poëme du *Camoëns*. Après avoir reconnu les beautés d'un ordre supérieur dont la *Lusiade* étincelle, il verse à pleines mains le ridicule sur le genre de merveilleux adopté par Camoëns, sur cet Elysée qui s'élève tout-à-coup comme l'île de Délos, au milieu des mers pour recevoir les Lusitaniens à leur retour, sur le rôle allégorique que jouent dans tout le cours du poëme les divinités de l'Océan; mais l'auteur portugais ne s'est pas contenté de chanter la gloire de son pays et la découverte de l'Inde, il a encore célébré dans ses vers l'établissement de la religion chrétienne en Orient. Or, l'homme qui combattit soixante ans pour la détruire en Europe, pouvait-il se montrer juste envers Camoëns? (*Voir* aussi la *Vie*, année 1727, p. 39.)

ESSAI *sur les mœurs et l'esprit des nations, et sur les principaux faits de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII.*

Cet ouvrage fut fait pour Madame la marquise du Châtelet, vers 1740. *La Philosophie de l'Histoire*, écrite en 1763 et 1764, composée pour la même dame, et qui parut en 1765, sert aujourd'hui d'introduction à l'*Essai sur les mœurs*, etc. (*Voyez* PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE (la). Le plus grand édifice que Voltaire a élevé à l'irréligion, c'est assurément cette *Histoire générale*, proscrite par l'assemblée du clergé en 1765. On voudra bien nous permettre pour cette fois un article plus étendu que de

coutume, en considération de l'extrême importance du sujet. Cette affreuse production, disons-nous, qui attaque la religion de la manière la plus vive et la plus odieuse, est un enchaînement continuel de calomnies et d'imputations fausses, d'exagérations outrées. Les auteurs les plus vils et les plus méprisables, dès qu'ils sont les ennemis de la religion, deviennent des oracles pour Voltaire. Tout ce que l'idolâtrie, l'hérésie et l'imposture ont imaginé contre les adorateurs de Jésus-Christ, il le ressuscite en répandant des nuages par la critique la plus artificieuse, afin d'écarter tout ce qui fait honneur aux chrétiens. Entraîné par cette malignité anti-chrétienne, il présente une longue suite de tableaux historiques, tableaux toujours infidèles; enfin, le résultat de cette histoire, que les partisans de Voltaire ont osé mettre au-dessus du sublime discours de Bossuet, est un calendrier de tous les *scélérats* qui ont vécu dans la prospérité, et qui sont morts dans la tranquillité. L'auteur est assez audacieux pour leur opposer une foule de gens de bien qui ont péri dans l'infortune. Cet état d'infortune, que trop souvent le juste éprouve ici-bas, serait une forte preuve pour un homme judicieux, qu'il y a une autre vie où tout sera compensé (1); mais un homme qui se met de

(1) C'est la réflexion d'un homme que les incrédules écoutent volontiers.. « Quand je n'aurais, dit J.-J. Rousseau, art. *de la Spiritualité de l'Ame*, d'autres preuves de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle, me ferait

niveau avec la *brute* se garde bien d'y croire. Voltaire veut paraître au moins une fois conséquent.

Pour donner plus de poids à notre sentiment, hâtons-nous de citer quelques écrivains dont les lumières sont la garantie de la solidité des raisonnemens, et dont les opinions littéraires, connues, attestent l'impartialité de leurs jugemens. Commençons par Linguet. Or, voici ce qu'il dit au sujet de l'*Essai sur les mœurs*, etc., dans son *Examen des Ouvrages de Voltaire*, production qu'on sait être une de ses meilleures, et dans laquelle tout le monde convient qu'il se montre un critique exercé dans les divers genres de littérature. « La critique a trouvé plus de ressources et d'alimens dans l'*Essai sur l'Histoire générale*. On ne peut pas se dissimuler que cet ouvrage ne soit le fruit de l'émulation qui portait M. de Voltaire à lutter dans tous les genres contre les écrivains sûrs de l'immortalité. Le célèbre Discours de Bossuet (1) sur l'*Histoire universelle*, fut l'objet de sa rivalité, peut-être de sa jalousie. Il en a résulté pour la littérature une production d'un genre absolument différent. M. de Voltaire, en aspirant à marcher à côté de Bossuet, s'est absolument écarté du plan tracé par cet éloquent prélat. Il s'est bien moins encore proposé le même but, ou plutôt il semble, comme on le lui a reproché, s'en être proposé un absolument contraire.

---

chercher à la résoudre; je me dirais: tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. »

(1) Voltaire commence où Bossuet finit son *Histoire universelle*.

Bossuet n'écrivait que pour faire voir le rapport de tous les grands événemens de l'*histoire ancienne* avec l'établissement du *christianisme*, et par conséquent pour affermir le respect dû à cette religion. M. de Voltaire, il faut l'avouer, semble avoir affecté de rapprocher, de faire sortir dans son tableau de l'*Histoire moderne*, les grands et les petits événemens les plus propres à contrarier, à détruire ce respect. Bossuet ramène tout à la *Foi*, M. de Voltaire tout à la *Philosophie.* »

Écoutons maintenant un écrivain dont nous aimons à invoquer l'autorité; c'est par lui que nous finirons. « Dans cet ouvrage sur l'*Histoire universelle*, dit M. Mazure, pour exclure toute intervention divine dans l'existence de l'univers, il fallait un système à Voltaire, et il choisit le système du matérialisme du monde existant éternellement par lui-même. Ayant ainsi obscurci les notions universelles sur le dogme de la création, et par conséquent de l'existence nécessaire d'un Être créateur et suprême, le dogme d'une révélation divine tombe de lui-même, et avec lui la sainteté du christianisme. »

(*Voir* aussi la *Vie*, année 1756, p. 144.)

Ce sont des fragmens de cet ouvrage, imprimés en 1753, sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle*, chez Jean Neaulme, à La Haie, qui donnèrent de si vives inquiétudes à Voltaire, au point de désavouer l'ouvrage entier. Cet ouvrage contenait des injures graves contre Louis XV et le clergé. (*Voyez* la *Vie*, années 1753, 1754 et 1776.)

L'*Essai sur les mœurs*, etc., a été réfuté par l'abbé Nonotte, principalement dans ses points de doctrine.

Enfin il a paru, vers 1763, une *Nouvelle Histoire générale*, très augmentée, par M. de Voltaire; elle est en huit volumes. Mais encore une fois, quand l'âge n'aurait rien ôté à cet auteur du brillant du style et de l'agrément des réflexions, il n'était pas possible, comme l'a observé un auteur anonyme, qu'il eût la profondeur, et surtout l'exactitude sur laquelle est fondée la véracité, première qualité d'un historien.

ESSAI *sur les probabilités en fait de justice*, 1772.

Malgré ce que nous avons trouvé à reprendre dans cette production, sous le rapport de la vérité et de l'impartialité (*Voyez* la *Vie*, année 1772, p. 287), il convient d'ajouter que ce petit écrit s'est fait lire avec beaucoup de plaisir; on y a vu une cause intéressante présentée sous un point de vue neuf. Malgré la sécheresse de ce genre de plaidoyer, l'auteur a su y répandre le charme entraînant qui fait lire ses rapsodies les plus absurdes.

— *sur les Proscriptions.*

(*Voyez* CONSPIRATIONS *contre les peuples.*)

— *sur la nature du Feu, et sur sa propagation*, 1738.

Cet ouvrage concourut pour le prix de l'Académie des Sciences en 1740. Voltaire, disent ses admirateurs, devait l'emporter sur ses concurrens; le plus grand défaut, suivant eux, qu'il y eut dans sa pièce, fut de n'avoir pas

assez respecté le cartésianisme et la méthode d'expliquer qui était alors encore à la mode parmi ses juges. (*Voyez* la suite de l'analyse et les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1736, p. 57, et 1738, p. 66.)

Essai *sur les dissensions de Pologne*, 1766.

(*Voir* la *Vie*, p. 217.)

Événemens (Les) *de l'année* 1744, poëme.

L'auteur mèt d'abord en scène un profond admirateur du passé, sous le nom de *Timon*, qui fait un long discours sur les hauts faits d'autrefois. Par un contraste habilement amené, Voltaire fait bientôt voir *Conti* volant à la gloire en Italie, suivi d'une ardente jeunesse. Il raconte les exploits de ce prince dans cette contrée, et le compare à Annibal; il passe de-là aux faits éclatans de Louis XV en Flandres, rappelle la maladie du monarque, et peint la joie du peuple à sa convalescence. L'auteur termine par un brillant éloge de Louis XV, qui aurait plus de mérite sans doute s'il n'était manifestement dicté par cet esprit de flatterie intéressée qui dépare d'ordinaire ces sortes de panégyriques. On reconnaît toutefois à côté de ces défauts la verve poétique de l'auteur de la *Henriade*. (*Voir* la *Vie*, p. 75.)

Évhémère (Dialogue d'), 1777.

Ces dialogues sont au nombre de onze, roulant sur différens sujets. L'auteur fait intervenir successivement Alexandre, les grands philosophes de l'antiquité, tels

qu'Epicure, Platon, Aristote, traite de leurs systèmes sur Dieu et sur la formation du monde. On reconnaît dans cette production les mêmes doctrines que Voltaire a professées dans son *Histoire générale*, c'est-à-dire, l'affreux désir de faire tomber à-la-fois le dogme de la révélation et la sainteté du christianisme.

Examen *de quelques objections contre plusieurs faits rapportés dans l'*Essai sur les Mœurs, *etc.*

L'auteur se débat en vain pour sortir vainqueur de la lutte; ses efforts sophistiques ne font que révéler davantage la fausseté de sa position. L'abbé Nonotte et nombre d'autres écrivains qui ont réfuté cette production, auront encore long-temps raison.

— *de la nouvelle Histoire de Henri IV de M. de Bury, par M. le marquis de B****, 1768.

Cet écrit renferme une critique amère de l'ouvrage du président Hénault, intitulé : *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*; il y est aussi question de M. le duc de Choiseul. (*Voyez* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1768, p. 236 et 249.)

— *du Testament politique du cardinal Albéroni.*

Voltaire s'ingénie à faire regarder cette pièce, alors d'une grande importance, comme apocryphe et dénuée de toute vérité.

Examen *important de milord Bolingbroke, par Mallet.*

Il est supposé écrit en 1736, et n'a été publié qu'en 1767. Ce précis de la doctrine de Bolingbroke est un tissu d'impiétés et de scandales, et les éditeurs *philosophes* osent proclamer ce livre comme le plus éloquent, le plus profond et le plus fort qu'on ait encore écrit contre le fanatisme, c'est-à-dire contre le christianisme. En effet, Voltaire s'en réjouissait tout des premiers : « Les femmes, les enfans, disait-il, liront cet ouvrage, qui se vend à bon marché. Il est entre les mains de tous les artisans ; on ne peut voir passer un prêtre dans la rue sans rire..... » (*Voir* la *Vie*, année 1767, p. 220, et 226 pour l'analyse. *Voir* aussi à la Table, Recueil *nécessaire*.)

Exposition *du Livre des Institutions physiques*, 1740.

Dans cette exposition du Livre *des Institutions physiques*, ouvrage de Mme. du Châtelet, Voltaire examine les idées de Leibnitz sur Dieu, etc. Les raisonnemens du philosophe de Ferney sont loin assurément d'approcher de la profondeur et de la justesse de ceux du philosophe de Leipsick. Cet écrit, au surplus, est un extrait ou plutôt une critique des *Institutions physiques* de la femme célèbre que nous venons de citer ; c'est un modèle, à quelque chose près, de la manière dont on doit combattre les ouvrages que l'on estime. Les opinions y sont attaquées sans ménagement ; mais l'auteur

qui les soutient y est respecté. Ce phénomène dans Voltaire s'explique aisément à l'égard de Mme. du Châtelet. Puis, après tout, de philosophe à *philosophesse* il n'y a que la main. (*Voir* la *Vie*, année 1740, p. 69.)

EXTRAIT *du procès de Ravaillac.*

A ce titre on reconnaît aisément le but de l'auteur. Ce texte était trop favorable pour que Voltaire le négligeât, et perdît ainsi l'occasion de prodiguer de nouvelles insultes à la religion dans la personne de ses ministres.

— *d'un Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France.*

Après avoir longuement énuméré les abus de la servitude et les motifs de l'abolir, Voltaire, à cette fin, propose un projet de loi. On ne pourrait qu'applaudir à l'apparente philanthropie de l'auteur, si, dans cet ouvrage comme dans d'autres de la même sorte, il ne laissait percer le but secret qu'il se propose, savoir de se servir de ces cadres comme de passeport à ses sarcasmes contre les institutions établies, et à ses dégoûtantes personnalités contre toutes les supériorités. Cet ouvrage, au surplus, est sans motif aujourd'hui, et par conséquent d'un bien moindre intérêt. (*Voyez* ECRITS *pour les habitans du Mont-Jura*, etc.)

EXTRAIT *du Décret de la sacrée faculté de l'inquisition de Rome, à l'encontre d'un libelle intitulé :* Lettres sur le Vingtième.

L'impiété la plus effrontée, les obscénités les moins gazées, un persiflage continuel des objets les plus révérés, voilà, en deux mots, ce qui constitue le fond de cette abjecte production que les partisans de Voltaire, et Voltaire lui-même, qualifient de facétie, le tout renfermé en une page et demie d'impression.

— *de la* Gazette de Londres, *du* 20 *février* 1762.

Plaisanterie de Voltaire que l'on connaît toujours à son ton satirique. Elle est dirigée contre les moines, et particulièrement contre les religieux de l'abbaye de Cîteaux. Les jésuites, comme on peut bien se l'imaginer, n'y sont pas oubliés. Il suppose que plusieurs corps du royaume signalent leur zèle pour le roi et pour la patrie, en se cotisant pour fournir des vaisseaux à l'Etat ; il fait voir les Bénédictins, les Chartreux, les Prémontrés, les Carmes, les moines de Cîteaux, de Clairvaux comme disposés à faire à cette fin le sacrifice de leur superflu. « Pour les frères jésuites, dit-il en finissant, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée desdits frères. » Il eût été mieux sans doute que la purgation fût tombée sur les frères et amis de la clique voltairienne.... Qui sait ? Le temps n'est peut-être pas éloigné.... Espérons ! . . .

EXTRAIT *des nouvelles à la main de Montauban en Quercy, le* 1er. *juillet* 1760.

Nouvelle facétie dirigée contre M. Le Franc de Pompignan.

— *d'un écrit périodique intitulé :* Nouvelle Bibliothèque, *novembre* 1740.

On a cru jusqu'ici que cet article a été envoyé aux journalistes par Voltaire lui-même. Il contient l'éloge le plus pompeux de l'*anti-Machiavel*, et surtout de la préface, sortie, comme on sait, de la plume de Voltaire. (*Voyez* ANTI-MACHIAVEL (sur l'). Il est dit dans l'article en question que « l'*anti-Machiavel* l'emporte peut-être beaucoup sur le *Télémaque* même. L'un est principalement fait pour les jeunes gens, l'autre pour des hommes. Le roman aimable de *Télémaque* est un tissu d'aventures incroyables, et l'*anti-Machiavel* est plein d'exemples réels, tirés de l'histoire, etc. » Admirablement, et surtout modestement jugé !

— *d'un Ouvrage nouveau des Dictionnaires des Calomnies, art. XV.*

C'est-à-dire, des *Trois siècles de littérature*, où l'auteur, que l'on croyait être M. l'abbé Sabatier de Castres, a assez maltraité Voltaire. Celui-ci, qui ne lâchait pas aisément prise une fois qu'il en voulait à quelqu'un, s'est permis, dans son Extrait, de peindre l'abbé Sabatier comme un hypocrite des plus misérables, ayant, suivant lui, ci-devant attaqué la religion qu'il défend

ensuite. Il lui reproche d'avoir composé et fait imprimer à Amsterdam l'*Analyse de Spinosa*, qu'il finit ainsi : *Point de religion, et j'en serai plus honnête homme; la loi ne fait que des esclaves, elle n'arrête que la main*, et signé *à Dieu*; *baptisabit.* Il parle aussi de la prison de cet abbé à Strasbourg, et prétend avoir des vers infâmes et libertins écrits de sa main lorsqu'il y était. Puis il le peint comme un nouveau *Tartufe*, qui, accueilli, nourri, habillé, etc., chez M. Helvétius, a fini par diffâmer son bienfaiteur. Imputer des blasphêmes, inventer des mensonges, répandre la diffamation et la calomnie, ne coûtaient point, comme on voit, au sage philosophe de Ferney, et pourtant il prétendait s'ériger en redresseur de torts et en juge des calomniateurs! Ce libelle parut vers l'année 1772, et se trouve reproduit presque en entier dans le *fragment d'une lettre sous le nom de M. de Morza, à MM.**** (*Voyez* FRAGMENT, etc.)

EXTRAIT *de l'Anti-Machiavel.*

(*Voyez* ANTI-MACHIAVEL (sur l').

FAC

FACÉTIES PARISIENNES.

C'est le titre d'un recueil formé de plaisanteries, suivant les éditeurs philosophes, et plus généralement de diatribes, suivant les gens honnêtes, lesquelles parurent à l'occasion de la *Comédie des Philosophes*, du discours de

M. Le Franc à l'Académie, et de *Ramponneau* devant ses juges. Les pièces sont au nombre de quarante-une : Les *ah! ah!* les *car*, les *pour*, les *quand*, les *que*, les *qui*, les *quoi*, les *si*. — *Anecdotes sur Bélisaire.* — *Au R. P. en Dieu Jean de Beauvais*, etc. — *Avis à tous les Orientaux.* — *A Warburton.* — *Balance égale.* — *Conformez-vous au temps.* — *Canonisation de saint Cucufin.* — *De l'horrible danger de la lecture.* — *Diatribe du docteur Akakia.* — *Discours aux Welches.* — *Epître écrite de Constantinople aux frères.* — *Extrait de la Gazette de Londres.* — *Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban.* — *Femmes, soyez soumises à vos maris.* — *Fragment d'une lettre sur Didon.* — *Hymne chanté au village de Pompignan.* — *Instruction du gardien des Capucins de Raguse à frère Pédiculoso*, etc. — *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis.* — *Lettre de Charles Gouju à ses frères.* — *Lettre de M. de l'Ecluse, chirurgien-dentiste*, etc. — *Lettre de Paris; du* 23 *février* 1763. — *Lettres d'un quaker à J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velai.* — *Lettre de l'évêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris.* — *Lettre pastorale à l'archevêque d'Auch, J.-F. de Montillet.* — *La prophétie de la Sorbonne.* — *Mandement du révérendissime père en Dieu, Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande.* — *Omer de Fleuri*, étant entré, ont dit. — *Petit avis à un jésuite.* — *Prière universelle* (la), etc. — *Pot-pourri.* — *Plaidoyer de Ramponneau*, etc. — *Questions sur les miracles.* — *Questions* (autres) *d'un proposant*, etc. — *Reflexions pour les sots.* — *Relation de la maladie*,

de la confession, de la mort du jésuite Berthier, etc. — *Relation du voyage de M. Le marquis Le Franc de Pompignan*, etc. — *Remercîment sincère à un homme charitable*, etc. — *Rescrit de l'Empereur de la Chine.* — *Saül, drame.* — *Sur l'Encyclopédie.* (*Voyez*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

Fanatisme (Le), tragédie.

(*Voyez* Mahomet.)

Femme (La) *qui a raison*, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois en 1749, et imprimée en 1759.

(*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1749, p. 87.) La Harpe dit que cette pièce n'a jamais paru sur la scène ; c'est probablement sur un théâtre public qu'il voulait dire.

Femmes, *soyez soumises à vos maris.*

Suivant l'auteur de cette facétie, la maréchale de Grancey était fort adonnée à la lecture ; Racine lui faisait impression, Montaigne la charmait, mais elle ne pouvait pardonner à Saint-Paul d'avoir dit : *Femmes, soyez soumises à vos maris.* Cette maxime la choquait au dernier point. Le motif de cette petite colère a fourni matière à Voltaire de s'égayer en quelques pages, en assaisonnant le tout du sel mordant de son persiflage accoutumé.

Fête (La) *de Bellebat*.

Divertissement dramatique, mêlé de prose et de vers, joué en 1724. (*Voyez* la *Vie*, année 1724, p. 32.)

Filles (Les) *de Minée*, conte.

(*Voyez* Dimanche.)

Finances (Les), conte en vers.

Cette pièce est une esquisse rapide du roman politique que les économistes ont mis plusieurs fois en œuvre pour peindre en action, et plus énergiquement, les suites affreuses du système des finances, alors en usage.

Fontenoi, poëme dédié à Louis XV.

Cet ouvrage, composé d'abord avec rapidité, reçut des accroissemens à chaque édition qu'on en faisait. Toutes les circonstances de la victoire de Fontenoi, qu'on apprenait à Paris de jour en jour, y sont célébrées, et ce qui n'était d'abord qu'une pièce de cent vers, est devenu un poëme qui en contient plus de trois cent cinquante. Les détails de la bataille de Fontenoi, les actions d'éclat des officiers qui sont nommés dans le poëme, se trouvent dans le *Précis du siècle de Louis XV*.

Selon La Harpe, ce poëme, le seul du genre héroïque dont on se souvienne, à cause du nom de Voltaire, est peu digne de l'auteur de la *Henriade*. Il n'y a nulle imagination, et la versification en est généralement médiocre et négligée. Il fut composé avec une précipitation dont il s'est toujours ressenti, malgré les nombreux change-

mens que l'auteur y fit dans sept éditions consécutives (1), enlevées en peu temps. C'était la nouvelle du jour : la France était ivre de cette journée et de Louis XV ; Voltaire était, pour le moment, le poète de la cour, et ce moment, celui de sa fortune, ne fut en rien celui de son génie. C'est pour la cour qu'il fit alors la *Princesse de Navarre* et le *Temple de la Gloire*. (*Voyez* ces deux pièces à leur ordre alphabétique.) La malignité s'exerça sur le poëme de Fontenoi ; la facétie du poète Roy, intitulée la *Requête du curé de Fontenoi*, eut beaucoup de vogue. On y remarque surtout ces quatre vers :

On m'a fait encor d'autres torts.
Un fameux monsieur de Voltaire

---

(1) On fit, en huit jours, cinq éditions différentes, toutes changées, augmentées, abrégées et retranchées, du poëme et des notes nominatives sur la bataille de Fontenoi. Les commentateurs futurs des œuvres de Voltaire seront bien embarrassés un jour à concilier ensemble toutes ses variantes. Enfin on en était à la huitième édition, en juillet 1745, quand ces vers parurent :

Lorsqu'on veut, en dépit des lois,
Griffonner des vers à la hâte,
Qu'en arrive-t-il? on les gâte
Autant qu'on les change de fois;
Mais ici ce n'est pas de même,
Chaque nouvelle édition,
Avec une vitesse extrême,
Ne court qu'à la perfection.
Espérons donc qu'à la centième,
Grâces au critique lecteur
Et la souplesse de l'auteur,
Nous pourrons voir un beau poëme.

A donné l'extrait mortuaire
De tous les seigneurs qui sont morts.

(*Voir* la *Vie*, année 1745, p. 77.)

FRAGMENT *des Instructions pour le prince royal de ***; Berlin*, 1767.

Voltaire, qui passait facilement d'un genre à l'autre, après avoir houspillé cette tourbe de petits auteurs qui s'étaient attirés son animadversion, donne ici des leçons aux rois, et plaide la cause de l'humanité. Cet ouvrage contient sept paragraphes, terminés par un *N. B.*; le reste manque. A la suite sont deux petits morceaux sur le divorce et sur la liberté de conscience. Cette brochure est un mélange de la morale la plus pure avec les assertions les plus hardies et les plus dangereuses, et toujours un vernis de plaisanteries sur les choses les plus graves, des sarcasmes au lieu de logique; c'est Arlequin qui jette son manteau philosophique et se montre à découvert. (Cité à la *Vie*, p. 110.)

— *d'une Lettre sur un usage très utile établi en Hollande*, 1745.

Voltaire prend ici l'intérêt des plaideurs; il rappelle comme la meilleure loi, le plus excellent usage, le plus utile qu'il ait jamais vu, celui qui existe en Hollande, où, quand deux hommes veulent plaider l'un contre l'autre, ils sont obligés d'aller d'abord au tribunal *des Conciliations*, appelé *Faiseurs de paix*. Il serait à souhaiter, dit-il, que ceux qui sont à la tête des nations

imitassent des artisans. Le vœu du philanthrope écrivain est accompli, parmi nous du moins, car les *justices de paix*, qui existent aujourd'hui en France, sont absolument l'image de la juridiction qu'il recommande.

FRAGMENT *d'une Lettre sous le nom de M. de Morza, à M.***, 1772.*

(*Voyez* EXTRAIT *d'un Ouvrage nouveau du Dictionnaire des Calomnies*, etc.)

— *d'une Lettre sous le nom du lord Bolingbroke.*

Dans ce fragment de lettre, prétendu de lord Bolingbroke, l'auteur fait sentir l'insuffisance de la superstition pour gouverner les États, et traite, à cette occasion, d'absurdes les dogmes de notre sainte religion. Suivant lui, les hommes sont des espèces de singes qu'on peut dresser à la raison comme à la folie. Ces abominables et dégradantes assertions ne sont qu'une digression rapide sur la matière, déjà traitée au long dans les *Lettres d'Eugénie*, et dans l'*Histoire de la suppression* encore mieux, c'est-à-dire, plus diaboliquement.

— *sur le Procès criminel de Montbailli.*

Montbailli était un manufacturier de tabac. On lui fit un procès criminel, ainsi qu'à sa femme, au sujet de sa mère, trouvée morte d'apoplexie dans sa chambre. D'abord acquitté du crime qu'on lui imputait, il fut ensuite condamné par le conseil supérieur d'Arras, roué et brûlé

vif à Saint-Omer, en 1770, pour ce prétendu parricide. Sa femme fut condamnée à être brûlée vive, et tous deux furent plus tard reconnus innocens. Ce fragment forme le second mémoire sur cette malheureuse affaire.

FRAGMENT *sur la Justice.*

Ce fragment est relatif au procès du comte de Morangiès contre les Jonquay. (*Voyez* PRÉCIS *du procès du comte de Morangiès contre les Verron*, et la *Vie*, année 1772.)

— *d'une Lettre sur Didon.*

Facétie dirigée contre M. Le Franc de Pompignan, au sujet de sa tragédie de *Didon.*

— *d'une Lettre écrite à un Académicien de Berlin; à Potsdam, 15 avril 1752.*

C'est une réponse à diverses questions faites à Voltaire par cet académicien, d'abord sur les anecdotes relatives à Mlle. Ninon. Voltaire traite ensuite de faux et de calomnieux le bruit qu'il est exilé de France et réfugié en Prusse. Il convient, par exemple, qu'il est la cause de la disgrâce de J.-B. Rousseau auprès du duc d'Aremberg. Il finit par tourner en ridicule la dévotion que montra Rousseau à la fin de ses jours. Le mauvais cœur de Voltaire se montre tout à nu dans ce pitoyable fragment.

— *d'une Lettre sur les Dictionnaires satiriques*, 1771.

Il est ici question exclusivement du *Dictionnaire phi-*

losopho-théologique du père Paulian, jésuite, qui fut imprimé à Nismes, chez Gaude, en 1770. Voltaire prend contre l'auteur la défense du Coran ; et de raisonnement en raisonnement contre la divinité de Jésus-Christ et la religion chrétienne; l'auteur du fragment finit par conclure que le *Dictionnaire* du P. Paulian n'est assurément ni d'un philosophe ni d'un vrai théologien, en supposant, ajoute-t-il, qu'il y ait des vrais théologiens parmi les jésuites. Point de doute, en effet, que le P. Paulian et les jésuites ne fussent ni philosophes ni théologiens, à la façon du patriarche de l'incrédulité, *indè iræ!....*

FRAGMENS *historiques sur l'Inde, sur le général Lalli, etc.*

Dans cet ouvrage, Voltaire enseigne que la condamnation de M. de Lalli est un de ces meurtres commis par le glaive de la justice; et pour soutenir son assertion, il fait un abrégé historique, qu'il a soin de rédiger dans un esprit propre à faire valoir son sentiment particulier, des événemens et des intrigues qui ont conduit le général sur l'échafaud. A part la malheureuse catastrophe de ce brave général, dont la mémoire a été depuis honorablement réhabilitée, il est incroyable comment l'écrivain a pu se permettre, du fond de sa retraite, de juger le parlement, comme il l'a fait, et d'insulter à des magistrats qu'il accuse d'une partialité atroce, partialité qu'il décèle lui-même dans sa manière impudente et lâche d'exposer les faits. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1773, p. 295.)

Fragmens *sur l'Histoire.*

L'auteur débute par établir qu'il faut se défier de presque tous les monumens anciens; que les Chinois, ainsi que les Indiens, ont précédé de long-temps l'Europe dans la connaissance de tous les arts nécessaires. Il discute longuement la question de savoir si les Égyptiens ont peuplé la Chine, et si les Chinois ont mangé des hommes. Il nie le premier point, et se renferme dans le doute au sujet du second. Après avoir relevé ou cru relever quelques anciennes erreurs, avant le siècle de Charlemagne, il tourne en ridicule les martyrs, les miracles, qu'il soutient être tous faux. Il s'étend sur ce chapitre avec une complaisance tout-à-fait puérile, et ne reprend sa gravité d'historien que quand il s'agit de repousser une foule de mensonges prétendus absurdes, que, selon lui, on a opposés aux vérités qu'il a énoncées. Dans ce fatras d'argumentations philosophiques, on reconnaît la bonne foi accoutumée de l'auteur quand il a quelques points d'histoire à traiter.

GER

Gertrude ou *l'Éducation d'une fille*, conte en vers.

C'est un tissu de gravelures indécentes, parmi lesquelles l'auteur a mêlé force railleries impertinentes contre la dévotion. Quand on lit ces honteuses produc-

tions d'une imagination dépravée, où les mœurs, les croyances, les institutions les plus saintes, etc., sont continuellement insultées, on se demande ce qu'il pouvait y avoir de respectable ou de sacré pour un Voltaire?

GUÈBRES (Les) ou *la Tolérance*, tragédie en cinq actes, non représentée.

Cette pièce fut donnée au public, en 1768, par la voie de l'impression, comme l'ouvrage d'un jeune auteur anonyme; et l'on voit, dans le manuscrit du véritable auteur, que son intention avait été d'abord de l'attribuer à feu *Desmahis*, l'un de ses plus fervens élèves. On lisait dans le discours de Voltaire, au sujet de cette pièce (*Voyez* DISCOURS, etc.) : « Je donne en pur don *les Guèbres*, de M. Desmahis, à un libraire, qui les donnera au public pour de l'argent. Je n'excuse ni la singularité de cette pièce, ni ses défauts. Si *les Guèbres* ennuient mon cher lecteur, et m'ennuient moi-même quand je les relirai, ce qui m'est arrivé en cent occasions, je leur dirai :

Enfant posthume et misérable
De mon cher petit Desmahis,
Tombez dans la foule innombrable
De ces impertinens écrits
Dont l'énormité nous accable
Tant en province qu'à Paris.
C'est un destin bien déplorable;
Mais c'est celui des beaux esprits
De notre siècle incomparable.

(*Voyez* d'autres détails à la *Vie*, année 1768, p. 246-247; 1769, p. 262-263.)

GUERRE (La) *civile de Genève*, ou *les Amours de Robert Covelle*, poëme héroïque, d'abord en quatre chants, puis en cinq, avec un prologue, des notes et un épilogue, publié en 1768.

Le premier chant répand à grands flots le ridicule sur Genève et ses habitans; il est gai, mais d'une gaîté grivoise, qui sent l'homme sorti de la taverne : il n'y a point de morceaux délicats, tels qu'à la rigueur on pourrait en trouver dans *la Pucelle*. Le second est une satire horrible contre J.-J. Rousseau : il y est peint sous les couleurs les plus odieuses et les plus infâmes : il est fait pour intéresser en faveur de ce malheureux ses propres ennemis, et l'humanité seule réclame contre cet abominable ouvrage.

Dans l'édition en cinq chants, le poëme est complet dans toutes ses parties. Malgré la fécondité de son auteur il semble avoir coûté à Voltaire plus de temps qu'il n'en consacre ordinairement à ces sortes de productions. Les deux derniers chants n'ont rien de ces couleurs atroces répandues à profusion dans les premiers. Il y a beaucoup de notes qui servent à faire connaître tous les bourgeois obscurs de Genève qu'il a plu à Voltaire de mettre en évidence, et qui sans lui n'auraient jamais été connus.

A côté de ce compte rendu, on ne sera pas fâché sans doute de lire le sentiment du plus éclairé de nos critiques.

Or voici en quels termes s'exprime La Harpe en parlant de ce poëme. « Misérable production, dit-il, aussi mal conçue que mal écrite, et où le talent poétique de Voltaire parut même l'abandonner. Cette satire, qui n'est qu'une des taches de sa vieillesse, n'affligea que ses amis. Il était triste et honteux de voir Voltaire s'égayer de si mauvaise grâce sur les troubles d'une ville qui lui avait donné long-temps l'hospitalité, compromettre le nom de plusieurs amis qu'il comptait dans les deux partis, se moquer de Tronchin, qu'il avait préconisé si long-temps comme le premier médecin de l'Europe, et comme l'*Esculape qui lui avait rendu la santé*; et, ce qu'il y a de pis, vomir contre Rousseau, alors fugitif et proscrit, les plus brutales invectives, et lui reprocher, heureusement en très mauvais vers, ses maladies, sa pauvreté et ses malheurs. Ce déchaînement atroce contre Rousseau remplit la moitié de l'ouvrage, et pour cette fois il n'y a pas même d'esprit. La fureur a tout ôté au satirique, jusqu'au sens commun. Leçon frappante, qui nous avertit de ne violer jamais l'alliance naturelle de la morale et du talent, alliance si utile et si honorable pour tous les deux, et qu'on n'oublie pas sans nuire à l'un autant qu'à l'autre. »

On peut encore ajouter que ce poëme de la *Guerre civile de Genève* sera en effet une tache éternelle à la mémoire de Voltaire. Ce dernier, au fond de l'âme, n'en sentait pas moins tout ce que valait l'auteur de l'*Emile*. Un jour un homme de sa connaissance lui parlait de Jean-Jacques: « Ah! le bourreau, dit Voltaire, s'il avait voulu que nous nous entendissions, nous aurions fait

une révolution dans la manière de penser, et le public n'y aurait pas perdu. » On sait les sollicitations qu'il fit à Rousseau pour le faire entrer dans sa coalition contre la religion chrétienne.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux éditeurs philosophes qui n'aient été forcés de faire une critique sévère de ce poëme odieux. « C'est particulièrement dans ce poëme, disent-ils, qui a été repoussé par tous les honnêtes gens, que Jean-Jacques Rousseau est traité avec la plus basse grossièreté, que les Génevois eux-mêmes, qui avaient donné asile à l'auteur, sont insultés sous le prétexte qu'ils aiment l'argent; enfin les personnages les plus recommandables sont immolés au cynisme de Voltaire.

(*Voyez* aussi la *Vie*, années 1765, p. 206; 1768; p. 247.)

HEN

Henriade (La), poëme héroïque en dix chants, imprimé d'abord en six chants, sous le titre de *la Ligue*, en 1723.

Voltaire, comme on sait, a souvent remanié ce poëme, et une de ses lettres adressées au roi de Prusse, que nous donnons en *fac simile* (1) à la p. 30 de cette Histoire, en

---

(1) Cette lettre, ainsi que celle que nous donnons dans ce second volume, ne se trouvent point dans l'édition de Kehl;

est une nouvelle preuve. Outre ce qui a été dit à la *Vie*, année 1723, sur le caractère de cette composition, que les partisans de l'auteur persistent à regarder comme épique, quoique Voltaire lui-même ait avoué à La Harpe qu'il entreprit cet ouvrage *avant de savoir ce que c'était qu'un poëme épique*, nous ajouterons qu'il y a certainement de beaux morceaux dans *la Henriade*; mais ce qui empêchera, dirons-nous avec des écrivains éclairés, de mettre ce poëme au rang de l'*Eneïde* et de *la Jérusalem délivrée*, c'est que l'invention en est médiocre; que la Discorde, qui en est l'éternelle courrière, y jette un froid mortel; que toutes les passions personnifiées ne produisent que de la langueur dans un long poëme, lorsqu'elles n'y paraissent pas sous le nom de quelque héros ou de quelque dieu dont le nom fixe l'imagination du lecteur. On a reproché encore à l'auteur une énorme profusion d'antithèses, beaucoup de vers prosaïques à

---

mais on peut les voir l'une et l'autre au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, sous les nos. 35 et 71 de la collection des lettres autographes de Voltaire. Il est surprenant que les éditeurs qui sont à la piste de toutes les pièces inédites de cet écrivain célèbre, n'aient pas encore songé à grossir leurs recueils de toutes les lettres qui composent cette collection. On remarquera que les deux lettres données en *fac simile*, portent encore l'ancienne orthographe; il en est ainsi, attendu qu'elles sont d'une date antérieure à la publication du *Siècle de Louis XIV*, en 1752, où Voltaire a fait usage, pour la première fois, du nouveau système orthographique. (*Voyez* des détails à ce sujet, à la *Vie*, année 1752, p. 108, et la note qui s'y rapporte.)

côté d'un grand nombre de brillans, le même ton de couleur dans les portraits, et un défaut très commun, la consonnance des hémistiches; enfin on aurait voulu que le sentiment n'y fût pas étouffé par des descriptions. Cependant on doit à la justice de dire que la mort de *Coligny* est admirable, la narration de la mort de *Henri III* vraiment épique; la bataille de *Coutras* est racontée avec l'exactitude de la prose et toute la noblesse de la poésie; la bataille d'*Ivry* est digne du pinceau d'un grand maître; l'esquisse du *Siècle de Louis XIV*, dans le septième chant, est d'un peintre exercé; le neuvième (dont la lecture est défendue dans les colléges) respire les grâces tendres et touchantes; mais encore une fois, malgré ces beautés, on ne mettra jamais Voltaire à côté de Virgile. Enfin ce poëme de pièces rapportées, comme un auteur l'a déjà observé, écrit dans une langue peu favorable à la poésie épique, ne sera comparé à l'*Iliade* et à l'*Enéide* que par ceux qui sont hors d'état de lire Homère et Virgile.

La Henriade a trouvé de nombreux censeurs, à la vérité plus ou moins d'accord entre eux. Nous citerons d'abord *La Beaumelle*, qui a rassemblé toutes les critiques qu'on en avait faites avant lui, et refait des morceaux considérables de ce poëme; *Desfontaines*, qui a dit : « Le principal défaut de *la Henriade*, c'est d'être prosaïque et négligée dans le style. Il y a plus de prose que de vers, et plus de fautes que de pages. Ce poëme est sans feu, sans goût, sans génie. » Nous citerons ensuite *Fréron*, qui a dit : « Ce poëme est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, incapable d'aller au génie, qui

quelquefois tâche de couvrir ce défaut à force de goût, et souvent ne le consulte pas assez. » L'abbé *Trublet* a dit : « Je ne sais pas comment *la Henriade*, avec une poésie et une versification si parfaites, a pu réussir à m'ennuyer. » Enfin *Roucher*, auteur du poëme des *Douze Mois* ; *Clément*, dans ses 7e., 8e. et 9e. Lettres, adressées à Voltaire, ont exercé leur critique sur le plan et sur les détails de ce poëme. Mais la critique qui fit le plus de bruit dans son temps, au dire de La Harpe, qui tout en relevant quelques défauts de *la Henriade*, la défend contre ses trop sévères détracteurs, est celle qui parut en 1744, sous le titre de *Parallèle du Lutrin* et de *la Henriade*. Elle était de l'abbé *Batteux*.

(*Voyez* la *Vie*, année 1723, p. 31 ; 1728, p. 36 ; 1736, p. 59 ; et la *Note* de la p. 434.)

HÉRACLIUS (L') *espagnol, traduit de Caldéron.*

On ne sait pas précisément en quelle année la *Famosa comedia* fut jouée ; mais on est sûr que ce ne peut être plus tôt qu'en 1637, et plus tard qu'en 1640. Elle se trouve citée dans des romans espagnols de 1641. Elle fut représentée pour la première fois devant Leurs Majestés, dans le salon royal du Palais. (*Voyez* la *Vie*, année 1764, p. 200.)

On a été long-temps divisé sur la question de savoir quel était l'original, ou l'*Héraclius* de Corneille, ou celui de Caldéron. Voltaire n'ayant rien vu de satisfaisant dans les raisons que chaque parti alléguait, et désirant de mettre un terme aux différends, fit venir d'Espagne *Héraclius* de Caldéron. Il traduisit cet ouvrage,

et finit par donner pour résultat, dans une dissertation (*Voyez* Dissertation) qu'il a mise à la suite, qu'il est probable et bien naturel que Corneille ait tiré un peu d'or du fumier de Caldéron ; mais qu'il ne l'est pas que Caldéron ait déterré l'or de Corneille pour le changer en fumier.

HISTOIRES* GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES.

On compte de Voltaire huit ouvrages d'histoire, non compris ses *Mélanges historiques*, savoir : Histoire générale, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, etc.*, — *le Siècle de Louis XIV*; — *Précis du siècle de Louis XV*. Histoires particulières, *Histoire de Charles XII*; — *Histoire de Russie sous Pierre Ier.* (dit le Grand) ; — *Annales de l'Empire, depuis Charlemagne*; — *Histoire du Parlement de Paris*; — *Histoire abrégée des événemens sur lesquels est fondée la fable de la Henriade*; — *Histoire de la guerre de* 1741.

Nous n'expliquerons pas ici la manière de Voltaire d'écrire l'histoire ; on ne pourrait que répéter ce qui a été dit très au long dans l'histoire de sa *Vie*, année 1739. Seulement nous rappellerons ce que le savant abbé de *Mably* a dit à ce sujet de l'historien philosophe. « Il a fini, dit l'auteur des *Entretiens sur l'histoire*, tous ses ouvrages avant que d'avoir bien conçu ce qu'il voulait dire ; il y débite des sottises avec emphase ; il ne voyait pas au bout de son nez. C'est le plus frivole, le plus plaisans des historiens. Dans son *Charles XII* il court comme un fou à la suite d'un fou ; son *Histoire universelle* n'est

qu'une pasquinade, etc. » Enfin, il reproche à Voltaire des infidélités volontaires dans ses récits historiques.

Quant aux MÉLANGES HISTORIQUES, ils renferment les *Réponses* de Voltaire à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un *Traité sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'histoire*, et un recueil de fragmens, dans lequel les éditeurs ont fait entrer plusieurs morceaux historiques détachés. On trouve dans ce dernier travail des éditeurs quantité de répétitions. Les Réponses aux critiques regardent principalement *La Beaumelle*, le jésuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (*M. Larcher*), et celui des trois volumes de *Lettres* publiées sous des noms de juifs portugais, etc. (M. l'abbé *Guénée.*) (*Voyez*, pour les analyses, tous les ouvrages précités à leur ordre alphabétique.)

HISTOIRE (Nouvelle) *générale*.

(*Voyez* ESSAI SUR LES MOEURS, etc., *in fine*.)

— *de Charles XII*, 1731.

L'histoire de Charles XII, roi de Suède, a été écrite par Alderfelt, gentilhomme de sa chambre, qui le suivit dans ses victoires ainsi que dans ses défaites, et qui fut tué en 1709, d'un coup de canon, à la bataille de Pultawa. On a rapproché, dit le marquis de Luchet, divers morceaux de cette histoire et de celle de Voltaire, et l'on a reconnu que celui-ci a l'avantage du style, et celui-là l'avantage de l'exactitude. Tel est aussi notre sentiment.

Rapprochons-en d'autres. Dans un conte intitulé *les Deux Réputations*, Mme. de Genlis dit que l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire, est un roman. Mably a dit, comme on l'a vu plus haut, que l'auteur est un fou qui court après un autre fou. On lit, dans le *Nouveau Dictionnaire historique*, que l'*Histoire de Charles XII*, bien faite et bien écrite, a mérité à l'auteur le titre de *Quinte-Curce français*. On s'est plaint cependant que la conduite du héros est souvent, dans cette histoire, d'une folie outrée, par la faute de l'auteur, qui ne remonte pas à la source des faits, qui ne les lie pas toujours, et qui ne se donne presque jamais la peine d'expliquer les causes et les motifs qui font agir les personnages. Enfin, M. Lepan remarque, pour toute analyse, que cet ouvrage, l'un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à Voltaire, sous le rapport du style, a été fort critiqué quant aux faits. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1731, p. 47.)

HISTOIRE *de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand.*

« Double emploi de celle de *Charles XII*, dit l'auteur du *Dictionnaire historique* déjà cité, mais moins élégante et plus infidèle, parce que c'est une production de la vieillesse de Voltaire, et un ouvrage de commande. La préface est plus digne d'un bouffon que d'un historien ; l'introduction a paru fort sèche ; la division par chapitre a déplu ; les batailles sont racontées avec négligence. Si l'on voulait examiner avec sévérité les détails

de cet ouvrage, la critique trouverait encore de quoi s'exercer. L'auteur s'était fait, à l'égard des circonstances des événemens, des principes commodes. Pourvu que les grandes figures du tableau fussent peintes avec vérité, peu lui importait que les petites figures fussent dessinées incorrectement. *A l'égard des petites circonstances*, dit-il quelque part, *je les abandonne à qui voudra; je ne m'en soucie pas plus que de l'histoire des Quatre fils Aymon.* Mais quand on néglige les menus faits, on peut faire penser qu'on a porté la même inexactitude dans les faits importans. Cependant les chapitres sur les révolutions que le Czar *Pierre* a produites dans les arts et dans les mœurs, sont aussi vrais qu'intéressans, ainsi que le récit des voyages qu'il fit pour perfectionner son génie. »

Cette histoire est divisée en deux parties, suivie d'un Chapitre d'anecdotes sur Pierre-le-Grand. La première partie qui parut en 1759, contient, dirons-nous à notre tour, avec plus ou moins d'exactitude, les événemens relatifs au règne de ce prince, ainsi que les premiers actes de sa vie; la seconde partie, qui parut en 1763, termine la vie de ce grand Empereur. (*Voyez* PIERRE-LE-GRAND (Histoire de), à la Table alphabétique, et les détails anecdotiques, à la *Vie*, années 1759, p. 158; 1763, p. 195.)

M. Levêque, auteur d'une *Histoire générale de Russie*, a indiqué un grand nombre d'erreurs accumulées par Voltaire sous ce seul règne.

HISTOIRE *du Parlement de Paris, par Big et Bigorre* (l'abbé), 1769.

Le fond de cette *Histoire du Parlement de Paris* est presque tout entier dans l'*Histoire générale* et dans les *Siècles de Louis XIV* et *de Louis XV*. Voltaire désavoua cet ouvrage, comme *un énorme fatras de dates*, auquel il n'avait pu ni voulu travailler. Il y a cependant, et sans que cela contredise ce qui a été dit à la *Vie*, des chapitres qui offrent des discussions bien faites sur des points d'histoire assez embrouillés; mais ces chapitres sont en petit nombre. Voltaire dit, dans ses désaveux, que *le commencement est superficiel, et la fin indécente*. L'ouvrage lui paraissait *informe*, et *l'auteur peu instruit*. Le *sujet*, ajoute-t-il, *méritait d'être approfondi par une très longue étude et une très grande sagesse*. On peut lui reprocher encore que son style, qu'il veut trop souvent rendre épigrammatique, s'éloigne quelquefois de la gravité de l'histoire. (*Voyez* la suite de l'analyse à la *Vie*, année 1769, p. 263. *Voir* aussi les pages 237 et 257.)

— *abrégée des événemens sur lesquels est fondée la fable de* la Henriade.

Ces événemens sont les troubles du royaume sous Charles IX; la journée de la Saint-Barthélemi; le retour de Henri III en France, et le parti dominant qu'il y trouve; la bataille de Coutras; la journée des Barricades; les Etats-Généraux de Blois; l'assassinat des Guises; les motifs qui forcent Henri III à se réconcilier avec

le roi de Navarre avec lequel il vient camper aux portes de Paris (c'est à cette époque historique que commence le poëme); Elisabeth prend part à la guerre que ces princes entreprennent; opposition de l'Espagne et des papes; le roi de Navarre est reconnu pour roi de France par l'armée; il assiége Paris; la bataille d'Ivri; Gabriel d'Estrées prête à Henri IV l'argent que le parlement refuse à ce prince; autres personnages qui le servirent; Henri IV embrasse la religion catholique; telle est l'analyse de cet ouvrage, qui contient d'une manière intéressante l'histoire des événemens sur lesquels repose la fable de *la Henriade*.

HISTOIRE *de la Guerre de* 1741.

L'auteur l'écrivit sous la direction de M. d'Argenson, dans le temps que cette guerre était dans toute sa force. Elle est fondue en partie dans le *Précis du Siècle de Louis XV*. On dit *en partie*, parce que cet ouvrage, dont on travailla à publier une édition à Paris en 1755, contenant des railleries déplacées sur le compte du monarque, donna de vives inquiétudes à Voltaire, à tel point qu'il envoya Collini à la capitale pour en arrêter l'impression. Ce qu'il obtint, comme il a été dit à la *Vie*, année 1755, p. 139.

— *de l'Établissement du Christianisme*, 1777.

Dans cet ouvrage, qui appartient à la philosophie générale, section de théologie, Voltaire s'évertue d'abord à rendre le christianisme odieux, en répandant le ridicule sur ses premiers fondemens. Il annonce que le chris-

tianisme est formé, comme les autres sectes, du sein de la populace. Il fait ensuite un exposé plein de malveillance des prétendues turpitudes, des troubles et des massacres que, suivant lui, la religion de Jésus-Christ a causés. L'auteur assure, en outre, que dans les différens empires où le christianisme a été introduit, il a souvent commencé par des missions, et fini par des batailles. A l'entendre, la religion chrétienne n'aurait produit aucun bienfait. C'est grand dommage, pour le triomphe de sa thèse et de sa secte, que Voltaire se soit montré plus sophiste que théologien, et que ses argumens soient plus dignes du portique que de la Sorbonne. L'abbé Nonotte, dans une réfutation pleine de sens et de logique, a fait une éclatante justice de toutes les misérables impostures du vieux patriarche des mécréans. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1777, p. 349.)

HISTOIRE *des voyages de Scarmentado*, roman.

En retraçant la foule des événemens qu'il suppose être arrivés au voyageur Scarmentado, Voltaire trouve le moyen de baffouer à-la-fois l'église, la religion, la royauté et l'état du mariage. C'est un cadre adroitement préparé par l'auteur pour répandre ses pernicieuses doctrines sur les choses les plus saintes, et en même temps pour quelques satires contre le genre humain. (Cité à la *Vie*, p. 81.)

— *d'un bon Bramin.*

Cet écrit a pour but de ridiculiser la dévotion. Ce

sont les mêmes théories et les mêmes plans d'attaque que ceux qui ont été relevés dans les ouvrages précédens.

HISTOIRE *d'Élisabeth Canning et des Calas.*

C'est une censure renouvelée de la condamnation des *Calas*, à l'occasion de l'histoire d'*Elisabeth Canning*, laquelle prétendait mensongèrement avoir été enlevée et retenue par la violence dans la maison d'une femme *Web*, qui fut condamnée à mort avec huit autres personnes pour ce crime odieusement supposé. Heureusement que l'imposture fut découverte à temps, et personne ne périt.

— *de Jenni*, ou *le Sage et l'Athée*, *par M. Sherloc, traduit par M. de la Caille*, 1769.

Roman philosophique dans le goût de *Bélisaire*. Il est historique en partie. (*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1769, p. 265.) En général, cet ouvrage n'approche pas des autres opuscules de l'auteur, où le raisonnement est mis en action, et a plus de force. Il y a cependant quelques traits, quelques caractères esquissés, quelques railleries dignes de Voltaire, quand il ne passe pas les bornes.

HOMÉLIE *du pasteur Brown, prêchée à Londres le jour de la Pentecôte*, 1768.

Ce sermon est spécialement dirigé contre la morale de Jésus-Christ, dont l'auteur infirme les principes. Cet écrit qui, dans sa brièveté, résume de très gros in-folio,

n'en a été que plus couru et plus dangereux. Tel est le talent de l'auteur d'extraire si agréablement les plus ennuyeuses productions, et rendre délicieux les poisons les plus abominables. C'était aussi l'époque où *Raton* travaillait le plus à analyser les ouvrages impies, afin de les faire circuler à vil prix jusque dans les hameaux. (*Voyez* la *Vie*, années 1760 et 1768, p. 248.)

HOMÉLIES *prononcées à Londres en* 1765 *et* 1769.

La première roule sur le théisme, que Voltaire combat mal; la seconde sur la superstition, qui n'est autre chose que les raisonnemens et les détails pathétiques étalés dans son *Traité de la tolérance*; les troisième et quatrième sur l'*Ancien* et le *Nouveau-Testament*, qu'il examine, qu'il discute, et où il rappelle tout ce qui se lit dans son *Sermon des Cinquante*, dans son *Dictionnaire Philosophique*, et ailleurs, etc.

La cinquième, supposée aussi *prononcée à Londres, dans une assemblée particulière, le jour de Pâques, en* 1769, est une suite des quatre premières. Voltaire, en publiant celle-ci un peu après ses pâques de 1769, annonce quel fonds il y avait à faire sur ses protestations. Cette nouvelle production porte sur la communion; elle est pleine de citations savantes et malveillantes sur cette matière. Le soi-disant prédicateur rapporte les contradictions de diverses espèces des Apôtres, des Pères de l'église, des théologiens à l'égard d'un mystère qui prête au ridicule chez les impies, quand on ne le respecte pas

avec l'humilité d'une foi également vive et profonde. (*Voyez* la *Vie*, année 1765, p. 212, et 1769, p. 265.)

Homme (L') *aux quarante écus*, roman.

Cette brochure, publiée contre les gens à systèmes, qui pullulaient après la paix de 1748, signale quelques abus en attaquant tous les principes moraux et religieux. L'auteur proclame un petit nombre de vérités utiles, en accréditant un grand nombre d'erreurs et de mensonges; le tout est assaisonné, en guise de sel attique, des obscénités que le *grand Lama* des philosophes semait à profusion dans tous ses ouvrages, à quelque genre qu'ils appartinssent, et que ses sectateurs recueillaient avec un fanatisme plus que ridicule. (*Voir* la *Vie*, p. 227.)

Honnêtetés (Les) *littéraires*, 1767.

Elles sont au nombre de vingt-sept et forment une brochure d'environ deux cents pages. Voltaire, pour n'avoir pas l'air d'égoïser trop, commence d'abord par venger quelques auteurs illustres de leurs ennemis; il revient bientôt aux siens, entre autres au *Jésuite Nonotte*, lequel a composé un livre intitulé : *Erreurs de M. de Voltaire sur les faits historiques et dogmatiques*, etc., qu'il traite, comme on l'a déjà dit à la *Vie*, de *gueux*, de *gredin*, de *canaille*, etc. Encore une fois, c'est un champion qui d'abord entre en lice en riant, s'échauffe ensuite, et enfin éprouve des fureurs convulsives; la prose est de temps en temps épicée de vers encore plus piquans; on y lit, entre autres choses, une sa-

tire intitulée : *Monstre Guignard*, qui n'est certainement pas une honnêteté littéraire. Quelques éditeurs l'ont supprimée. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1767, p. 227.)

HORRIBLE (De l') *danger de la lecture.*

Facétie dont l'auteur se sert pour tourner en ridicule les précautions que les chefs des états policés prennent contre la circulation des livres dangereux, impies, obscènes : Voltaire combattait là, peut-on dire, *pro aris et focis*.

HÔTE (L') *et l'Hôtesse*, divertissement en prose et en vers, composé pour une fête que MONSIEUR devait donner à la reine, à Brunoi, en 1776.

Cette pièce est précédée de trois lettres adressées à M. de *Cromot*, surintendant des finances de MONSIEUR, frère du roi. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1776, p. 335.)

HYMNE *chanté par Jésus lors de la Ste.-Cène.*

Voltaire, non-content d'attaquer les traditions les plus respectables et les plus respectées, répand à pleines mains le sarcasme et l'outrage sur le commentaire qui a été fait de cette Hymne, par Saint-Augustin, dans son *Epître à Cérétius*. Il est écrit que toutes les fois que le patriarche des incrédules entreprend de traiter des matières religieuses, c'est pour les infecter du poison de ses railleries et de ses plates bouffonneries.

HYMNE *chanté au village de Pompignan, sur l'air :* de la Béchamel.

Invectives grossières dirigées contre M. Le Franc. On le trouve aussi avec la musique.

— *de l'Ane.*

Ducange cite un manuscrit de trois cents ans, où se trouve cet hymne. Le but de Voltaire en le rappelant, est de jeter du ridicule sur les mystères de la religion chrétienne; à cet effet, il retrace la fête, l'hymne et la messe de l'âne, et répète l'histoire de celui qui avait porté Jésus-Christ.

HYPOCRISIE (L'), satire.

Ce conte en vers est dirigé contre quelques ministres de Genève. L'auteur étale avec une affectation ridicule les moyens dont elle se sert pour perdre un philosophe, feignant d'ignorer qu'il était le premier hypocrite de son siècle. Cette pièce prouve en même temps la rancune du vieux philosophe, qui ne pouvait pardonner aux ministres de Genève d'avoir éloigné sa dangereuse personne du territoire de leur république. C'est aussi dans cette pièce que se trouve le portrait de Vernet, professeur de théologie à Genève, qui a été cité dans le premier volume, année 1765, p. 211.

IDÉ

Idée *du poëme de* la Henriade.

On a vu plus haut l'*Histoire des événemens sur lesquels est fondée la fable de la Henriade:* dans l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, l'auteur indique le lieu de la scène; il annonce que les événemens principaux sont tirés d'une histoire véritable, tout en proclamant que son poëme n'est pas plus historique que ceux du Camoëns, du Tasse, de Virgile, d'Homère, et qu'il est mêlé d'événemens réels et de fictions. Il défend de toutes ses forces la partie des fictions; enfin Voltaire indique dans quel esprit son poëme a été composé, les motifs des changemens faits dans les dernières editions. On peut voir à la *Vie*, année 1723, un échantillon de ces changemens, à l'occasion du nom de *Mornay* substitué à celui de *Sully*.

Idées *de La Mothe-Levayer*, 1751.

Cet écrit n'est autre chose qu'une douzaine de sentences bien irréligieuses, tirées d'un ouvrage du philosophe sceptique, intitulé *Traité de la vertu des païens*, qui fit accuser l'auteur d'irréligion par les Jansénistes, et que d'Arnaud entreprit de réfuter dans son traité *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ.* On raconte que l'ouvrage de La Mothe ne se vendait pas; et son libraire lui

en faisait des reproches : *Je connais*, lui répondit l'auteur, *un secret pour en assurer le débit*. Il alla solliciter lui-même l'autorité d'en défendre la lecture ; à peine la censure fut-elle connue que chacun voulut se procurer l'ouvrage, et l'édition, dit-on, fut bientôt épuisée. (*Voir* la *Vie*, p. 98.)

IDÉES *de la Paix perpétuelle*.

(*Voyez* PAIX *perpétuelle* (de la).

— *républicaines*, 1762.

Le sujet en est traité dans ses rapports avec la politique et la religion ; le gouvernement ecclésiastique y est très maltraité, suivant l'usage et les principes de l'auteur ; et les conclusions sont toutes en faveur du triomphe des doctrines philosophiques. La malheureuse France, Dieu sait ! a fait l'essai d'un gouvernement philosophique, sans religion, sans culte, sans sacerdoce : qu'en est-il arrivé ?.... (*Voir* la *Vie*, p. 190.)

IL FAUT *prendre un parti*, ou *le Principe d'action*, 1774.

Dans cette diatribe, l'auteur commence par établir pour base que tout est en mouvement, que tout agit et réagit dans la nature. Ensuite il se demande quel est le principe de cette action universelle, qu'il définit comme unique, nécessaire et éternel. Il reconnaît qu'il est impossible de le démontrer par la synthèse, ce qui le mène à se demander encore : où est-il ? est-il infini ? et con-

clut qu'il fait tout en nous. L'ambition de vouloir expliquer d'après les simples lumières de notre faible raison, entraîne l'auteur dans toutes les aberrations du doute, dans toutes les extravagances de l'impiété, et cela par la vanité de ne point se soumettre aux points de foi enseignés par la vraie religion.

INDISCRET (L'), comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois le 10 août (auguste) 1725.

C'est le premier ouvrage dramatique de Voltaire, dans le genre comique. Il n'eut que six représentations. Repris au bout de quarante ans, il ne réussit pas davantage. L'indiscrétion, dit La Harpe, n'est dans cette pièce qu'une nuance de la fatuité. En effet, Damis n'est indiscret que sur l'article de la galanterie. On trouve une multitude de variantes dans les premières éditions de cette pièce. (*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1725, p. 35.)

INGÉNU (L'), roman, 1767.

Parmi les événemens, plus ou moins bizarres, supposés arrivés au héros de ce roman, que l'auteur appelle une histoire véritable, on voit toujours la même fureur de Voltaire à dénigrer la religion, à critiquer les gouvernemens, en retraçant des actes imaginaires de vexations exercées contre des sujets d'une croyance différente de celle professée par l'État. Son adresse à présenter les faits sous une couleur riante, embellie de toutes les grâces de

son style, laisse à peine le temps d'apercevoir le venin caché de ses doctrines. Sa principale situation est prise de *la baronne de Luz*, roman de Duclos; mais l'ensemble et la manière lui appartiennent, et il a mis partout, observe La Harpe, le cachet de son génie. Voici ce qu'en dit Linguet :

« L'*Ingénu* est un roman dans un autre genre que *Candide* et *Zadig*, et peut-être le plus parfait des trois. On doit regretter que quelque ami de l'auteur ne l'ait pas engagé à en retrancher quelques mauvaises équivoques ou bouffonneries indécentes et irreligieuses qui le défigurent. Il offre des tableaux touchans, et tous tirés de la vie commune, des événemens journaliers, sans en excepter la *Bastille*. On peut observer que c'est, de tous les ouvrages en prose de M. de Voltaire, le seul où il ait dessiné une scène vraiment pathétique, comme *Tancrède* est la seule de ses tragédies où il ait réussi à peindre le même spectacle. L'aventure de Mlle. de *Saint-Yves*, sa maladie, sa mort, arrachent des larmes. On croirait presque que M. de Voltaire a voulu essayer dans ce morceau de joûter contre le dénoûment de *la Nouvelle Héloïse*, imité lui-même de la *Clarisse* anglaise, mais c'est un autre ton ; il est même si différent, qu'il n'y a point de comparaison à établir; je l'ai déjà observé, ce genre-là manquait à M. de Voltaire. » (*Voyez* la *Vie*, année 1767, p. 227.) Voltaire désavoua ce roman ; il écrivait à d'Alembert : « Il n'y a point d'Ingénu ; je n'ai point fait l'Ingénu ; je ne l'aurai jamais fait; j'ai l'innocence de la colombe, et je veux avoir la prudence du serpent. »

INSTRUCTION *pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de Jean-Georges*(de Pompignan), *humble évêque du Puy.*

Pamphlet de Voltaire, touchant cette instruction, de trois cents pages in-4°., avec des notes, et dans laquelle Voltaire est attaqué en plusieurs endroits et très maltraité pour son compte; celui-ci a voulu s'en venger par des sarcasmes, et il a accouplé au prélat son frère l'académicien. Cette plaisanterie n'est pas des meilleures; elle n'empêche pas que M. l'évêque du Puy ne soit très estimé. On peut consulter sur cet écrit le livre intitulé : *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire, par Sabatier de Castres*, p. 177. (*Voyez* aussi à cette Table, *Lettre d'un Quaker à Jean-Georges Le Franc de Pompignan, etc.*; Idem, *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan.*)

INSTRUCTIONS *du gardien des Capucins de Raguse à frère Pédiculoso partant pour la Terre-Sainte*, 1768.

Indépendamment de ce que le titre indique déjà assez clairement par lui-même, on peut ajouter que cet écrit est un feu roulant de sarcasmes contre les saintes traditions du christianisme. On y compte vingt articles. Les bouffonneries y sont en telle profusion que la lecture en devient fastidieuse, et qu'au bout de quelques paragraphes le livre tombe des mains.



LET

LETTRES.

Les LETTRES de Voltaire se divisent en CORRESPONDANCE *générale* et CORRESPONDANCES *particulières*.

La *Correspondance générale* comprend toutes les lettres adressées par Voltaire à diverses personnes, et embrasse un espace de plus de soixante années. La première est de 1715 et la dernière de 1778, écrite la veille de sa mort; c'est le billet à M. de Lalli-Tolendal, fils du général de ce nom. On doit placer dans la catégorie de la Correspondance générale, quoique désavouées par l'auteur, les *Lettres secrètes* publiées en 1764, et sur lesquelles on verra plus bas un examen sommaire.

Depuis l'Édition de Kehl, on a publié à Paris, en différentes années, des Recueils particuliers de lettres de Voltaire, tels que sa correspondance avec le cardinal de Bernis; une partie avec le roi de Prusse, recouvrée en Allemagne par feu M. Bast, et qui fut imprimée à Paris, en 1802, par les soins de M. Boissonnade; une collection en deux volumes in-8°., sortie des presses de Xhrouet, en 1802; une autre collection, en un volume in-8°, contenant cinquante-trois lettres à Mme. la comtesse de Lutzelbourg, Paris, 1812; encore une autre collection, en un volume in-8°. de 407 pages, Paris, 1818, contenant la correspondance de Voltaire avec

M. Bertrand le naturaliste, au nombre de quatre-vingt-trois lettres, avec le comte de Schouwalof, etc., ornée d'un *fac simile* de l'écriture de Voltaire, et de son portrait dessiné d'après nature par le célèbre peintre de la marine, Joseph Vernet, à la dernière séance de l'Académie, où Voltaire assista en 1778; un choix de cinquante lettres intéressantes, adressées à Mme. la duchesse du Maine (correspondance tout entière qu'on avait cru perdue), au duc de Praslin, au comte de Choiseul, au président Hénault, etc., à la suite des *Lettres de Madame Graffigny*, publiées par M. Desbois, Paris, 1820; et plus récemment encore, dans la même année 1820, un recueil, en un volume in-12, de pièces inédites, contenant une quantité considérable de lettres adressées à Thierot (Thiriot), à Mme. Fontaine, etc.; mais ce qui donne à ce recueil un nouveau degré d'intérêt, c'est qu'on y trouve en même temps des opuscules en prose, une foule de pièces de poésie, dont plusieurs sont très anciennes; quelques-unes même remontent à la jeunesse de l'auteur, et l'on n'en connaissait que très peu de ce temps. (Nous n'avons pas manqué d'en faire usage en les citant et les analysant quelquefois, comme on peut le voir aux articles ÉPITRES EN VERS, POÉSIES MÊLÉES, etc.)

Dans sa correspondance, Voltaire, jeune et peu connu, dans la force de l'âge et au milieu des poursuites, vieux et au plus haut période de sa célébrité, y paraît toujours le même, c'est-à-dire passionné pour ses ouvrages, railleur quand il s'agit des institutions utiles, im-

pie quand il parle de religion, flattant les hommes de lettres qu'à part lui il dédaigne, adulant les souverains et les grands quand il se propose d'en tirer quelques services, etc. Le ton piquant et original de son style épistolaire était à-peu-près celui de sa conversation, surtout quand il était animé par l'envie de plaire ou par le désir de satisfaire son animosité, et quand il prenait la plume pour répondre à ses amis, il écrivait comme il aurait parlé. « Il n'est point d'écrivain, dit Palissot, qui ne se fût acquis par les lettres seules de Voltaire, une réputation distinguée. » Il faut pourtant excepter une partie de ses *Lettres secrètes*, publiées en Hollande, in-8°., 1765. (*Voyez* LETTRES SECRÈTES.)

Telle est en somme l'opinion de tous les auteurs qui ont parlé de la correspondance de Voltaire. Pour preuve, citons-en un seul entre mille. « Ce qui diminue le plaisir qu'on aurait à lire les lettres de Voltaire, dit l'auteur du *Nouveau Dictionnaire historique*, c'est qu'on y voit rarement sa façon de penser sur les princes, les ministres et les écrivains à qui elles sont adressées. S'il louait beaucoup les *saints* du jour, comme on l'en a accusé, il se moquait souvent lui-même des brevets d'immortalité qu'il distribuait. Dans la société même, un regard malin et un sourire amer désavouaient souvent ce que la flatterie lui inspirait : voilà pourquoi il ne réussit pas long-temps, ni à la cour de Versailles, ni à celle de Lunéville, ni à celle de Berlin. Personne n'exalta plus de son vivant *du Belloi*; mais dès qu'il fut mort, il écrivit que le SIÉGE *de Calais n'était plus estimé qu'à Calais*. (Lettre à M. *Walpole*.) M. Palissot

lui a reproché la même contradiction à l'égard d'*Helvétius*, qu'il avait flatté à outrance, et dont le livre de l'*Esprit* ne lui parut plus, après la mort de l'auteur, qu'un Ouvrage *plein d'erreurs et de vérités triviales débitées avec emphase*. Il distribua quelquefois aux écrivains les plus médiocres, les éloges les plus exagérés; et on était assez bon pour se repaître d'un encens qui n'était que la reconnaissance d'un amour-propre adroit et intéressé. »

Croyant devoir nous borner à ce coup-d'œil général, nous ne donnerons donc point la nomenclature de chacune des lettres de la *Correspondance générale*, ce qui allongerait notre TABLE outre-mesure, sans la rendre peut-être plus intéressante; mais nous rendrons compte des *Lettres mêlées de vers*, de celles qui forment comme autant de brochures à part, ou qui font partie de ses *Mélanges littéraires*; enfin de toutes celles qui sont éparses dans les différens volumes de la collection des œuvres de Voltaire, de manière donc qu'il n'y aura d'excepté de cette catégorie, que les lettres, proprement dites, de la *Correspondance générale* et de la *Correspondance particulière*, en faisant toutefois pour celle-ci ce que nous avons fait pour celle-là, c'est-à-dire, en donnant un sommaire raisonné de ce qu'elle contient et de l'esprit dans lequel elle a été rédigée.

La *Correspondance particulière* comprend, 1°. les *Lettres* du prince royal de Prusse (ensuite roi de Prusse) et de Voltaire, 4 vol. in-12, moins les lettres publiées depuis l'édition de Kehl dans les différens recueils annoncés plus haut;

2°. Les *Lettres* de l'impératrice de Russie et de Voltaire, 1 vol. in-12, moins, etc.;

3°. Les *Lettres* de Voltaire et d'Alembert, 3 vol. in-12, moins, etc.

La correspondance du roi de Prusse et de Voltaire, de ces deux hommes les plus extraordinaires peut-être, pour parler comme les éditeurs de Kehl, que la nature ait produits sur le trône et dans les lettres, est, aux yeux de bien des gens, une des parties les plus piquantes de la collection des œuvres de Voltaire. Elle commence en 1736 et finit en 1778 : cette lecture peut servir aussi à faire mieux connaître deux hommes, dont l'un fut appelé grand, et l'autre regardé comme à jamais célèbre.

La correspondance de l'impératrice de Russie (Catherine) et de Voltaire a pris naissance en 1763 et a fini en 1777; on peut la résumer en deux mots : complimens bien saupoudrés de la fine fleur de philosophie de la part de la princesse, tout en se tenant en garde contre les théories de son rusé correspondant, et force adulations bien adroites de la part du renard philosophe.

On pourrait ajouter que Voltaire fut aussi en relation épistolaire avec d'autres souverains et quelques princes régnans; et si l'on parcourt les lettres qu'il écrivit au roi *Stanislas*, on verra qu'elles sont de l'hypocrisie la plus odieuse et la plus inconcevable : « Jamais historien, dit à ce sujet Mme. de Genlis, n'a fait de mensonges plus impudens. » On doit en dire autant de la correspondance de Voltaire avec le R. D. Calmet.

La correspondance de Voltaire et de d'Alembert, liés pendant trente années par une conformité déplorable

de sentimens, n'est pas un monument moins curieux que celle de Voltaire avec Frédéric et Catherine II. On voit comment Voltaire et d'Alembert allaient au même but par des moyens divers : l'un montrant plus de hardiesse, parce que sa retraite et son âge faisaient sa sûreté ; l'autre se découvrant moins, mais non moins zélé pour la cause qu'ils avaient embrassée. On y trouvera aussi quantité de jugemens passionnés sur quelques ouvrages oubliés aujourd'hui, et sur quelques personnages qui étaient alors en crédit.

LETTRES *amoureuses de M. de Voltaire*.

Ces lettres, assez rares aujourd'hui, et qui sont au nombre de quatorze, sont d'autant plus curieuses que ce sont les seules lettres d'amour que l'on possède de Voltaire, et qu'on les chercherait en vain dans l'immense collection de ses Œuvres, ainsi que dans les recueils de lettres publiés depuis l'édition de Kehl. Il est certain qu'il parlait fort mal cette langue ; mais il n'en est pas moins vrai que cette correspondance est précieuse sous plus d'un rapport, et qu'elle présente pour le moins autant d'intérêt que certaines lettres à M. d'Argental, où il est continuellement perdu au bout des ailes de ses anges.

Il serait superflu, dans le simple but d'établir un contraste, de revenir sur ce qui a été dit de la correspondance générale de Voltaire, quoiqu'on pût ajouter que cet écrivain, étant l'homme peut-être le plus spirituel qui ait existé parmi les anciens et les modernes, devait réussir nécessairement dans un genre où l'esprit tient

une si grande place : sa correspondance en est étincelante. Mais il est vrai, comme l'a observé judicieusement un des aimables auteurs des *Lettres Champenoises*, qui nous a mis sur la voie de la découverte de ces lettres amoureuses, qu'on y chercherait vainement quelques-uns de ces traits de sensibilité qui abondent dans Mme. de Sévigné. *N'est pas sensible qui veut*, a dit quelque part Voltaire lui-même; non-seulement il l'a dit, mais il l'a prouvé : car si la sensibilité doit trouver place quelque part, à coup sûr c'est dans une correspondance amoureuse ; or, on va voir du style de Voltaire en ce genre. Nous n'avons qu'à suivre, pour ainsi dire, l'écrivain que nous venons de citer.

On se rappelle que Voltaire, étant encore fort jeune (*Voir* la *Vie*, année 1712, pages 16 et 17), fut envoyé, par son père qui voulait le corriger, chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande. On se rappelle que le jeune Arouet, à peine arrivé à sa destination, devint amoureux de la fille de Mme. Desnoyers. La jeune personne, qui se nommait Pimpette, répondit, comme il a été dit à la même année de la *Vie*, à cet amour, et il en est résulté une correspondance qui ne se trouve point, répèterons-nous, dans l'immense collection des lettres de Voltaire.

Mme. Desnoyers s'était aperçue des assiduités du jeune Arouet auprès de sa fille ; elle s'en plaignit, comme on le sait encore, à l'ambassadeur, qui donna l'ordre à Voltaire de retourner à Paris, et lui fit signifier de ne point quitter son appartement jusqu'au jour

de son départ. Voici en quels termes Voltaire peint son désespoir à sa chère Pimpette.

« Je suis prisonnier au nom du Roi, mais on est maître de m'ôter la vie, et non l'amour que j'ai pour vous. Ah ! mon adorable maîtresse, je vous verrai ce soir, dussé-je porter ma tête sur un échafaud ! Ne m'écrivez point, au nom de Dieu, dans des termes aussi funestes que vous m'écrivez : vivez et soyez discrète ; gardez-vous de madame votre mère comme de l'ennemi le plus cruel que vous ayez ; que dis-je ? gardez-vous de tout le monde ; ne vous fiez à personne ; tenez-vous prête : dès que la lune paraîtra, je sortirai de l'hôtel. Je prendrai une chaise ou un carrosse. Mais si vous m'aimez, consolez-vous ; rappelez toute votre vertu et toute votre présence d'esprit. Contraignez-vous devant madame votre mère. Tâchez d'avoir votre portrait, et comptez que l'apprêt des plus grands supplices ne m'empêchera pas de vous servir. Non, rien n'est capable de me détacher de vous ; notre amour est fondé sur la vertu ; il durera autant que notre vie. Adieu ; il n'y a rien à quoi je ne m'expose pour vous, vous en méritez bien davantage. » *Arouet, L. J.*

La vertu sur laquelle était fondé cet amour, remarque le malin rapporteur, était des plus accommodantes ; elle n'empêchait pas Mlle. Pimpette de se déguiser en cavalier et de donner le soir des rendez-vous au jeune Arouet. (*Voir* encore ce qui a été dit à la *Vie*, page 27.) Sur quoi il lui écrivait :

« Je ne sais si je dois vous appeler *Monsieur* ou *Mademoiselle*. Si vous êtes adorable en cornettes, ma foi, vous êtes un aimable cavalier, et notre portier, qui n'est point amoureux de vous, vous a trouvée un fort joli garçon. Après tout, tout jeune homme que vous êtes, vous êtes sage comme une fille. »

Voilà, on en conviendra, un brevet de sagesse bien hasardé : au reste, celui qui l'accordait n'y attachait pas, à ce qu'il paraît, plus d'importance que celle qui le recevait.

Certes, si Voltaire n'avait écrit que des lettres dans ce genre, on ne se serait pas donné la peine de les recueillir. Ces grandes exclamations qu'il prodigue, ces mots de *supplice*, d'*échafaud*, qui sont toujours au bout de sa plume, prouvent, au dire du même critique, qu'il avait beaucoup plus d'exaltation dans la tête que d'amour dans le cœur.

Dans une autre lettre, fort longue et fort diffuse, et où l'on chercherait en vain une seule expression qui révélât Voltaire, il engage sa tendre Pimpette à venir à Paris :

« Vous savez combien je vous aime, lui dit-il ; certainement ma tendresse mérite du retour ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous remettre dans votre bien-être. Je me suis plongé, pour vous rendre heureuse, dans le plus grand des malheurs ; vous pouvez me rendre le plus heureux de tous les hommes. Pour cela, revenez en France ; rendez-vous heureuse vous-même ; alors je me croirai bien récompensé ; je pourrai un jour me raccom-

moder avec mon père : alors nous jouirons en liberté du plaisir de nous voir. » On voit que les expressions de Voltaire sont toujours ou communes, ou emphatiques ; certes il n'y a pas d'amant vulgaire qui ne soit mieux inspiré par la dame de ses pensées.

» Si vous avez assez d'inhumanité, continue-t-il, pour me faire perdre le fruit de tous mes malheurs, et pour vous obstiner à rester en Hollande, je vous promets bien sûrement que je me tuerai à la première nouvelle que j'en aurai. » Il n'en fit rien ; il ne tarda même pas à oublier mademoiselle Desnoyers, qui, de son côté, l'oublia aussi, et se maria. Condorcet dit, en parlant de ces lettres : « On n'y trouve pas la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède* ; cela est vrai. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette aventure amoureuse, dit M. Mély-Janin, c'est que Voltaire employa tout le zèle du prosélytisme pour amener mademoiselle Desnoyers à Paris. Elle était protestante, et il fit tous ses efforts, mit en usage le crédit des plus grands personnages pour la ramener dans le giron de l'église catholique. Par la suite, il eut bien lieu de s'étonner de ce grand zèle qu'il déploya alors pour une religion contre laquelle il déclama le reste de sa vie.

LETTRES *secrètes*.

Il nous reste à parler des *Lettres secrètes*. Elles furent publiées en 1764, par M. L. B. L'éditeur était un ex-jésuite, du nom *Robinet*, auteur du livre intitulé : *De la Nature* ; il avait mis pour lettres initiales, publiées par M. *L. B.*, voulant faire entendre, dit-on,

La Beaumelle, qui n'y avait aucune part. Elles sont écrites depuis 1734 jusqu'à 1744. Ce recueil, qui est très peu de chose, semble cette fois-ci vraiment une infidélité ; elles contiennent des choses faites uniquement pour l'amitié, quoiqu'on annonçât ces lettres comme curieuses, comme relatives aux querelles de Voltaire avec Desfontaines, avec Rousseau, avec Le Franc de Pompignan ; comme contenant des anecdotes littéraires et de bons jugemens sur des ouvrages du temps, on ne peut attribuer qu'à l'avidité des éditeurs cette publicité. On y trouve peu de faits, encore sont-ils noyés dans tous les détails ou dans tout le verbiage auquel se livre un auteur qui écrit dans son déshabillé. Les *Lettres secrètes*, qu'on lit dans cette édition, ne sont qu'une très petite partie de ce qu'on avait recueilli. L'éditeur a supprimé toute la correspondance avec le roi de Prusse, soit qu'il n'ait pas osé la faire paraître, soit qu'il ait espéré, comme on le crut dans le temps, en tirer plus de profit de ce prince ; enfin il a tronqué une infinité de lettres, ce qui rend ce recueil très décharné et très sec. On a vendu le manuscrit vingt-cinq louis ; et c'est par une fille, maîtresse d'un homme anciennement attaché à Voltaire, qu'un homme de lettres avide a fait enlever ce manuscrit. Voltaire, fâché avec quelque raison de l'impression de ces *chiffons* (c'est ainsi qu'il s'exprime), parodia cette ancienne épigramme :

Voilà donc mes lettres secrètes,
Si secrètes que pour lecteur
Elles n'ont que leur imprimeur
Et les Messieurs qui les ont faites.

Voir aussi la lettre de Voltaire, du 25 février 1765, à *M. Berger*. Elle est intéressante sous un double rapport, en ce qu'elle donne des détails sur ces lettres, et qu'elle paraît être liée à la circonstance de nouveaux désaveux de quelques-uns de ces ouvrages. *M. Berger* était l'intime ami dans le sein duquel l'auteur déposait ses secrets, et à qui on a enlevé les *Lettres secrètes* dont il s'agit. Voltaire, dans celle-ci, après avoir plaisanté M. Berger sur la pierre dont il était tourmenté, et avoir fait quelques réflexions burlesques sur la Providence, le gronde de s'être laissé prendre des copies de ses lettres par un nommé *Vaugé*. Au reste, il prétend qu'elles sont si défigurées, qu'il ne s'y reconnaîtrait pas lui-même. Il tombe ensuite sur Fréron, et finit par se féliciter de la vie délicieuse et simple qu'il mène aux *Délices*. On voit quelque chose de contraint dans cette façon de penser et de plaisanter qui déplaît; c'est un vieillard septuagénaire qui s'efforce de rire, la rage dans le cœur.

C'est à l'occasion de cette plainte d'escroquerie littéraire que Voltaire fit retentir toute l'Europe de ses réclamations contre la foule d'éditions de toute espèce qu'on donnait de ses œuvres ténébreuses, en tout ou en partie. Il en écrivit partout, au *Mercure*, au *Journal étranger*, au *Journal encyclopédique*, etc. Il désavouait le livre intitulé : *Recueil complet des OEuvres de M. de Voltaire*, où sont le *Saül* et le *Sermon des cinquante*; il désavouait le *Dictionnaire philosophique*, *les Lettres secrètes*, etc.; et malgré toutes ces protestations, Voltaire ne réussissait pas à faire des dupes. On était trop au fait de ses manœuvres en ce genre.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous ajouterons qu'il ne réussit pas mieux dans la lettre qu'il écrivit à *M. Marin*, directeur-général de la librairie, en date du 5 juillet 1769, laquelle avait pour objet le désaveu de Voltaire de son *Histoire du Parlement*, qui venait de paraître. Une autre lettre insérée au *Mercure* du mois suivant, avait le même désaveu pour objet. Passons maintenant aux Lettres dont, suivant notre plan, nous avons à rendre compte.

LETTRE.

— *Au P. Porée*, jésuite, Paris, le 7 janvier 1719, sur *OEdipe*. (Cette lettre a été trouvée dans les papiers du P. Porée après sa mort.)

— *A M. Falkener*, 1732, sur *Zaïre*.

— *A M. de la Roque*, 1732, *idem*.

— *A Madame la marquise du Châtelet*, en lui dédiant *Alzire*. (*Voyez* EPITRES DÉDICATOIRES.)

— Sur *Zulime*, 1740.

— *A Mademoiselle Clairon*.

— *Au pape Benoît XIV*, 1745, à l'occasion de *Mahomet*.

— *Du P. Tournemine au P. Brumoi*, 1743, sur *Mérope*.

— *A M. le marquis Maffei*, 1743, *idem*.

— *De M. de la Lindelle*, 1743, *idem*.

— *A M. de la Lindelle*, 1743, *idem*.

LETTRE.

— *Sur les Pélopides*, 1773.

— *A Messieurs les Parisiens*, 1760, sur l'*Ecossaise*.

— *De M. Cocchi*, sur *la Henriade*.

— *A M. de Cideville*, sur le *Temple du Goût*.

— *Sur le Cantique des Cantiques*.

— *A M. de Cromot*, sur le divertissement de l'*Hôte et l'Hôtesse*. (*Voyez* Hôte (l') et l'Hôtesse.)

— *A MM.* ***, 1727, sur ce prétendu axiôme : Ce qui est vérité dans un temps, est erreur dans un autre.

— *A M. de La Condamine*, sur *La Beaumelle*.

— *De M. Melon à Madame la comtesse de Verrue*, sur l'*Apologie du luxe*.

— *Au maréchal de Schullembourg*, 1740, sur l'*Histoire de Charles XII*.

— *A M. Norberg*, idem.

— *A Madame la duchesse de Saxe-Gotha*, sur les *Annales de l'Empire*.

— *Idem*, 1754, sur le même sujet.

— *A M. Roques*, sur *La Beaumelle*.

— *A M. T****, 1738, sur l'ouvrage de *MM. Melon* et *Dutot*.

— *A M. Chardon*, 1768, sur les *Sirven*.

— *De la veuve Calas*, 1762, concernant la mort de Calas, et le jugement rendu à Toulouse, etc.

— *De Donat Calas*, 1762, à la veuve Calas sa mère.

LETTRE.

— *A M. Damilaville* (et non *d'Alembert*), 1765, sur les *Calas* et les *Sirven*.

— *Du marquis d'Argence de Dirac*, 1765, à *M. de Voltaire*, sur les *Calas*.

— *Réponse de M. de Voltaire* au marquis d'Argence de Dirac, 1765, sur le même sujet.

— *A M. Elie de Beaumont*, 1767, sur les *Sirven*.

— *D'un ecclésiastique de province*, 1774, sur le prétendu rétablissement des jésuites à Paris.

— *De milord Cornsburi à milord Bolingbroke*, sur la prétendue avarice des papes.

— Sur Alger.

— *A M. Damilaville*, 1762, sur plusieurs anecdotes.

— *D'un ouvrier de Lyon*, 1766, sur les moines et les fêtes.

— *A M. le marquis de Beccaria*, sur le procès de *M. Morangiès*.

— *Aux auteurs de la Gazette Littéraire*, sur les songes.

— *De Charles Gouju à ses frères*, 1761, contre les jésuites. (*Voir* la *Vie*, p. 186.)

— *De M. de l'Ecluse à M. son curé*, contre *M. Le Franc de Pompignan*, contre M. l'abbé de *la Coste*, contre *Fréron*, etc.

LETTRE.

— *De Paris*, du 28 février 1763; contre *M. Le Franc de Pompignan.*

— *D'un Quaker à Jean-Georges Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velai*, 1763, contre l'instruction pastorale de ce prélat. (*Voir* aussi la *Vie*, année, 1763, p. 194.)

— *Pastorale à M. l'archevêque d'Auch, J.-F. de Montillet*, 1764, sur le même sujet.

— *De l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, contre le mandement de ce prélat qui condamnait le roman de *Bélisaire.*

— *A l'auteur des Honnêtetés littéraires*, sur les *Mémoires de Madame de Maintenon*, publiés par *La Beaumelle.*

— *Du marquis d'Argenson à M. de Voltaire*, sur la bataille de Fontenoi.

— *De Madame la margrave de Bareith à M. de Voltaire*; 1760, sur le même sujet.

— *Du roi de Prusse* et *de M. d'Alembert*, 1770, à l'occasion de la statue de M. de *Voltaire.*

— *Aux auteurs du Journal Encyclopédique*, sur une nouvelle Epître de *Boileau* à M. de *Voltaire.*

— *Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres.*

— *De consolation à M.* ***: le temps guérit tout.

— *A M.* ***, 1727, sur l'Angleterre et les Anglais.

LETTRE.

— *A Martin Kahle*, sur des questions métaphysiques.

— *A M. de ***, professeur en histoire*, 1753, sur l'*Histoire universelle* de Voltaire.

— *Au sieur Jean Neaulme*, libraire, 1753, sur *l'Abrégé de l'Histoire universelle*, que Voltaire déclare très défectueux.

— *Sous le nom de M. Cubstorf, à M. Kirkef*, 1760, sur la philosophie.

— *Du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan*, contre la famille de MM. *de Pompignan*.

— *A M. le duc de la Valière*, sur *Urceus Codrus*, prédicateur, à l'occasion duquel Voltaire fait la satire des moines.

— *A l'auteur du Mercure*, 1761, sur une édition prétendue incorrecte de *Zulime*.

— *A l'abbé d'Olivet*, 1761, sur la *Langue française*.

— *Ecrite sous le nom de M. Formei*, 1762, diatribe contre cet auteur à l'occasion de son livre des *Pensées raisonnables*, contre le père *Croust*, jésuite, contre *Vernet*, théologien de Genève, contre le *Journal Chrétien*, le *Catéchisme Chrétien*, etc.

LETTRE.

— *Ecrite sous le nom de M. Clocpierre, à M. Eratou*, sur la question si les Juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprêtaient. (Ce nom d'*Eratou* est l'anagramme d'*Arouet*.)

— *A l'occasion d'une réponse que le roi fit à son parlement le* 5 *mars* 1766. Voltaire examine du côté littéraire cette réponse, où les critiques crurent trouver les principes du despotisme établis sur ceux du droit naturel.

— *A un journaliste*, 1766, sur la tragédie anglaise.

— *De milord Cantorbéry*, 1766. (*Voir* la *Vie*, p. 217.)

— *A M. l'abbé d'Olivet*, 1767, sur sa prosodie.

— *Curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville*, contre les *Lettres critiques* que ce théologien a faites au sujet de l'*Essai sur les mœurs*, etc.

— *Sur les panégyriques*, par Irénée Alethès, 1767. On doit se défier de la véracité des panégyriques. (*Voir* la *Vie*, p. 227.)

— *D'un avocat de Besançon au nommé Nonotte, ex-jésuite*, 1768; injures sur l'origine de ce jésuite et l'état de ses parens.

LETTRE.

— *Au gazetier d'Avignon*, 1768, contre la conversion attribuée à Voltaire, opérée par la grâce et par un jésuite.

— *A M. Dupont, auteur des Ephémérides*, 1769, sur le poëme des *Saisons*.

— *D'un parent de M. de Voltaire* à l'évêque d'Annecy, 1769, contre ce prélat. (*Voyez* la *Vie*, année 1770.)

— *Au prince des Poètes*, etc. (*Voyez* les détails à la *Vie*, année 1768, p. 239.)

— *A M. de* ***, sur plusieurs anecdotes.

— *A M.* ***, *contre les thèses de Pic de la Mirandole.*

— *A M.* ***, sur mademoiselle de *l'Enclos*.

— *Sur les Dictionnaires satiriques*, 1771. (*Voyez* FRAGMENT *d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques*.)

— *Sur un écrit anonyme*, 1772. Voltaire cherche à se justifier des vices de jalousie et d'envie qu'on lui impute.

— *A un académicien de ses amis*, 1772. Voltaire nie l'*Epître à Ninon*, qu'on lui attribue. (*Voyez* la *Vie*, années 1768 et 1773.)

— *Sous le nom de M. de Morza.* (*Voyez* FRAGMENT, etc.)

— *A M. de La Harpe*, 1772. Eloge des dissertations de cet écrivain, insérées dans le *Mercure*.

LETTRE.

— *Sur la prétendue comète*, 1773, contre les astronomes qui ont traité des comètes.

— *A M.* ***, 1774, sur les anecdotes.

— *D'un théologien à l'auteur des Trois Siècles*, 1774, contre l'abbé *Sabatier*.

— *A M. Rosset*, 1774, sur l'agriculture.

— Sur l'arrêt du Conseil du 13 septembre 1774. (*Voyez* PETIT ÉCRIT, etc.)

— *A messieurs les Éditeurs de la Bibliothèque des romans*, 1775. Voltaire remercie les journalistes de lui avoir envoyé la collection de leur Écrit périodique.

— *A M. D****, 1775, sur une fête de Saint Louis, pour Louis XVI. (*Voyez* la *Vie*, année 1768, p. 241, troisième exemple de modestie.)

— *A M.* ***, 1776, sur les prétendues *Lettres du pape Ganganelli Clément XIV*.

— *A l'Académie française*, 1776, sur une nouvelle traduction de *Shakespeare*, par Le Tourneur. (*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1776, p. 338.)

— *Ecrite sous le nom de la Visclède*, 1776, sur La Fontaine. (*Voir* la *Vie*, année 1775, p. 326.)

— *Du R. P. Polycarpe à l'avocat-général Séguier*, 1776, sur les réquisitoires de ce magistrat contre les livres philosophiques.

LETTRE.

— *D'un bénédictin de Franche-Comté, au même magistrat*, 1776, contre un usage anciennement établi dans cette province.

— *A M. M***, auteur des Vrais Principes du gouvernement Français*, 1777, éloge de cet ouvrage, que l'auteur avait envoyé à Voltaire.

LETTRES.

— *A M. de Genonville*, 1719, sur la tragédie d'*OEdipe*.

— *A MM. de la Noblesse du Gévaudan*, 1773, sur le procès de M. de *Morangiès*. (*Voir* les détails à la *Vie*, année 1773, p. 294.)

— *A MM. Joseph Ben Jonatan, Aaron Mathataï, et David Vincker*, sur les Juifs.

— *De Memmius à Cicéron*, 1771, sur la philosophie.

— *A M. de Cromont*, 1776. (*Voir* HÔTE (l') *et l'Hôtesse*, et la *Vie*, année 1776, p. 335.)

— *D'Amabed*, roman allégorique, 1769. L'auteur y emprunte aujourd'hui le masque du docteur Tamponet; et c'est à ce *cuistre de Sorbonne* (expression de Voltaire), qu'il a tant baffoué, qu'il attribue la traduction arabe de cette histoire prétendue arrivée au commencement du seizième siècle. (*Voir* le sujet à la *Vie*, année 1769, p. 264.)

LETTRES.

— *A Son Altesse Mgr. le Prince de **** (Brunswick), 1767, sur *Rabelais*, et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne. (*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1767, p. 227.)

— *D'un théologien, à l'auteur des Trois Siècles*, 1774. Nouveau pamphlet contre leur auteur, l'abbé *Sabatier*, que Voltaire appelait *Sabotier*. Il lâcha cette brochure au mois d'août 1774. Voltaire profite du personnage emprunté pour se donner sans façon les louanges les plus outrées. On reconnaît, dans l'ouvrage, la méchanceté du philosophe de Ferney, infatigable à vomir des libelles; mais on y trouve moins d'agrément et de légèreté, quoiqu'il soit impossible, au premier coup-d'œil de l'ensemble de cette composition, de douter qu'elle soit de lui.

— *Chinoises, indiennes et tartares, par un bénédictin de Franche-Comté à M. de Paw*, 1776. C'est un ramas de facéties déjà connues, et sur des sujets que l'auteur a rebattus cent fois. C'est d'un bénédictin que Voltaire emprunte ici le froc, et il n'observe pas en cela le costume et la manière de faire de ces religieux, car il effleure, dans quelques pages, des sujets qui auraient fourni, à l'infatigable patience d'un moine, des in-folios. (*Voir* d'autres détails à la *Vie*, année 1776, p. 337.)

LETTRES.

— *Philosophiques, ou sur les Anglais.* (*Voir* l'analyse à la *Vie*, années 1730, p. 45, et 1734, p. 53.) Elles furent condamnées, par arrêt du parlement du 10 juin 1734, à être brûlées par la main du bourreau, comme contraires à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû au gouvernement.

LETTRES *en vers et en prose.*

Elles sont au nombre de cent quatre-vingt-treize, adressées à divers personnages et sur divers sujets. La première est à M. l'abbé de *Bussy* (depuis évêque de Luçon), 1716, et la dernière à M. l'abbé de *l'Attaignant*, datée de Paris, le 16 mars 1778.

Ces lettres sont toutes remarquables par leur brièveté et la vivacité du style. Chaque sujet y est traité avec une aisance et une facilité qui n'appartiennent qu'à Voltaire. Il est à regretter que quelques-unes soient souillées de personnalités injurieuses, de ces sarcasmes et de ces impiétés dont le philosophe ne pouvait abandonner le détestable emploi. Nous avons rangé les noms des personnages suivant l'ordre alphabétique.

A. ADHÉMAR (M. le marquis d'), *grand-maître de la maison de Mme. la margrave de Bareith*, 1756. — ALBERGATTI Capacelli (M. le marquis), *sénateur de Bologne* : aux Délices, 19 juin 1760. — ALGAROTTI (M. le comte), 2 avril 1747. La lettre commence par six vers en français, le reste est en prose italienne. — AU MÊME : aux Délices, 27 janvier 1759. Elle commence par douze

Lettres ***en vers et en prose.***

vers en français, le reste est en prose italienne. — Amman (M.), *secrétaire de M. l'ambassadeur de Naples à Paris, qui avait adressé de jolis vers latins à M. de Voltaire :* à Versailles, ce 26 mars 1746. La lettre commence par huit vers hexamètres, puis viennent les complimens d'usage qui la terminent. — Antremont (Madame la marquise), 20 février 1768. Cette dame avait envoyé des vers à M. de Voltaire, en lui marquant qu'elle n'était point une femme supposée comme mademoiselle *Desforges-Maillard.* — Argence de Dirac (M. le marquis d'), à Ferney, 14 janvier 1763. Le marquis philosophe avait envoyé à Voltaire des pâtés farcis de truffes. — Argenson (M. le marquis d') : à Cirey, ce 15 avril 1744. — Au même : 2 janvier 1745. — Argental (M. le comte d'), à Cirey, ce 2 novembre 1737. — Au même : à Bruxelles, ce 7 avril 1741. — Au même : à Potsdam, ce 24 juillet 1750. — Au même : 18 septembre 1763. — Au même : 12 février 1764. Cette lettre commence par les quatre vers qui sont cités à la *Vie*, comme étant les premiers du jeune poète : *Si Pygmalion la forma*, etc. — Argental (Madame la comtesse d') : à Bruxelles, 13 mars 1741. Après la suscription vient cette énonciation : *Au très aimable secrétaire de mon ange gardien.* L'auteur recommande à l'aimable secrétaire ainsi qu'à son *ange gardien* de lire de nouveau *Mahomet*, qui est tout prêt, et qu'il a remanié, corrigé, repoli de son mieux. Il leur donne des nouvelles du procès de madame du Châtelet, etc. Mais voici le paragraphe le plus curieux de la pièce : « *Je ne sais pas encore si le roi de Prusse*

mérite l'intérêt que nous prenons à lui : il est roi, cela fait trembler. Attendons tout du temps. » — Arget (M. d'), *secrétaire de S. M. le roi de Prusse* : Cirey, le 29 juin 1749. M. d'*Arget*, et plusieurs gens de lettres, avaient envoyé à Voltaire, par ordre du roi de Prusse, des certificats en prose et en vers sur la beauté du climat de Berlin. — Arnaud (M. d') : à Paris, le 19 mai 1750. — Attaignant (M. l'abbé de l'), *qui avait envoyé à l'auteur des couplets de la mesure des suivans* : à Paris, le 16 mai 1778. Voltaire répond par deux couplets en vers de sept syllabes, et finit par entretenir son ami des infirmités de son grand âge. — Audibert (M.) : à Marseille, mars 1777. — Audra (M. l'abbé) : à Toulouse, 10 décembre 1769.

B. — Barri (Mme. la comtesse du) : 20 juin 1773. La courtisanne avait envoyé, par M. de La Borde, deux baisers au vieux philosophe, qui annonce les avoir rendus à un portrait qu'il tient de la comtesse. — Beaumont (Mme. Élie de) : à Ferney, le 29 juin 1764. — Belloi (M. de) : à Ferney, le 21 mai 1767. — Beloselski (M. le prince de) : à Ferney, le 27 mars 1775. — Berger (M.) : à Cirey, 1er. décembre 1735. — Au même : Cirey, janvier 1736, *qui lui avait envoyé la Description du hameau de Bernard, en vers de quatre syllabes*, et qui commence ainsi :

Rien n'est si beau
Que mon hameau, etc.

— Bernard (M.) : Bruxelles, 27 mai 1740. La lettre commence ainsi : « Le secrétaire de l'amour est donc le

LETTRES *en vers et en prose.*

secrétaire des dragons... » Viennent ensuite les éloges sur l'*Art d'aimer*. — BERNIS (M. le cardinal de) : à Ferney, le 25 novembre 1771. — AU MÊME : 1776. — BOCAGE (Mme. du), *pendant son voyage d'Italie*, 1757. Il y a des vers français, de la prose italienne et de la prose française, le tout pour exprimer que Mme. du Bocage est une nouvelle Muse, une aimable Grâce, etc. — A LA MÊME : aux Délices, 27 décembre 1758. — A LA MÊME : aux Délices, 2 février 1759. — BOUFFLERS (M. le chevalier de), 1768. — BOUILLON (M. le duc de) : à Ferney, le 31 juillet 1761. — BOURET (M.), *fermier-général :* à Ferney, le 13 auguste 1768. — BRANCAS (M. le duc de), *en lui envoyant une épître* pour M. le Régent : Sully, 1717. (*Voyez* l'article *Épîtres.*) — BRETEUIL (M. l'abbé de), 1735. — BUSSY (M. l'abbé de), *depuis évêque de Luçon*, 1716. C'est la première production de Voltaire en ce genre. (*Voyez* la *Vie*, année 1716.)

C. — CHAMPBONIN (Mme. de), 1736. — A LA MÊME : 1736. — CHARLES THÉODORE (S. A. Électorale le prince Palatin) : à Ferney, 14 avril 1761. — AU MÊME : à Ferney, le 9 juin 1761. — CHAU (M. l'abbé de la), 21 mars 1776. — CHAULIEU (M. l'abbé de) : de Sully, le 15 juin 1717. — CHAUVELIN (M. le marquis de), *ambassadeur à Turin*, le 6 novembre 1759. — AU MÊME : aux Délices, 22 novembre 1759. — AU MÊME : dans les neiges, 5 janvier 1763. — CHENEVIÈRES (M. de), 1756. — AU MÊME, *qui mandait à l'auteur que Louis XV avait annoncé sa mort à Versailles* : aux Délices, 26 mai 1760. On conçoit que Voltaire ne manqua pas d'en appeler ;

LETTRES *en vers et en prose.*

tel est l'objet de sa lettre. — CHOISEUL (Mme. la duchesse de) : à Ferney, 18 septembre 1769. — CHRISTIAN VII (roi de Danemarck) : le 4 février 1767. — CIDEVILLE (M. de), *conseiller au parlement de Rouen :* 28 décembre 1723. — AU MÊME : à Paris, le 10 janvier 1731. — AU MÊME : à Paris, le 10 juillet 1732. — AU MÊME : à Paris, ce samedi 15 novembre 1732. — AU MÊME : 8 décembre 1732. — AU MÊME : 14 auguste 1733. — AU MÊME : ce 27 septembre 1733. — AU MÊME : ce 5 novembre 1734. — AU MÊME : 6 février 1735. — AU MÊME, *qui avait envoyé à M. de Voltaire un opéra de Daphnis et Chloé :* à Cirey, 1735. — AU MÊME : à Cirey, ce 20 septembre 1735. — AU MÊME : à Cirey, ce 23 décembre 1737. — AU MÊME : à Cirey, le 14 juillet 1738. — AU MÊME : le 26 septembre 1739. — AU MÊME : à Bruxelles, le 13 mars 1741. — AU MÊME : à Bruxelles, ce 11 juillet 1741. — AU MÊME : à Bruxelles, ce 28 octobre 1741. — AU MÊME : à La Haie, ce 27 juin 1743. — AU MÊME : à Versailles, le 31 janvier 1745. — AU MÊME : 2 janvier 1748. — AU MÊME : à Loisey, près de Bar, 24 décembre 1748. — AU MÊME : à Plombières, 9 juillet 1754. — AU MÊME : à Genève, le 19 septembre 1755. — AU MÊME : à Montrion, près de Lausanne, 19 février 1756. — AU MÊME : aux Délices, le 1er. septembre 1758. — CLAIRON (Mlle.) : aux Délices, le 19 septembre 1760. — CONDAMINE (M. de la), Potsdam, 3 avril 1752. — AU MÊME : à Potsdam, 29 avril 1752. — CUBIÈRES (M. le marquis de), *écuyer du roi,* etc., *en réponse à une lettre en vers :* à Ferney, le 5 octobre 1777.

LETTRES *en vers et en prose.*

D. — DAMILAVILLE (M.) : le 19 juin 1761. — AU MÊME : 4 mars 1767. — DEFFANT (Mme. la marquise du), 1735. — A LA MÊME : aux Délices, 12 janvier 1759. — A LA MÊME : aux Délices, 27 janvier 1764. — A LA MÊME : le 3 avril 1769. — A LA MÊME : à Ferney, 5 mai 1770. — A LA MÊME : le 2 décembre 1774. — A LA MÊME : 5 décembre 1774. — A LA MÊME : 8 décembre 1774. Noels sur l'air : *Or, dites-nous, Marie.* — DENIS (Mme.) : à Potsdam, le 20 septembre 1751. — DESMAHIS et de MARGENCI (MM.) : 1756. — DESTOUCHES (M.) : à Paris, 1749. — DUBOIS (M. le cardinal) : de Cambray, juillet 1722. Cette lettre a été imprimée plusieurs fois. Il y est question de Mme. de *Rupelmonde*, avec laquelle l'auteur voyage. Mme. de Rupelmonde était fille du maréchal d'Alègre, mariée à un seigneur flamand, et mère du marquis de Rupelmonde, tué en Bavière. — DUPUIS (M.) : 23 décembre 1768.

F. — FAUGÈRES (dom), *abbé de Sénones, neveu et successeur de dom Calmet, qui lui avait demandé des vers pour le portrait de son oncle* : 20 novembre 1757. Voltaire lui envoie les vers que nous avons cités à la *Vie*, et commençant ainsi : « Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre, » etc. (*Voyez* la *Vie*, année 1754.) — FAYE (M. de la), 1718. — FEL (Mlle.), *actrice de l'Opéra* : aux Délices, 7 auguste 1760. — FLORIAN (M. le marquis de) : aux Délices, 26 mai 1760. — FLORIAN (Mme. la marquise de), *nièce de l'auteur* : à Ferney, 8 avril 1769. — FONTENELLE (M. de) : de Villars, le 1er. septembre 1720. — FORMONT (M. de), en lui

LETTRES *en vers et en prose.*

renvoyant des *livres de métaphysique*, 1731. — AU MÊME, *en réponse à des vers sur la décadence de la poésie*, 1731. — AU MÊME : du 29 avril 1732. — AU MÊME : juin 1733. — AU MÊME : 26 janvier 1735. — AU MÊME : à Cirey, le 13 ..... 1736. — AU MÊME : à Cirey, 23 décembre 1737. — AU MÊME : à Cirey, ce 11 novembre 1738. — AU MÊME : à Bruxelles, le 1er. avril 1740. — AU MÊME : à Bruxelles, 3 mars 1741.

G. — GENONVILLE (M. de), 1718.

H. — HELVÉTIUS (M.) : Bruxelles, 24 janvier 1740. — HÉNAULT (M. le président) : à Cirey, 1er. septembre 1744. — AU MÊME, *sur une Epître intitulée : l'Homme inutile* : mardi, 6 juillet 1745. — AU MÊME : de Lunéville, février 1748. — AU MÊME : à Ferney, le 4 décembre 1763. Toutes ces Epîtres à M. Hénault respirent la cordialité la plus pure, et renferment les éloges les plus flatteurs des ouvrages de ce président. Comment se fait-il que Voltaire ait pu, quatre ans après, sans y être provoqué, tourmenter les derniers instans de ce vieillard, en répandant contre lui, sous le voile de l'anonyme, les satires les plus violentes, et, pour comble de fausseté, se proposer de le venger ? C'est que le philosophe fut toute sa vie aussi hypocrite que faux ami. (*Voyez* la *Vie*, année 1768.) — HENIN (Mme. la princesse d'), 1776.

I. — ISSARTS (M. le marquis des), *ambassadeur de France à Dresde* : à Versailles, le 7 auguste 1747. — AU MÊME : à Paris, le 19 février 1750.

LETTRES *en vers et en prose.*

K. — KAISERLING (M. le baron de), 1738. — AU MÊME : Cirey, octobre 1738. — AU MÊME : dans un f.... village près de Brunswick, ce 14 octobre au matin 1743.

L. — LUBERT (Mlle. de) : à Fontainebleau, ce 29 octobre 1732. *Muse et Grâce,* tel est le début en prose. Il n'était pas flatteur à demi le pseudo-philosophe.

M. — MAINE (Mme. la duchesse du), 1727. — MAIRAN (M. de) : à Bruxelles, ce 12 mars 1741. — MARIN (M.) : à Ferney, le 19 auguste 1768. — MARMONTEL (M.) : à Ferney, le 17 mars 1765. — AU MÊME : 27 avril 1770. — MAUPERTUIS (M. de) : à Cirey-Kittis, 22 mai 1738. *Kittis* est une allusion à l'Observatoire de ce nom sous le cercle polaire, cette Epître ayant trait à un morceau de physique envoyé à l'auteur par M. de Maupertuis. — AU MÊME : à Cirey, le 20 décembre 1738. La lettre commence par ces mots : SIR ISAAC, et finit par ce *Nota bene :* Je vous supplie d'écrire toujours Français par un *a ;* car l'*Académie française* l'écrit par un *o.* — MIMEURE (Mme. la marquise de) : à Sully, 1717. — MONCRIF (M. de) : mars 1732. — AU MÊME : 11 avril 1733. — AU MÊME : 1733. — MOULTOU (M.) : à Genève, le 22 juillet 1769. — MOUSSINOT (M. l'abbé), juillet 1740. Il est question de la banqueroute d'un *M. Michel,* receveur-général, et Voltaire qui, tout philosophe qu'il se dit, n'aime pas à perdre, presse M. Moussinot, son trésorier, de prendre tous les moyens pour recueillir du naufrage la plus forte part possible. Plaintes à M. de Nicolaï, écrit-il à son correspon-

LETTRES *en vers et en prose.*

dant; opposition au scellé, si cela est utile.... Enfin, on y remarque ces vers :

Michel, au nom de l'Éternel,
Mit jadis le diable en déroute;
Mais après cette banqueroute,
Que le diable emporte *Michel*.

N. — NEUVILLE (Mme. la comtesse de la), 1733. — A LA MÊME : 1735.

P. — PEZAI (M. de), 1771. — PODEVILS (M. le comte de), *envoyé de Prusse à La Haie*, le 30 octobre 1743. — POMMEREUL (Mme. de), *qui avait adressé à l'auteur la recette de l'élixir de longue vie, avec une lettre mêlée de prose et de vers :* à Ferney, le 29 décembre 1768. — POMPADOUR (Mme. de), 1747. C'est dans cette lettre que l'on trouve les deux vers que nous avons cités à la *Vie*, année 1745, p. 77 : *Ce nom qui rime avec l'amour*, etc. — A LA MÊME : avril 1747. — PONT-DE-VEYLE (M. de): à Cirey, 23 juin 1738. — PORÉE (jésuite), 1719.

R. — RICHELIEU (M. le duc, depuis maréchal de), *ambassadeur à Dresde :* à Paris, 24 décembre 1746. — AU MÊME : 27 juillet 1756. — AU MÊME : à Ferney, le 21 décembre 1772. — ROCHEFORT (M. le comte de) : à Ferney, le 2 décembre 1767. — AU MÊME, *qui demandait des inscriptions pour des écoles de chirurgie :* à Ferney, 28 avril 1773. — ROQUE (M. de la), *auteur du Mercure de France :* à Cirey, 10 février 1736. — RUHLIÈRES (M. de) : 26 avril 1769. — AU MÊME : 8 auguste 1774.

LETTRES *en vers et en prose.*

S. — SADE (M. l'abbé de) : à Paris, le 29 d'auguste 1733. — AU MÊME : à Paris, 25 de novembre 1733. — SAINT-JULIEN (Mme. de), 8 décembre 1775. — SAINT-PIERRE (Mme. la duchesse de), 1733. — A LA MÊME : 1733. — SAURIN (M.), *de l'Académie française* : à Ferney, 28 novembre 1762. — AU MÊME : 1er. juillet 1768. — AU MÊME : à Ferney, 10 novembre 1770. — AU MÊME : à Ferney, 14 décembre 1772. — SCHOUVALOF (M. le comte de) : Ferney, le 19 juillet 1771. — AU MÊME : à Ferney, 15 octobre 1773. — SENAC DE MEILHAN (M. de), 1761.

T. — TABAREAU (M.) : à Lyon, avril 1771. — THIRIOT (M.), 1730. — AU MÊME : à Cirey, le 13 octobre 1735. — AU MÊME : le 5 juin 1738. On trouve dans cette lettre le conte attribué à feu M. de la *Faye*, intitulé : *l'abbé Desfontaines et le Ramoneur*, ou *le Ramoneur et l'abbé Desfontaines.* C'est un ramas d'ordures, d'obscénités et de personnalités dégoûtantes, telles que l'*Arétin* lui-même aurait peut-être hésité de le faire entrer dans ses cyniques recueils. — AU MÊME : le 7 auguste 1738. — AU MÊME : 1738. — TOURAILLE (M. le comte de la) : au château de Ferney, 15 septembre 1763. — AU MÊME : au château de Ferney, 29 mars 1765. — TRESSAN (M. le comte de) : à Cirey, 24 octobre 1736. — TRONCHIN (M.) : aux Délices, 18 avril 1756.

U. — ULRIQUE (la princesse de Prusse), *depuis reine de Suède*; le 13 novembre 1743. — A LA MÊME : 1750. — USSÉ (M. le marquis d') : à Sully, le 20 juillet 1717. — AU MÊME : 1734.

LETTRES *en vers et en prose.*

V. — VALLIÈRE (M. le duc de la) : des bords du Lac, 26 février 1755. — VENDÔME (M. le prince de), 1717. C'est le frère du duc de *Vendôme.* Il était grand-prieur de France. — VILLETTE (M. le marquis de), *en réponse à une Epître en vers qu'il avait adressée à M. de Voltaire sur la réhabilitation de l'infortunée famille des Calas :* 15 mars 1764. — AU MÊME : 5 auguste 1765 ; (*car je n'aime pas mieux août que cul-de-sac, cela est trop velche.*) — AU MÊME, *sur un portrait de l'auteur qu'il avait fait graver :* à Ferney, le 11 décembre 1765. — AU MÊME, *qui lui avait dédié un éloge de Charles V, roi de France :* à Ferney, 4 octobre 1767. — VOISENON (l'abbé de), 1746. — AU MÊME : aux Délices, 24 juillet 1765. — AU MÊME, *qui lui avait envoyé l'opéra d'*Isabelle et Gertrude, *tiré du conte intitulé : l'Education d'une Fille :* à Ferney, le 28 octobre 1765.

LITTÉRATURE.

(*Voyez* ROMANS, FACÉTIES, MÉLANGES LITTÉRAIRES, COMMENTAIRES *sur Corneille.*)

LOI (La) *naturelle*, 1751 ; poëme en quatre parties, adressé au roi de Prusse.

L'objet de ce poëme est d'établir l'existence d'une morale universelle et indépendante, non-seulement de toute religion révélée, mais de tout système particulier sur la nature de l'Être-Suprême. L'auteur combat comme absurde l'opinion qu'il peut exister une puissance spirituelle, indépendante de la puissance civile, et développe, dans les deux dernières parties, les conséquences de ce principe.

Cet ouvrage, généralement blâmé, et que les philosophes modernes regardent comme un des meilleurs de Voltaire, fut fait vers 1751, chez Mme. la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse. Écoutons ce qu'en dit La Harpe.

« *La loi naturelle*, dit ce savant critique, n'est pas même proprement un poëme. Ce sont quatre Epîtres morales dont la marche est assez vague, et où l'auteur s'est même permis le mélange du familier. Il n'a pas songé davantage que des satires triviales contre des Capucins ne sont pas des argumens philosophiques, et sont même souvent, dans des écrits sérieux, une bigarrure de mauvais goût..... Il y a un morceau tout entier imité de Pope, qui n'est pas le seul emprunt que Voltaire ait fait au poète anglais, avec lequel il voulait rivaliser. » (*Voir* la *Vie*, p. 99.)

Lois (Les) *de Minos*, tragédie en cinq actes, non représentée; 1773.

Voltaire déclare, dans son Epître dédicatoire, qu'il a composé ce petit drame en moins de huit jours, pour les amusemens de campagne, et que cet ouvrage n'était point destiné au théâtre de Paris. Le but de l'auteur, si on l'en croit, était d'essayer encore si l'on pouvait faire réussir en France une tragédie profane, qui ne fût pas fondée sur une intrigue d'amour. Elle fut cependant jouée à Fontainebleau. (*Voyez* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1773, p. 290, 312 et 348; *Voir* aussi à cette Table, Réclamations *de M. de Voltaire sur l'impression des* Lois de Minos.)

MAC

MACARE *et Thélème*, conte.
(*Voyez* THÉLÈME.)

MAHOMET *le prophète*, ou *le Fanatisme*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois à Paris, le 9 août 1742.

Elle avait été jouée à Lille en 1741, en présence de l'auteur. En 1741 Crébillon, censeur, refusa d'approuver la tragédie de *Mahomet*, et d'Alembert, chargé ensuite d'examiner la pièce, jugea qu'elle devait être jouée. Les comédiens supprimèrent pendant quelque temps le rôle de *Seïde*, parce qu'il leur paraissait difficile à bien rendre. Le quatrième acte est imité du *Marchand de Londres*, de Lillo; ou plutôt le moment où *Zopire* prie pour ses enfans, celui où *Zopire* mourant les embrasse et leur pardonne, sont imités de la pièce anglaise. Cet ouvrage, regardé d'abord comme impie, excita de violens scandales, au point que le cardinal de Fleuri, premier ministre, qui avait lu et approuvé la pièce, fut obligé de conseiller à l'auteur de la retirer. Voltaire prit le parti de l'adresser au pape Benoît XIV, alors régnant. (*Voir* la *Vie*, année 1741.) Le souverain pontife ayant accordé son suffrage à cette composition, les représentations n'éprouvèrent plus d'obstacle.

Suivant La Harpe, *Mahomet*, représenté trois fois en 1741, d'abord ne produisit guère qu'un effet d'étonnement, et même en quelque sorte de consternation, sans doute à cause de la sombre et triste atrocité de la catastrophe. Il parut n'être entendu et senti qu'à la reprise de 1751, et son succès a toujours augmenté depuis que le grand acteur (Lekain), qui devinait Voltaire, eut révélé toute la profondeur du rôle de Mahomet.

Toutefois cette pièce attira à l'auteur force malins couplets, et pour faire juger de l'esprit du temps, nous en citerons trois, en commençant par celui qui a trait à l'agrément accordé par le Pape à la composition du poète.

AIR : *Connaissez-vous notre intendant.*

Savez-vous le but du présent
Que le Pape fait à Voltaire?
Oui, répond un mauvais plaisant,
J'en crois pénétrer le mystère :
C'est qu'il jette un os au mâtin
Comme on a fait à l'Arétin.

AUTRE.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

Que de contrastes dans la vie!
Pour avoir médit de Marie,
Dans Lutèce on brûla Petit;
Et celui qu'à bon titre on nomme
Blasphémateur de Jésus-Christ,
Voltaire est honoré dans Rome.

Voici le couplet que *Collé*, qui ne pouvait souffrir Voltaire, fit courir, lors de la reprise de *Mahomet* :

Ce *Mahomet* que l'on fête
Avec force écrit ;
Mais qui n'a ni pieds ni tête,
Corneille en eût dit :
C'est l'ouvrage d'une bête
De beaucoup d'esprit.

Voltaire demandait un jour à Fontenelle : « Comment trouvez-vous mon *Mahomet* ? — *Ma foi*, répondit le vieux philosophe, *je le trouve horriblement beau*. Voltaire, en effet, dans cette pièce, a passé le but. (*Voir* aussi la *Vie*, année 1741 ; p. 70, 71 ; 1742, p. 72 ; 1778, p. 393.)

MANDARIN (Le) *et le Jésuite*.

Voir DIALOGUE *entre un mandarin et un jésuite*.

MANDEMENT *du R. P. en Dieu, Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande*, 1765.

Critique impie, ressassée de nos jours, contre les deux puissances établies de droit divin pour gouverner les hommes. (*Cité* à la *Vie*, p. 212.)

MANIFESTE *du roi de France en faveur du prince Charles-Edouard*.

C'est un aperçu de l'histoire de ce prince, petit-fils de l'infortuné Jacques II, que Louis XIV protégea pour remonter sur le trône d'Angleterre. On trouve, dans cet écrit, tout l'intérêt que comporte le sujet.

Mariamne, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 6 mars 1724, revue et corrigée par l'auteur, en 1762.

C'était le sujet d'*Artémire*, pièce tombée à la première représentation; avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque. La pièce de *Mariamne* fut mal reçue, et un bon mot du parterre suffit pour l'empêcher d'être achevée. (*Voir* la *Vie*, année 1724.) Elle fut rejouée en 1725, avec quelques changemens, et fut supportée avec une extrême indulgence. Baron, qu'on avait surnommé l'*OEsopus* des Français, joua le rôle d'*Hérode*; mais il était trop vieux pour soutenir un caractère violent. Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice, représenta *Mariamne*.

Le grand Rousseau parla de cette pièce en ces termes: « Cette tragédie n'est qu'une superfétation poétique: *Hérode* est une grande dupe, *Varrus* un étourdi, et *Mariamne* une imbécile, qui perd son temps à faire son paquet. » (*Voyez* la suite de l'analyse à la *Vie*, année 1724, p. 32.)

Marseillais (Le) *et le Lion*.

Espèce de fable qu'on peut nommer satire, avec un avertissement où l'on prétend (feu *Goujon* entre autres) que cet opuscule est de M. Saint-Didier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, et auteur d'un poëme ignoré, intitulé: *Clovis*. A cette petite ruse et à ce persiflage, on reconnaît Voltaire, mais encore mieux à l'ouvrage même, où ce poète se trouve tout entier.

Rien de plus philosophique et de plus mâle, sauf l'abaissement peu sensé de la dignité de notre être. L'homme prétend établir sa supériorité sur les bêtes, et il est obligé de reconnaître à chaque réponse son infériorité. L'auteur prouve aussi que, dans tous les temps, le plus faible a été sous la main du plus fort, et il embellit son raisonnement de toutes les richesses de la plus brillante poésie. C'est dommage que Voltaire, trop esclave de son génie caustique, y ait joint une multitude de notes peu convenables à un sujet aussi grave, où il s'efforce de faire rire le lecteur par le ridicule qu'il jette à son ordinaire sur quantité de passages de l'Écriture-Sainte.

MÉLANGES *historiques.*

Sous le titre de *Mélanges historiques*, on comprend les Réponses de Voltaire à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un Traité sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'Histoire, et un Recueil de Fragmens, contenant plusieurs morceaux historiques détachés. — *Le Pyrrhonisme de l'Histoire.* — *Réponse à La Beaumelle.* — *Supplément au Siècle de Louis XIV.* — *Défense* (La) *de mon Oncle.* — *Chrétien* (Un) *contre six Juifs.* — *Fragment sur l'Histoire.* — *Philosophie* (La) *de l'Histoire.* — *Examen de quelques objections contre plusieurs faits rapportés dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* — *Mensonges* (Des) *imprimés, et Testament* (du) *politique du cardinal de Richelieu*, etc. (*Voyez*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

MÉLANGES *littéraires*.

On reconnaît dans chacun des écrits compris dans cette catégorie, les mêmes principes, la même vivacité d'imagination et la facilité du style, dont Voltaire a fait preuve dans la plupart de ses autres ouvrages. Voici les noms des pièces :

Discours de M. de Voltaire à sa réception à l'Académie française. — Panégyrique de Louis XV. — Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741. — Éloge historique de madame la marquise du Châtelet. — Éloge de M. Crébillon. — Éloge funèbre de Louis XV. — Vie de Molière. — Traduction du poëme de Jean Plokof, etc. — *Lettres chinoises, indiennes et tartares. — Des divers changemens arrivés à l'art tragique. — De la Tragédie anglaise. — Sur la Comédie anglaise. — Du Théâtre anglais. — Parallèle d'Horace, de Boileau et de Pope. — Lettres à son altesse monseigneur le prince de ***. — Conseils à un journaliste*, etc. — *Conseils à M. Racine*, etc. — *Utile examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau. — Sur l'anti-Machiavel. — Mémoire sur la satire. — Courte réponse aux longs discours d'un docteur allemand. — Petit commentaire sur l'Éloge du Dauphin de France*, etc. — *Quelques petites hardiesses de M. Clair. — Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu M. Joseph Saurin*, etc. — *Les Honnêtetés littéraires. — Commentaire historique sur la vie et les œuvres de l'auteur de* la Henriade. — *Extrait d'un écrit périodique, intitulé :* Nouvelle Bibliothèque. — *Observations sur le livre intitulé :* De l'Homme ou

Mélanges *littéraires.*

des Principes, etc. — Idem *sur le livre de la Félicité publique*, etc. — Idem *sur le livre intitulé* : La Vie et les Opinions de Tristram Shandy, etc. — Idem *sur l'Histoire véritable des temps fabuleux.* — Idem *sur les Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles*, etc. — Idem *sur une nouvelle Epître de Boileau à M. de Voltaire.* — Idem *sur une satire en vers, intitulée* : Mon dernier mot. — *Avertissement d'une édition de l'Éloge et des Pensées de Pascal*, etc. — *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française.* — *Panégyrique de Saint-Louis, roi de France.* — *Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres.* — *Lettre de consolation à M.* *** — *A M.* *** — *Aux auteurs du Nouvelliste du Parnasse.* — *A M. Lefebvre.* — *Aux auteurs de la Bibliothèque raisonnée.* — *A un premier commis.* — *Au père Tournemine, jésuite.* — *Au Même.* — *Au Même.* — *A M. de Formont.* — *A M.* *** — *Au père de la Tour, jésuite.* — *Fragment d'une lettre écrite à un membre de l'académie de Berlin.* — *A M. Kœnig.* — *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris.* — *Fragment d'une lettre sous le nom du lord Bolingbroke.* — *A M. Martin Kahle*, etc. — *A M. de* ***. — , *professeur en histoire.* — *Lettre au sieur Jean Néaulme.* — *Lettre écrite sous le nom de M. Cubstorf*, etc. — *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan.* — *A M. le duc de la Vallière.* — *A l'auteur du* Mercure. — *A M. l'abbé d'Olivet.* — *Au Même.* — *Let-*

MÉLANGES *littéraires.*

tre écrite sous le nom de M. Formey. — Lettre écrite sous le nom de M. Clocpière, à M. Eratou, etc. — *Aux auteurs de la Gazette littéraire. — Aux Mêmes. — Aux Mêmes. — Aux Mêmes. — A un journaliste. — Lettre curieuse de M. Robert Covelle,* etc. — *Sur les Panégyriques, par Irénée Alhetès,* etc. — *Lettre d'un avocat de Besançon, au nommé Nonotte, ex-jésuite. — Au Gazetier d'Avignon. — Lettre d'un parent de Voltaire, à l'évêque d'Annecy. — A M. Du M***, membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes. — A M. ***. — Sur mademoiselle de l'Enclos, à M.***. — Fragment d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques. — Sur un écrit anonyme. — A un académicien de ses amis. — Fragment d'une lettre sous le nom de M. de Morza, à M.***. — A M. de La Harpe. — Au Même. — Lettre sur la prétendue comète. — A M.***, sur les anecdotes. — A M. Rosset, maître des comptes. — A MM. les Éditeurs de la* Bibliothèque universelle des romans. — *A M. le comte de Tressan, lieutenant-général des armées du roi. — A MM. ***, sur les prétendues lettres du pape Ganganelli Clément XIV. — A MM. de l'Académie française,* 1776. — *Lettre écrite sous le nom de M. de la Visclède,* etc. — *Lettre du révérend père Polycarpe, prieur des Bernardins de Chezery, à M. l'avocat-général Seguier. — Lettre d'un bénédictin de Franche-Comté, au même magistrat. — A M. ***, auteur du livre intitulé :* Des vrais Principes du Gouvernement français. — *Aux auteurs de la* Bibliothèque française. — *Le Tombeau de*

MÉLANGES *littéraires.*

la Sorbonne. — A M. Dupont, auteur des Ephémérides du citoyen. — (*Voyez*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

MEMNON ou *la Sagesse humaine*, 1747, roman.

Memnon, le principal personnage de ce conte, conçoit le projet d'être sage. Le plan de vie qu'il se propose, à cet effet, est bientôt contrarié par toutes sortes de mésaventures. Dans la première, il est la dupe d'une courtisane, et se livre au désespoir. Dans la seconde, il s'enivre, perd son argent au jeu, on lui crève un œil, et on lui fait banqueroute. Il va demander justice au roi. Par suite d'une autre mésaventure, il est ruiné et mystifié. Son génie lui apparaît en songe ; dans leur conversation, le génie lui prouve que son projet est d'un sot. Telle est la doctrine quelque peu leste de l'auteur, mais embellie des grâces d'un style rapide et enjoué. (Cité à la *Vie*, p. 81.)

MÉMOIRE *de Donat Calas pour son père, sa mère et son frère*, 1762.

C'est le récit pathétique de la mort de son frère *Marc-Antoine Calas*. (*Voir* la *Vie*, année 1762.)

— *en faveur des habitans de Saint-Claude.*

Voyez REQUÊTE, etc.

— *sur un ouvrage de Physique de Madame la marquise du Châtelet.*

Cet écrit a concouru pour le prix de l'Académie des

sciences, en 1738. (*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1738, p. 66.)

MÉMOIRE *sur la vie privée du roi de Prusse*, 1753.

Cet ouvrage, que Voltaire composa lors de sa sortie de Brandebourg, offre le contraste le plus frappant avec ce que l'auteur avait dit de Frédéric, avant d'habiter Potsdam, et dans les premiers mois de son séjour en Prusse. (*Voir* la *Vie*, année 1753, p. 114; et plus loin, MÉMOIRES *pour servir à la vie de l'Auteur.*).

— *sur la Satire, à l'occasion d'un écrit* (la Voltairomanie) *de l'abbé Desfontaines contre l'auteur, en* 1739.

Dans ce Mémoire, Voltaire donne des leçons qu'il n'a pas su observer lui-même; et le *préservatif*, dont il a été parlé à l'année 1738 de la *Vie*, sort de la critique permise, bien qu'il en trace les règles et la limite aux écrivains ses rivaux. (*Voyez* PRÉSERVATIF (le), et la *Vie*, année 1739, p. 67.)

MÉMOIRES *des États du pays de Gex.*

Ils sont adressés au roi, à l'effet d'obtenir, sinon la suppression entière, du moins une diminution dans les impôts perçus dans ce pays. On trouve dans l'un de ces mémoires une copie authentique de l'attestation des actes du pays de Gex, signée par le notaire Rafo, le 18 avril 1768, ainsi que la copie de la lettre circulaire envoyée à tous les ambassadeurs sur ce pays. (*Voyez*

REMONTRANCES *du pays de Gex*, et ÉCRITS *pour les habitans du Mont-Jura*, etc.)

MÉMOIRES *pour servir à la vie de l'Auteur, écrits par lui-même*, 1757.

Dans ces mémoires singuliers, qui se trouvent aussi tout entiers à la suite de la *Vie de Voltaire*, par Condorcet, l'auteur, sous une feinte apparence de gaîté et d'impartialité, laisse percer des souvenirs de ressentiment au sujet de ses mésaventures de Francfort. (*Voyez* la *Vie*, années 1757, p. 146; 1759, p. 167.)

MENSONGES (Des) *imprimés, et des Doutes sur le testament politique du cardinal de Richelieu.*

M. de Foncemagne écrivit, en 1750, pour soutenir l'authenticité du testament politique du cardinal de Richelieu. Nombre de personnes, entre autres Voltaire, en contestèrent la vérité, l'attribuant à l'abbé de Bourzeis et à M. Dageant. On ne peut qu'applaudir aux politesses et aux égards de Voltaire dans sa réplique à M. de Foncemagne, sous le titre de *Doutes nouveaux sur le testament du cardinal de Richelieu*. Un anonyme publia, au commencement de 1765, une brochure intitulée : *Arbitrage entre M. de Foncemagne et M. de Voltaire, au sujet du testament du cardinal de Richelieu*. Cet auteur ne semble donner gain de cause à M. de Foncemagne, sur un point, qu'afin de soutenir avec plus de vraisemblance l'opinion du dernier, dont il paraît en-

goué. Il loue l'un et l'autre sur la façon polie de s'attaquer et de se défendre; il prétend que M. de Foncemagne a raison de regarder comme du cardinal, ou au moins comme avouée de lui, la première partie de l'ouvrage qui contient une récapitulation des fastes du règne de Louis XIII. C'est à cette partie que se trouvent les ratures et les corrections des mains du cardinal; mais que le reste doit être regardé, avec M. de Voltaire, comme l'ouvrage informe et mal digéré de M. l'abbé de Bourzeis, et ne porte en rien l'empreinte du génie de ce grand homme. L'opinion de l'anonyme a obtenu créance, et c'est la seule à laquelle on puisse raisonnablement s'arrêter aujourd'hui. (*Voyez* la *Vie*, année 1764; p. 200.)

MÉPRISE (La) *d'Arras*, 1771.

Espèce de mémoire à l'occasion d'un jugement rendu par le conseil d'Artois, contre un particulier condamné à la roue et au feu, ainsi que sa femme, pour meurtre par eux commis en la personne de leur mère et belle-mère. (*Voyez* la suite à la *Vie*, année 1771, p. 281.)

MÉROPE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 20 février 1743.

C'est une imitation de l'*Amasis* de la Grange-Chancel, qui est bien inférieure à la pièce de Voltaire, et de la *Mérope* du marquis de Maffei, qui est bien supérieure à celle de notre poëte. *Mérope* fut refusée en 1738, par les comédiens, parce qu'elle ressemblait trop à la tragé-

die de la Grange. Cependant Voltaire, dans son enthousiasme pour son ouvrage, y avait mis cette fastueuse épigraphe, qu'il supprima depuis :

Legite hoc austeri; crimen amoris abest.

La pièce eut un grand succès. Des littérateurs éclairés ont regardé le sujet de *Mérope* comme le plus touchant et le plus vraiment tragique qui ait jamais été au théâtre. Une mère qui, en vengeant son fils, est sur le point d'assassiner ce fils même, son amour et son espérance, leur a paru du plus grand intérêt. Aussi n'hésitent-ils pas à regarder cette tragédie comme une des meilleures de Voltaire, pour la conduite et la versification. C'est à la première représentation de cette pièce qu'a commencé l'usage de demander l'auteur; honneur accordé d'abord à un grand écrivain, et prodigué aujourd'hui jusqu'à *Polichinelle.*

On sait qu'à chaque tragédie que Voltaire faisait représenter, Piron le régalait d'une épigramme; voici celle qu'il décocha après le succès de *Mérope :*

Chez l'histrion, *Mérope* usée,
Vers le Pont-Neuf a pris l'essor;
Et là, par un sot, la rusée
S'est fait donner cent louis d'or.
Serre-la bien dans ton trésor,
Troupe ignorante et mercenaire,
Car elle fait pleurer encor
Non le lecteur, mais le libraire.

(*Voir* aussi des détails anecdotiques à la *Vie*, année 1743, p. 73.)

MÉTAPHYSIQUE.

(*Voyez* PHILOSOPHIE GÉNÉRALE.)

MICROMÉGAS, histoire philosophique, 1752.

Ce roman est une imitation d'un des voyages de Gulliver. Il contient plusieurs allusions. Le nain de Saturne est M. de Fontenelle, qui s'était lié avec les adversaires du philosophe. Il fut fort blessé du rôle qu'il jouait dans le roman, et du nom de *Micromégas*, qui signifie *petit grand*. La Beaumelle l'appliqua par la suite à Voltaire, et le mot fut confirmé par une partie du public. (Cité à la *Vie*, p. 109.)

MONDAIN (Le), satire.

Elle a été composée en 1736, immédiatement après le succès d'*Alzire*. L'ouvrage fut traité de scandaleux, et l'auteur de *la Henriade* fut obligé de s'enfuir de sa patrie. (*Voir* à la *Vie*, année 1736, p. 63.) Suivant Mme. de Genlis, Voltaire avait tiré du roman de Mme. de Villedieu toutes les idées du *Mondain*. Les ennemis de Desfontaines l'accusèrent d'avoir falsifié l'ouvrage, d'y avoir mis des vers de sa façon, comme il avait fait, prétendaient-ils, à *la Henriade*, et de l'avoir fait dénoncer ensuite au cardinal de Fleuri. C'est une fausseté : il est plus juste de dire que la rumeur publique et le scandale que cette satire causa parmi les honnêtes gens, la firent poursuivre par l'autorité.

Monde (Le) *comme il va, vision de Babouc, écrite par lui-même*, 1747, roman.

C'est un tableau allégorique de ce qui se passait en France et à Paris du temps de l'auteur, et s'y passait encore il y a quelque vingt ans. Il s'agit de militaires qui tuent et se font tuer sans savoir pourquoi, ainsi que de ce qui passe aux armées pendant la guerre. Il y a du sel et de la vivacité dans cet écrit, tels que Voltaire ne manquait jamais d'en assaisonner ceux dont le sujet lui souriait. (Cité à la *Vie*, p. 81.)

MORALE.

(*Voyez* Philosophie générale.)

Mort (De la) *de Louis XV et de la Fatalité*.

(*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1774, p. 300.) On chercherait en vain cette production dans les éditeurs des œuvres de Voltaire.

Mort (La) *de César*, tragédie en trois actes, publiée en 1735, et représentée pour la première fois sur un théâtre public, le 29 août 1743.

Il y a une préface de l'auteur, qu'on attribue à Lemarre, qui aurait reçu quarante francs pour ce bon office. On trouve dans la pièce trop de férocité. Bien des gens voient avec horreur que *Brutus* sacrifie à l'amour de sa patrie, non-seulement son bienfaiteur, mais encore son père. Les partisans de l'auteur répondent que

tel était le caractère de *Brutus*, et qu'il faut peindre les hommes tels qu'ils étaient. On a encore une lettre de ce fier romain, dans laquelle il dit qu'il tuerait son père pour le salut de la république. On sait que *César* était son père. Il n'en faut pas davantage, disent les mêmes, pour justifier cette hardiesse.

Voltaire avait travaillé d'après Shakespeare; il était alors tout anglais depuis les pieds jusqu'à la tête, et, comme a dit un malin critique, c'était un costume qu'il avait endossé pour se faire remarquer, comme J.-J. Rousseau prit depuis l'habit d'Arménien pour se faire montrer au doigt par les petits enfans. En effet, Voltaire à cette époque ne cessait de vanter, aux dépens de sa propre patrie, la littérature, la politique et la philosophie anglaises.

La Mort de César est une tragédie de collége, sous le rapport des amplifications collégiales dont elle est remplie; du reste, elle convient au collége encore moins qu'au théâtre, parce qu'il ne faut pas que, dans une monarchie, les enfans soient imbus des préjugés absurdes et féroces de l'ancienne démocratie. Heureusement la pièce est sans vigueur et sans verve, et ne peut produire qu'un effet médiocre; c'est un ouvrage de collége fait par un bon écolier de rhétorique.

Ce sujet a été souvent traité. On ne connaît plus aujourd'hui ni *le César* ou *la Liberté vengée*, de Jacques Grévin, joué au collége de Beauvais en 1560, ni *la Mort de César*, de Scudéry, l'une de ses moins mauvaises pièces, représentée en 1636; ni *la Mort de Cé-*

sar, de Mlle. Barbier, attribuée à Pellegrin, et donnée en 1709, et même on ne connaît pas beaucoup *la Mort de César*, de Voltaire, représentée sur le Théâtre français en 1743. Enfin la pièce est si froide, si peu intéressante, si éloignée des mœurs françaises, qu'on la jouait rarement. Lekain disait qu'il n'avait jamais pu réchauffer son rôle. (*Voyez* aussi la *Vie*, années 1735, p. 56; 1736, p. 59; 1743, p. 74.)

MORT *de Mademoiselle Lecouvreur*, poëme.

Série d'attaques contre la religion et ses ministres, contre les magistrats en particulier et la nation en général. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1730, p. 43.)

MULE (La) *du Pape*.

Conte en vers, dans lequel, tout en faisant connaître l'origine de la baiser, Voltaire entasse les railleries les plus insultantes et du plus mauvais goût, sur le chef de l'église. Cet écrit parut en 1721.

NAN

NANINE ou *le Préjugé vaincu*, comédie en trois actes et en vers de dix syllabes, représentée pour la première fois le 16 juin 1749.

Cette bagatelle, qu'on peut ranger au nombre des comédies larmoyantes, a été vivement critiquée, à cause

de son intrigue romanesque et forcée. Le sujet de cette pièce (encore aujourd'hui au répertoire) a été volé en totalité, dit Mme. de Genlis, à Fontenelle. Elle se trouve, sous le titre d'*Henriette*, dans les œuvres de Fontenelle. (*Voir* aussi la *Vie*, année 1749, p. 87.)

NOTES.

(*Voir*, dans les diverses éditions des œuvres de Voltaire, à la suite de chaque ouvrage en vers, et au bas des pages pour ceux en prose.)

NOUVELLES *Probabilités en fait de justice, dans l'affaire d'un maréchal-de-camp et de quelques citoyens de Paris.*

Il s'agit principalement du procès du comte de Morangiès. (*Voyez* PRÉCIS *du procès du comte de Morangiès* ; ESSAI *sur les probabilités en fait de justice*, et la *Vie*, année 1773.)

OBS

OBSERVATIONS *sur le* Jules César *de Shakespeare.*

Après avoir fait remarquer les belles scènes qu'offre cette pièce, et les passages qu'on admire le plus sur le théâtre de Londres, l'auteur fait ressortir les principaux défauts qu'on y trouve, dans une scène entre autres qui

présente un spectacle dégoûtant et une barbarie seulement supportable sur le théâtre anglais. Voltaire a traité ce sujet d'une manière à-la-fois instructive et intéressante.

OBSERVATIONS *sur MM. Jean Law, Melon et Dutot; sur le Commerce, le Luxe, les Monnaies et les Impôts*, 1738.

On y apprendra, dit l'auteur, ce qu'on ignorait avant Louis XIV, c'est-à-dire, ce que c'est que *actions, primes*, le *change*, un *dividende*. La science s'est encore perfectionnée, et Voltaire serait à son tour étonné d'apprendre aujourd'hui ce que c'est que *coulissier, haussier, baissier, et cætera cæterorum*, à l'usage de la Bourse.

Cette brochure est précédée d'une lettre à M. T***. (*Voyez* LETTRE à M. T***, et la *Vie*, année 1738, p. 66.)

— *sur le livre intitulé:* de l'Homme, *etc., par M. Marat (J.-P.), docteur en médecine*, 1775.

L'ouvrage de ce docteur (trop connu à l'aurore de la révolution française) traite de l'*homme* ou des *principes* et des *lois*, de l'*influence* de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Suivant l'auteur, l'âme est le suc des nerfs qui soutiennent l'édifice du genre humain, etc. (*Voir* la *Vie*, p. 168.) Les opinions métaphysiques du médecin ne concordant probablement pas en tout point avec celles du philosophe, celui-ci, dans son examen, lui adresse quantité de reproches, tout en ré-

futant la fausseté de ses systèmes. Seize ans plus tard, les deux champions se seraient peut-être mieux accordés en matières politiques. Mais ils sont morts..... *Requiescant in pace.*

OBSERVATIONS *sur le livre* de la Félicité publique.

M. Chatellux, auteur de ce livre, trace un tableau du genre humain. Le système qu'il embrasse n'est pas d'un homme qui veut éblouir par des sophismes et des théories ; c'est celui d'un homme instruit et qui veut instruire. Voltaire, dans ses observations, ne cesse de lui prodiguer des éloges et des encouragemens qui sembleront à tout le monde bien mérités.

— *sur le livre intitulé :* la Vie et les Opinions de Tristram Shandy, *traduites de l'anglais de Stern, par M. Frenais,* 1776.

Suivant Voltaire, tout l'ouvrage sur la *vie et les opinions de Tristram Shandy* sont en préliminaires et en digressions ; c'est une bouffonnerie continuelle dans le goût de Scarron. Il paraît que Stern avait fait son roman comique pour apprendre aux Anglais à ne plus se laisser duper par la charlatanerie des romanciers, et il eût été à désirer qu'il eût pu corriger la nation anglaise qui tombe depuis long-temps, abandonne l'étude des Locke et des Newton pour les ouvrages les plus extravagans et les plus frivoles ; mais ce n'était pas là, si l'on en croit l'auteur des *Observations*, l'intention de l'auteur de *Tristram Shandy*. Né pauvre et gai, il vou-

lait rire et gagner de l'argent. Stern était un vicaire de village; il poussa la plaisanterie jusqu'à imprimer dans son roman un sermon qu'il avait prononcé sur la conscience. Il y a toutefois, dans cet auteur auglais, de l'aveu même de Voltaire, des éclairs d'une raison supérieure, comme on en voit dans Shakespeare.

OBSERVATIONS *sur l'Histoire véritable des temps fabuleux.*

Cet ouvrage de M. Guérin du Rocher, prêtre, en éclaircissant les antiquités des peuples, a pour but de dévoiler le vrai que les histoires ont travesti ou altéré, et surtout de venger l'histoire sainte. Dans ses remarques à ce sujet, Voltaire commence par représenter à l'auteur qu'il devrait réformer son titre, parce que les personnes moins instruites que M. Guérin pourraient croire que la véritable histoire des fables est précisément la véritable histoire des mensonges. Ensuite, Voltaire critique amèrement plusieurs passages où l'auteur cherche à éclaircir les antiquités des peuples, à venger l'histoire sainte, et se livre bientôt, sans discontinuer, à ses déclamations habituelles sur la tolérance, finissant par cette exclamation : *O quantum est in rebus inane!* Manière admirable et surtout laconique de réfuter.

— *sur les Mémoires d'Adrien - Maurice de Noailles, duc et pair de France, ministre-d'état, par l'abbé Millot.*

Tout en faisant remarquer quelques lacunes qui exis-

tent dans ces Mémoires, Voltaire veut bien reconnaître qu'il y a plusieurs endroits recommandables.

Observations *sur une nouvelle épître de Boileau à M. de Voltaire.*

Dans cette épître d'un auteur anonyme, on fait la critique de Voltaire et de ses œuvres. On y met à découvert ses nombreux plagiats. L'orgueilleux philosophe, qui n'entendait pas raillerie lorsqu'il s'agissait de lui, cherche à repousser les attaques de son adversaire avec ses armes habituelles, c'est-à-dire, avec le sarcasme, l'injure, les grossièretés, enfin avec cette critique de détail qui annonce un homme pris par son faible et blessé dans son amour-propre. Il n'était pas endurant le patron de la tolérance.

— *sur une satire intitulée :* Mon dernier mot.

Cette production de M. Clément contient quelques vérités sévères sur d'Alembert, Condorcet, Dorat, etc. N'était-ce pas plus qu'il ne fallait pour allumer la bile du patriarche des philosophes, et le décider à prendre en main la défense de ses compagnons et de ses très humbles disciples.

— ou *Avertissement sur une édition des Pensées de Pascal, donnée par M. de Voltaire en* 1778.

(*Voyez* la *Vie*, année 1778.)

ODES.

Elles sont au nombre de dix-huit. Il suffit de lire ces odes pour voir combien Voltaire est au-dessous de Rousseau dans ce genre. « On ne peut parler, observe La Harpe, des odes de Voltaire, qui en a pourtant fait un grand nombre, que pour remarquer que c'est un des genres qu'il n'aurait pas dû essayer, puisqu'il y a été à-peu-près nul. Nous avons vu combien, dans ses opéras, il était loin du rhythme lyrique : c'est la même chose ici, et son style est encore moins celui de l'ode. Partout la négligence et la faiblesse ; souvent même le prosaïsme va jusqu'au familier, et dans les sujets les plus nobles. » La Harpe fait ensuite de nombreuses citations, que nous aurons soin de rappeler successivement.

Ode *sur le vœu de Louis XIII*, 1712.

Cette pièce, que Voltaire composa à dix-huit ans, a concouru pour le prix de l'Académie. Ce fut l'abbé du Jarri qui remporta la palme. (*Voir* le reste à la *Vie*, année 1712, p. 15.)

— *sur les Malheurs du temps*, 1713.

— *sur le Fanatisme, adressée à Madame la marquise du Châtelet*, 1732.

Dans cette ode Voltaire dit :

Jansénistes et Molinistes,
Vous qui combattez aujourd'hui
Avec les raisons des sophistes,
Leurs traits, leur bile et leur ennui...

« *Jansénistes* et *Molinistes*, observe La Harpe, est un vers fort inattendu dans une ode, et il n'est pas néces-

saire de prendre la lyre pour chanter de pareils vers, non plus que ceux-ci dans la même pièce :

Tandis que vos lâches cabales,
Dans la mollesse et les scandales,
Occupaient votre oisiveté
De la dispute ridicule
Et sur Quesnel et sur la bulle
Qu'oublîra la postérité.

Il aurait dû surtout les oublier dans une ode. »

Ode *à M. le duc de Richelieu, sur l'Ingratitude*, 1734.

Dans cette ode, on est honteux de trouver une strophe telle que celle-ci :

C'est Desfontaines, c'est ce prêtre
Venu de Sodome à Bicêtre,
De Bicêtre au sacré Vallon :
A-t-il l'espérance bizarre
Que le bûcher qu'on lui prépare
Soit fait des lauriers d'Apollon ?

— *à MM. de l'Académie des Sciences, qui ont été sous l'équateur et au cercle polaire mesurer des degrés de latitude*, 1735.

— *sur la paix de* 1736.

De toutes les odes de Voltaire, celle-ci est la plus passable, quoiqu'elle commence par deux vers à la Chapelain :

L'Etna renferme le tonnerre
Dans ses *épouvantables flancs*.

Mais, dans le reste, la versification est du moins élégante et soignée : il n'y manque, dit La Harpe, que la force d'idées et d'expression, que rien ne peut suppléer dans une ode : plus la carrière est courte, plus il est indispensable que tous les pas soient marqués. Voltaire tombe trop souvent, et ses disparates sont choquantes.

ODE *sur la mort de l'empereur Charles VI*, 1740.

Suivant La Harpe, le début de cette Ode paraît le seul endroit dont la couleur soit vraiment lyrique. Mais l'auteur passe de suite à la satire du règne de ce grand empereur ; ce qui était bien, ajoute le critique, dans sa tournure d'esprit, mais non pas dans l'esprit de l'Ode.

— *au roi de Prusse, sur son avènement au trône*, 1740.

(*Voir* la *Vie*, année 1740, p. 68.)

— *à la reine de Hongrie, Marie-Thérèse d'Autriche*, 1742.

S'adressant à la reine de Hongrie, le poète dit :

Le Français généreux, si fier et si *traitable*. . . .

Il ne l'était guère alors avec elle, observe La Harpe, et l'épithète est d'un singulier choix parmi tant d'autres qui se présentaient.

Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable. . .

Ah ! vous oubliez, remarque le même, le plaisir et la mode.

. . . .
Inonde ton empire,
Te combat et t'admire,
T'*adore* et te poursuit.

Admirer passe, mais *adorer* est fort.

ODE. *La clémence de Louis XIV et de Louis XV dans la victoire.*

— (Sans argument). Cette ode est de 1746.

L'auteur célèbre les progrès sensibles que le genre humain en Europe a faits, depuis plusieurs siècles, vers la sagesse et le bonheur. Il attribue cet avantage aux succès des sciences et de la philosophie.

— *sur la mort de S. A. R. la princesse de Bareith*, 1753.

L'auteur, dans cette Ode, pleure la mort de la sœur du roi de Prusse, la margrave de Bareith ; et après avoir intéressé toutes les nations à la perte de cette princesse, il s'écrie :

Cependant elle meurt, et Zoïle respire !

On peut dire avec La Fontaine, observe La Harpe :

On ne s'attendait guère
A voir Zoïle en cette affaire.

Et Voltaire part de là pour nous entretenir de ses que-

relles et de ses ennemis, et des persécutions contre les *philosophes*. (*Voir* la suite dans le *Cours de littérature*.)

ODE *à la Vérité*.

Cette Ode est de 1762, dans le temps de la malheureuse affaire de Calas, qui en est l'objet.

— *sur le carrousel de l'impératrice de Russie*, 1766.

Cette pièce avait été imprimée d'abord sous le titre de *galimatias pindarique*.

On croirait, en lisant cette production, que l'auteur a eu moins en vue de célébrer l'impératrice que de déprimer Pindare. C'est plutôt une satire qu'un ouvrage héroïque. On y remarque les convulsions effrayantes d'un forcené, au lieu des sublimes élans d'un homme de génie. Malgré l'inégalité des strophes, les éditeurs ont cru devoir la laisser au nombre des Odes, parce qu'ils ont cru y trouver le caractère de ce genre de poésie.

— *sur la guerre des Russes contre les Turcs*, *en* 1768.

— *à propos de la Guerre présente en Grèce*, 1768.

Cette pièce, à part la doctrine qui la défigure, a tout l'intérêt du moment actuel.

— *sur l'anniversaire de la Saint-Barthélemi, pour l'année* 1772.

Après avoir rappelé la Saint-Barthélemi, mais non

pas dans le style de *la Henriade*, Voltaire finit un tableau des massacres par ces deux vers :

Oh Ciel! sont-ce là les ancêtres
De ce peuple léger et doux?

La chute est légère, dit La Harpe, mais elle n'est pas douce à l'oreille.

Dictez à la Mémoire
Les leçons de la Gloire
Pour le bien des mortels.

Cette fin de strophe est de la même force.

ODE *sur le Passé et le Présent*, 1775.

L'auteur exhale son humeur contre les crimes d'autrefois, qu'il attribue aux prêtres et aux rois ; et pour établir le contraste, il fait un tableau riant de l'espérance que donne la nouvelle philosophie. Il finit par l'éloge de M. Turgot, à qui l'on doit, suivant le poète, les bienfaits du nouveau règne.

Nota. M. Goujon, dans sa *Table des matières*, etc., annonce, comme première Ode de Voltaire, une imitation d'une Ode latine du *P. Lejay* sur *Sainte Geneviève*. Elle se trouve au tome III, p. 779 de l'édition Désoer.

ŒDIPE, tragédie en cinq actes, faite en 1713, a été représentée pour la première fois le 18 novembre 1718.

(*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1718, p. 23). Il

y a aussi une préface, imprimée en 1729, dans laquelle Voltaire combat les opinions de La Mothe sur la tragédie. Nous ajouterons qu'*OEdipe* a été parodié sous le nom d'*OEdipe travesti*, par un sieur Dominique, et joué en 1719 au théâtre italien, qui avait la jouissance de ce genre d'exploitation, dévolue par l'usage et confirmée par le public.

Olympie, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 17 mars 1764.

(*Voir* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1763, p. 190.) Si l'on passe à l'analyse de cette pièce, on trouvera que ce serait une ridicule tragédie sans les grands souvenirs qu'elle rappelle. Voltaire, suivant la judicieuse observation de M. Mazure, fut séduit par l'idée de représenter le culte d'un seul Dieu au milieu du paganisme. Ses prêtres sont des théophilanthropes; il en fait des modèles de vertu et de sagesse dans ses pièces, tandis que les ministres de la religion qui a béni la cendre de ses pères, ne sont que des imposteurs. Enfin, il ne doute point que son hiérophante d'Ephèse ne fasse oublier le pontife sublime de Jérusalem.

Voltaire avait changé le nom de sa tragédie en celui de *Cassandre*. Son admiration pour ce mauvais ouvrage s'éleva jusqu'au ridicule. « J'ai imaginé, dit-il, comme l'éclair, et j'ai écrit comme la foudre. » Ce fut dans une des représentations de *Mérope*, et sur le théâtre même,

qu'il conçut le plan de cette tragédie d'*Olympie* ou *Cassandre*.

OMER *de Fleury* étant entré, ont dit...

Espèce de satire contre cet avocat-général au parlement de Paris, lequel avait dénoncé l'*Encyclopédie*, et fait, dit-on, un réquisitoire contre l'inoculation. Il est traité de *cuistre* en différens endroits de la correspondance; il y est accusé de couper les ailes aux gens de lettres. En conséquence, le patron des philosophes décide qu'*Omer Joli de Fleury* devra faire amende honorable à la philosophie.

OPÉRAS.

Ils sont au nombre de sept, savoir : *Samson*, 1732; — *Tanis et Zélide*, 1735. — *Pandore*, 1740. — *La Princesse de Navarre*, 1745. — *Le Temple de la Gloire*, 1745. — *Le Baron d'Otrante*, 1768. — *Les Deux Tonneaux*, 1768. (*Voir*, pour les analyses, les différentes pièces à leur ordre alphabétique.)

Les opéras de Voltaire ne brillent point par l'invention, et sont d'un style qui n'est pas celui de Quinault. *Samson*, *Pandore*, *le Temple de la Gloire*, dont l'architecture, dit-il, ne parut guère agréable, ne lui ont pas même mérité la troisième place dans le genre lyrique. Aussi en convenait-il lui-même. (*Voir* la *Vie*, année 1732, p. 49.)

Voici comment La Harpe s'exprime sur le même sujet. « L'opéra et l'ode sont les seuls genres où Voltaire n'ait eu aucun succès, et il a pourtant fait quatre opéras et un

assez grand nombre d'odes. Son entière insuffisance est plus étonnante dans le drame lyrique que dans l'ode, le premier ayant plus de rapport avec son génie naturellement dramatique. C'est une raison pour examiner avec quelque attention ces productions avortées, où il est resté presque toujours si fort au-dessous de lui-même. Il était dans toute sa force lorsqu'il fit *Samson*, *Pandore* et le *Temple de la Gloire*, ce dernier pour les fêtes de la cour. Il avait alors toutes les espérances que peut inspirer ce séjour et la faveur, et, très flatté du choix qu'on avait fait de lui, il était intéressé à en soutenir l'honneur et celui de son génie, d'autant plus exposé à la censure, qu'un plus grand théâtre le mettait plus près de l'envie. On peut donc croire qu'il ne négligea rien pour se tirer heureusement de cette épreuve; et quoiqu'il ait dans la suite plaisanté le premier sur la faiblesse de ces ouvrages, qui lui valurent plus de récompenses que de gloire, il n'était pas disposé à les juger de même lorsqu'ils furent représentés à Versailles, s'il est vrai, comme on me l'a raconté, qu'à l'une des répétitions de sa *Princesse de Navarre*, espèce de tragi-comique qui ne vaut guère mieux que ses opéras, un de ses amis lui disant: *Vous voilà bien occupé, M. de Voltaire*, il répondit: *Oui, Monsieur, et pour la meilleure pièce que j'aie faite.* Cette anecdote, ajoute La Harpe, n'est pas sans vraisemblance pour ceux qui savent que Voltaire portait plus loin qu'on ne peut l'imaginer la disposition, d'ailleurs assez naturelle aux auteurs, à regarder son dernier ouvrage comme le meilleur de tous. »

50..

Opinion *en alphabet.*

(*Voyez* Dictionnaire philosophique.)

Optimisme (L').

(*Voyez* Candide.)

Oreilles (Les) *du comte de Chesterfield et le chapelain Goudman*, 1775.

La doctrine de ce roman, ainsi qu'il a été dit à la *Vie*, p. 325, est que la fatalité gouverne irrésistiblement toutes les choses de ce monde. Sur ce fond, léger en apparence, l'auteur entasse raisonnemens sur raisonnemens philosophiques, métaphysiques, sans oublier les attaques d'usage contre les vérités fondamentales de la religion chrétienne, assaisonnant le tout de plaisanteries obscènes et plus souvent grossières. . . . . .

— *des Baudets de Corinthe*, 1772.

C'est un nouveau pamphlet attribué à Voltaire, qui paraît principalement dirigé contre l'abbé Sabathier, auteur du *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, et qui, dès-lors, s'est attiré la fureur implacable de ce philosophe, qui, dans cet écrit, se compare modestement à Thésée.

A la suite du pamphlet est une lettre du même auteur sur les *Comètes*, écrite en 1759, à M. Clairault, où, très modestement encore, il se donne comme le premier qui ait fait connaître Newton en France.

Oreste, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 12 janvier 1750.

Elle tomba au bruit des sifflets. Cette pièce, disent les éditeurs de Kehl, est une imitation de l'*Electre* de Sophocle, aussi exacte que la différence des mœurs et les progrès de l'art ont pu le permettre. Elle fut jouée, ajoutent les mêmes, avec *beaucoup de succès*; l'auteur fut *seulement* obligé de changer le dénoûment à cause des cris de Clytemnestre, qui faisaient rire les personnes qui remplissaient le théâtre. Crébillon était alors censeur des pièces dramatiques; Voltaire fut donc obligé de lui présenter sa tragédie. « Monsieur, lui dit Crébillon, j'ai été content du succès d'*Electre*, je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait. » (Pour savoir si le vœu a été accompli, *voyez* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1750, p. 87, et l'année 1746, p. 80.)

Origine (L') *des métiers*, conte en vers.

Dans ce nouveau conte de Voltaire, il y a des recherches curieuses et une érudition pleine d'intérêt; on y trouve cette touche délicate, cet agrément de style qui n'appartiennent qu'à Voltaire, lorsqu'il veut se contenir dans les limites des bienséances reçues.

Orphelin (L') *de la Chine*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 20 août 1755.

Elle obtint un grand succès. Cette pièce est une faible

réminiscence d'*Athalie*, et, suivant Madame de Genlis, elle a été prise de *Polyeucte*. (*Voir* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1755, p. 134 et 140.)

PAI

PAIX (De la) *perpétuelle, par le docteur Goodheart.*

Suivant Voltaire, la paix perpétuelle est une idée plus chimérique que le projet d'établir une langue universelle. Cette chimère fut attribuée à Henri IV. L'auteur démontre ensuite les obstacles qui s'y opposent; et après de nombreuses observations sur ce système illusoire, il indique la tolérance comme la seule paix qui puisse être établie chez les hommes: « quant à la paix imaginée par un français nommé l'abbé de *Saint-Pierre*, c'est une chimère, ajoute-t-il avec son ton caustique, qui ne subsistera pas plus entre les princes qu'entre les éléphans et les rhinocéros, entre les loups et les chiens; les animaux carnassiers se déchireront toujours à la première occasion. » Il n'en restera pas moins reçu que le système du bon abbé était le rêve d'un homme de bien. (*Voir* aussi la *Vie*, 1751, p. 98.)

PANDORE, opéra en cinq actes, mis en musique par Royer, et ensuite par M. de la Borde.

Cette pièce n'a jamais été représentée: elle fut seule-

ment imprimée en 1746, quoique connue depuis 1740. « Le style, dit La Harpe, est généralement plus soigné dans *Pandore* que dans *Samson*, opéra du même auteur, non qu'il y ait encore bien des fautes et des faiblesses, mais elles sont moins choquantes; et dans les scènes entre *Pandore* et *Prométhée*, il y a de l'esprit et de l'agrément. Quant à la machine du drame, elle n'est pas mieux construite que dans les autres opéras de l'auteur, qui n'a jamais su y mettre le moindre intérêt, lui qui, dans ses tragédies, en savait mettre assez pour couvrir beaucoup de défauts. Il a transporté ici l'aventure de Pygmalion amoureux d'une statue que Vénus anima. »

Voltaire écrivait de Cirey à un de ses amis, le 26 avril 1736: « Si vous êtes curieux d'avoir *Pandore*, elle est avec sa boîte chez l'abbé Moussinot. Ce sera à vous à faire que de cette boîte il n'en sorte pas des sifflets. » Pouvait-il en sortir autre chose à la représentation? Somme toute, Voltaire est aussi peu propre à la poésie lyrique qu'à la philosophie sage et tranquille. (*Voir* aussi à la *Vie*, année 1740, p. 69, ce que Madame *d'Aiguillon* disait de cet opéra.)

PANÉGYRIQUE *de Louis XV*, 1748.

Il est fondé sur les faits et sur les événemens les plus intéressans arrivés jusqu'en 1748. Un savant critique a reproché à l'auteur d'avoir écrit un panégyrique dans le style de Pline plutôt que dans celui de Cicéron, et dans celui de Bossuet et de Bourdaloue. Les éditeurs *philo-*

sophes ont prétendu réfuter cette assertion par une simple dénégation, et ce dernier moyen n'a pas paru plus efficace pour repousser le blâme donné au même ouvrage, sur ce que le tout est rempli d'antithèses qui se querellent et de pensées qui semblent se repousser. On pourrait encore ajouter que le contraste des quatre rois, François Ier., Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et du monarque régnant, n'est pas assez sensible, que le goût de dissertation s'empare quelquefois de l'auteur, et que l'on trouve quelque chose de décousu dans le style, en dépit de l'assertion contraire des éditeurs que l'on vient de citer. (*Voir* la *Vie*, année 1748, p. 83.)

PANÉGYRIQUE *de S. Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie française, le 25 août* 1749, *par M. l'abbé d'Arty.*

Après avoir passé en revue les divers événemens, heureux et fâcheux, qui signalèrent le gouvernement de Saint Louis, l'auteur établit que ce prince ne connut, pendant le cours de son règne, d'autre satisfaction que celle de faire servir son pouvoir à jeter les fondemens de la félicité publique. Il y a quantité de traits heureux répandus dans cet ouvrage; le style est à-la-fois simple et noble, et surtout éloigné de ce style oratoire, si propre à cacher sous la pompe des mots le vide des idées. Le sujet, au surplus, se prête merveilleusement au plus brillant succès.

Voici une anecdote que les éditeurs déjà cités ont brodée au sujet de cette composition, et qu'ils ont en-

châssée dans leur avertissement. Suivant eux, le prédicateur avait consulté Voltaire sur un panégyrique qu'il avait fait lui-même. Dans un moment d'humeur contre le mauvais style de ce sermon, Voltaire le jeta au feu. Cependant l'auteur, qui avait fondé sur le succès de son discours l'espérance de sa fortune, était au désespoir; il fallait avoir un autre panégyrique, et l'apprendre en huit jours. M. de Voltaire eut pitié de lui, et fit en deux jours le panégyrique en question, lequel eut alors beaucoup de succès. *Si no vero, bene trovato.*

PARALLÈLE *d'Horace, de Boileau et de Pope.*

Voltaire, alors entiché d'anglomanie, paraît donner la préférence au poète anglais. Son écrit n'est pas article de foi, et l'on est revenu depuis long-temps sur ce jugement.

PASSION *de Jésus-Christ.*

Quoique les biographes de Voltaire et les éditeurs de ses OEuvres ne citent point cet ouvrage, on ne peut s'empêcher de l'attribuer au poète philosophe. On y remarque beaucoup d'art, et les vers en sont très bien faits; la noblesse, la décence qui règnent dans ce poëme ne permettent pas de croire que c'est une capucinade ou l'ouvrage d'un écolier. On croirait plutôt que Voltaire, voulant tenter tous les genres de travaux, se sera imposé cette tâche difficile. Ainsi Corneille, dans sa vieillesse, mit en vers l'*Imitation*; ainsi Newton commenta l'*Apocalypse*. Cet écrit parut vers l'année 1766. Voltaire avait alors soixante-douze ans.

Pauvre diable (Le), satire attribuée à *Vadé*, et soi-disant mise en lumière, en 1758, par *Catherine Vadé*, sa cousine.

Ce qui n'est pas plus vrai d'un côté que de l'autre, car, pour ce qui concerne seulement l'époque, il est plus juste de rapporter la date à 1760. Voltaire dirige de nouveau ses traits satiriques contre Fréron, Le Franc de Pompignan et l'abbé Sabathier. Le journaliste Fréron poursuivait Voltaire avec beaucoup de sévérité, et souvent même avec malignité, il faut en convenir, mais au moins y mettait-il toujours de la finesse et de la gaîté; le philosophe, au contraire, ne se vengeait qu'avec une fureur que sa haine lui inspirait, et qu'il portait jusqu'à la bassesse et la lâcheté. On n'oubliera jamais le portrait qu'il en fait dans cette pièce de vers. On dirait que ce sont les furies qui l'ont tracé. La vengeance de Voltaire ne s'en tint pas à ces traits, qui, selon lui, n'avaient pas assez de publicité; elle alla au point de le poursuivre jusque sur le théâtre, dans la pièce de l'*Ecossaise*, qui fut jouée dans le courant de cette même année 1760. (*Voyez* l'Ecossaise, et la *Vie*, année 1760, p. 183.)

Païens (Les) *et les sous-Fermiers*.

Les argumens tout-à-fait plaisans de l'auteur tendent à prouver que les sous-fermiers méritent d'être traités comme des païens, et que, par leurs exactions, ils seront damnés ainsi que les fermiers-généraux. Il y a de la gaîté dans cet écrit; pourquoi faut-il qu'elle soit enlai-

die ou rendue ridicule par des sarcasmes dégoûtans contre l'Église et les Écritures?

Pélopides (Les) ou *Atrée et Thyeste*, tragédie en cinq actes, non représentée.

L'auteur envoya cette pièce aux Comédiens Français en 1772. Elle ne fut pas jouée; elle le fut seulement l'année suivante sur le théâtre de Fontainebleau, mais sans succès, ainsi que les *Lois de Minos*. Cette nouvelle tragédie, suivant quelques critiques, confirme dans l'opinion que ce sujet barbare est inaccommodable à notre théâtre. Voltaire s'occupa, dans ses derniers jours, de corriger cette pièce et de mettre la dernière main à celle d'*Agathocle*; il travaillait en même temps à un nouveau projet pour le *Dictionnaire de l'Académie française*. (*Voyez* d'autres détails sur les *Pélopides*, à la *Vie*, année 1773, p. 292; *Voir* aussi l'année 1778, p. 375.)

Pensées *philosophiques de M. de Voltaire*, ou *Tableau Encyclopédique des connaissances humaines, contenant l'esprit, maximes, principes, caractères, portraits, etc., tirées des Ouvrages de ce célèbre auteur, et rangées suivant l'ordre des matières.*

On attribuerait volontiers cette compilation à de fades adulateurs, à des écrivains mercenaires qui ne cessaient d'élever des trophées à la gloire de Voltaire, comme si ses propres ouvrages n'étaient pas un monument supérieur à tous ceux qu'on aurait pu lui consacrer. M. Cons-

tant d'Orville est, dit-on, l'auteur de cet ouvrage; mais on a su dans le temps que Voltaire était de moitié, suivant l'usage. Cette production a paru vers la fin de l'année 1766.

Pensées *sur l'administration publique*, 1753.

Dans cet ouvrage profondément traité, l'auteur passe en revue les causes de la mauvaise administration des peuples. Il prouve que la routine est un de ses grands vices, et en donne des exemples qui convaincraient davantage, si l'auteur, s'abstenant de confondre les principes fondamentaux des Etats avec les rouages des administrations, ne se livrait à des attaques pleines d'humeur et de sarcasmes contre des souverainetés qui lui déplaisent. (*Voir* la *Vie*, année 1753, p. 127.)

— *détachées de M. l'abbé de Saint-Pierre*.

C'est une série de pensées qu'on attribue à cet auteur, et que Voltaire prend le soin de réarranger à sa guise pour se livrer ensuite à tous ses emportemens contre le christianisme, la morale de Jésus-Christ et la mission de ses apôtres dans la personne de son vicaire en ce monde.

Père (Le) *Nicodème et Jeannot*, satire.

Les notes sont plus curieuses que le texte; et la bordure, peut-on dire, vaut mieux que le tableau. En un mot, cette production n'est autre qu'une diatribe contre les écrivains Larcher, Viret, Coger, Nonotte, et autres adversaires de l'auteur.

Petit *avis à un Jésuite.*

Cet écrit a été composé à l'occasion d'un livre intitulé : *Acceptation d'un défi hasardé par l'auteur des répliques aux apologies des jésuites, publié par un frère de la troupe.* On se doute bien que les railleries et les injures ne sont pas épargnées dans cette brochure contre la société entière des jésuites ; et Voltaire ne manque pas de rappeler les faits, douteux ou faux, qu'on leur impute.

— *Commentaire sur l'*Éloge du Dauphin de France, *par M. Thomas*, 1766.

A part le style, cette production n'a rien de remarquable. On y trouve, comme dans cent autres, une nouvelle preuve de la basse adulation de Voltaire à l'égard de tous les souverains, lorsqu'il jugeait ce procédé utile à ses intérêts. (Cité à la *Vie*, p. 217.)

— *Écrit sur l'arrêt du Conseil, du* 13 *septembre* 1774.

Cet écrit ou cette lettre est datée du 2 janvier 1775, et signée F. D. V. S. D. F. et T. G. O. D. R., c'est-à-dire François de Voltaire, seigneur de Ferney et Tourney, gentilhomme ordinaire du roi. L'arrêt du conseil permettait le libre commerce des blés dans le royaume. Voltaire réfute ce que M. Linguet avait écrit contre ce système. Il lui accorde beaucoup d'esprit ; mais il le croit trop attaché à ses paradoxes. L'auteur le combat avec sa légèreté ordinaire, en substituant au raisonnement la philosophie, le sentiment et le sarcasme.

PHILOSOPHE (Le) *ignorant*, 1766.

Quoique Voltaire attribue cet ouvrage à l'abbé Tilladet, on reconnaît à chaque page l'auteur de *la Philosophie de l'histoire*, etc. Il a divisé son livre en doutes qu'il serait bien difficile de résoudre, à ne suivre que les lumières ordinaires de la raison, et qui fondent le pyrrhonisme si dangereux pour les vérités reçues; et c'est ce que Voltaire voulait, par ses écrits, nourrir et fortifier dans l'esprit de ses lecteurs.

PHILOSOPHIE (La) *de l'Histoire, par feu l'abbé Bazin.*

Cet ouvrage écrit en 1763 et 1764, parut en 1765. Voltaire l'a depuis fait servir d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Il a été composé pour Mme. du Châtelet, et dédié à l'impératrice de Russie Catherine II. C'est une suite au *Dictionnaire philosophique*, dans laquelle Voltaire prétend faire la leçon aux historiens. Tout y est marqué au coin de son esprit, de sa plaisanterie et de son incrédulité. Il y avait à la fin une petite note par laquelle on annonçait que c'était tout ce qu'on avait pu recueillir du manuscrit de l'abbé Bazin, auquel on n'a eu garde de toucher. Si l'on en découvre la suite, on promet de la donner au public. C'est ce qu'on appelle une pierre d'attente de cette suite, que l'on pouvait regarder comme étant dans le portefeuille de Voltaire, cet auteur intarissable. *La Philosophie de l'histoire* a été réfutée par M. Larcher. (*Voir* la *Vie*, année 1765, p. 212.)

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MÉTAPHYSIQUE, MORALE ET THÉOLOGIE.

Par le mot de *philosophie* qui était son idole, sa passion, Voltaire entendait la haine de ce qu'il appelait des préjugés, la hardiesse à combattre les opinions reçues dans tous les genres, mais principalement dans ce qui concerne la religion. Dans ses dernières années surtout, sa haine pour le christianisme était devenue universelle, une véritable manie; elle occupait toutes ses facultés en les altérant, et l'entraînait souvent à choquer les règles de la logique autant que celles de la décence. « Il est difficile, dit à son tour l'auteur du nouveau *Dictionnaire historique*, de bien caractériser les ouvrages de Voltaire contre la religion. L'éloquence et le ridicule sont les armes qu'il y emploie. Il prend tantôt le ton de *Pasquin*, et tantôt celui de *Pascal;* mais il revient plus souvent au premier, parce qu'il lui est plus naturel. Ainsi ses livres anti-chrétiens ne sont qu'une éternelle dérision des prêtres et de leurs fonctions, des mystères (1)

(1) .... « Mais, dites-vous, observe Linguet, en s'adressant à Voltaire à propos de sa philosophie et de son esprit d'irréligion, pourquoi des *mystères*, pourquoi des *dogmes?* Pourquoi cette foi exigée à des choses absurdes qui choquent la raison, et qu'on ne peut même feindre d'admettre, sans rougir d'avoir été jugé capable de les croire?

» Je laisse toujours aux *théologiens*, continue Linguet, aux pasteurs honorés de ce ministère, le soin de justifier la révélation, d'en établir la vérité: mais je vous demande, au nom de cette même raison dont vous croyez défendre les

et de leur profondeur, des conciles et de leurs décisions. Il tourne en ridicule les mœurs des patriarches, les visions des prophètes, la physique de Moïse, les histoires, le style, les expressions de l'Ecriture, enfin toute la religion. Non-seulement il attaque le christianisme, il détruit tous les fondemens de la morale, en insinuant les principes du matérialisme, en vantant le luxe comme

---

droits, ce que vous trouvez d'humiliant pour elle dans ces mystères! ils sont *incompréhensibles*, comme l'ont déjà observé des écrivains plus éloquens que moi; mais s'ensuit-il de-là nécessairement qu'ils sont *absurdes*? tout n'est-il pas mystère pour vous dans la nature, et tout y est-il extravagant, impossible?

» N'est-ce pas un mystère, par exemple, que la *vision*? Comprenez-vous comment ce rayon, qui est invisible quand il n'est réfléchi par aucun objet, acquiert en se moulant sur un corps la faculté de frapper votre œil et d'ébranler votre rétine? comprenez-vous comment alors ce n'est pas même lui qui est sensible, mais la surface dont il a reçu l'empreinte en la choquant?

» Ce miracle usuel, ce mystère journalier, vous y croyez pourtant; vous en faites usage; vous ne vous trouvez point humilié de jouir d'un beau paysage, d'un magnifique point de vue, quoique la manière dont il rassemble l'immensité des objets qu'il fait couler sur votre nerf optique vous soit incompréhensible; pourquoi donc êtes-vous plus délicat, ou plus ombrageux sur les mystères de la Religion?.... »

Nous exhortons fortement les jeunes gens à lire avec attention le chapitre entier de M. Linguet, qui traite de la Philosophie de Voltaire et de ses ouvrages sur la Religion. Il forme la Troisième Partie de son *Examen des ouvrages de M. de Voltaire*.

le plus grand bien d'un Etat, malgré la corruption dont il est la source; en traitant avec mépris l'innocence des premiers temps et les mœurs antiques, etc., etc. Saillies ingénieuses, bons mots piquans, peintures riantes, réflexions hardies, expressions énergiques, il emploie toutes les grâces du style et toutes les ressources du bel esprit pour mieux préparer son poison. Ce qu'il y a de plus odieux, c'est qu'il altère souvent les faits, tronque les passages, suppose des erreurs, imagine des contradictions pour donner plus de sel à ses plaisanteries, et plus de force à ses raisonnemens. Cependant, malgré les infidélités continuelles qui défigurent ses écrits irréligieux, ils ont fait de funestes ravages. Doué d'une facilité prodigieuse à saisir tous les tons et à parler à tous les esprits, il séduisait quelquefois les gens graves par des raisons spécieuses, et presque toujours les hommes frivoles par ses plaisanteries. Ceux-ci n'ont point examiné si, en citant l'Ecriture-Sainte, il ne l'a pas corrompue, et ils ont oublié ce mot du président de Montesquieu : *Lorsque Voltaire lit un livre, il le fait; puis il écrit contre ce qu'il a fait.* Ils voulaient être amusés, et ils l'ont été. » Les réflexions que l'on vient de lire sont communes aux autres sujets de cette division. Reste à citer les ouvrages qui y appartiennent. — *Traité de Métaphysique.* — *Le Philosophe ignorant.* — *Il faut prendre un parti*, ou *le Principe d'action.* — *Tout en Dieu.* — *De l'Ame*, *par Soranus.* — *Remarques sur les Pensées de M. Pascal.* — *Profession de foi des Théïstes.* — *Sermon des Cinquante.* — *Sermon du rabbin Akib.* — *Homélies prononcées à Londres*, etc. — *Ser-*

mon prêché à Bâle. — Traduction de l'Homélie du pasteur Brown. — Discours de Mᵉ. Belleguier, ancien avocat. — Examen important de milord Bolingbroke. — Traduction d'une lettre de milord Bolingbroke, à milord Cornsbury. — Lettre de milord Cornsbury à milord Bolingbroke. — Défense de milord Bolingbroke. — Dieu et les hommes. — Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan à J. Rustan, etc. — *Conseils raisonnables à M. Bergier. — Les Questions de Zapata. — Epître aux Romains. — La Bible enfin expliquée*, etc. — *Histoire de l'établissement du Christianisme. — Dictionnaire philosophique. — Dialogues.* (*Voyez*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

PHYSIQUE, HISTOIRE NATURELLE.

Les ouvrages de Voltaire sur la *physique*, etc., sont au nombre de dix. Les savans se sont accordés à accuser l'auteur de beaucoup de fautes, et même d'un peu d'ignorance. Voici les titres des ouvrages : *Élémens de philosophie de Newton. — Défense du newtonianisme. — Essai sur la nature du feu. — Doutes sur la mesure des forces motrices*, etc. — *Exposition du livre des institutions physiques*, etc. — *Mémoire sur un Ouvrage de physique de Madame la marquise du Châtelet. — Dissertation sur les changemens arrivés dans notre Globe. — Relation touchant un maure blanc. — Singularités* (Des) *de la Nature. — Colimaçons* (Les) *du R. P. l'Escarbotier.* (*Voir*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

Pièces *originales concernant la mort de Calas, et le jugement rendu à Toulouse, etc. Extrait d'une lettre de la dame veuve Calas, du 15 juin 1762.*

C'est proprement le dossier des pièces du procès instruit, revu, cassé, de l'infortuné *Calas*, ainsi que le compte rendu du dernier arrêt prononcé en faveur de cette malheureuse famille.

Pierre-le-Grand (Histoire de), tome II, lequel termine la vie de ce grand empereur, par Voltaire.

On n'est pas plus content de cette partie que de la première. Elle parut en 1763. On trouve cet ouvrage extrêmement tronqué. On y voit briller de temps en temps les étincelles de l'esprit de l'historien de Charles XII; mais ce n'est que par intervalles. D'ailleurs il est comme certains prédicateurs, le saint du jour est toujours le plus grand chez lui. Il avait, dans sa première histoire, fait servir le czar de contraste à la gloire de Charles XII, aujourd'hui Charles XII sert de marche-pied au czar. (*Voir* à la *Vie*, les années 1759, p. 158, et 1763, p. 195.)

Plaidoyer *de Ramponneau contre Gaudon, prononcé par lui-même devant ses juges, 1760.*

Ramponneau, cabaretier de la Courtille, vendait en 1760 de très mauvais vin à très bon marché. La canaille

y courait en foule; cette affluence extraordinaire excita la curiosité des oisifs de la bonne compagnie. *Ramponneau* devint célèbre. (Ainsi fut la mère *Radis*, cabaretière à l'un des faubourgs de Paris, en 1819.....) Il avait la complaisance de se laisser voir chez lui aux grandes dames et aux seigneurs que la curiosité y attirait. *Gaudon*, entrepreneur de spectacles, s'imagina qu'il ferait fortune s'il pouvait montrer *Ramponneau* sur son théâtre. Le marché se conclut; mais *Ramponneau* s'apercevant qu'il lui était désavantageux, refusa de tenir ses engagemens. Ce procès produisit quelques facéties, ne fut point jugé, et *Ramponneau* fut oublié pour jamais avant la fin de l'année. Nous nous trompons, une barrière de Paris porte encore aujourd'hui son nom, et l'on dit toujours, en style vulgaire, *porter son chapeau à la Ramponneau*, pour dire de travers et en égrillard. C'est sur ce canevas que Voltaire a brodé son plaidoyer, dont les conclusions sont des plus bouffonnes, pour ne pas dire du plus mauvais goût. (*Voir* la *Vie*, année 1760, p. 183.)

POEMES DRAMATIQUES, HÉROIQUES, LYRIQUES, etc.; ÉPITRES, STANCES, ODES, CONTES, SATIRES, POÉSIES MÊLÉES, LETTRES EN VERS ET EN PROSE.

(*Voyez*, pour les réflexions sommaires, chacune de ces subdivisions à son ordre alphabétique.)

POEMES.

On en compte vingt-un, en les divisant ainsi : *La Henriade*, 1723. — *La Pucelle*, 1755. — *Discours en vers sur l'homme*, 1734 et 1737. — *Loi naturelle* (La), 1751. — *Pour* (Le) *et le Contre*. — *Désastre de Lisbonne*, en 1755. — *Temple* (Le) *du Goût*, 1732. — *Temple* (Le) *de l'Amitié*, 1733. — *Sur les événemens de l'année* 1744. — *Fontenoy*, 1745. — *Voyage à Berlin*, 1750. — *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques*, 1756. — *Guerre civile* (La) *de Genève*, 1768. — *Fête de Bellebat*, 1724. — *Bastille* (La), 1725. — *Divertissement mis en musique, pour une fête donnée par M. André à Madame la maréchale de Villars*. — *Mort* (La) *de Mademoiselle Lecouvreur*, 1730. — *Police* (La) *sous Louis XIV*, 1714. — *Campagne d'Italie de* 1734 (Sur la), 1741. — *Apologie de la Fable*. — *Jean qui pleure et Jean qui rit*. — *Hôte* (L') *et l'Hôtesse, divertissement*, 1776. — *Divertissement pour le mariage de Louis XV*. (*Voyez*, pour les analyses, les différentes pièces à leur ordre alphabétique.)

POÉSIES *mêlées*.

Sous le titre de *poésies mêlées* on comprend toutes ces petites pièces de société échappées de la plume de Voltaire avec tant de facilité et d'agrément. Vérification faite d'après l'édition de Kehl, et les Tables de M. Goujon, elles sont au nombre de deux cent vingt-sept, non compris celles qui ont été retrouvées depuis, et insérées comme inédites dans des recueils postérieurs. Ces pièces fugitives de Voltaire sont généralement d'une poésie su-

Poésies *mêlées.*

périeure à celles des Chapelle, des Chaulieu, des Hamilton. Aucun poète n'a donné une tournure plus ingénieuse à des bagatelles, n'a employé avec autant de grâce, de finesse, de légèreté les agrémens d'une muse toujours naturelle et toujours brillante. Egalement propre à louer et à médire, il donne à ses éloges et à ses satires un tour original qui n'appartient qu'à lui. Par exemple, les poésies de Voiture, dont quelques-unes sont d'une tournure piquante, n'ont point été inutiles à Voltaire, qui en a mis en œuvre les pensées les plus délicates. Voici la liste de toutes ces pièces, avec leurs argumens.

A Mlle. du Noyer. — Nuit blanche de Sully à Mme. de la Vrillière et à Mme. de Listenai. — Au duc et à la duchesse de Lorraine, en leur présentant la tragédie d'*OEdipe*. — Épigramme sur Danchet. — Triolet à M. Titon de Tillet. — Sur Mme. de Fontenelle. — A Mme. de Rupelmonde. — Impromptu à Mlle. de Charolais, peinte en habit de cordelier. — A Mme. de ***, en lui envoyant les Œuvres mystiques de Fénélon. — A la même. — Inscription pour une statue de l'Amour. — Impromptu à la marquise de Grillon, à souper dans une petite maison du duc de R........ — A une dame, en lui envoyant une bague où le portrait de Voltaire était gravé. — A Mlle. de Guise, depuis duchesse de Richelieu. — Impromptu à M. le comte de Vindisgratz. — Pour le portrait de Mlle. Sallé. — Impromptu à Mme. la duchesse de Luxembourg, qui devait souper avec le duc de Richelieu. — A Mme. de ***, en lui envoyant *la Henriade*. —

POÉSIES *mêlées*.

A Mme. de ***. — Impromptu sur un cahier de lettres de la duchesse du Maine et de la Motte-Houdart. — A Mlle. ***, qui avait promis un baiser à celui qui ferait les meilleurs vers pour sa fête. — Portrait de M. de la Faye. — A M. Duché. — A Mme. la maréchale de Villars, en lui envoyant *la Henriade*. — A M. de Cideville, écrits sur un exemplaire de la Henriade. — A M. Lefebvre. — Madrigal sur Mlles. Camargo et Sallé. — Impromptu à M. Thiriot, qui s'était fait peindre *la Henriade* à la main. — A Mme. de Flamarens, qui avait brûlé son manchon, parce qu'il n'était plus à la mode. — Inscription pour un manchon. — A M. Linant. — A Mme. la duchesse de Bouillon, qui vantait son portrait fait par Clinchetet. — A la même. — Les deux Amours, à Mme. la marquise du Châtelet. — A la même. — A M. Bernard. — A Louis Racine (sur le poëme de *la Grâce*. — A M. Grégoire, député du commerce de Marseille. — Quatrain pour le portrait de Mlle. Le Couvreur. — A Mme. la duchesse d'Aiguillon, en lui envoyant *Charles XII* et *la Henriade*. — Épigramme (sur J.-B. Rousseau). — à Mme. la marquise du Châtelet. — Vers de M. de Formont à Voltaire, et réponse. — Devise pour Mme. du Châtelet. — Couplets chantés par Polichinel dans une fête de Sceaux. — A M. de la Faye. — Sur l'estampe du R. P. Girard et de la Cadière. — Épigramme sur Coypel. — Impromptu écrit chez Mme. du Deffant. — A Mme. du Châtelet, en lui envoyant *Charles XII* et *la Henriade*. — A M. Forcalquier, qui avait eu ses cheveux coupés par un boulet de canon. — A M. le comte de Sade, aide-de-

POÉSIES *mêlées.*

camp du maréchal de Villars, sur son mariage avec Mlle. de Carman. — Réponse de M. le comte de Sade. — A Mlle. de Guise, dans le temps qu'elle devait épouser le duc de Richelieu. — Le Portrait manqué, à Mme. la marquise de B***. — Sur la chambre de M. de Saint-Aulaire, que Voltaire occupait à Sceaux. — A Mme. de Nointel. — Épigramme sur la prise de l'Italie par les Français. — A Mme. de Fontaine-Martel, en lui envoyant *le Temple de l'Amitié.* — A M. de Silva, premier médecin de la Reine, en lui envoyant son portrait. — A Mme. d'Argental, le jour de la Sainte-Jeanne, sa patrone. — A M. Clément, de Montpellier, qui engageait Voltaire à ne pas abandonner la poésie pour la physique. — Au roi Stanislas, sur sa seconde élection au trône de Pologne. — A Mme. la duchesse de Richelieu. — Sur M. de La Condamine, qui mesurait un degré du méridien au Pérou. — Épigramme sur Desfontaines. — A M. ***, qui était à l'armée d'Italie. — Les Trois Bernard. — Invitation à Bernard. — Vers mis au bas d'un portrait de Leibnitz. — A Mme. de Bassompierre, abbesse de Poussai. — Vers de M. Linant à Voltaire, et réponse. — Pour le portrait de Jean Bernouilli. — Vers écrits au bas d'une lettre de Mme. du Châtelet à Mme. de Champbonin. — A Mme. du Châtelet, le jour qu'elle a joué à Sceaux le rôle d'Issé. — Parodie de la sarabande d'Issé, à la même. — Sonnet à M. le comte Algarotti. — A Mme. la marquise d'Ussé. — A Mme. du Châtelet. — A un bavard. — Impromptu sur la feuille du Suisse de M. le duc de La Vallière. — A M. de Carlon. — A M. le duc de

Poésies *mêlées*.

Guise, à l'occasion des vers précédens. — A M. Jordan, à Berlin. — Portrait de Mme. la duchesse de La Vallière. — Épigramme sur le poète Roi. — Impromptu fait dans les jardins de Cirey, au clair de la lune. — A Mme. du Châtelet, en recevant son portrait. — A la même. — A M. Clozier, qui avait envoyé à Voltaire un poëme sur la Grâce. — Sur le mariage du fils du doge de Venise avec la fille d'un ancien doge. — L'Épiphanie de 1741. — Sur le serin de Mlle. de Richelieu. — Sur la mort de M. d'Aube. — Pour le portrait de Mme. la princesse de Talmont. — Vers écrits à la marge d'un manuscrit de Mme. du Châtelet, sur Newton. — A M. l'abbé, depuis cardinal de Bernis. — A M. H***, anglais, qui avait comparé l'auteur au soleil. — A Mme. de Boufflers, en lui envoyant un exemplaire de *la Henriade*. — A M. de La Noue, auteur de *Mahomet II*, en lui envoyant *Mahomet le Prophète*. — A Mme. la duchesse de La Vallière, en lui envoyant une navette. — Épigramme sur le poète Roi (la muse de Saint-Michel). — A Mme. du Bocage. — A M. de La Bruyère. — Épigramme sur Boyer, évêque de Mirepoix, qui aspirait au cardinalat. — A M. de Verrière, qui avait adressé à l'auteur une très longue Épître en vers. — A Mme. la duchesse d'Orléans, sur une énigme sans mot. — Madrigal. — Impromptu attribué à Voltaire. — Énigme sans mot. — A Mme. de Pompadour, qui venait de jouer la comédie. — A M. le maréchal de Richelieu, en lui envoyant plusieurs pièces détachées. — A Mme. de Boufflers, qui s'appelait Madeleine. — A Mme. du Châtelet, déguisée en Turc, etc. — A M. de Pleen,

Poésies *mêlées*.

qui attendait l'auteur chez Mme. Graffigny. — A Mme. du Châtelet. — Étrennes à la même, au nom de Mme. de Boufflers. — Réponse de Mme. du Châtelet. — A Mme. de ***. — A Mme. ***, qui voulait entrer aux fêtes du mariage du Dauphin. — A Mme. de Pompadour. — Vers faits en passant au village de Lawfeld. — A M. Helvétius, en lui envoyant *Sémiramis*. — A M. d'Arnaud, qui lui avait adressé des vers très flatteurs. — A Mme. de Pompadour, dessinant une tête. — A la même, après une maladie. — Impromptu à la même, qui venait de jouer le rôle d'Alzire. — Au roi Stanislas. — Compliment au même et à Mme. la princesse de la Roche-sur-Yon. — Au même. — Au roi de Prusse. — Au même. — Impromptu au même, sur une rose. — A la princesse Ulrique, depuis reine de Suède. — Placet pour un homme à qui le roi de Prusse devait de l'argent. — Au roi de Prusse. — A La Métrie, qui était malade. — Au roi de Prusse. — Impromptu à M. Maupertuis, sur des cheveux blancs du roi de Prusse. — Sur un Carrousel. — A Mme. de ***, en lui envoyant les œuvres du roi de Prusse. — Au roi de Prusse. — Aux princesses Ulrique et Amélie. — Aux mêmes. — Vers qui accompagnaient une branche de laurier cueillie sur le tombeau de Virgile, envoyée par le margrave de Bareith au roi de Prusse. — Sur le départ du roi de Prusse, de Potsdam, pour Berlin. — A Mme. de Bélestat, qui se plaignait qu'on lui avait pris deux contrats au jeu. — A Mlle. de la Galaisière. — A l'impératrice de Russie, Élisabeth Pétrowna, en lui envoyant un exemplaire de *la Henriade*. — A M. le ma-

POÉSIES *mêlées*.

réchal de Richelieu, après la prise du Port-Mahon. — A Mme. du Bocage. — Épigramme imitée de l'Anthologie sur Fréron. — Variantes. — Sur Ovide, Catulle et Tibulle. — A M. de Chenevières. — Au même. — A Mme. la marquise de Chauvelin. — A Mme. Lullin, en lui envoyant un bouquet le jour qu'elle avait cent ans accomplis. — Épigramme sur Le Franc de Pompignan. — Variante. — Chanson sur Pompignan. — Autre sur le même. — A M. de La Tremblaie, sur la relation de son voyage d'Italie. — Au même. — Sur la mort de l'abbé de La Coste, qui était aux galères. — Au roi de Prusse. — Vers contre Fréron. — Impromptu sur l'aventure tragique d'un jeune homme de Lyon, qui se jeta dans le Rhône pour une infidèle. A Mme. du Bocage, après son voyage d'Italie. — A la même, sur son *Paradis perdu*. — A M. de ***, en réponse à des vers que la société de la Tolérance de Bordeaux lui avait envoyés. — A M. le comte de ***, au sujet de Marie-Thérèse. — Sur l'expulsion des jésuites. — Impromptu à Mme. la princesse de Wirtemberg, qui avait appelé le Vieillard papa. — A Mme. la marquise de Saint-Aubin, sur son livre intitulé : *le Danger des liaisons*. — Épigramme contre Fréron. — A la signora Julia Ursina de Venise. — Impromptu à une dame de Genève, qui prêchait l'auteur sur la Trinité. — Couplet à Mlle. Clairon. — Vers à Mmes. D. L. C. et G., présentés par un enfant de dix ans. — A M. Dumourier, auteur du poëme de *Richardet*. — A M. de La Harpe, qui avait prononcé un compliment en vers sur le théâtre de Ferney. — Au prince de Brunswick. — A

Poésies *mêlées.*

MM. de La Harpe et Chabanon, qui lui avaient adressé des vers à l'occasion de Saint-François. — Inscription sur un cadran solaire. — Couplets à Mme. Cramer, sur M. le chevalier de Boufflers. — Le huitain Bigarré, contre La Bletterie. — A Mme. du Bocage. — Portrait de Mme. de Saint-Julien. — A la même. — Épitaphe du pape Clément XIII. — A Mme. la comtesse de B***. — A M. ***. — Sur un reliquaire. — A une jeune dame qui avait chanté dans un repas. — A M. Guéneau de Montbéliard. — A M. ***, sur l'impératrice de Russie (Catherine). — A Mme. de ***, qui avait fait présent d'un rosier à l'auteur. — A l'impératrice de Russie (Catherine II), qui invitait l'auteur à faire un voyage dans ses États. — Sur la même. — A Mlle. Clairon. — A Mme. de Mont-Ferrat, assise à table entre un jésuite et un protestant. — A M. de la Marche, premier président du parlement de Bourgogne. — A M. ***, sur le vrai bonheur. — A M. le président de Fleurieu. — Au Landgrave de Hesse, au nom d'une dame à qui ce prince avait donné son portrait. — A M. l'abbé Delille. — A M. le comte Schouwalof. A M. le chevalier Maupeou. — A M. ***, officier russe. — A Mme. de Scallier, qui jouait parfaitement du violon. — Impromptu fait devant un rigoriste, qui parlait de vertu avec un peu de pédanterie. — A l'abbé de Voisemont. — Sur une estampe où l'auteur était représenté entre La Beaumelle et Fréron. — A M. le chevalier de Châtellux. — Impromptu sur M. Turgot. — A M. de Croix. — A M. Lekain. — A M. Necker. — A M. le prince de Ligne. — A M. d'Hermenches, baron de Constant. — A Mme. de

Poésies *mêlées.*

Saint-Julien. — A M. Desrivières, sur le livre *les Loisirs d'un soldat.* — Sur le mariage de M. le marquis de Villette. — A Mme. de Florian. — A M. ***, sur Élie et Jésus-Christ. — A M. Pigal. — A M. Grétry, sur l'opéra du *Jugement de Midas.* — Épitaphe de M. Jayez, ministre de l'Évangile à Nyon. — A Mme. Hébert. — A M. le marquis de Saint-Marc, sur les vers qu'il fit prononcer au Théâtre-Français, lors du couronnement de l'auteur. — Derniers adieux à la vie.

Maintenant il convient d'ajouter, par supplément à l'édition de Kehl, la liste des pièces suivantes, et telles qu'elles se trouvent dans un recueil de morceaux inédits de Voltaire, publié en 1820. Les trois ou quatre premières ont été imprimées sous son nom et sous le titre de *Juvenilia*, dans quelques recueils presque entièrement oubliés aujourd'hui; et les autres ont été, pour la plupart, désavouées par Voltaire. Nous ne les répéterons pas moins, malgré ses désaveux, attendu que les preuves de leur véritable origine, fournies par les éditeurs de 1820, nous ont paru incontestables, et qu'en outre nous n'avons jamais ouï dire qu'on ait attribué ces pièces à d'autres écrivains, ni qu'aucun les ait revendiquées.

Vers sur une tabatière confisquée au collége. (Nous les avons cités à la *Vie*, année 1708.) — Sur Néron. (Même observation.) — Le Loup moraliste, fable. — A madame la maréchale de Villars. — A mademoiselle de L. — A madame de ***. — A milady Hervey. (Ces vers

sont écrits en anglais ; nous en avons donné la traduction à l'année 1726-8 de la *Vie*.) — A mademoiselle Le Couvreur, en lui envoyant pour étrennes une belle garniture de lit. — Vers à l'occasion du traitement fait à mademoiselle Le Couvreur, après sa mort. — A M. de Rochebrune, en lui envoyant le *Temple du Goût*. — Fragment. (Les vers de ce fragment semblent avoir été détachés de quelque scène lyrique.) — A M. de Formont, sur sa traduction de Virgile. — A Mme. la duchesse de Brancas, sur la mort de Mme. la duchesse de Lauraguais, sa belle-fille. — A M. de ***, qui l'invitait à dîner. — Vers pour mettre au bas du portrait de M. le cardinal de Fleury. — Epitaphe d'un pauvre auteur. — Sur une statue de l'Amour. — Epigramme sur Fréret, qui avait écrit contre Newton. — Description du compas dans les métamorphoses d'Ovide. — Fragment d'un voyage aux environs de Paris. — Placet à la reine pour l'abbé de La Marre, qui sollicitait une grâce. — Bouquet à Mme. de Boufflers. — Impromptu au prince de Beauveau. (Il faudrait connaître l'à-propos de cet impromptu de quatre vers. Il paraît qu'il s'agit d'une fête publique, et qu'une dame avait chargé Voltaire d'aller engager le prince de Beauveau à s'y rendre.) — A M. Pallu, intendant de Nevers, qui avait envoyé des cygnes à Mme. la marquise du Châtelet, pour le bassin des jardins de Cirey. — A Mme. la marquise du Châtelet, en lui envoyant un volume de poésies. — A la même, en lui présentant un de ses ouvrages. — A Mme. la marquise du Châtelet, sur *le Temple du Goût*. —

POÉSIES *mêlées*.

A la même. — A la même. — A la même, qui faisait de l'algèbre. — A la même, sur une définition des Grâces. — A la même. — A la même, avec un envoi de bougies ou de cierges. — Sur le portrait de Mme. de ***. — A Mme. la marquise du Châtelet, sur les anciens philosophes. — A la même. — Sur la mort de Mme. la marquise du Châtelet. — A Mme. de ***. — Epigramme. — A M. de Vaux, lecteur du roi Stanislas, à Lunéville, en lui envoyant quelques-uns de ses ouvrages pour la bibliothèque de ce prince. — A M. de ***. — Epigramme. — A M. de ***. — Au sujet des vers sur la maladie de Mme. de Pompadour (imprimés dans l'édition in-8°. de Kehl, tome XIII, p. 334.) — A M. de ***. — Au roi de Pologne. — A Mme. de Boufflers. — Pygmalion, fable. — A Mme. la marquise d'Argence de Dirac, qui se plaignait que son mari, étant à Ferney, se partageait entre elle et M. de Voltaire. — Vers pour le portrait de M. d'Alembert, envoyés au peintre la Tour. — A une demoiselle, qui donnait des conseils à M. de Voltaire pour qu'il se ménageât la vue.

POÉSIES (Autres petites pièces de), détachées et rapportées dans divers ouvrages de la Collection.

Quatrain sur Montillet. — Vers au comte de Clermont. — A M. de Billy. — A M. Duchy. — A M. et Mme. de Montchêne. — A Mme. de Prie. — A M. de Faye. — A M. de la Feuillade. — A M. de Bonneval. — A M. le président Hénault. — A MM. de Livry. —

Poésies *détachées.*

A M. de Laistre. — Quatrain pour le portrait de la reine. — A Mlle. Gaussin. — Epigramme sur Destouches. — Hymne à l'harmonie. — Vers à Mlle. de T...., de Rouen. — Pour le portrait de don Calmet. (Cité à la *Vie*, année 1754, p. 130.) — Pour la statue de Louis XV, à Reims. — Pour une statue de Pygmalion. — Epigramme sur le *Tacite* de La Bletterie. — Inscription pour Louis XV. — Vers à Mlle. de Vaudreuil. — Inscription pour un portrait de Catherine II. — Pour une école de chirurgie. — Noëls à Mme. du Deffant. — Epitaphe de l'abbé de Voisenon. — Distique latin sur le feu. (Cité à la *Vie*, année 1710, p. 12.) — Quatrain à Mme. du Châtelet. — Sur Bayle. — Inscription pour Guillaume Ier. — Epigramme sur la mort d'un homme d'église. — Sur La Mothe. — Sur l'Ecosse. — Sur deux amans qui se sont tués à Lyon. — Pour le portrait de Confucius. — Vers sur l'égalité chez les animaux. — Eglogue allemande. — Epigrammes traduites de l'anthologie. — Quatrain sur les arts. — Sur les prophètes. — Vers sur l'hémistiche. — Inscription d'une estampe de *Jésus-Christ*, habillé en jésuite. — Sur un vieillard qui épousait Mlle. de la Montagne. — Sur l'instabilité de nos projets. — Sur Pompignan. — Prophétie de la Sorbonne. — Epître au Dauphin, fils de Louis XIV. — A M. de Formont. — Stances au roi de Prusse. — Vers au même. — Stances sur Servet. — Vers sur une opération de finances. — Sur un buste de porcelaine. — Epître à M. Pigal. — Sur un recueil de lettres. — Epitaphe d'un homme de lettres. — Quatrain à l'abbé

POÉSIES *détachées*.

Gouet, sur un mandement. — Sur la mort de M. de la Faye. — Vers pour un menuet de l'opéra de *Samson*. — Quatrain sur les épithalames. — Sur un opéra de M. de Cideville. — Sur le *Virgile* de M. de Formont. — Epitaphe de Voltaire par lui-même. — Quatrain à Mlle. Gaussin sur le rôle d'*Alzire*. — Sur Cirey. — Madrigal sur Pope. — A M. de la Chaussée. — Vers à M. de Verrières. — Sur Mme. de la Poplinière. — Epigrammes sur l'abbé Desfontaines. — Quatrain sur l'Académie : *Quand il s'agit de prouver Dieu*, etc. — Pour le portrait de M. de Maupertuis. — Inscription pour la galerie de Cirey. — Vers à Mme. de Pompadour. — Vers latins au cardinal Quirini. — Quatrain sur Benjamin de Rohan. — Pour le portrait du czar Pierre-le-Grand. — Quatrain pour le portrait de Mme. la comtesse de Brionne. — Etrennes à Mme. la duchesse de Choiseul. — Quatrain à Mme. du Boccage. — A M. de Thibouville, sur la gloire. — Vers sur l'évêque de Noyon, qui était à Lausanne. — Quatrain pour le buste de la reine. — Vers sur la mort de la margrave de Bareith. — Rondeau à M. d'Alembert. — Hymne en musique. — Vers latins sur le feu. — Nouvelle épigramme sur le *Tacite* de La Bletterie.

POÉSIES (Petites pièces de) de divers auteurs, citées par Voltaire ou par les éditeurs.

Vers de M. de *Saint-Marc*, prononcés au Théâtre Français, en présence de Voltaire. (*Voir* la *Vie*, an-

POÉSIES *citées.*

née 1778, p. 368.) — Rondeau d'*Adam Billaut.* — Épitaphe de *Boudier.* — Vers de d'*Assoucy.* — Impromptu de *Chapelle.* — *Chaulieu.* — Le marquis de *La Fare.* — *Ferrand.* — *Lainez.* — *Mainard.* — *Maucroix.* — J.-B. *Rousseau.* — *Lériget de la Faye.* — Le duc de *Nevers.* — Fragment de *Lucrèce*, traduit par Louis *Racine.* — *Saint-Aulaire.* — Epitaphe de *St.-Pavin*, par *Fieubet.* — Epitaphe de *Tristan* l'Ermite. — Sonnet d'*Hénaut* contre *Colbert.* — Vers de *Benserade.* — Chanson attribuée à *Bussy.* — Vers de *Louis XIV.* — De Mme. *Guyon.* — De *Fénelon.* — De *Louis XIV.* — Quatrain d'un curé mourant. — D'un géomètre. — Vers de *Charles IX.* — De Mme. la duchesse *du Maine.* — Vers sur les jansénistes et les jésuites. — Discours sur les disputes, par M. de *Rhulières.* (*Voir* aussi DISCOURS.) — Epigrammes de *Marat.* — Madrigal de M. de *la Sablière.* — Autre. — Autre de *Bertaud.* — Lettre de *Voltaire* au grand *Condé.* — Vers de l'*Etoile.* — De *Reminiac* sur *Broussin.* — Epigramme de *Crébillon* contre J.-B. *Rousseau.* — Epitaphe de *Molière*, par le père *Bouhours.* — Chanson du double veuvage. — Epigramme de J.-B. *Rousseau.* — Rondeau de P. *Corneille* contre *Scudery.* — Vers de M. *Rival* sur *Servet.* — Chanson d'*Huygens* sur *Ninon de l'Enclos.* — De *Saint-Evremont*, pour le portrait de *Ninon.* — Chanson de *Chapelle.* — Autre de *Perigni.* — Autre d'*Henri IV.* — Conte de *La Fontaine.* — Epigramme sur *La Mothe.* — Epître à *Ariste*, de P. *Corneille.* — Rondeau du même. — Sonnet du même,

POÉSIES *citées.*

sur le cardinal de *Richelieu.* — Autre sur la mort de demoiselle *Ranguet.* — Vers du même à M. *Fouquet.* — De *Linant* sur Cirey. — Epigramme de *Piron* sur *Desfontaines.* — Epitaphe de *la Thuillerie.* — Vers de M. *Tindis* à M. de *Voltaire*, sur sa tragédie de *Catilina.* — Couplet de *Chaulieu* sur le président de *Mesmes.* — Vers sur le père *Tournemine.* — D'un ancien militaire. — De *Clément* à M. de *Voltaire.* — Quatrain sur l'incendie du collége des jésuites. — Chanson de *Henri IV.*

POÉTIQUE *de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages, concernant la versification française et les différens genres de poésies, style poétique*, etc., 1766.

On sent bien qu'un pareil ouvrage n'a été fait que par Voltaire lui-même ou par un de ses suppôts. C'est absolument la même manœuvre qui a été employée dans la même année, c'est-à-dire, en 1766, pour les *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, etc. (*Voir* PENSÉES PHILOSOPHIQUES, etc.)

POLICE (La) *sous Louis XIV*, 1714, poëme.

C'est un tableau de ce qu'était la police sous le règne de ce prince, et de son mauvais état sous le cardinal de Richelieu. Par une transition adroite, et surtout flatteuse, l'auteur indique ensuite l'époque où elle commença à tendre vers sa perfection. Cette pièce a concouru,

dit-on, pour le prix de l'Académie française. (Elle est citée à la *Vie*, année 1714, p. 18.)

POLITIQUE ET LÉGISLATION.

Lorsque l'*Esprit des Lois* parut, en 1750, les ouvrages de *Melon*, de *Dutot*, et surtout celui de *Cantillon*, sur le commerce, enfin quelques-uns des écrits de l'abbé de *Saint-Pierre* étaient les seuls livres français sur les sciences politiques, qui fussent entre les mains des gens de lettres.

« M. de Voltaire, disent les éditeurs *philosophes*, ne partageait point, même dans sa jeunesse, leur indifférence sur ces grands objets. Comme il s'était instruit sur la physique avec *S'Gravesande* et *Newton*, sur la métaphysique avec *Locke*, *Clarke* et *Collins*, il étudia en Angleterre les écrivains politiques que cette nation avait déjà produits. »

Sous ce titre, on doit comprendre aussi plusieurs Mémoires sur des affaires particulières, telles que celles de *Calas*, du chevalier *de La Barre*, du comte *de Morangiès*, etc. Voici la liste complète des différentes pièces :

*La Voix du Sage et du Peuple. — Idées de La Mothe-le-Vayer. — Pensées sur l'administration publique. — De la Paix perpétuelle. — Les Droits des hommes, et les Usurpations des Papes. — Le Tocsin des Rois. — Fragment des instructions pour le prince royal de ***. — Le Cri des Nations. — Observations sur MM. Jean Law, Melon et Dutot; sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts. — Des Embellissemens de*

POLITIQUE *et Législation.*

*Paris. — Requête à tous les Magistrats du Royaume. — Idées républicaines. — Commentaire sur le livre des délits et des peines. — Prix de la justice et de l'humanité. — Commentaire sur l'*Esprit des lois. — *Diatribe à l'auteur des* Ephémérides. — *Ecrits pour les habitans du Mont-Jura et du pays de Gex. — Au roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France,* etc. — *La voix du curé, sur le procès des serfs du Mont-Jura. — Coutume de Franche-Comté. — Supplique des serfs de Saint-Claude. — Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude. — Extrait d'un Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France. — Remontrances du pays de Gex au roi. —* Idem. — *Fragment d'une lettre sur un usage très utile établi en Hollande. — Discours d'Anne Dubourg à ses juges. — Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple. — Timon. — Les païens et les sous-fermiers. — Ce qu'on ne fait pas, et ce qu'on pourrait faire. — Sermon du pape Nicolas Charisteski. — Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne. — Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas. — Dialogue entre un mourant et un homme qui se porte bien. — Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas, et le jugement rendu à Toulouse,* etc. — *Mémoire de Donat Calas pour son père, sa mère et son frère. — Déclaration de Pierre Calas. — Histoire d'Elisabeth Canning et des Calas. — Déclaration juridique de la servante de Madame Calas,* etc. — *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven.*

POLITIQUE *et Législation*.

— *Relation de la mort du chevalier de La Barre. — Le cri du sang innocent. — La méprise d'Arras. — Fragmens sur la Justice. — Précis du procès de M. le comte de Morangiès, contre la famille Verron. — Déclaration de M. de Voltaire sur le procès de M. Morangiès. — Essai sur les probabilités en fait de justice. — Nouvelles probabilités en fait de justice. — Réponse à l'Ecrit d'un avocat*, etc. — *Lettres de M. de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan*, etc. — *Lettre sur le procès de Mademoiselle Camp. — Supplément aux Causes célèbres : Procès de Claustre. — Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des Jésuites dans Paris. — Petit écrit sur l'arrêt du Conseil, du* 13 *septembre* 1774. — *Les Edits de Sa Majesté Louis XVI, pendant l'administration de M. Turgot. — Fragmens historiques sur l'Inde, sur le général Lalli*, etc. (*Voyez*, pour les analyses, les divers articles à leur ordre alphabétique.)

POT-POURRI.

Dans cet écrit, l'auteur donne plein essor à sa gaîté et à sa malignité, en sautant légèrement d'un sujet à un autre, lesquels n'ont aucun rapport entre eux. Cette facétie contient quinze paragraphes de même force pour l'enjouement et la raillerie. (*Voir* la *Vie*, année 1764, p. 201.)

POUR (Les).

Facétie en vers dirigée contre M. Le Franc de Pom-

pignan. (*Voyez* les AH! AH! les CAR, les QUAND, les QUE, les QUI, les QUOI, les SI.)

POUR (Le) *et le Contre*, ou *Épître à Uranie*, poëme composé en 1721, et publié en 1722.

Dans cet ouvrage infâme, qui eut d'abord pour titre *Épître à Julie*, puis à *Uranie*, enfin *le Pour et le Contre* (*Voir* la *Vie*, années 1721 et 1722, p. 27), trop hardi même sous les mœurs de la régence, Voltaire fait connaître ouvertement ses affreuses opinions sur la religion et la morale. Cette production indigna tellement le public que Voltaire la désavoua, et l'attribua faussement à Chaulieu, mort deux ans auparavant; elle fut aussi l'occasion de l'inimitié irréconciliable entre Voltaire et J.-B. Rousseau. (*Voir* la *Vie*, année 1722, p. 28 et 30.) Ce qu'il y a de plus singulier, observe à ce sujet un judicieux écrivain, c'est que ces deux hommes célèbres aient voulu inspirer au public un mépris qu'ils n'avaient pas l'un pour l'autre, et anéantir dans leur cœur une estime qu'ils se sentaient malgré eux. Rousseau, depuis sa brouillerie avec Voltaire, le peignit comme un fou, comme un écrivain sans goût et sans jugement, qui devait tous ses succès à une mode qui passerait; comme un poète inférieur à *Lucain* et très peu supérieur à *Pradon*. Voltaire le traita encore plus mal : Rousseau n'était, selon lui, qu'un *plagiaire habile*, qui savait rimer et ne savait pas penser; qui n'avait que le talent d'arranger des mots, et qui même avait perdu ce talent dans les pays étrangers; il lui disait dans une pièce de vers :

Aussitôt le Dieu qui m'inspire
T'arracha le luth et la lyre
Qu'avaient déshonorés tes mains;
Tu n'es plus qu'un reptile immonde,
Rebut du Parnasse et du monde,
Enseveli dans tes venins.

Quel langage! ô philosophie, philosophie!

Pourquoi (Les), ou *Questions sur une grande affaire, pour ceux qui n'ont que trois minutes à y donner.*

Plaisanterie attribuée à Voltaire. Elle roule sur la dissolution des Jésuites; elle porte un caractère d'aisance et de gaîté qu'on aurait aimé à voir appliquer par l'auteur à tout autre sujet.

Il y a aussi *les Pourquoi* dans le *Dictionnaire philosophique*: ceux-ci roulent sur des matières différentes; par exemple, sur plusieurs actions notables de Louis XIV; sur les finances, sur la vénalité des charges, sur l'anathême prononcé contre les spectacles, sur l'abandon où les gouvernemens laissent la partie la plus précieuse des sociétés, les agriculteurs, sur quelques accidens qu'offre l'histoire naturelle, sur quelques idées métaphysiques, etc. (*Voir* le *Dictionnaire philosophique.*)

Précis *de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques*, 1756, poëme.

C'est une traduction de Voltaire qui a paru faible, infidèle et même licencieuse. (*Voir* la *Vie*, année 1756, p. 145.) Ce poëme est précédé d'une Épître dédicatoire au roi de Prusse, qu'il appelle *Salomon*, ayant sur celui-

ci l'avantage de faire des vers et de n'être point tiraillé par sept cents épouses, dites légitimes, et par trois cents drôlesses, dites concubines, ou femmes du second rang.

« Le sentiment de sa propre insuffisance, disent les éditeurs de Kehl, a forcé le traducteur à rassembler en un corps les idées qui sont répandues dans l'*Ecclésiaste* avec une extrême profusion. Il ne lui a pas été possible de le traduire d'un bout à l'autre avec succès. Le style oriental est trop différent du nôtre.

» Rien de plus naturel, de plus ingénu, de plus simple, de plus vrai que le *Cantique des Cantiques*; cependant le traducteur a cru ne devoir rendre que les idées tendres... » (Voir la suite à la *Vie*, et la condamnation de cette traduction, année 1756, p. 145.)

PRÉCIS *du siècle de Louis XV*, 1767.

Cet abrégé n'est regardé que comme une esquisse bonne à consulter avec toutes les précautions qu'exige la lecture des récits de Voltaire. Le marquis de Luchet, qui en rapporte la publication à 1768, prétend qu'il fut défendu uniquement parce qu'il jetait quelques doutes sur les crimes (prétendus) de M. de Lalli. Cette production toutefois est bien au-dessous encore du *Siècle de Louis-le-Grand*, où l'on trouve toutes les richesses du libertinage et de l'incrédulité. « Le *Siècle de Louis XV*, dit un écrivain estimé, bien moins intéressant que celui de Louis XIV, est écrit avec négligence, et souvent avec partialité; si quelques événemens y sont bien détaillés, plusieurs autres y sont présentés sous un faux jour. L'auteur rend ses peintures infidèles en voulant les ajuster à

sa façon de penser particulière, ou au besoin qu'il a de flatter les grands et de se ménager des protecteurs. Quelquefois même il altère la vérité par la manie qu'il avait dans sa vieillesse, de mêler des plaisanteries à ses ouvrages les plus sérieux. Il se faisait, dans sa solitude, une gaîté artificielle, lorsque la naturelle lui manquait, et cette nécessité de charmer l'ennui d'une retraite qui n'était pas toujours agréable, a rempli ses Histoires de bons mots déplacés, comme elle a procuré des injures à plus d'un écrivain. » (*Voir* aussi la *Vie*, année 1757, p. 147.)

Précis *du Procès d'Abbeville.*

(*Voyez* Cri (le) *du sang innocent.*)

— *du Procès de M. le comte de Morangiès, contre la famille Verron*, 1772.

Voltaire ne fait que retracer ici ce que M. Linguet a dit et répété, et ce qu'il a déjà dit lui-même dans ses diverses probabilités. (*Voyez* Essai *sur les diverses probabilités.*) Mais quelque peu raisonné que soit le pamphlet, il est très dangereux pour le commun des lecteurs aisés à séduire par le charme du style, et par ce persiflage amer que le philosophe de Ferney entendait si bien. (*Voir* la *Vie*, année 1773, p. 294.)

Non content de cet écrit anonyme, il en répandit un autre qu'il avoua plus authentiquement; il est intitulé : *Lettre de M. de Voltaire à MM. de la noblesse de Gévaudan, qui ont écrit en faveur de M. le comte de Mo-*

rangiès. (*Voyez* LETTRES *à MM. de la noblesse*, etc., et la *Vie*, année 1773, p. 294.)

PRÉCIS *de la conversation des* MAIS.

(*Voyez* DIALOGUE *entre un catholique et un anglican*, et la *Vie*, année 1769, p. 265.)

PRÉFACE, *histoire et critique de l'*Histoire de Russie.

Il serait plus juste de qualifier cette production, divisée en huit longs paragraphes, de diatribes impertinentes, que du nom qu'elle porte. Voltaire commence par se répandre en invectives grossières contre l'auteur du *Contrat social* ou *insocial*, pour se servir de son expression, parce que Jean-Jacques a dit, en 1762, que l'empire de Russie allait tomber. Il oppose à cette assertion les étonnans progrès de Catherine II, qui lui paraissent une preuve irrécusable que le czar Pierre a bâti sur un fondement ferme et durable, et le philosophe historien profite de l'occasion pour déclarer que ce grand monarque est de tous les législateurs, après Mahomet, celui dont le peuple s'est le plus signalé après lui. A l'entendre enfin, les *Romulus* et les *Thésée* n'approchent point de son héros. Il trace ensuite les conditions à observer pour écrire une bonne histoire, déclarant, avec sa modestie accoutumée, que toutes les Histoires de Russie publiées avant la sienne ne méritent aucune créance, attendu qu'elles ont été composées sur des gazettes, tandis que celle qu'il met au jour est digne de l'attention

générale et d'un crédit universel. Puis divisant le mensonge en trois espèces, il déclare que ce vice est celui qu'il importe le plus d'éviter en écrivant l'histoire; et par une transition toute en sa faveur, il arrive à faire l'éloge de son *Histoire de Charles XII*, dont la véracité, suivant lui, ne saurait être raisonnablement contestée. Pour terminer enfin comme il a commencé, l'auteur de la préface s'attaquant aux critiques de ses œuvres, les traite de plus grands menteurs encore que les historiens qui l'ont précédé. Les uns, dit-il, trafiquent insolemment du mensonge; les autres altèrent des passages ou ne les entendent pas; il y en a même qui, inspirés par l'envie, écrivent avec ignorance contre des ouvrages utiles. Ce sont des serpens, dit-il, qui rongent la lime; il faut les laisser faire. Et c'est ce qu'on a trop pratiqué à son égard.

PRÉFACE *de l'Anti-Machiavel.*

(*Voyez* ANTI-MACHIAVEL (sur l').

PRÉFACES *particulières de l'Auteur.*

(*Voyez*, dans les collections, au commencement de chaque ouvrage.)

PRÉJUGÉ (Le) *vaincu*, comédie.

(*Voyez* NANINE.)

PRÉSERVATIF (Le).

La première édition de cet ouvrage a paru en 1738, sous le nom de M. le chevalier de *Mouhi*. C'est une critique aussi injuste qu'amère d'un journal rédigé par Desfontaines, sous le titre d'*Observations sur les Ecrits modernes*. La personne du journaliste n'est pas plus épargnée que son ouvrage ; ce qui donna lieu à celui-ci de publier, par représailles, la *Voltairomanie*. (*Voir* les détails anecdotiques à la *Vie*, année 1738, p. 66, et la note qui s'y rapporte.)

PRIÈRE (La) *universelle, traduite en vers, de l'anglais de Pope, par M. Lefranc de Pompignan*, 1740.

Voltaire analyse cette traduction avec sa bonne foi et sa candeur accoutumées, et pour que rien ne manque à son travail, il a soin de l'enrichir de notes critiques, dirigées contre M. Le Franc. Après un grand nombre de dissertations bien embrouillées, le commentateur finit par conclure que M. Le Franc a envenimé, par sa traduction, la prière du déiste, composée par Pope. Aux yeux de l'homme sage il n'y a de venin, en tout ceci, que dans la prière elle-même, et dans celui qui l'a faite.

PRINCESSE (La) *de Babylone*, 1768, roman.

Espèce de férie ou de folie. Il y règne une grande gaîté à laquelle Voltaire a su adapter des traits de sa pernicieuse philosophie, ainsi que quantité de satires contre des personnages qu'il aime à remettre sur la scène. (*Voyez* la *Vie*, année 1768, p. 247.)

PRINCESSE (La) *de Navarre*, comédie-ballet en trois actes et en vers, avec des divertissemens.

Cette pièce fut composée pour la fête donnée par le roi en son château de Versailles le 23 février 1745. La musique des divertissemens était de Rameau. L'auteur a choisi le lieu de la scène sur les frontières de la Castille, et il en a fixé l'époque sous le roi de France Charles V, prince juste, sage et heureux, contre lequel les Anglais ne purent prévaloir; qui secourut la Castille, et qui lui donna un monarque. Il y a dans cette pièce de la bouffonnerie, dont Voltaire même ne se défend pas. (*Voir* la *Vie*, année 1745, p. 75 et 76, et les vers qui suivent.) Comme cette pièce est celle qui a valu le plus d'avantages à Voltaire de la part de la cour, on ne sera sans doute pas fâché que nous ajoutions quelques détails. Ce divertissement a été exécuté, comme on vient de le dire, le 23 février 1745, vers les six heures du soir. Le roi s'est placé au milieu de la salle, entouré de la famille royale, des princes et princesses de son sang, et des dames de la cour. On est sorti du spectacle à neuf heures et demie. Sa Majesté, satisfaite de tous les soins qu'on avait pris pour lui plaire, ordonna que le spectacle fût représenté une seconde fois. L'auteur fut gratifié de la charge de gentilhomme ordinaire, et de la place d'historiographe de France. A cette occasion il fit l'impromptu suivant :

> Mon *Henry IV* et ma *Zaïre*,
> Et mon américaine *Alzire*,
> Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi.
> J'avais mille ennemis avec très peu de gloire;

Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

En lisant le *Cours de Littérature*, on verra ce que La Harpe pensait aussi de cette pièce. Nous nous bornerons à donner un extrait de son jugement. « La même méprise, si habituelle dans Voltaire (c'est-à-dire des rapprochemens burlesques dans la bouche des personnages dont ce n'est point le caractère dans ses pièces), forme un des travestissemens les plus maladroits de sa comédie héroïque, *la Princesse de Navarre*. On y trouve une Sanchette dont l'auteur a voulu et devait faire une jeune enfant très naïve, dans l'involontaire expression d'une première inclination naissante, et telle à-peu-près que cette Victorine, l'un des rôles que Sedaine a dessinés avec le plus de naturel et de finesse. Voltaire, au contraire, n'a fait de Sanchette qu'une petite dévergondée qui court pendant cinq actes après un jeune étranger arrivé de la veille, et ne montre qu'une prodigieuse impatience d'épouser. Elle débute par dire à cet étranger :

Avant-hier il vint, et je fus *transportée*
De son séduisant entretien.
Hier il m'a beaucoup flattée ;
A présent il ne me dit rien.
Il court, ou je me trompe, après cette étrangère (1) ;
Moi, *je cours après lui* ; tous nos pas sont perdus, etc.

---

(1) L'étrangère dont elle parle ici, est l'héritière de Navarre, et l'étranger est un duc de Foix amoureux d'elle, qui d'abord a voulu l'enlever, et qui est venu, sous le nom d'Alamir, dans le même château où la princesse s'est retirée

Le rôle entier va en croissant sur le même ton : c'est à quatorze ans la Bélise de Molière. Quelle inconcevable disparate de donner à une enfant ingénue, mais innocente, l'amour d'une vieille folle! etc., etc. »

Et voilà ce que Condorcet appelait un ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante!

Encore une fois, cette pièce est un mélange de sérieux et de comique qui est souvent de mauvais goût, et que Voltaire a lui-même condamné avec raison.

Principe (Le) *d'action.*

(*Voyez* Il faut prendre un parti.)

Prix (Le) *de la Justice et de l'Humanité,* 1778.

C'est un supplément rempli d'excellentes réflexions à joindre à l'*Esprit des Lois*. (*Voir* la *Vie*, année 1778, p. 398.) Quelques éditeurs ne font pas mention de ce écrit qui est pourtant de Voltaire, et qui parut à Paris en 1778, pendant son dernier séjour à la capitale. Quelques-uns parlent seulement des *Observations sur l'Esprit des Lois.* Ce n'est pas la seule omission qu'il y aurait à reprocher à la plupart de ces avides spéculateurs.

Procès (Sur le) *de Mademoiselle Camp,* 1772.

La fureur de grossoyer et d'avocasser, pour parler

---

pour être à l'abri de ses poursuites. Il trompe très gracieusement cette pauvre Sanchette, dont un prince tel que lui, qui d'ailleurs se conduit en héros dans toute la pièce, devait respecter l'extrême jeunesse et la simplicité.

ainsi, qui possédait alors Voltaire, lui fit entreprendre cette nouvelle cause; elle lui servit de texte à déclamer de nouveau contre les juges, et à ressasser ce qu'il a dit et redit cent fois sur la tolérance. Il s'agit de la nullité du mariage fait par le ministère d'un prétendu réformé, entre Mlle. Camp, protestante, et un mari catholique. L'auteur s'applaudit avec transport de ce que la mariée a été récompensée par une réparation civile, et surtout par une somme d'argent proportionnée aux facultés du mari. Il paraît que, suivant le philosophe, l'argent suffit pour tenir lieu d'un état dans la société; ce qui s'accorde, en effet, avec le caractère avare qu'il a déployé toute sa vie. Cette défense toutefois de l'avocat Voltaire, ne servira point de supplément aux *Causes célèbres*.

PROCÈS *de Claustre, pour servir de supplément aux Causes célèbres*, 1769.

On parlait beaucoup, en 1768, d'un procès entre les sieurs *Laborde* et un abbé *Claustre*, précepteur de leur fils et neveu. Voltaire a jugé cette cause digne de sa plume, et l'année suivante il en fit le résumé dans la brochure en question. C'était l'extrait rapide et profond de huit énormes factums sur cette contestation, comme il a été dit à la *Vie*, année 1770, p. 277. On connaît, du reste, son pinceau; il frappe des couleurs les plus tranchantes cet abbé, monstre, suivant lui, d'ingratitude et d'hypocrisie. Les sieurs Laborde ont dû savoir grand gré à l'orateur d'avoir daigné s'égayer sur cette

matière, et mettre à portée du public une justification réservée jusque-là pour les gens du palais.

Profession *de Foi des Théistes, par le comte d'A.... du R. D., traduite de l'allemand.*

On prétend que Voltaire ne marchait jamais sans la Bible, sous prétexte que, lorsqu'on a un procès, il faut toujours avoir sous les yeux les factums de ses adversaires. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il possédait parfaitement ce livre, qu'il s'en était pénétré, qu'il en était plein. On voit dans ses ouvrages qu'il le retourne sans cesse, qu'il le dépèce pour l'enrichir, mais à sa manière, et non certainement comme le prédicateur, le théologien ou le défenseur de la religion. On sait que l'Ecriture-Sainte veut être lue dans la simplicité du cœur et de l'esprit; mais qu'aux génies superbes elle offre souvent des absurdités, des barbaries, des impiétés même; et c'est ce que Voltaire ne manque pas d'y trouver. On voit surtout son genre de travail dans l'Opuscule en question, où, non content de ressasser ce qu'il a répété cent fois, il cite ses propres écrits, et remet des pages entières sous les yeux des lecteurs. Enfin, suivant notre philosophe, les théistes seraient autant de petits saints. Un théiste reconnaît que Dieu est le père de tous les hommes; c'est bien heureux! Un théiste a la superstition en horreur. Que l'auteur nous dise où elle est en honneur, si ce n'est chez les païens qu'il défend si souvent. Un théiste n'a jamais été coupable d'avoir pratiqué la folle et horrible superstition de la magie. Il le ferait sans scrupule si cela lui portait

profit. Le théiste n'a jamais été persécuteur. *Quod erat demonstrandum*. Enfin, en parlant de la doctrine des théistes, notre philosophe nous apprend ce qu'ils pensent de Jésus-Christ, et qu'ils le comparent à Socrate. Quelle grâce! (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1768, p. 248.)

PROFESSIONS *de foi de Voltaire*.

(*Voir* la *Vie*, années 1769, p. 251; 1778, p. 361, et la note.)

PROLOGUES *en vers de* la Prude.

Il y a deux prologues à cette pièce. Le premier, qui est dialogué, a été fait par Voltaire pour Mme. la duchesse *du Maine*; l'autre, non dialogué, a été récité par Voltaire lui-même lorsque cette comédie a été jouée chez cette princesse. (*Voyez* PRUDE (la), et la *Vie*, année 1747, p. 81.)

— *de la* Princesse de Navarre.

Outre deux prologues, l'auteur a joint à cette pièce une notice historique très intéressante.

— *de la* Guerre civile de Genève.

(*Voyez* GUERRE CIVILE (la) *de Genève*.)

PROPHÉTIE (La) *de la Sorbonne, de l'an* 1530, *tirée des manuscrits de M. Baluze, tome I, p.* 117.

Cette prophétie est sortie de la plume de Voltaire,

ainsi que les notes, à l'occasion de la censure prononcée par la faculté de théologie contre le *Bélisaire* de Marmontel. L'auteur commence par y parodier les commandemens de Dieu et de l'Église; et les notes sont aussi abominables que la prophétie. Cette prétendue facétie a paru vers l'année 1768.

PRUDE (La), comédie en cinq actes et en vers de dix syllabes, représentée en 1747.

Cette pièce est bien moins une traduction qu'une esquisse légère de la fameuse comédie de *Vicherley*, intitulée : *Plain d'ealer* (l'Homme au franc procédé). L'auteur ne donne dans cette pièce qu'une faible idée de la hardiesse anglaise; et cette imitation n'est pas encore assez voilée pour qu'une mère sage ose y conduire sa fille. « Le fond du sujet, dit La Harpe, malgré l'adoucissement que l'auteur y a mis, est incompatible avec la décence de notre théâtre, et les mauvaises mœurs y sont plus odieuses que comiques. La *Prude* est une espèce de Tartufe femelle, dont l'hypocrisie et la dépravation sont grossières et maladroites. L'intrigue est forcée; la versification est facile et négligée; les scènes sont mêlées de quelques jolis vers. » *La Prude* ne fut pas représentée à Paris, mais sur le théâtre d'Anet pour Mme. la duchesse *du Maine*. Voltaire y joua, et fit, pour annoncer la pièce, le Prologue qui a été indiqué aux DIALOGUES, sous le nom de *Dialogue entre Mme. du Tour et M. de Voltaire.*

Il y a encore un autre prologue qui fut récité par

Voltaire sur le théâtre de Sceaux, devant Mme. la duchesse *du Maine*, avant la représentation de *la Prude*, qui eut lieu le 15 décembre 1747. (*Voyez* Prologue *de la Prude*, et la *Vie*, année 1747, p. 81.)

Pucelle (La) *d'Orléans*, poëme; nouvelle édition en vingt-un chants.

Le poëme de *la Pucelle* commença à se répandre vers l'année 1755. Il y avait plus de vingt ans qu'on savait que Voltaire travaillait à un poëme héroï-comique, dans le goût de celui de l'*Arioste*. (*Voir* la *Vie*, année 1733, p. 51; 1755, p. 136 et suivantes.)

On savait que, dans le poëme français, des impiétés horribles et des saletés monstrueuses tenaient la place des sublimes extravagances du poëme italien. Voltaire en avait récité plusieurs morceaux à ses amis. Il l'avait prêté au roi de Prusse, qui tremblait que l'auteur ne le montrât. « Vous avez prêté, lui dit ce Prince, votre *Pucelle* à la duchesse de Wirtemberg. Apprenez qu'elle l'a fait copier pendant la nuit. Voilà les gens à qui vous vous confiez; les seuls qui méritent votre confiance sont ceux avec lesquels vous êtes en défiance. » (Lettre de Frédéric, du 22 février 1747.)

Ce poëme fut dénoncé au chancelier (M. Chauvelin), comme la quintessence de tout ce que les *Julien*, les *Celse*, les *Rabins*, prédécesseurs de Voltaire, avaient vomi de plus affreux contre le christianisme, et les *Bocace*, les *Arétin* contre les mœurs. Ce magistrat fit dire au blasphémateur, que s'il paraissait un seul vers im-

primé ou manuscrit de cette horreur, il se préparât à finir ses jours dans un cul-de-basse-fosse. (*Voir* la *Vie*, année 1732, p. 51.) De-là les inquiétudes de Voltaire, lorsqu'il commença à se répandre ; de-là ces différentes lettres pour le désavouer ; de-là les démarches faites par Collini en 1755, pour en arrêter l'impression. (*Voir* la *Vie*, année 1755, p. 138.) On pardonne à Voltaire, dit l'auteur de *Voltaire peint par lui-même*, de tâcher de se laver ; mais on ne lui pardonnera pas d'avoir cherché à se blanchir aux dépens de La Beaumelle, qui d'ailleurs ne s'essaya jamais dans la poésie badine.

La première édition, donnée par l'auteur, est de 1762, et ce poëme fut réimprimé en 1774 dans l'édition in-4°., laquelle est une refonte des éditions précédentes, entortillée de quelques tirades particulières. On y remarque trois morceaux qui dénotent la haine constante qui animait l'auteur : le premier sur la destruction des jésuites ; le second sur la suppression des parlemens ; le troisième enfin est une sortie violente contre Fréron, La Beaumelle, Nonotte, Patouillet, Sabathier, et les divers adversaires de Voltaire. On conçoit aisément que tous ces morceaux sont très satiriques, et que le poète ne se serait pas permis le second, s'il avait prévu le retour de l'ancienne magistrature. Nous ne parlerons point des nombreuses tirades obscènes et grossièrement licencieuses que cette honteuse production contient.

Ce poëme enfin, l'objet des complaisances et des terreurs de son auteur, a été extrêmement loué par La Harpe (*Eloge de Voltaire*), dans le temps où il ne sui-

vait que son enthousiasme pour Voltaire, et où il n'écoutait que la reconnaissance qu'il pouvait lui devoir : mais épuré, pour nous servir de l'expression de M. Lepan, et plus éclairé par les malheurs publics et les siens particuliers, il a reconnu que *la Pucelle* était un *ouvrage de corps-de-garde*. Or, voici en quels termes il s'exprime : « Cet ouvrage, si outrageant pour les mœurs et dont le titre seul rappelle un scandale si déshonorant pour le dernier siècle, a joui d'une vogue inouie, qui sera un témoignage contre nous dans la dernière postérité, et déposera à jamais de la profonde dépravation d'un peuple qui a reçu ce livre avec avidité, et de l'inexcusable connivence d'un gouvernement qui l'a toléré. Jamais l'impudence du vice et du blasphême n'avait été portée à ce point; et quoique le vice y fût souvent de la plus dégoûtante crapule, et le blasphême inepte ou grossier, tel était déjà l'attrait de l'impiété hardie et de la débauche effrontée, que l'auteur, pour qui l'on s'était montré si sévère jusque dans ses chefs-d'œuvre, parut ne trouver presque plus que des approbateurs, et avoir fait de ses lecteurs autant de complices.

» Il n'y a point de livres qui ait été plus répandu, plus généralement lu, plus souvent cité. Toute la jeunesse le sut par cœur, et en fit sa *philosophie*; les vers de *la Pucelle* devinrent le catéchisme de cet âge qui prend si volontiers pour loi l'absence de tout frein : et si l'on réfléchit à tout le mal qu'a fait et dû faire ce poëme, on avouera qu'un gouvernement tombe dans la

plus étrange inconséquence, lorsqu'il interdit la vente des poisons, et qu'il autorise ou tolère de pareils livres.

» Considérée seulement sous les rapports de l'art, *la Pucelle* est encore une espèce de monstre en épopée comme en morale, etc., etc. »

Il dit encore au même sujet, dans son *Cours de Littérature* : « Voltaire a voulu imiter l'Arioste ; mais l'Arioste voulait rire et faire rire, et n'en voulait à rien, ni à personne, et Voltaire en voulait toujours aux chrétiens, à la Bible, aux prêtres, aux moines, à ses critiques, aux savans, aux anciens, à tout et à tous. »

Si on lit l'*Examen* de M. Linguet, on y trouvera les lignes suivantes, p. 69, sur le même poëme : « Dans *la Pucelle du dix-huitième siècle*, à peine y a-t-il un chant capable de motiver l'indulgence du censeur le moins austère : la pudeur y est sans cesse blessée et d'une manière choquante ; le coloris ne déguise pas même ce que le dessin a de révoltant. A peine pourrait-on pardonner à l'auteur d'avoir emprunté quelquefois le pinceau de La Fontaine, et presque partout il se sert de la brosse de l'Arétin. »

Pour terminer cet article, citons encore un écrivain. Or, voici ce que M. Fréron fils a dit de *la Pucelle*. « . . . . . Quant à un autre poëme (*la Pucelle*) que quelques admirateurs regardent comme le plus beau fleuron de la couronne poétique de M. de Voltaire, nous n'en rapporterons pas même le titre. Ce poëme devait avoir un grand succès dans un siècle corrompu. Beaucoup d'esprit, des morceaux de poésie d'un coloris

très vif, des détails agréables et voluptueux, des peintures lascives et libertines, assaisonnées de tirades impies; voilà, sans contredit, son plus grand mérite. D'ailleurs c'est un ouvrage qui n'a ni plan, ni ensemble; c'est un tissu de contes détachés, sans aucune espèce de liaison avec le sujet du poëme, qui n'a ni commencement, ni milieu, ni fin. Presque tous les héros y sont avilis, couverts de turpitudes; et les gens de goût, ainsi que les âmes honnêtes, ne peuvent regarder cette production cynique que comme un ouvrage scandaleux et bizarre, où l'héroïsme est dégradé par le mélange continuel du bouffon et du burlesque, où la vertu est diffamée, l'amour souillé de débauches, et les grâces prostituées par une imagination aussi sale que brillante. »

Voilà donc le livre que Duvernet a prédit devoir être mis un jour au-dessus de l'*Iliade*, de l'*Enéide*, de *Roland-le-Furieux*, de la *Jérusalem délivrée*; voilà le livre que les partisans de Voltaire et les éditeurs de ses Œuvres ne cessent de prôner comme un *monument de raison et de sagesse, qui peut blesser quelquefois le goût, et non la* MORALE! Alors, qu'entendent-ils donc par morale tous ces faux philosophes? (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1755, p. 139.)

PYRRHONISME (Le) *de l'Histoire*, 1765.

La probabilité, en fait d'histoire, est la seule certitude qu'on puisse acquérir; telle est la doctrine professée par l'auteur. Ainsi voilà, d'un trait de plume, l'Histoire Sainte réduite aux doutes de la pauvre raison humaine.

Dans cet ouvrage, Voltaire, sous un nom déguisé, se donne modestement pour le plus grand et le plus vrai de nos historiens. Il est vrai qu'il a désavoué cette production aussi bien que tant d'autres. (*Voyez* CONNAISSANCES *des beautés et des défauts de la poésie*, etc., et la *Vie*, année 1765, p. 212.)

QUA

QUAND (Les).

Facétie dirigée contre M. Le Franc de Pompignan. (*Voyez* AH! AH (les); — CAR (les); — POUR (les); — QUE (les); — QUI (les); — QUOI (les); — SI (les).

QUE (Les).

Facétie également dirigée contre M. Le Franc de Pompignan et quelques autres. (*Voyez* ci-dessus.)

QUELQUES *petites hardiesses de M. Clair, à l'occasion du panégyrique de Saint Louis*, 1772.

Amas de déclamations impies contre les croisades et les papes qui sanctionnèrent ces pieuses, mais trop malheureuses entreprises. (*Voir* la *Vie*, année 1772, p. 288.)

QUESTIONS (Les) *de Zapata*, 1767.

Nouvelles attaques contre l'Ancien et le Nouveau-Tes-

tament. Le Zapata est un prétendu bachelier de Valladolid, que Voltaire suppose proposer à la junte des docteurs de Salamanque une foule de questions qui l'embarrassent dans l'Ancien et dans le Nouveau-Testament; ce sont toutes les contradictions, toutes les absurdités, toutes les horreurs qu'il avait déjà révélées dans son *Dictionnaire philosophique*, et dans les différens ouvrages qu'il avait donnés depuis qu'il s'était livré à la théologie et à la métaphysique; en général, il ramène ce qu'il a dit cent fois; mais son sarcasme est toujours piquant et réveille le goût des lecteurs pour des matières remâchées trop souvent. Voltaire prétend que l'original de ces doutes est dans la bibliothèque de Brunswick; ils sont au nombre de soixante-sept, et l'on juge bien que les sages maîtres restent sans réponse. (*Voyez* la *Vie*, année 1767, p. 226; 1775, p. 322.)

QUESTIONS *sur les Miracles.*

Petite brochure de vingt pages qui parut en 1765, par où Voltaire commençait à paraître vouloir débiter en détail le poison qu'il avait introduit en gros dans son *Dictionnaire philosophique* et sa *Philosophie de l'histoire*. On trouve la même ardeur pour renverser la religion et la morale; il y prend le ton d'un sceptique modeste, et couvre les argumens qu'il emprunte de côté et d'autre de toutes les grâces de son style; il a pris la vraie tournure pour tromper la crédulité et glisser son venin partout où il voudra, avec plus de sécurité et de succès. (*Voyez* à la *Vie*, année 1765, p. 212.)

Questions (Autres) *d'un proposant à M. le professeur en théologie R..., sur les Miracles.*

Nouvelle production de Voltaire, fort analogue à la précédente, et qui parut dans le même temps. Elle a quatorze pages in-12 d'impression; on y traite trois points : *Comment les philosophes peuvent admettre les miracles?* Ils blessent, suivant l'auteur, l'ordre immuable de la formation du monde; *de l'évidence des miracles de l'Ancien-Testament;* et enfin, *des miracles du Nouveau-Testament.* L'écrivain a beau vouloir se masquer, on le reconnaît toujours à la marche de ses pensées, à la tournure de son style.

— *sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, 1771.

Rapsodie où Voltaire a mis tout ce qui lui a passé par la tête, et a vidé les restes impurs de son porte-feuille. Le titre qu'il y a mis est un point de ralliement commode qu'il a pris pour réunir un fatras d'articles rebattus dans ses divers ouvrages. C'est une sorte de dictionnaire philosophique sous une autre dénomination. Ontre ce que nous avons déjà dit de cet écrit, à l'*Histoire de la Vie de Voltaire*, année 1771, p. 279, il convient d'ajouter qu'il y a très peu de rapport des articles qui font l'objet des *questions* à ceux de l'Encyclopédie; presque aucune discussion ; c'est une superfétation de cet énorme dictionnaire : du reste, c'est encore un répertoire d'injures de tout genre, sur lesquelles Voltaire était intarissable contre la multitude de ses ennemis, qui grossissait

continuellement, par la raison que tout homme qui prenait la liberté de critiquer ses ouvrages était à l'instant réputé *infâme*, *gueux*, *gredin*, *abominable*, *exécrable*, etc. Enfin on trouve, dans cette singulière compilation, ce qui se trouve dans presque tous les ouvrages de cet écrivain, mêmes écarts, mêmes bavardages, même affectation de se citer et de paraître érudit, même égoïsme, même acharnement de ramener la religion dans les sujets les plus simples, et qui en paraissent les plus éloignés, pour renouveler ses affreux blasphêmes et ses ironies insultantes. On dirait, en un mot, que Voltaire a voulu, par ses *Questions sur l'Encyclopédie*, s'analyser lui-même, et, pour la commodité de quelques lecteurs curieux et économes, ramasser sous ce titre singulier, et dans un petit nombre de volumes, ce qu'il a dit et redit mille fois dans tous les écrits dont il avait jusqu'alors, sous toutes sortes de titres et de formes, inondé et scandalisé l'Europe. (*Voyez* aussi la *Vie*, année 1771, p. 279 et 281.)

Qui (Les).

Facétie, en vers, dirigée contre Le Franc de Pompignan. (*Voyez* Ah ! Ah (les), Car (les), Pour (les), Quand (les), Que (les), Si (les).

Quoi (Les).

Autre facétie dirigée contre le même.

RAI

Raison (Éloge de la).

(*Voyez* Voyage *de la Raison.*)

Réclamation *de M. de Voltaire sur l'impression des* Lois de Minos.

Voltaire ayant su combien sa pièce des *Lois de Minos* perdait à la lecture, jetait les hauts cris contre le libraire qui l'avait imprimée; il prétendait que c'était le larcin de quelque canaille de la littérature; il écrivit, suivant son usage, au Lieutenant-général de Police, pour se plaindre de cet attentat. En effet, on commençait à croire que cette tragédie ne serait pas jouée. Voltaire, pour donner plus de véhicule à son ouvrage, avait imaginé d'engager Mlle. Raucoux à y prendre un rôle; mais celle-ci s'en est défendue; ce qui alluma la bile du philosophe de Ferney, qui écrivit une lettre au maréchal de Richelieu, où il injurie cette jeune actrice, et la représente comme une hypocrite dont la vertu a reçu plus d'un échec. Ces calomnies du poète humilié n'ont pas laissé d'affliger sensiblement la débutante.

Recueil *nécessaire*, 1767.

Cet ouvrage est cité dans la Correspondance de Voltaire. Il forme, comme nous avons dit à la *Vie*, année 1767, p. 226, une espèce d'arsenal infernal où

Voltaire, non content de déposer toutes les armes qu'a fabriquées son impiété, ramasse encore celles des plus cruels ennemis de tout dogme et de toute morale. Nous ajouterons ici ce que contient cet abominable recueil, qui a paru en 1767 :

1°. Une Analyse de la religion chrétienne, par M. du Marsais, logicien aussi redoutable par ses raisonnemens éloquens que par sa dialectique vigoureuse;

2°. La Confession du Vicaire Savoyard, de J.-J. Rousseau;

3°. Le Dialogue d'un honnête homme et d'un Caloyer;

4.° Le Sermon des Cinquante;

5°. L'Examen important attribué à milord Bolingbroke, mais en effet de Voltaire; c'est un développement du Sermon des Cinquante, où, avec autant d'éloquence que d'érudition, l'auteur a joint plus de raisonnement. (*Voyez* la *Vie*, année 1767, p. 226.)

6°. Lettre de milord Bolingbroke, qui est peu de chose;

7°. Un Dialogue entre le Raisonneur et l'Adorateur : ouvrage trop frivole pour le sujet, trop grave pour le titre. (*Voyez* DIALOGUE, etc.)

8°. Un Dialogue d'Épictète et de son fils. (*Voyez* DIALOGUE, etc.)

On peut juger maintenant de l'utilité de ce Recueil, que Voltaire osa même qualifier de nécessaire.

RECUEIL *des lettres de M. de Voltaire.*

(*Voyez* LETTRES, CORRESPONDANCES *générale et particulières.*)

— *de diverses pièces.*

Ces pièces sont à différentes dates du courant de 1769. La plupart sont aujourd'hui éparses dans la collection des œuvres de Voltaire. La principale partie fait croire que l'auteur avait en vue de se venger de l'ex-jésuite Nonotte, à qui il ne pardonnait pas d'avoir relevé ses fautes dans un livre intitulé : *Erreurs de Voltaire.* Non content de dire à cet adversaire des injures directes, il s'en fait encore dire par de prétendus correspondans. Il développe dans sa réponse la cause de la haine des jésuites contre lui, qu'il attribue à une bonne œuvre de sa part. On est si fort en garde contre les sermens, les parjures et les persiflages de ce philosophe, qu'on n'ose rien croire sur sa parole; mais on se surprend à rire aux dépens de ses victimes, et c'était vraisemblablement tout ce qu'il demandait.

RÉFLEXIONS *pour les sots.*

Des réflexions amères contre ce qui existe, même de plus respectable; des invectives, au lieu de raisons, dirigées contre des gens estimables et des corporations utiles; une apologie dégoûtante de la philosophie moderne; une foule de misérables lieux-communs sur la tolérance, à la manière dont l'entendent les nouveaux philosophes : voilà en substance ce que contient ce mé-

prisable pamphlet, annoncé comme une facétie. Facétie soit ; alors il faut avouer que les plaisanteries des philosophes ont parfois un air bien étrange et un ton bien ignoble.

RÉFUTATION *d'un écrit anonyme contre feu Joseph Saurin, de l'Académie des Sciences, examinateur des livres, et préposé au* Journal des Savans, 1758.

Dans l'écrit anonyme qui fait l'objet de la réfutation, lequel écrit anonyme se trouve dans *le Journal Helvétique* du mois d'octobre 1758, on accusait M. Saurin des crimes les plus infâmes et les plus bas. L'on y cite une lettre que celui-ci aurait écrite à un pasteur, son ami, dans laquelle il lui fait la confession de son infamie. Voltaire, l'auteur de la réfutation, a été véhémentement soupçonné d'être aussi l'auteur de l'écrit anonyme. L'auteur, quel qu'il soit, tout en affectant de se dire l'ami de M. Saurin, ne craint pas, au risque de porter le poignard dans le cœur des enfans, et de priver d'établissement quatre filles vertueuses en couvrant d'opprobre la mémoire de leur père; l'auteur, encore une fois, ne craint pas de le peindre comme un homme qui avait changé de religion, uniquement pour échapper à l'ennui et à la misère; qui avait trompé le grand Bossuet en se disant persuadé; qui était d'une humeur dure et altière, etc. (*Voir* les articles SAURIN et LA MOTHE, dans le *Siècle de Louis XIV*; *voir* aussi la *Vie*, année 1758, p. 154.)

Réfutation *du* Système de la Nature.

Cette production est jointe au *Dictionnaire philosophique*. (*Voir* ce qui a été dit de la Réfutation à la *Vie*, année 1769, p. 259 et 260.)

Relation *de la mort du chevalier de La Barre, par M. Cassen, avocat au Conseil du roi, à M. le marquis de Beccaria, écrite en* 1766.

Cette relation n'est proprement qu'un tissu de déclamations philosophiques contre les objets de la vénération des chrétiens. Au milieu d'un fatras de sophismes irréligieux, Voltaire cherche à prouver que le chevalier de La Barre a été condamné contre les lois divines et humaines, la profanation des choses saintes devant probablement, suivant l'auteur, n'être traitée que de bagatelles au siècle des esprits forts. (*Voir* d'autres détails à la *Vie*, année 1766, p. 213, 217, et surtout la lettre du roi de Prusse au même sujet, p. 214.)

— *touchant un Maure blanc amené d'Afrique à Paris, en* 1744.

C'est, à proprement parler, une discussion bien sèche sur la race d'hommes que les Espagnols appellent *Albinos*. On a prétendu depuis que ces êtres ne sont point une espèce distincte, qu'ils sont la production d'un père et d'une mère nègres; que c'est une variété de couleur, ou une espèce d'étiolement comme celui qu'on observe dans les plantes. Mais cette distinction, disent les éditeurs de Kehl, restera indécise tant qu'on n'aura pour la

décider que des relations de voyageurs, des témoignages de colons, ou des attestations en forme juridique. Au résumé, Voltaire annonce que la race de ces hommes habite au milieu de l'Afrique, et que leur principale habitation est près du royaume de Loango; ce qui tendrait à faire croire que, suivant Voltaire du moins, c'est une race distincte.

Relation *de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier,* 1759.

Série d'outrages bien scandaleux à la mémoire de ce savant jésuite. Usant de l'arme du persiflage qu'il aimait tant à manier, Voltaire couvre de ridicule les derniers momens du P. Berthier, son ancien adversaire. Il suppose des aveux que celui-ci aurait faits en mourant; et pour dernier coup de pinceau à son tableau burlesque, il fait apparaître le défunt au *P. Garasse*, continuateur du Journal où l'on avait refusé de reconnaître le patriarche de Ferney pour un Homère : le revenant fait des révélations au bon père, et lui donne force conseils que le lecteur a déjà devinés. (*Voir* la *Vie*, année 1759, p. 167.)

— *du voyage de M. le marquis Le Franc de Pompignan, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau.*

L'auteur suppose que cette relation est adressée au procureur fiscal du village de Pompignan. De-là force quolibets contre M. Le Franc, comme on le pense

bien. C'est ainsi que, pour entretenir son ancienne inimitié contre l'auteur de *Didon*, Voltaire en usait; c'est ainsi qu'il se plaisait à jeter de temps en temps dans le public quelques pamphlets bien satiriques contre les hommes qui n'étaient pas disposés à se prosterner devant son génie *universel*.

REMARQUES *sur l'Histoire générale*, 1763.

C'est un supplément à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc. (*Voyez* SUPPLÉMENT *à l'Essai sur l'histoire générale*, etc., et la *Vie*, année 1763, p. 195.)

— *sur les* Pensées de Pascal, 1738.

Suivant l'auteur des Remarques, les *Pensées de Pascal* ne seraient qu'un plaidoyer contre l'espèce humaine, et celui-ci ne les aurait écrites que pour montrer l'homme sous un jour odieux. Le but de Voltaire, en raisonnant ainsi, était d'atténuer l'effet que pouvait produire ce livre des *Pensées* en faveur de la religion, auprès de ceux à qui imposerait le grand nom de son auteur. Enfin, le philosophe anti-chrétien cherche à prouver que Pascal ne doit pas être regardé comme philosophe, et finit néanmoins par accorder que dans ses *Pensées* comme dans ses *Lettres provinciales*, Pascal est un écrivain du premier ordre. (*Voyez* la *Vie*, année 1738, p. 66; 1778, p. 398.)

REMERCIMENT *sincère à un homme charitable, écrit de Marseille en* 1750.

Cet ouvrage est une espèce de défense de Montes-

quieu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. La rage de faire du bruit et du scandale portait Voltaire à parler pour les hommes mêmes qui s'étaient déclarés ses adversaires. Aussi voit-on aisément dans cet écrit passer un bout d'oreille. (Cité à la *Vie*, p. 95.)

REMONTRANCES *du pays de Gex au roi*, 1775.

Elles semblent, par leur titre, un persiflage de celles du parlement; mais elles contiennent, au contraire, de véritables actions de grâces à l'occasion de la suppression des maîtrises, de l'abolition des corvées, de l'impôt territorial substitué par abonnement à tous les autres sur toutes les terres indistinctement, nobles, ecclésiastiques et autres, enfin de la liberté du commerce des grains, tous objets qui ont, au contraire, excité les réclamations des magistrats, au point de provoquer un lit de justice. Ce petit ouvrage, outre l'éloge du roi, contient encore celui de presque tous les souverains qu'il trouve essentiellement occupés du bonheur de leurs peuples. Il en fait une énumération rapide et mêlée de traits historiques qui rendent l'écrit plus instructif; il assure que le règne de la raison est venu avec celui de Louis XVI, (et pourquoi les héritiers de ses affreuses doctrines ont-ils assassiné ce vertueux monarque?) et que c'est à la philosophie si honnie, si calomniée, suivant lui, qu'on a pourtant cette obligation. (Même réflexion, sur ce point, que celle qui vient d'être faite.) (*Voir* aussi ÉCRITS *pour les habitans du Mont-Jura, et pour le pays de Gex.*)

Remontrances *du corps des pasteurs du Gévaudan à Antoine-Jacques Rustan*, 1769.

Ce pasteur suisse, à Londres, s'est avisé de publier un ouvrage ayant pour titre : *L'état présent du christianisme.* Il n'a pu résister au besoin de mordre Voltaire; tout théologien a cru lui devoir au moins un coup de dent en passant. Celui-ci, d'ailleurs, était personnellement en reste. Tel est le sujet de ce nouvel écrit du patriarche de la philosophie. (*Voir* la *Vie*, p. 265.)

Réponse *à La Beaumelle.*

Voltaire a fait de pareilles réponses à divers censeurs de ses ouvrages. Elles regardent principalement La Beaumelle, le jésuite Nonotte, le professeur Larcher, l'abbé Guénée.

(*Voyez*, pour La Beaumelle, la *Vie*, année 1752, p. 100; pour l'abbé Nonotte, année 1765, p. 209; pour le professeur Larcher, même année, p. 210; pour l'abbé Guénée, année 1775, p. 323, et 1776, p. 336.)

— *à l'écrit d'un avocat, intitulé :* Pièces démonstratives en fait de justice.

Cet écrit d'un avocat est relatif à l'affaire de M. le comte de Morangiès et Véron. Dans son factum, Voltaire attaque plus particulièrement M. Falconnet, qui lui a demandé de quel droit il écrivait en faveur de M. de Morangiès. Voltaire répond : du droit qu'a tout citoyen de défendre un citoyen; du droit que lui donne l'étude qu'il a faite de l'ordonnance de nos rois et des lois de sa patrie :

du droit que lui donnent des prières auxquelles il a cédé, de la conviction intime où il est jusqu'à ce moment de l'innocence de M. le comte de Morangiès, et de son indignation contre les artifices de la chicane, qui accablent si souvent l'innocent; en un mot, du droit qu'il avait d'exercer contre M. Falconnet la profession d'avocat, même d'être son juge, ainsi que le sont ses parens. (*Voyez* la *Vie*, année 1773, p. 294, et Précis *du procès de M. le comte de Morangiès, contre la famille Véron.*)

Réponse *aux objections principales qu'on a faites en France contre la* Philosophie de Newton.

Voltaire démontre ou cherche à démontrer que Newton n'a point fait de système. (*Voyez Défense du Newtonianisme.*)

— *à un détracteur de Corneille, qui avait calomnié le grand tragique dans un ouvrage ayant pour titre* : Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le Théâtre.

C'est dommage que Voltaire, pour obtenir créance en faveur de sa réponse, ne se montre pas assez désintéressé dans la cause; il a soin de se montrer sans cesse sur le premier plan de la scène. Au surplus, cette nouvelle production ne sert qu'à déposer contre les variations continuelles de son caractère, si l'on se rappelle avec quelle dureté il a traité, dans son commentaire, le père de notre tragédie.

RÉPONSE *à un Académicien sur Corneille.*

Cette pièce n'offre pas plus d'intérêt que la précédente. Voltaire, au reste, n'était pas habile à défendre ses rivaux, encore moins ses supérieurs dans la carrière.

— *d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris, tirée de la* Bibliothèque raisonnée, *mois de juillet, août, septembre, p.* 227.

Il est question dans cet article des différends de Maupertuis et de Kœnig, au sujet des systèmes de Leibnitz. (*Voir* aussi la *Vie*, année 1752, p. 103.)

— *de M. de Voltaire à deux pièces de vers qui lui furent adressées en* 1767.

Celles-ci n'étaient pas trop religieuses. La réponse prouve que l'auteur à son âge avait encore l'imagination bien libertine. Quoique sa réponse ne soit que de douze vers, nous ne prendrons point la licence de la citer, à cause des misérables jeux de mots irréligieux qui en forment le fond, et des allusions obscènes qui la terminent.

— *aux* Lettres de quelques Juifs portugais et allemands à M. de Voltaire, *avec des réflexions critiques*, etc., 1775.

L'objet de celles-ci était de relever plusieurs erreurs que les auteurs regardent comme échappées à Voltaire, en parlant des livres sacrés. Les principales sont : 1° d'as-

surer que Moïse n'avait pu écrire le *Pentateuque*; 2° que l'adoration du veau d'or n'avait pu avoir lieu, parce qu'on ne peut réduire l'or en poudre, et que d'ailleurs on n'avait pu fondre cette statue en trois mois, etc. Les auteurs y avaient mis toute la modération et la politesse possible; ils paraissaient d'ailleurs très instruits, ce qui déconcerta Voltaire, et l'empêcha d'abord de prendre son ton satirique pour invectiver contre des écrivains qui dissertaient aussi honnêtement; mais il se trouva bientôt à son aise dès qu'il eut appris que c'était un prêtre qui avait osé lever la lance contre lui; il introduisit sur la scène on ne sait quel *cuistre* du collége du Plessis pour lui servir de plastron, et il vomit contre lui les flots de bile dont il était suffoqué. Excepté ces injures et un appareil d'érudition que Voltaire développe à son ordinaire, toute la partie du raisonnement est faible, et vient se briser contre la logique claire et pressante de ses adversaires. (*Voyez* la suite à la *Vie*, année 1775, p. 323, et 1776, p. 336. *Voir* aussi à la Table, CHRÉTIEN (un) *contre six juifs*.

RÉPONSE *aux* Épîtres du Diable, 1762.

Voltaire y traite très mal l'écrivain Palissot, et les amis du patriarche de Ferney applaudirent à ce que leur patron dit de cet anti-philosophe. (Cité à la *Vie*, p. 190.)

REQUÊTE *à tous les magistrats du royaume, composée par trois avocats du Parlement*, 1770.

Ouvrage grave que Voltaire a purgé de toutes les mau-

vaises plaisanteries qu'il prodiguait dans la plupart des agréables productions qu'il ne cessait d'enfanter dans sa retraite. Celle-ci est du commencement de l'année 1770. (Nous avons rapporté cette production à l'année 1756 de la *Vie*, en notant toutefois sa date comme douteuse; nous nous sommes assurés depuis qu'elle appartient réellement à l'année 1770, tel que nous l'annonçons ici.) Elle est écrite avec plus de chaleur que d'orthodoxie. C'est une espèce de sermon moral, ou de plaidoyer en faveur du peuple, contre le trop grand nombre de fêtes, contre le carême et l'abstinence des viandes; l'auteur laisse en même temps percer ses sentimens d'aigreur accoutumée contre les ministres de la religion. (*Voir* la *Vie*, année 1756, p. 145.)

Requête *au Roi pour les serfs de St.-Claude.*

(*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1770. *Voyez* aussi à la Table, Écrits *pour les habitans du Mont-Jura*, etc.)

Rescrit *de l'empereur de la Chine*, 1761.

Cet écrit a été fait à l'occasion de la *Paix perpétuelle*, publiée par *Jean-Jacques*, qui l'avait extrait de l'abbé de *Saint-Pierre*, qui l'avait extrait du duc de *Sully* qui ne l'avait extrait de personne. (*Voir* la *Vie*, p. 186.)

RICHELIEU (Doutes nouveaux sur le testament du cardinal de).

(*Voir* MENSONGES *imprimés*, et la *Vie*, année 1764, p. 200.)

ROIS PASTEURS (Les), tragédie lyrique.

(*Voyez* TANIS ET ZÉLIDE.)

ROMANS.

Personne n'a eu comme Voltaire l'art de cacher une philosophie souvent profonde sous des fictions ingénieuses et riantes; à cet égard il était intarissable. *Zadig*, *Memnon*, *le Monde comme il va*, imités de l'anglais, ont l'air original par la finesse des critiques, par la légèreté de la narration, par les agrémens d'un style clair, élégant, ingénieux et naturel. *Candide*, *la Princesse de Babylone*, et quelques autres fictions de ce genre, n'approchent pas à beaucoup près de *Memnon* ni de *Zadig*; elles ne présentent qu'une suite d'événemens invraisemblables, trop souvent racontés avec indécence, et semés de plaisanteries dont plusieurs ne sont pas du meilleur ton. On désirerait moins de caricatures, moins d'imaginations folles et bizarres, et plus de véritable gaîté. Il faut cependant excepter un petit nombre de chapitres où il a de bonnes vues morales, des peintures originales et saillantes de la cour de Paris, des travers et des ridicules de tous les hommes et de tous les états; mais à travers la séduction du style et les écarts d'une imagination ardente, comment un jeune homme sans

expérience pourra-t-il distinguer l'ivraie du bon grain, la vérité du mensonge?

« Ce qui caractérise *Zadig*, *Candide*, *Memnon*, *Babouc*, *Scarmentado*, *l'Ingénu*, dit le Quintilien français, c'est un fond de philosophie semée partout dans un style rapide, ingénieux et piquant, rendue plus sensible par des contrastes saillans et des rapprochemens inattendus qui frappent l'imagination, et qui semblent à-la-fois le secret et le jeu de son génie; nul n'a mieux connu l'art de tourner la raison en plaisanterie; il converse avec ses lecteurs et leur fait croire qu'ils ont tout l'esprit qu'il leur donne, tant les idées qu'il jette en foule se présentent sous un jour clair et sous un aspect agréable. Il a quelquefois, dans les petites choses, le ton sérieusement ironique, et la sorte de persiflage que l'on aime dans Hamilton, auteur qui lui ressemble dans son genre, comme une conversation spirituelle ressemble à un bon livre. »

Les romans de Voltaire, la plupart philosophiques, sont au nombre de vingt-cinq, savoir : *Zadig ou la destinée*, histoire orientale. — *Memnon ou la sagesse humaine*. — *Le monde comme il va*, vision de Babouc. — *Les Deux Consolés*. — *Histoire des Voyages de Scarmentado*. — *Micromégas*, histoire philosophique. — *Histoire d'un bon Bramin*. — *Candide ou l'Optimisme*. — *L'Ingénu*. — *L'homme aux quarante écus*. — *La Princesse de Babylone*. — *Le Blanc et le Noir*. — *Jeannot et Colin*. — *Lettres d'Amabed*. — *Histoire de Jenni*. — *Les Oreilles du comte de Chesterfield et le chapelain Goudman*. — *Le Taureau blanc*. — *Le Cro-*

cheteur Borgne. — *Cosi Sancta.* — *Songe de Platon.* — *Bababec et les Fakirs.* — *Aventure de la Mémoire.* — *Les Aveugles juges des couleurs.* — *Aventure indienne.* — *Voyage de la Raison.*

(*Voyez*, pour les analyses, les différens articles à leur ordre alphabétique.)

ROME SAUVÉE, ou *Catilina*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 24 février 1752.

Cette pièce, ainsi que la *Mort de César*, est d'un genre particulier : ce n'est ni à un seul personnage, ni à une famille qu'on s'intéresse, c'est à un grand événement historique. Entre autres critiques, on a reproché à *Cicéron* trop de sensibilité, trop d'affliction dans ses malheurs. (*Voir*, au *fac simile*, ce qu'en dit Voltaire.) En outre, Voltaire appelait sa *Rome sauvée*, Cicéron vengé. « Il est bien juste, disait-il, qu'on le venge de ce barbare Crébillon, qui le fait parler comme il parle. » Pour l'éclaircissement de ce passage il est utile de rappeler que *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*, données en peu de temps, furent refaites en haine de Crébillon, son rival, parce que celui-ci, plus honoré et plus honorable, s'était refusé, comme censeur, à donner son approbation à la tragédie de *Mahomet*. (*Voir Mahomet*, à la *Vie*, année 1741, p. 70, et la Table), et ensuite par jalousie de la faveur constante que la cour accordait à la vieillesse de Crébillon. Pour colorer les ressentimens de leur patron, les partisans de Voltaire disent que Ma-

dame la duchesse du Maine, qui aimait Cicéron, excita son auteur favori à faire cette pièce pour le venger des outrages de Crébillon.

(*Voir* la *Vie*, années 1746, p. 80; 1750, p. 88; 1752, p. 107; et la lettre de Voltaire adressée au roi de Prusse, en date du 17 novembre 1749, et dont le *fac simile* est ci-joint.)

Russe a Paris (Le), 1760.

Le but de l'auteur de cette satire est de couvrir de boue Fréron et ses autres adversaires. (*Voyez* la *Vie*, année 1760, p. 183.)

SAM

Samson, opéra en cinq actes, imprimé en 1750, et non représenté.

La représentation en fut défendue par l'autorité, à cause des tirades odieuses que la pièce contient contre les pontifes, les prêtres et les institutions les plus révérées. Voltaire, dit La Harpe, jeta les hauts cris sur la prohibition qui écartait *Samson* de la scène : il est probable qu'il en eût jeté d'autres si la pièce eût été jouée. La musique que Rameau avait faite, lui servit depuis pour d'autres drames, et notamment pour *Zoroastre*, mauvais opéra de Cahuzac. Le sujet de l'opéra de *Samson*, ajoute dans un autre endroit le même critique, était mal choisi, et par lui-

même fort peu susceptible d'intérêt ; mais l'auteur n'en tira pas même ce qu'il pouvait du moins fournir à la poésie lyrique. » Enfin les éditeurs philosophes, cherchant à pallier la faiblesse de cette composition de leur auteur favori, n'ont trouvé d'autre moyen que de s'exprimer ainsi : « On a publié ce poëme comme une esquisse d'un genre extraordinaire. C'est la seule excuse peut-être de l'impression d'un ouvrage fait, comme tous les ouvrages de ce genre, plutôt pour être chanté que pour être lu. » (*Voyez* les détails anecdotiques, et ce que Voltaire en disait lui-même, à la *Vie*, année 1732, p. 49.)

SATIRES.

Indépendamment de ce qui a été dit à la note de la page 185 du premier volume, sur le caractère et le style des satires de Voltaire, on pourrait encore appliquer à l'auteur ce que Boileau disait de Régnier : Heureux,

> Si du son hardi de ses rimes cyniques,
> Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques !

Il y a plus, Voltaire ne se borne pas, conformément aux règles de ce genre de poésie, à poursuivre directement le vice, ou quelque ridicule blâmable ; il s'attache plus volontiers aux personnes pour les dénigrer à force de calomnies. Dans quelques-unes de ces satires, c'est le fiel qui domine ; dans d'autres, c'est l'aigreur ; dans la plupart enfin, on trouve le sel qui assaisonne, le sel qui pique et le sel qui cuit.

Les *Satires* de Voltaire sont au nombre de dix-sept, savoir : *Crépinade* (la) ; — *Mondain* (le) ; — *Défense du Mondain*, ou l'*Apologie du luxe* ; — *Pauvre Diable* (le) ; — *Vanité* (la) ; — *Russe à Paris* (le) ; — *Chevaux* (les) *et les Anes*, étrennes aux sots ; — *Hypocrisie* (l') ; — *Marseillais* (le) *et le Lion* ; — *Trois Empereurs en Sorbonne* (les) ; — *Deux Siècles* (les) ; — *Père Nicodème* (le) *et Jeannot* ; — *Systèmes* (les) ; — *Cabales* (les) ; — *Tactique* (la) ; — *Pégase et le Vieillard* (dialogue) ; — *Temps présent* (le).

(*Voyez*, pour les analyses, les différentes pièces à leur ordre alphabétique.)

Saul, drame en cinq actes et en prose.

(*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1763, p. 194.) On peut encore ajouter que si le but de l'auteur dans cet ouvrage, qui comprend une partie de la vie de Saül et tout le règne de David, a été de prouver que le dernier surtout, si fort selon le cœur de Dieu, le prophète-roi, le saint prophète était cependant coupable de toutes sortes d'abominations, il a réussi. Au reste, nul coloris étranger, c'est le simple historique de ces deux vies ; ce sont le style et les figures de l'Ecriture-Sainte.

Scythes (Les), tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois à Paris, le 16 mars 1767.

Cette pièce, selon les éditeurs de Kehl, n'avait été

composée que comme un amusement de société, pour exercer les talens de quelques personnes de mérite qui ont du goût pour le théâtre. Elle est précédée d'une épître dédicatoire, dans laquelle Voltaire fait son portrait sous le nom d'un vieillard persan. Il y fait l'éloge des ducs de Choiseul et de Praslin, en anagrammatisant leurs noms. Voltaire mande à Collini, le 7 juillet 1767, qu'il a eu la faiblesse de jouer un rôle de vieillard dans la tragédie des *Scythes* ; mais qu'il l'a tellement joué d'après nature, qu'il n'a pu l'achever. « J'ai été obligé, dit-il, d'en sauter près de la moitié, et encore ai-je été malade de l'effort. Vous savez que j'ai soixante-quatorze ans, et que ma constitution est faible...... » Dans les derniers temps de sa vie, Voltaire, comme on sait, ne manquait jamais de rappeler son âge.

Fréron annonça ainsi cette pièce: « Je viens d'apprendre que M. de Voltaire avait envoyé aux comédiens une tragédie nouvelle de sa façon, intitulée: *Les Scythes*, en leur marquant qu'il n'avait mis que douze jours à la faire ; on m'a dit en même temps que les comédiens la lui avaient très humblement renvoyée, en le priant de mettre douze mois à la corriger. » (*Voir* d'autres détails à la *Vie*, années 1736, p. 62 ; 1766, p. 218 ; 1767, p. 224.)

SÉMIRAMIS, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 29 août 1748.

Cette tragédie d'une espèce particulière, et qui demande un appareil peu commun sur le théâtre de Paris,

avait été demandée par l'infante d'Espagne, dauphine de France, qui, remplie de la lecture des anciens, aimait les ouvrages de ce caractère. Cependant la pièce ne put résister à l'examen réfléchi de la raison; elle prête naturellement aux deux extrêmes, la terreur et le ridicule. Ce fut le ridicule, comme l'observe en passant M. Mazure, que choisirent les amis de la raison et les ennemis de Voltaire pour tourmenter son amour-propre outré. En effet, la pièce réussit peu d'abord, mais obtint ensuite beaucoup de succès. (*Voir* la *Vie*, année 1748, p. 82.)

On raconte qu'à la première représentation de *Sémiramis*, le théâtre se trouva tellement obstrué par la foule, qu'à peine les acteurs avaient-ils une petite place sur l'avant-scène. Au moment de l'ouverture du tombeau de *Ninus*, placé sur le côté du théâtre, la sentinelle se mit à crier très haut : « Messieurs, place à l'*ombre*, place à l'*ombre*. » Cette naïveté excita des éclats de rire dans toute la salle, et peu s'en fallût qu'elle n'occasionnât la chute de la pièce.

La chronique rapporte aussi qu'après la représentation de cette tragédie, qui avait été hautement critiquée par une partie des spectateurs, Piron dit à Voltaire : « Vous voudriez bien que je l'eusse faite; » et que Voltaire, qui gardait rancune au caustique interrogant, lui aurait répondu : « Je vous aime assez pour cela. »

La pièce de *Sémiramis* ne tarda pas à être parodiée. Le théâtre de la foire s'empara du sujet, et donna une parodie qui fit à Voltaire un déplaisir inoui. (*Voir* les détails à la *Vie*, année 1748, p. 83.) Elle avait pour

titre : *Zoramis*. Veuve du carnaval, elle a pour fils l'*Audace*, officier de housards, et pour nièce *Zulma*. Le *Bon-Sens* représente le grand-prêtre. Le parodiste avait aussi mis une *ombre*; elle saisit à la dernière scène *Zoramis*, qui s'approche pour causer avec elle, et lui débite une tirade des plus burlesques.

Encore une fois, ce fut pour empêcher de jouer une telle bouffonnerie que Voltaire réclama, remua toutes les puissances. Jamais il n'exista d'aussi grandes négociations pour un sujet aussi frivole. M. de Maurepas les termina, en disant sèchement que la parodie serait jouée à Paris. Voltaire alla jusqu'à s'en plaindre à la reine, qui fit dire à l'auteur, par Mme. de Luynes, que les parodies étaient d'usage, et qu'on avait travesti l'*Enéïde*.

Mannory, ancien avocat au parlement de Paris, et qui fut l'avocat de Travenol dans son procès contre Voltaire (*Voir* le premier volume, p. 79), auquel il n'épargna pas les traits de satire, a fait des *observations* judicieuses sur la *Sémiramis*. Le poète se vengea de l'avocat, à l'occasion du procès, en le peignant comme un bavard mercenaire, qui vendait sa plume et ses injures au plus offrant.

(*Voyez* la *Vie*, année 1746, p. 80; 1748, p. 82; et le *fac simile* placé dans ce second volume, p. 846.)

SENTIMENT *d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des* Commentaires de Corneille.

On sent bien que l'auteur n'a eu garde de travailler à sa ruine, c'est-à-dire, que Voltaire, *académicien de*

Lyon, n'aura pas maltraité Voltaire, *commentateur* de Corneille. C'est ainsi que notre philosophe, sous le voile de l'anonyme, aimait fréquemment à soigner sa propre gloire. (*Voyez*, pour exemples, sept traits différens, rapportés dans l'Histoire de sa vie, année 1768, p. 239 et suivantes.)

SERMON *du papa Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de Sainte-Toléranski, village de Lithuanie, le jour de la Sainte-Épiphanie,* 1760.

Nouveau tissu de déclamations contre les dogmes de notre sainte religion; amas de sarcasmes impies contre l'enfance et la divinité de Jésus-Christ; railleries des plus infâmes sur le mystère de la Trinité; voilà ce qui constitue le fond de cette abominable production, digne au plus d'un forcené mécréant. Au milieu des torrens de blasphêmes qu'il vomit contre les puissances du ciel, Voltaire, toujours rampant quand il a intérêt de caresser les puissances de la terre, s'épuise en basses adulations envers la czarine qui fait la guerre aux Turcs. Non content de l'encens intéressé prodigué à la princesse, il flagorne successivement les grands de son empire, tels que les comtes Orlof, Romansow, Schowalof et Bauer, qu'il appelle des Gédéons; et les Français sont des Welches.

— *des Cinquante*, 1762.

Cette affreuse production qui a fait beaucoup de bruit

et beaucoup trop sans doute, qui a été répandue dans le temps avec une extrême profusion, que les philosophes modernes proclament un ouvrage précieux ; cette production, disons-nous, est intitulée : *Sermon des Cinquante*, parce que l'auteur suppose que cinquante personnes instruites, pieuses et raisonnables, s'assemblent depuis un an tous les dimanches dans une ville peuplée et commerçante, pour faire des prières, après lesquelles un membre de la société prononce un discours. Tel est le motif du titre et l'occasion du sermon dont il s'agit. Il est précédé d'une prière en signe d'invocation, qui n'est pas certainement, et comme on peut bien se l'imaginer, basée sur les doctrines du christianisme. Vient ensuite le sermon, avec toutes les divisions usitées dans ce genre de composition, l'exorde, premier point, second point, troisième point, et la péroraison.

Dans l'exorde, l'orateur donne avec emphase une idée de la vraie religion, ou de la seule qui soit vraie, d'après les doctrines des nouveaux philosophes. Le premier point est destiné à démontrer la prétendue absurdité des livres hébreux contre la pureté, la charité, la bonne foi, la justice et la raison universelle; le second à examiner les livres attribués à Moïse, et à relever les prétendues extravagances qu'il contient; le troisième, à donner un précis impie et dégoûtant de l'histoire de Jésus-Christ; enfin la conclusion contient les vœux des philosophes pour la régénération du genre humain, de la manière qu'elle a été pratiquée dans le cours sanglant de la révolution française. Tel est, en analyse, le fond de cet ouvrage, orné de tous les sophismes de l'incrédulité et de

tous les sarcasmes de la plus abominable impiété; tel est l'ouvrage prôné par tous les impies du siècle, et qui parut peu de temps après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard.*

Un des coryphées de la philosophie destructive en rend compte en ces termes : « Cet ouvrage est précieux, dit Condorcet; c'est le premier où Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut quelque temps après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard.* Voltaire fut un peu jaloux du courage de J.-J. Rousseau; mais il surpassa Rousseau en hardiesse, comme il le surpassait en génie. » Sans contester ni réfuter les premiers points, n'était-il pas plus juste de substituer ici le mot esprit à celui de génie; car Voltaire, au sentiment général, n'avait que de l'esprit, et Rousseau avait du génie et surtout de l'âme, dont Voltaire manquait. C'est ce qu'il fallait dire. Les éditeurs philosophes, en rapportant le même article, ajoutent que c'est peut-être le *seul* sentiment de jalousie que Voltaire ait jamais eu. C'est être aussi par trop complaisant; la vie entière de leur héros n'est-elle pas là pour les démentir? (*Voir* aussi la page 189 du premier volume.)

SERMON *du rabbin Akib.*

Il est supposé prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761, et traduit de l'hébreu. L'auteur y parle avec indignation de l'auto-da-fé qu'on fit à Lisbonne en 1691, et les jésuites s'y trouvent englobés, au sujet de la mort de Malagrida. Voltaire invoque l'Éternel pour dessiller

les yeux des barbares qui font un acte de religion d'une conduite aussi contraire à l'humanité et si peu digne de Dieu. Le tout est assaisonné de traits mordans. Ils sont rendus avec cette liberté philosophique qui détruit l'effet de sa prétendue humanité. (*Voir* la *Vie*, année 1761, p. 186.)

SERMON *prêché à Bâle le premier janvier de l'an* 1768, *par Josias Rossette.*

Dans ce sermon, supposé prêché à Bâle, Voltaire cherche à démontrer la nécessité de la tolérance envers toutes les religions ; ce qui revient à dire qu'il faut consacrer le principe de l'indifférence en matière de religion. Le patriarche des incrédules ne s'en est pas tenu aux sermons qui viennent d'être cités; cela n'eût pas suffi à sa haine pour la religion. Il a ramassé, pour les passer en revue, une multitude de sermons du siècle, dont il fait ressortir, avec sa candeur et sa bonne foi accoutumées, les extravagances et les indécences. Il rappelle, entre autres, ceux de Maillard, prédicateur du seizième siècle, et relève avec malignité un passage, en effet peu supportable aujourd'hui, du sermon prononcé par ce cordelier, le jeudi de la seconde semaine de carême. Il cite également, avec sa bouffonnerie ordinaire, le sermon de *Saint-Antoine* aux poissons; enfin, sous le nom de *Bitonto*, évêque, il donne un sermon sur l'ouverture du concile de Trente, où il prouve par dérision que ce concile était nécessaire. Telles étaient les édifiantes distractions de la vieillesse de Voltaire ! (*Voir* la *Vie*, année 1768, p. 248.)

SÉSOSTRIS, conte en vers, par *Guillaume Vadé.*

Dans cette petite pièce, agréablement versifiée, l'auteur a pour but de faire la part à la volupté et à la sagesse. Il dépeint avec aisance le caractère de ces deux déesses, et conclut que si l'une peut rendre heureux un moment, par l'autre on peut rendre le monde heureux. Son héros applique donc deux baisers en passant à la première, et donne son cœur à la seconde.

En parlant de *Sésostris*, nous remarquerons que dans ses *Observations sur l'Histoire véritable des temps fabuleux*, de M. Guérin du Rocher, Voltaire est de l'avis de ce dernier, qu'il y a toute apparence que Sésostris n'est autre chose que le *Joseph* des Hébreux. *Non nostrum*...

SI (Les).

Nouvelle Facétie dirigée contre M. Le Franc de Pompignan. (*Voyez* AH! AH (les), CAR (les), POUR (les), QUAND (les), QUE (les), QUI (les), QUOI (les) : toutes expressions singulières qu'on remarquait dans le discours que M. Le Franc prononça à l'Académie, lors de sa réception, et que Voltaire n'a pas manqué de saisir pour en faire l'objet de ses sarcasmes contre son adversaire.

SIÈCLE DE LOUIS XIV, 1752.

Cet ouvrage, commencé en France, fut achevé en Prusse, en 1752. Le but de l'auteur, suivant les éditeurs de Kehl, n'est pas seulement d'écrire la vie de Louis XIV. Il s'est proposé un plus grand objet. Il a voulu essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle

le plus éclairé qui fût jamais: Voltaire a-t-il bien réellement atteint ce but? c'est ce qui paraît plus que douteux, si l'on en juge par les opinions que nous allons exposer, qui méritent bien autant de créance que le sentiment exprimé par les éditeurs philosophes.

« Le *Siècle de Louis XIV*, dit le savant auteur du *Nouveau Dictionnaire historique*, offre les mêmes défauts que l'*Essai sur l'Histoire générale*. C'est une esquisse et non un tableau en grand. L'auteur vole successivement en Allemagne, en Espagne, en Hollande, en Suède, pour raconter quelques traits qui n'ont souvent qu'un rapport éloigné au sujet principal. Il présente aux yeux du lecteur, avec une rapidité incroyable, plusieurs événemens importans, qu'on voudrait connaître à fond, et l'on glisse sur chacun. L'historien est content, pourvu qu'il ait l'occasion de placer une maxime ou une saillie. C'est une foule d'éclairs qui éblouissent et qui laissent dans les ténèbres. Ce ne sont point les Mémoires qui ont manqué à l'historien, ni l'art de les employer; car il y a plusieurs chapitres remplis d'élégance : c'est l'esprit de discussion nécessaire dans un travail si long et si pénible. »

Suivant l'abbé Guyon, c'est une histoire décharnée, dangereuse. Maupertuis comparait cette histoire aux gambades d'un enfant; et Mme. de Genlis, tout en accordant que c'est un ouvrage brillant, demande si le style est celui qui convient à l'histoire? Enfin M. Lepan regarde cet ouvrage comme le monument peut-être le plus durable de la gloire de son auteur, ne fût-ce que

parce qu'il a associé son nom à ceux de la plupart des grands hommes qui ont le plus honoré la France. A notre avis, et impartialement parlant, les uns et les autres peuvent avoir raison. Il convient d'ajouter que beaucoup d'erreurs ont été relevées dans cet ouvrage ; savoir, par La Beaumelle, dans le premier volume, et par le chevalier Mainvilliers, dans les deux autres. (*Voyez* aussi Supplément *au Siècle de Louis XIV.*)

Il est à remarquer que c'est dans le *Siècle de Louis XIV* que Voltaire a fait usage, pour la première fois, de l'orthographe qui porte indûment son nom. (*Voir* les détails à ce sujet, à la *Vie*, année 1752, pages 101, 107.)

Singularités (Des) *de la Nature, par un académicien de Londres, de Boulogne, de Pétersbourg, de Berlin*, 1768.

Tel est le titre d'une production qui, par la singularité, s'annonce de Voltaire. Ce poète, devenu philosophe, physicien et métaphysicien, combat nombre d'erreurs auxquelles il en substitue d'autres, suivant le propre de la faible humanité, quand elle veut traiter des matières au-dessus de sa portée. On sait d'ailleurs que ce genre n'est pas celui où cet auteur *universel* est le plus fort, et malheureusement il comporte peu de plaisanterie; aussi cette brochure est-elle très médiocre, très mince de raisonnement, et ne compensant le défaut de logique, de véritable érudition, que par une gaîté forcée et de mauvaises saillies. (*Voir* la *Vie*, année 1768, p. 249.)

Socrate, ouvrage dramatique, en trois actes et en prose.

Ce drame, traduit de l'anglais, de *Thompson*, en 1755, a été publié par Voltaire sous le nom de *Fatéma*, en 1759. Suivant La Harpe, la *Mort de Socrate* ne doit point être considérée comme un ouvrage dramatique : l'intention de l'auteur, dit le critique, est visible : c'est une allégorie satirique et transparente, où même les convenances du genre ne sont pas toujours gardées ; et l'auteur, qui a toujours Paris devant les yeux, oublie de temps en temps que sa pièce représente Athènes, l'aréopage et les prêtres de Cérès.

Au surplus, ce que le premier auteur de ce drame ose hasarder sur la scène anglaise ne conviendrait pas à la nôtre; aussi ne fut-il jamais représenté en France. (Cité à la *Vie*, année 1759, p. 166.)

Songe creux (Le), conte en vers, par *Guillaume Vadé*.

On pourrait tout aussi bien donner à ce conte le titre d'Apologie du Néant, et les grâces de style dont il est orné ne le rendent encore que plus dangereux.

Songe *de Platon*, roman.

Voltaire, tout en s'égayant sur le compte du célèbre philosophe grec, fait une critique enjouée de son système sur la formation du monde. Ne voulant pas, à ce qu'il paraît, s'égayer à demi, le facétieux conteur trouve le moyen, dans le passage le plus grave de sa disserta-

tion, de rappeler comment dans le mot *Platon*, Scarron trouvait *chopine*.

SOPHONISBE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois en 1774.

Cette pièce a été imprimée en 1769, sous le nom de *M. Lantain*, et on la donna comme la tragédie de *Mairet*, refaite. La *Sophonisbe* de Mairet est la première pièce régulière qu'on ait vue en France, et même longtemps avant Corneille. C'est par-là qu'elle est précieuse, et qu'on a voulu la rajeunir. Voltaire avait soixante-quinze ans quand il entreprit cette réparation. Son ouvrage fut mal accueilli au théâtre. Il est précédé d'une épître dédicatoire à M. de La Vallière. (*Voyez* les détails anecdotiques à la *Vie*, années 1774, p. 312; 1777, p. 348.)

Il y a aussi une *Sophonisbe* du cardinal *Quirini*, pièce très estimée en Italie. (*Voyez* DISSERTATION *sur la tragédie ancienne et moderne.*)

SOTTISE *des deux parts*, 1729.

C'est un petit écrit tout bardé de philosophisme, ayant pour objet les affaires de la religion, de la constitution *unigenitus* qui occupait alors tous les esprits. Il en est parlé à la *Vie*, p. 41 du premier volume.

STANCES.

Les stances de Voltaire sont au nombre de vingt-huit. Plusieurs sont mises au-dessus des odes d'Horace. Les voici d'après leur ordre de dates:

Stances *à Madame la marquise du Châtelet, sur les poètes épiques.*

L'auteur dit son mot sur chacun des grands poètes tragiques. Il estime le vieil Homère, parce qu'il est babillard outré, mais sublime. Virgile orne mieux la raison; il a plus d'art, mais il s'épuise avec Didon, et rate à la fin Lavinie. De faux brillans, trop de magie, mettent le Tasse un degré au-dessous; Milton, plus sublime qu'eux tous, a des beautés moins agréables; il semble chanter pour les fous, pour les anges et pour les diables. Le poète philosophe qui ne s'oublie jamais, feint de n'oser parler de lui après le Tasse et Milton. Il termine en disant doucereusement que s'il a place dans le cœur de la marquise, il regardera sa place comme la première du monde.

— *à M. Forcalquier.*

Voltaire prend parti contre le penchant que M. Forcalquier manifeste à se rendre philosophe.

— *au même.*

Cette pièce est au nom de Mme. la marquise Duchâtelet, à qui il avait envoyé une pagode chinoise.

— *à Monseigneur le prince de Conti, pour un neveu du père Sanadon, jésuite.*

Dans ces stances le P. Sanadon est supposé parler lui-même de l'autre monde.

STANCES *à Madame du Bocage.*

Ces stances furent adressées par Mme. Denis à Mme. du Bocage, qui lui avait envoyé son poëme du *Paradis terrestre.*

— *au roi de Prusse*, 1740.

Ces stances sont à l'occasion de l'envoi fait par l'auteur au prince de sou manuscrit de *Mérope.*

On a peine à deviner par quel motif, ou plutôt par quelle distraction le tabuliste M. Goujon a mis pour titre: *Au président Hénault.*

— *au même*, en lui adressant M. Horn, marchand de vin: *Bruxelles, le* 26 *auguste* 1740.

— *au même*: Berlin, ce 2 novembre 1740.

L'auteur départit au prince tous les genres de talent.

— *au même, pour en obtenir la grâce d'un Français détenu depuis long-temps dans les prisons de Spandau*, 1743.

Ces stances furent présentées au roi après une représentation de l'opéra de Métastase, intitulé: *La Clémence de Titus.*

— *à Madame la marquise de Pompadour:* Étioles, juillet 1745.

Galanteries sans conséquence.

STANCES *à M. Van-Haren, député des États-généraux.*

L'auteur le félicite sur ses principes en fait de liberté, et appelle l'honorable député Démosthène au conseil, et Pindare au Parnasse.

— *sur le Louvre.*

L'auteur se plaint de ce que ce monument reste inachevé.

— *à Madame la Dauphine, infante d'Espagne.*

Après avoir fait une triste peinture du désœuvrement des cours, Voltaire loue la princesse sur l'heureux emploi qu'elle fait du temps.

— *Impromptu fait à un souper dans une cour d'Allemagne.*

Savoir aimer et se faire des amis, bien manger, bien boire, bien caresser l'objet qu'on adore, tels sont les moyens, suivant l'auteur, de passer une vie heureuse. Il termine en disant qu'il a trouvé toutes ces conditions dès l'instant qu'il a aimé Sylvie. Balivernes de poète.

— *au roi de Prusse.*

Voltaire se félicite de son séjour à Sans-Souci, auprès d'un roi philosophe.

— *à Madame Denis :* aux Délices, 1755.

L'auteur fait l'éloge des plaisirs qu'il goûte dans sa re-

traite, en ajoutant que c'est Mme. Denis qui les fait naître.

STANCES *à M. Blin de Sainmore*, qui avait envoyé à l'auteur une héroïde de *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*.

— *à M. le chevalier de Boufflers*, qui lui avait envoyé une pièce de vers intitulée : *le Cœur*.

— *à M. Deodati de Tovasi*, qui lui avait envoyé une *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne* : Ferney, le 1er. février 1761.

L'auteur soutient les intérêts de la langue française, et propose de reconnaître du moins l'égalité dans le mérite de l'une et de l'autre.

— *à l'impératrice de Russie, Catherine II*.

Ces stances sont à l'occasion de la prise de Choczim par les Russes en 1769.

— *à Madame la duchesse de Choiseul, sur la fondation de Versoy*, 1769.

L'auteur complimente la duchesse sur les soins et la protection qu'elle a bien voulu accorder pour la construction de Versoy.

— *à M. Saurin, de l'Académie française*, 1770.

Ces stances roulent sur ce que le général des Capucins avait aggrégé l'auteur à l'Ordre de Saint-François,

en reconnaissance de quelques services qu'il avait rendus à ces moines.

STANCES *à Madame Necker*, 1770.

L'auteur ne sait comment témoigner dignement toute l'étendue de sa reconnaissance envers cette dame, qui avait pensé la première à faire élever une statue en son honneur. Voltaire donne, en passant, un coup de patte à J.-J. Rousseau.

— *à Madame du Deffant :* Ferney, le 16 novembre 1773.

Le vieux philosophe entretient cette dame de ses quatre-vingts hivers qui ont affaibli sa muse. Il termine ses doléances par ce trait de matérialisme :

> Chacun est parti du néant;
> Où va-t-il? . . . . .

— *Les Désagrémens de la Vieillesse.*

Même esprit d'impiété que dans la précédente.

— *au roi de Prusse*, 1775.

Ces Stances sont à l'occasion d'un buste en porcelaine fait à Berlin, représentant l'auteur, et envoyé par Sa Majesté en janvier 1775. (*Voir* la *Vie*, année 1775, p. 318.)

— *sur l'alliance renouvelée entre la France et les Cantons helvétiques, jurée dans l'église de Soleure, le 15 auguste 1777.*

STANCES ou *Quatrains pour tenir lieu de ceux de Pibrac, qui ont un peu vieilli.*

Parmi toutes les sentences plus ou moins erronées que l'auteur rédige en quatrains, il conduit le lecteur à son système favori, savoir le *Déisme*.

NOTA. Il y a d'autres stances que l'on pourrait citer; mais comme elles font partie des *Lettres en vers et en prose*, nous renvoyons le lecteur à cet Article.

STROPHES *sur la Saint-Barthélemi.*

Voltaire saisit, en 1772, l'à-propos de la révolution périodique du second siècle, depuis l'époque de la journée de Saint-Barthélemi, pour faire à cette occasion cinq strophes dignes de son meilleur temps. Il y fait parade d'une philosophie douce, riante et pleine d'humanité, qui caractérise certaines parties de *la Henriade*. (*Voir* aussi des détails anecdotiques à ce sujet à la page 280 du premier volume.)

SUPPLÉMENT *au* Siècle de Louis XIV, 1769.

C'est, à proprement parler, un libelle contre *La Beaumelle*, qui avait publié le *Siècle de Louis XIV* avec des notes, en trois volumes in-12. Dans ce supplément, Voltaire a pour but de réfuter ces remarques, et de faire sentir combien il était odieux de s'emparer d'un ouvrage pour le défigurer, disait-il. La Beaumelle donna, en 1754, une *Réponse* à ce supplément, qu'il reproduisit, en 1761, sous le titre de *Lettres*. Voltaire n'y répondit

point; mais peu de temps après il le mit à la chaîne avec une troupe de gens de lettres qu'il envoyait aux galères dans un des chants d'un poëme trop connu. Il y peignait La Beaumelle comme *prenant les poches d'autrui pour les siennes*. Cet écrivain, si indignement outragé, voulut faire flétrir le libelle calomnieux par un arrêt du parlement de Toulouse; mais d'autres affaires survenues ne lui permirent pas de suivre celle-là. Au reste, Voltaire l'estimait malgré lui, et nous avons vu une lettre où il disait : « Ce pendard-là a bien de l'esprit! » (Cité à la *Vie*, pag. 265.)

SUPPLÉMENT *aux Causes célèbres*, ou *Procès de Claustre.*

(*Voyez* PROCÈS *de Claustre.*)

— *au* Discours aux Welches, 1765.

On a rendu compte du *Discours aux Welches* (Voy. DISCOURS, etc.) comme d'une satire impertinente contre la nation française, et ne valant pas grand'chose; ce supplément, qui en est la suite, est encore inférieur à la première partie.

— *à l'*Essai sur l'histoire générale et les mœurs des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, 1763.

Telle est la suite de l'*Histoire universelle de Voltaire*: c'est un croquis très informe de tout ce qui s'est passé jusqu'à la paix de..... Il veut tout embrasser, n'appro-

fondit rien, et traite tous les événemens de la manière la plus vague, la moins circonstanciée, et souvent la plus erronée. (*Voy*. Essai *sur les mœurs*, etc., et la *Vie*, année 1763, pag. 195.)

Supplique *des serfs de Saint-Claude à M. le Chancelier.*

Cette supplique, d'une page d'impression, est relative à la réclamation des habitans de Saint-Claude, au sujet d'un droit soutenu contre eux par les chanoines de ce pays. Ils conjurent le chancelier d'observer que le nœud principal de la question consiste à savoir, si douze mille sujets du roi peuvent être serfs des bénédictins chanoines de Saint-Claude, quand ils ont un titre authentique de liberté. On voit-là facilement la passion de Voltaire à se mêler de toutes les affaires qui pouvaient faire du bruit et du scandale, et nuire surtout aux intérêts des corporations religieuses.

Sur *un Écrit anonyme :* à Ferney, 20 avril 1772.

Il paraît que, dans une brochure anonyme que Voltaire ne cite point, un auteur s'était avisé de relever, avec une malicieuse adresse, les nombreux traits d'envie et de jalousie dont le philosophe s'était rendu coupable dans le cours de sa vie. Le vieux pécheur, auquel on avait envoyé cette espèce de satire, s'échauffant dans son harnois, se met bien vite à la besogne, à l'effet de repousser les atteintes portées à son amour-propre : mais

c'est en vain qu'il emploie l'arme du persiflage; on ne voit dans sa défense que la bile d'un coupable dénué de bonnes raisons.

SUR *Mademoiselle de l'Enclos, à M.* ***, 1771.

C'est l'histoire plus que libre de cette célèbre courtisanne. Les anecdotes et les particularités qu'elle renferme sont aujourd'hui toutes connues. La narration est aussi légère que le sujet.

— *les Événemens de* 1744.

(*Voyez* ÉVÉNEMENS *de* 1744.)

— *l'Encyclopédie*, 1774.

Voltaire, comme chef des encyclopédistes, prend la défense de la secte; son pamphlet roule, par conséquent, sur l'énorme Dictionnaire en question dont il fait l'éloge et fustige les détracteurs; il est, comme il a été dit, de la plus aimable gaîté qui, depuis long-temps jusqu'alors, ait échappé à Voltaire. Point d'âcreté, point d'humeur; un persiflage léger et du meilleur ton, le vrai style d'un homme de cour; aussi est-ce là qu'il place ses interlocuteurs, puisque la scène est à Trianon : les interlocuteurs sont Louis XV, le duc de La Vallière, le duc de Nivernois, Mme. de Pompadour, le comte de Coigny. Il s'élève entre eux une discussion sur la meilleure poudre à tirer; tous conviennent de ne pas savoir un mot de la manière dont elle se fabrique. On regrette l'*Encyclopédie* que sa majesté a fait arrêter, et qui contenait tous ces détails utiles. Le roi, pour se justi-

fier, ordonne qu'on aille chercher ce livre abominable; on l'apporte, on y trouve les meilleures choses du monde, et sur toutes les matières; le dénoûment est un regret du monarque d'avoir méconnu si long-temps l'excellence d'un livre dont les étrangers ont déjà fait quatre éditions qui leur ont valu 180,000 écus. C'est sur ce faible canevas, traité en six pages, que le philosophe appuie sa morale dans l'intérêt des disciples. (*Voy.* des détails anecdotiques sur l'*Encyclopédie*, à la *Vie*, pag. 162 et 163 du premier volume, et l'année 1774, pag. 316 du même volume.)

Sur *les Panégyriques, par Irénée Alethès, professeur en droit dans le canton suisse d'Uri*, 1767.

C'est une série d'observations sur différens panégyriques critiqués par l'auteur, comme étant presque tous composés par des sujets qui flattent un maître, ou, ce qui est pire encore, par des petits qui présentent à un grand un encens prodigué avec bassesse et reçu avec dédain. Voltaire parle là *ex professo et experimento*. Il fait aussi des remarques sur le panégyrique de Trajan, supposé prononcé par Pline; sur celui de Constantin, prononcé par Eusèbe de Césarée; sur celui de Louis XIV par Pélisson, et les douze qui furent prononcés en même temps dans douze villes d'Italie.

Systèmes (Les), satire.

Dans cette pièce satirique, Dieu est supposé interroger

les docteurs sur son existence et sur ce qu'ils sont eux-mêmes. L'auteur du conte les fait déraisonner avec plus ou moins d'extravagance sur cette matière : il donne l'opinion de Thomas, celle de Descartes. Gassendi y figure aussi pour faire ses propositions. Intervient ensuite un petit juif qui prononce un discours des plus extravagans; le tout est terminé par les conseils que Dieu leur donne à tous par la voie de son Ange Gabriel. On voit que l'auteur a toujours en vue de combattre les vérités des saintes Ecritures ; aussi les écrivains sacrés, les pères de l'Eglise, ne sont pas ménagés dans sa satire ; ses ennemis particuliers n'y sont pas davantage oubliés.

TAB

TABLEAU *philosophique de l'histoire du genre humain, depuis la création du monde jusqu'à Constantin,* 1767.

Cet ouvrage, prétendu traduit de l'anglais, est en trois parties, avec cette épigraphe : *Aliud quæritur quam corrigatur error ut mortalium.* C'est encore une production de Voltaire (quoique les *Tabulistes* Chantreau et Goujon n'en fassent pas mention) qui a voulu lutter cette fois-ci contre Bossuet ; mais c'est un nain qui s'élève vainement sur la pointe des pieds pour atteindre un superbe géant. L'auteur ne perd point de vue de sapper toujours la révélation et tout ce qui sert de base à la religion ; il

ne le fait pas ici aussi ouvertement que dans ses autres écrits ; il s'y prend plus sourdement : c'est un ton d'ironie perpétuelle qui dépare tout-à-fait l'histoire et est indigne de sa majesté ; au reste, l'ouvrage est rapide et serré, embrasse en moins de volume beaucoup plus de faits que l'*Histoire universelle* de l'évêque de Meaux.

TACTIQUE (La), 1773, satire.

Cette pièce est à l'occasion d'un ouvrage publié sur cet art meurtrier. (*Voir* l'analyse à la *Vie*, année 1773, pag. 295.) Cependant comme tout ce qui est sorti de la plume de Voltaire est précieux à recueillir d'après notre plan, nous allons restituer ici quatre vers supprimés dans la plupart des copies qu'on a eues de cette pièce de *la Tactique*, et même dans les imprimés faits en France ; ils contribuent merveilleusement à prouver l'acharnement de ce *grand* homme contre ses petits ennemis, qu'il injuriait tant qu'il pouvait et partout où il pouvait ; ils sont après ce vers, qui est le cent huitième :

Siffler *Sémiramis*, *Mérope* et *l'Orphelin*.

Ainsi que le dieu Mars, Apollon prend les armes ;
L'église, le barreau, la cour, ont leurs alarmes ;
Au fond d'un galetas, *Clément* et *Savatier*
Font la guerre au bon sens sur des tas de papier.

On sent que cette faute d'orthographe, *Savatier*, au lieu de *Sabatier*, est faite exprès ; il en est de même de *Vernet* au lieu de *Fernet* dans la satire de l'HYPOCRISIE,

La pièce de *la Tactique* a été envoyée de Ferney, par l'auteur, à M. l'abbé de Voisenon, le 30 novembre 1773.

TANCRÈDE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 3 septembre 1760.

Elle est écrite en vers croisés, et l'on doit cette pièce, dit-on, au goût de Voltaire pour l'Arioste. Elle obtint un grand succès, malgré le sarcasme grossier de Voltaire contre Fréron, à l'occasion de cette tragédie. (*Voir* le premier volume, p. 1779.) Celui-ci en parla avec le plus grand éloge : « On y trouve, dit Fréron, le sentiment, la simplicité, le beau naturel des anciens, surtout de l'*Odyssée*; mais, ajoute-t-il, la versification à rimes croisées est un défaut et un mauvais exemple qui favorise la médiocrité. » L'auteur dédia sa pièce à Madame de Pompadour pour regagner son amitié. (*Voyez* aussi les détails anecdotiques à la *Vie*, années 1759, p. 160; 1760, p. 178 et suivantes.)

TANIS ET ZÉLIDE, ou *les Rois pasteurs*, tragédie lyrique en cinq actes, 1735.

Elle a été composée pour être mise en musique. L'établissement des rois pasteurs en Egypte, les prodiges des mages confondus, personnages si puissans dans l'antique Egypte qu'ils disposaient de la vie des rois, leur pouvoir anéanti, et le commencement du culte d'*Osiris* et d'*Isis*, sont le fondement de cet ouvrage. Voici la manière dont le célèbre et savant La Harpe en rend compte : « Les *Rois pasteurs*, dit-il, qui ont été imprimés avec les autres

productions posthumes de l'auteur, sont encore, pour le fond et le style, bien au-dessous de *Samson* et *Pandore*, si ce n'est qu'il y a ici le dessein particulier dans lequel Voltaire faisait depuis long-temps rentrer tous ses ouvrages en vers et en prose, celui de rendre les prêtres odieux. Les Mages de Memphis sont la copie des prêtres de Pluton dans les *Guèbres*, c'est-à-dire, des oppresseurs, des assassins, des bourreaux. On ne conçoit pas comment ce canevas n'a pas tenté dans le temps les musiciens *révolutionnaires*. Cet ouvrage est de l'auteur de *Zaïre*, de celui qui avait averti les poètes, quarante ans auparavant, dans le *Temple du Goût*,

Que la froide et triste vieillesse
N'est *faite* que pour le bons sens.

» Il est clair, ajoute le critique, que l'auteur de cet opéra n'avait plus même *le bon sens de la vieillesse* (1). Il ne laissait pas de soutenir encore le ton de la poésie familière de l'épître ou de la satire, mais non pas celui de la poésie noble. Son héroïne *Zélide* disait à *Phanore*, pour justifier la préférence qu'elle donne à *Tanis* :

Je dois avouer que je l'aime....
Pardonnez à l'amour; *il règne avec caprice.*

---

(1) Les éditeurs posthumes paraissent croire, d'après sa correspondance où *Osiris* est nommé, que Voltaire y travaillait vers 1732. Il se peut qu'il y ait pensé; mais il n'est pas présumable qu'il ait pu écrire si mal dans le temps de sa force.

» Voilà un amour héroïque bien décemment caractérisé. Un chœur de prêtres mages chantait :

> Soyons inexorables ;
> *N'épargnons pas le sang.*
> *Que la beauté, l'âge et le rang*
> *Nous rendent plus impitoyables.*

» Nous connaissons bien des chœurs de démons à l'Opéra ; mais celui-ci est dans un goût particulier, il est tout-à-fait *révolutionnaire*, c'est-à-dire, atroce et plat ; il ressemble parfaitement aux *chants patriotiques du* 10 *août et du* 2 *septembre*, et c'est là qu'il pouvait être merveilleusement placé. » (*Cours de Littérature.*)

(*Voir* aussi la *Vie*, année 1735, p. 56.)

TAUREAU BLANC (Le), *traduit du syriaque par M. Mamaki, interprète du roi d'Angleterre pour les langues orientales*, 1773.

Le changement de Nabuchodonosor en bête fait le fondement de ce roman ; son objet est de tourner en ridicule l'*Histoire Sainte* et la *Bible*. Il y a plusieurs personnages et maintes historiettes dont on ne sent pas l'allusion ; celle-ci ressemble assez aux contes des *Mille et une Nuits*. Voltaire a long-temps soutenu qu'il n'en était pas l'auteur. (*Voir* aussi la *Vie*, année 1773, p. 295.)

TEMPLE (Le) *de la Gloire*, opéra en cinq actes, 1745.

Il a été composé pour la fête donnée à Versailles le 27

novembre 1745, et mis en musique par Rameau. Trajan, dans ce poëme, ne court pas après la gloire; il n'est occupé qu'à son devoir, et la Gloire vole au-devant de lui; elle le couronne, elle le place dans son Temple; il en fait le Temple du Bonheur public; il ne rapporte rien à soi; il ne songe qu'à être le bienfaiteur des hommes, et les éloges de l'empire entier viennent le chercher parce qu'il ne cherchait que le bien de l'empire. Dans ce sujet, l'auteur avait pour but d'aduler Louis XV, qui ne s'y laissa pas prendre. (*Voir* à la *Vie*, année 1745, p. 76, ce qui en arriva.) Dans cette pièce, observe La Harpe, rien, absolument rien ne rappelle Voltaire; tout est fort au-dessous du médiocre et aussi mal conçu que mal écrit.

Cet opéra, donné à la cour en 1745, en cinq actes, fut représenté en 1746, en trois actes seulement, et le second tout entier fut un des deux qui furent supprimés. Cet ouvrage, en un mot, fut beaucoup critiqué à Versailles. Piron s'en égaya par de malins couplets.

Temple (Le) *du Goût*, poëme, 1732.

Le *Temple du Goût* causa un soulèvement général, tant Voltaire avait jugé indécemment les vivans et les morts. En effet, que penser d'un poëme où l'auteur attaque à-la-fois et les opinions établies, et les personnes les plus respectables; où le sel amer de l'ironie est répandu à pleines mains sur les objets les plus dignes de vénération? Tel était, en substance, ce poëme, la première fois qu'il fut mis en lumière. Voltaire fit disparaître par la suite les opinions qu'il avait attaquées, pour

consacrer toutes celles qu'il établissait. Alors ses partisans ne manquèrent pas de dire que c'était toujours une victoire remportée sur les préjugés en matière de goût. (*Voir* la suite des détails et les remarques, à la *Vie*, année 1732, p. 50.)

TEMPLE (Le) *de l'Amitié*, 1733, poëme.

Ce poëme eût été aussi bien intitulé le *Temple de l'Impiété*, orné de variantes à l'usage des gens qui n'ont pas de foi.

TEMPS PRÉSENT (Le), satire.

Cette pièce de vers fut publiée en 1775, sous le nom de *Joseph l'Affichard*, de plusieurs académies. Voltaire l'adressa à M. Turgot, n'étant pas content des divers éloges qu'il avait prodigués par voie indirecte à ce ministre et à son administration. C'est une peinture touchante et agréable par le contraste de la vie malheureuse que les habitans de la campagne menaient depuis long-temps, avec celle dont ils allaient jouir sous un gouvernement ami de l'agriculture et de l'humanité. L'auteur les met eux-mêmes en scène et les fait parler d'une façon bien flatteuse pour M. Turgot. On y retrouve la manière unique de l'auteur de tant de productions du même genre, qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir; il a eu l'adresse d'y faire venir M. de Choiseul, et de lui donner le coup d'encensoir pour réparer, s'il était possible, le reproche d'ingratitude qu'il n'avait malheureusement que trop mérité envers ce ministre.

Testament *du curé Meslier.*

Ouvrage des plus impies et des plus abominables de Voltaire, qu'il recommande à ses adeptes. (*Voir* les détails à la *Vie*, année 1760, p. 176 et suivantes.) Cette brochure est tellement odieuse que, malgré l'excessive tolérance du temps présent, elle a été saisie, en 1823 (31 juillet), chez un libraire de Paris.

THÉATRE.

(*Voyez* Tragédies, Comédies, Opéras.)

Théatre anglais (Du), *par Jérôme Carré*, 1761.

L'objet de cet écrit est de critiquer la licence du théâtre anglais, et de faire voir que l'art de déclamer y est un peu hors de nature. L'auteur expose en même temps la différence qui existe entre ce théâtre et celui des Français, qu'il regarde même comme supérieur à celui des Grecs. Enfin il fait le tableau de l'état de la scène anglaise au seizieme siècle. Cet ouvrage présente de l'intérêt et se recommande à l'attention des amateurs de l'art dramatique, par la manière instructive dont l'auteur a traité son sujet. Voltaire est là sur son terrain. (*Voir* la *Vie*, année 1761, p. 186.)

Thélème et Macare, conte allégorique.

Voltaire, dans un mot de lettre au duc de La Vallière, lui apprend que *Macare* signifie *bonheur*, et *Thélème*, *volonté*, en grec; toutefois en lisant ce petit

poëme, on trouve que *Thélème* est l'emblême du désir, et *Macaré* celui du bonheur; au surplus, si l'auteur a voulu contraster avec les allégories de Rousseau, il a le dessous. Cette pièce est très médiocre, et n'a ni la couleur, ni la légèreté, ni le coloris des pièces fugitives de Voltaire.

THÉOLOGIE.

(*Voyez* Philosophie générale.)

Théologie portative.

(*Voyez* l'analyse à la *Vie*, année 1776, p. 337.)

Timon ou *le Brûleur de livres*.

C'est un apologue ingénieux contre ceux qui blâment les sciences, sous prétexte qu'elles ont nui aux mœurs. Cette pièce a d'abord été imprimée sous ce titre : *Sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs*; le tout en quatre pages in-12.

Tocsin (Le) *des rois*, 1771.

Pamphlet à l'occasion de l'attentat commis sur la personne du roi de Pologne, attentat qui rend sa cause commune à tous les souverains. (*Voir* la suite de l'analyse, à la *Vie*, année 1771, p. 282.)

Tolérance (La).

(*Voyez* Guèbres, Traité.)

Tombeau (Le) *de la Sorbonne*, 1752.

Ouvrage que Voltaire a constamment désavoué, et que le public bien informé n'a cessé de lui attribuer. Dans ce pamphlet odieux, l'auteur a pour but d'attaquer à-la-fois l'avocat-général du parlement de Paris, Boyer, évêque de Mirepoix, qui était mort depuis peu, et Maupertuis, alors malade depuis quelque temps, les enveloppant les uns et les autres dans son prétendu tombeau. (*Voir* la suite de l'analyse à la *Vie*, année 1752, p. 104.)

Tout en Dieu, *commentaire sur Mallebranche par l'abbé de Tilladet*, 1772.

L'auteur commence par reconnaître que Mallebranche a réussi en démontrant les erreurs des sens et de l'imagination; mais quand il a voulu, observe bientôt Voltaire, développer cette grande vérité, que *tout est en Dieu*, c'est alors que les lecteurs ont trouvé que le commentaire est plus obscur que le texte. Par exemple, notre philosophe, à la raison et à l'orthodoxie près, est assez clair quand il définit les lois de la nature, la mécanique des sens, celle de nos idées, etc.; mais pourquoi donner à sa doctrine cette teinte malencontreuse de théisme et de matérialisme? Ce n'est pas le tout d'être un brillant écrivain, mais, suivant nous, un grain de bonne foi, joint au respect de la religion, ne gâterait rien à l'affaire. (*Voir* la *Vie*, année 1772, p. 288.)

Traduction *de l'homélie du pasteur Brown.*

(*Voyez* Homélie *du pasteur Brown.*)

— *d'une lettre de milord Bolingbroke à milord Cornsbury.*

Le cardinal de Bernis écrivait à Voltaire, en 1767 : « Il est plaisant que l'orgueil s'élève à mesure que le siècle s'abaisse. » L'application arrive ici à point. Dans cet écrit, de sept pages d'impression, Voltaire trouve le moyen d'entasser une douzaine de critiques bien assaisonnées d'impudence et d'orgueil, contre des philosophes ou des écrivains plus sensés que lui. C'est Pascal, c'est Descartes, c'est Wiston, qui reçoivent successivement les verges; enfin les Saint Augustin, les Clarke, les Grotius, les Abadie, etc., ne sont pas exempts de passer sous la férule du grand inquisiteur. « Descartes, dit-il, débite sottises sur sottises en physique et en métaphysique, et rien n'est plus extravagant que le roman de son *Monde*. Le docteur Clarke passera toujours pour un métaphysicien très profond, mais cela n'empêche pas que la partie de son livre qui regarde la religion, ne soit sifflée de tous les penseurs. (Pourquoi aussi le docteur s'est-il avisé de parler avec respect de la religion ?) » L'hypercritique, continuant, juge que Saint Augustin (qu'il appelle Augustin tout court, le nom de Saint va si mal dans la bouche d'un philosophe !) est digne de Bedlam par ses contradictions et ses allégories. Pascal était un parfait ignorant sur l'histoire des premiers siècles de l'église, ainsi que sur presque toute autre histoire. Quant à Gro-

tius, il était savant de cette pédanterie qui entasse beaucoup de faits, et qui possède quelques langues étrangères. Son *Traité de la vérité de la Religion chrétienne* est superficiel, sec, aride, et aussi pauvre en raisonnement qu'en éloquence, etc. Revenant plus loin sur le compte de Grotius et de son ouvrage, Voltaire déclare « qu'il ne connaît guère de livre plus méprisable que son *Traité de la Religion chrétienne*. Voilà, dit le philosophe en finissant, voilà les hommes qu'on nous donne pour des oracles! »

A ce compte, il n'y a donc que Voltaire et Bolingbroke, Bolingbroke et Voltaire, qui soient de vrais savans et dignes d'être proposés pour oracles. *O vanas hominum mentes!*

Traduction *du poëme de Jean Plokoff, conseiller d'Holstein, sur les affaires présentes*, 1770.

Ce poëme de Voltaire est un galimatias pindarique où l'auteur (comme on l'a déjà dit à la *Vie*, année 1770, p. 278), qui avait un égal besoin de louer ou de satiriser, est aussi outré dans un genre que dans l'autre. Après avoir fait, ajouterons-nous, un éloge emphatique de l'impératrice de Russie, il apostrophe durement les autres puissances, et leur reproche de rester dans une honteuse inaction, tandis que cette Sémiramis du Nord est à la veille de faire éclipser le croissant, et de renverser le despote effroyable, l'usurpateur tranquille, assis depuis long-temps sur le trône des Constantins. Il faut

avouer que l'apôtre de l'humanité oubliait son rôle en ce moment, comme il l'a fait tant de fois, et prêchait la guerre, le carnage et la destruction avec une chaleur, une véhémence bien opposée à tout ce qu'il avait écrit depuis quelque temps; mais ce ne fut pas la seule de ses contradictions.

TRADUCTIONS EN PROSE *de divers passages d'auteurs anciens ou étrangers.*

Voltaire, comme on sait, a traduit, ou plutôt fait traduire (*Voir* le premier volume, p. 409) une quantité considérable de passages d'auteurs anciens ou étrangers, ainsi qu'on le verra tout à l'heure; mais si rien n'est plus difficile, si rien n'est plus rare qu'une bonne traduction, parce que rien n'est plus difficile ni plus rare que de garder un juste milieu entre la licence du commentaire et la servitude de la lettre, que devra-t-on penser des traductions de Voltaire, qui, s'affranchissant d'abord de ces précautions, s'en va altérant, falsifiant tous les textes, principalement ceux des Saintes Écritures et des Saints-Pères, afin de servir les intérêts de sa cause? On dit que M. de Sévigné comparait les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Voltaire était trop instruit (1) pour

(1) Notre jugement paraîtra peut-être, au premier coup-d'œil, différer de celui de lady Morgan, du moins en ce qui concerne le grand tragique de sa nation, traduit par Voltaire,

qu'on pût lui reprocher ce défaut; quand il disait le contraire, il le faisait sciemment et à dessein. Mais on peut lui appliquer le second défaut que M. de Sévigné reproche encore aux traducteurs, qu'il continue de comparer à des domestiques, qui est de se croire aussi grands seigneurs que leurs maîtres, surtout quand ce maître est

---

si l'on se rappelle ce que cette femme d'esprit écrivait à ce sujet en 1817. Mais on voudra bien faire attention que nous généralisons, tandis que lady Morgan ne traite que d'un point, et d'un point que nous n'oserions point lui contester. Or voici comment elle s'exprime:

« Les Français, qui puisent dans Voltaire tout ce qu'ils connaissent de Shakespeare, s'imaginent qu'il savait l'anglais et qu'il comprenait cet auteur; mais on peut bien croire qu'ils se trompent dans cette double conjecture . . . . . Les traductions de Shakespeare par Voltaire, faites à l'aide de son dictionnaire, sont aussi mal exécutées que les passages sont mal choisis pour le faire connaître. Ses efforts pour le traduire n'ont guère produit que des parodies burlesques. Son célèbre discours sur Shakespeare fut prononcé à l'Académie en 1776. Sa correspondance à ce sujet avec d'Alembert est infiniment curieuse. « Au lieu des grossièretés inlisibles publiquement que vous citez de Shakespeare, substituez-y quelques autres passages ridicules et lisibles qui ne vous manqueront pas. L'idée que lui donnait d'Alembert, continue lady Morgan, de substituer aux traits hardis et fortement prononcés de Shakespeare, des plaisanteries bien tournées et des passages ridicules, fut saisie par Voltaire, et l'on peut s'imaginer quel en fut le résultat. » (*La France*, par lady Morgan, t. II, liv. VII, p. 125. — 1817.) Aussi l'on sait la haine que les Anglais ont vouée à Voltaire, et qu'ils conservent encore, tant sur ce point que sur mille autres.

fort ancien et du premier rang. « On a vu, dit le chevalier de Jaucourt, des *traducteurs* d'une seule pièce de Sophocle ou d'Euripide, qu'on ne pouvait jouer sur notre théâtre, mépriser Cinna, Polyeucte et Caton. » Pour le coup, abstraction faite des altérations et des infidélités préméditées, n'est-ce pas là Voltaire? Il est temps de passer à la liste des auteurs et des écrits traduits; les voici par ordre alphabétique, au nombre de deux cent quatre-vingt-un articles.

A. — *Ablavius*. *Abubeker*. *Aboulfeda*. *Achmet* (lettre à *Charles XII.*) Au bacha de Bender. Acte (Ancien) d'affranchissement. Actes des Apôtres. *Adisson*. *Adrien I*. *Adrien IV*. Alcoran. *Alonzo d'Ercilla*. *Ambroise* (Saint). *Ammien-Marcellin*. *Anastase*. *Anaxagore*. Apocalypse. Apocryphes (Livres). *Apulée*. *Aristote*. *Arnobe*. *Athanase* (Saint). *Avalkedi*. *Auguste*, roi de Pologne.

B. — *Bacon* (*François*). *Bacon* (*Roger*). *Baronius*. *Baruch*. *Beccai*. *Bellarmin*. *Benjamin de Tudelle*. *Benoit XIV*. *Bérenger*. *Bernard* (Saint). *Bérose*. Bible. *Boerhave*. *Boifoin*. *Boniface VIII*. Bulle *in cœnâ Domini*. De la Cruzade. *Busembaüm*.

C. — *Caldéron*. *Calvin*. *Cam-hi*. *Camoëns*. Cantique des cantiques. Catéchisme indien. *Celse*. *Cerrati*. *César*. *Charlemagne*. *Charles II*. Chronique de Metz. *Chrysostôme*. *Cicéron*. *Clarke*. *Clément VI*. *Clément* d'Alexandrie. *Cocchi*, lettre sur *la Henriade*. Concile

TRADUCTIONS *en prose.*

de Macon. *Confucius.* *Constantin.*(sa donation). *Cyprien* (Saint). *Cyrille* (Saint).

D. — *Dante* (*Le*). *Delrio*. *Denis* d'Alexandrie. *Denis* l'aréopagiste. *Descartes*. *Defoignes* (*Pierre*). Deuteronome. *Dominique* (Saint). *Dryden*. *Ducas*.

E. — Ecclésiaste. *Echard* (*Laurent*). *Eginhard*. *Elisabeth*, reine. *Enoch*. *Epictète*. *Epiphane* (Saint). *Esdras*. Evangélistes. Evangiles (Les cinquante). *Euclide*. Evêque de Bitonto. Evêque de Lyon, sur les miracles. *Euripide*. *Euzèbe*. *Euzèbe* (de Césarée). Exode. *Ézéchiel*.

F. — *Fabricius*. *Fingal*. Formule Franc-Salienne. Formule des prières d'*Isis* et d'*Orphée*. *Fréderic II*, empereur.

G. — *Garasse*. *Gassendi*. *Gélasse*. Genèse. *Goldstadst*. *Grégoire II*. *Grégoire IV*. *Grégoire VII*. *Grégoire IX*. *Grégoire* de Naziance. *Grégoire* de Nisse. *Grotius*.

H. — *Henri IV*. *Hermas*. *Hérodote*. *Hésiode*. *Hilaire* (Saint). Histoire de la mort de *Moïse*. *Holwel*. *Homère*. *Honorius I*. *Horace*. *Hoved*. *Hume*. *Hus* (*Jean*).

I. — *Ignace* (Saint). *Innocent III*. *Innocent VIII*, Bulle contre les Vaudois. Inscription d'un tableau à

TRADUCTIONS *en prose*.

Rome. Inscription sur l'expulsion des jésuites. *Irénée* (Saint). *Isaïe*.

J. — *Jansénius*. *Jean* (Saint). *Jean XXII*. *Jean-sans-Terre*. *Jérémie*. *Jérôme* (Saint). *Job*. *Joseph I*. *Josephe*. *Josué*. *Jude* (Saint). *Julien*. *Justin* (Saint). *Justin*. *Juvenal*.

K. — *Kien-long*. *Kirker*.

L. — *Lactance*. *Lamberti*. *Las Casas*. Légende d'Autun. Lettre prétendue de Pilate à Tibère. Lévitique. *Litteræ obscurorum virorum*. Livre des choses omises par *Mosé*. *Locke*. Lois juives. *Louis V*. *Louis de Paramo*.. *Louis d'Outremer*. *Luc* (Saint). *Lucien*. *Lucrèce*. *Luther*.

M. — *Machabées*. *Macrobe*. *Maffei* (sa Mérope). *Mahomet* (*Voyez* Alcoran). *Maillard*. *Marc-Aurèle*. *Mathieu Pâris*. *Mathieu* (Saint). *Maxime* de Madaure. *Maxime* de Tyr. *Méliton*. *Ménage*. Mérope, tragédie anglaise. *Milton*. *Minutius Félix*. *Montaigu* (Mme.). *Moïse*. *Musschembroëk*.

N. — *Newton*: *Newton*, *Descartes*, *Locke*, *Clarke*, *Leibnitz*, *Mallebranche*, *Smith*, et quelques autres philosophes modernes. (passim.) *Nicétas*. *Nicodème*. Nombres. *Norberg*.

O. — *Olearius*. *Origène*. *Orphée*. *Otway*. *Ozée*. *Ozius*.

Traductions *en prose.*

P. — *Pachimère. Palafox (Jean). Pascal* (pape). *Paul* (Saint). *Pegna (François). Pen.* Pentateuque. *Pépin* (sa donation). *Perri (Jean). Perse. Pétrarque. Pétrone. Philippe II. Philippe-le-Bel. Philon. Photius. Pic* de la Mirandole. *Pierre* (Saint). *Pierre I;* la condamnation d'*Alexis;* son traité de Neustadt; le couronnement de la czarine. *Platon. Plaute. Plutarque. Polybe. Pope. Porter.* Prière russe. Prophètes. Psaumes. *Puffendorff.*

R. — *Ratram. Remi* (Saint).

S. — *Sa (Emmanuel).* Sadder. *Salomon. Samuel. Sanchoniaton. Scaliger. Scrafton. Sénèque* le philosophe. *Sénèque* le tragique. *Servet. Sadwel. Shakespeare. Shasta* (Le). *Shafsterbury. Sigismond* (Auguste). *Sinésius. Sixte-Quint. Sophocle.* Sorbonne, décret sur *la Pucelle d'Orléans. Spinosa. Strada. Swist.* Sybille Erythrée. *Sydenham.*

T. — *Tacite.* Talmud. *Tamerlan. Tasse* (Le). *Tatien. Tertullien. Testament* (ancien et nouveau). *Thomas* (Saint). *Thomas-d'Aquin* (Saint). *Thou* (De). *Tillotson. Tite-Live. Toland.* Traité de *Jaffer* et du lord *Clive. Trissin* (le).

V. — *Vanini.* Varabadu (Le). Veidam (Le). *Véra. Vigilantius. Virgile. Vopiscus,* lettre de l'empereur *Adrien. Warburton. Wolf.*

Y. — *Yont-ching.*

Z. — *Zacharie. Zaleucus. Zoroastre.*

TRADUCTIONS EN VERS *de fragmens d'auteurs anciens ou étrangers.*

On a vu, au sommaire de l'article précédent, à qui M. de Sévigné comparait les traducteurs; Mme. de La Fayette les range, peut-on dire, à un degré encore plus bas. Elle comparait un sot traducteur à un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un. *Plus le compliment est délicat*, disait-elle, *plus on est sûr que le laquais s'en tire mal*. Presque toute l'antiquité, observe à ce sujet Marmontel, a eu de pareils interprètes; mais c'est encore plus sur les poètes, ajoute-t-il, que le malheur est tombé, par la raison que les finesses, les délicatesses, les grâces d'une langue sont ce qu'il y a de plus difficile à rendre. Sauf quelques exceptions, dirons-nous à notre tour, Voltaire a surmonté cet obstacle; il a su faire passer dans notre poésie, avec un rare succès, les fragmens qu'il a entrepris de traduire des auteurs anciens ou étrangers, prosateurs ou poètes. S'il s'agit d'un poète, la palette de Voltaire est souvent plus riche en couleurs que celle de l'original; et ces couleurs sont variées et graduées à l'infini. S'agit-il d'un prosateur qu'il met en vers? il rejette habilement les périphrases qui affaiblissent les idées; il s'affranchit d'un attachement servile qui éteint le sentiment; et si on en excepte les matières de sciences et de dogmes, où il manque fréquemment de précision dans les termes, Voltaire versifie tout avec une merveilleuse facilité. C'est, en un mot, à ce talent éminemment poétique qu'il doit de faire lire jusqu'à ses rapsodies. Reste maintenant à citer les noms

des auteurs, tant prosateurs que poètes, ainsi que les titres des écrits anciens ou étrangers que Voltaire a traduits en vers, par fragmens ou en totalité. Les articles sont au nombre de soixante-un. Les voici tous par ordre alphabétique :

A. — *Adisson. Aratus. Arioste* (L').

B. — *Baptiste* (*Mantouan*). *Bèze* (*Théodore de*). *Butler.*

C. — *Cicéron. Claudien. Clément* d'Alexandrie.

D. — *Dante. Diamante. Dryden.*

E. — *Euripide.*

G. — *Garth. Guarini* (Le).

H. — *Haller. Harvey. Hésiode. Homère. Horace.*

L. — *Lopès de Véga. Lucain. Lucrèce.*

M. — *Machiavel. Mandeville. Martial. Marvel. Midleton. Milton. Mordant* (Philippe).

O. — *Orphée. Ovide.*

P. — *Pétrarque. Pétrone. Perse. Pindare. Polignac* (Le cardinal de), vers de l'*Anti-Lucrèce. Pope. Prior. Prudence.*

R. — *Rochester. Rutilius.*

S. — *Sadi. Sénèque* le tragique. *Shakespeare. Solon. Stace.*

T. — *Tertullien. Théocrite. Trithême* (*Jean*).

V. — Vers sibyllins. Vers arabes sur *Giafar le Barmécide*. Vers anglais. Vers latins de l'épitaphe du car-

TRADUCTIONS *en vers.*

dinal *Barberin*. *Idem*, Hymne. *Idem*. Vers grecs de l'Anthologie. Vers latins sur *Vanini*. *Virgile*.

W. — *Waller*.

X. — *Xénophanes*.

TRAGÉDIES.

Les critiques éclairés reprochent à Voltaire que les personnages, dans ses tragédies, montrent trop de penchant à débiter des sentences et des maximes qui font illusion, mais qui nuisent quelquefois à l'intérêt ; qu'il parle trop souvent par leur bouche, comme dans *OEdipe*, où la vieille *Jocaste* déclame contre les prêtres et les oracles; dans *Zaïre*, qui débute par une tirade sur l'indifférence des religions; dans *Alzire*, où cette jeune Américaine étale un stoïcisme digne du portique; etc. Les mêmes censeurs disent aussi que les plans manquent souvent de justesse, qu'il amène la catastrophe par de petits moyens; que le pathétique n'est point fondu ordinairement par des nuances, ni conduit par des gradations dans ses tragédies; que la plupart de ses ressorts tragiques sont fondés sur des invraisemblances, comme dans *Zaïre*; que le style, quoiqu'imposant par le coloris et par des tirades brillantes, est non-seulement trop coupé, mais l'est presque toujours de la même manière; que plusieurs de ses vers ne sont que des contrefaçons de ceux de Corneille et surtout de Racine. Tel est aussi notre sentiment, qui sera vraisemblablement partagé par tout homme désintéressé qui lira posément les tragédies de Voltaire, dégagées des prestiges de la scène.

Elles sont au nombre de trente-une, y compris les pièces tant traduites qu'inédites. En voici la nomenclature par ordre de dates :

OEdipe, 1718. — *Artémire* (Fragmens d'), 1720. — *Mariamne*, 1724. — *Brutus*, 1730. — *Eryphile*, 1732. — *Zaïre*, idem. — *Adélaïde du Guesclin*, 1734. *Alamire* (même sujet qu'*Adélaïde*, trouvé dans les papiers de Voltaire. *Voir* Adélaïde.). — *Alençon* (Le duc d'), ou *les Frères ennemis* (même observation que la précédente). — *La Mort de César*, 1735. — *Alzire*, ou *les Américains*, 1736. — *Zulime*, 1740. — *Mahomet*, 1742. — *Mérope*, 1743. — *Sémiramis*, 1748. *Oreste*, 1750. — *Amélie*, ou *le duc de Foix*, 1752 (c'est *Adélaïde* refaite). *Rome sauvée*, ou *Catilina*, ibidem. — *Orphelin* (L') *de la Chine*, 1755. — *Tancrède*, 1760. — *Olympie*, 1764. — *Triumvirat* (Le), ibid. — *Jules César*, ibid. (traduit de l'anglais). — *Scythes* (les), 1767. — *Guèbres* (les), ou *la Tolérance*, 1768. — *Les Pélopides*, ou *Atrée et Thyeste*, 1773. — *Lois de Minos* (Les), ibid. — *Sophonisbe*, 1774. — *Don Pèdre*, 1775. — *Irène*, 1778. — *Agathocle* (représenté en 1779). (*Voyez*, pour les analyses, les différentes pièces à leur ordre alphabétique.)

Tragédie anglaise (De la).

C'est la vingt-quatrième de ses *Lettres philosophiques*. Voltaire passe en revue les beautés sublimes et les défauts grossiers qu'on remarque dans la tragédie anglaise. Il termine en prouvant que ses trop grandes libertés, réduites à de justes bornes, ne peuvent que plaire. Les

amis de la scène suivront avec intérêt les raisonnemens de l'auteur; ils y verront un homme consommé dans la matière, dont les observations lumineuses doivent servir à l'instruction de ceux qui tiennent à la perfection de l'art dramatique.

TRAITÉ *sur la Tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas*, 1763.

On a prétendu que Voltaire l'avait d'abord adressé à M. le duc de Choiseul, avec une lettre cavalière où il l'appelle son colonel. Il suppose qu'un Hollandais lui a apporté le livre pour le présenter à ce ministre.. Il part de là pour dire des fadeurs au duc, et lui donne des éloges qu'on est toujours fâché de voir prostituer bassement par un homme de lettres. On peut voir à la *Vie*, année 1763, p. 195, ce qui a été déjà dit sur l'immoralité et l'impiété de cette production; à quoi l'on peut ajouter qu'il n'en est peut-être aucune, en ce qui regarde les passages même les plus admirés de ses partisans, avec laquelle la conduite de l'auteur ait été le plus en opposition. Elle a été réfutée par divers écrivains, entre autres l'abbé Nonotte (*Voir* la *Vie*, p. 195) et l'abbé Guénée, dans les *Lettres de quelques Juifs portugais*, etc.

— *de Métaphysique*, 1734.

Suivant les éditeurs de Kehl, ce Traité n'a jamais été imprimé avant 1785. Il avait été composé, comme on l'a dit à la *Vie*, p. 55, pour Mme. la marquise du Châtelet, à qui Voltaire l'offrit avec cet envoi :

L'auteur de la *Métaphysique*,
Que l'on apporte à vos genoux,
Mérite d'être cuit dans la place publique,
Mais il ne brûle que pour vous.

Cet ouvrage fut d'abord d'autant plus recherché, disent les mêmes, que n'ayant point été destiné à l'impression, l'auteur a pu donner toute carrière à sa pensée. Il renferme ses véritables opinions, et non pas seulement celles de ses opinions qu'il croyait pouvoir développer sans se compromettre.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'ajouter, à propos de ce Traité, que la métaphysique est la seule partie de la philosophie qui ait été cultivée en Europe dans les siècles appelés d'ignorance, parce que sa liaison avec les études théologiques ne permit pas de la négliger; et l'on doit aux scolastiques, de l'aveu même des éditeurs *philosophes*, la justice de convenir que nous avons appris d'eux à employer dans la philosophie des définitions précises, à suivre une marche régulière, à classer nos idées, et même à en faire l'analyse, quoique leur méthode pour cette analyse, au dire de quelques philosophes, laisse encore quelque chose à désirer. Locke, suivant les mêmes, nous enseigna la véritable méthode, aux limites près qu'il imposa. Or, pour en revenir à la définition, la métaphysique n'étant que l'application du raisonnement aux faits que l'observation nous fait découvrir en réfléchissant sur nos sensations, nos idées, nos sentimens, personne, suivant nous, ne peut supposer que tous ces faits aient été observés, analysés, comparés entre eux. Il serait même peu philosophique de regarder comme invariables les

bornes que Locke a données à l'esprit humain. Il n'y a, ce nous semble, qu'en fait de la religion révélée, des dogmes et de nos saints mystères, que l'esprit humain doit fixer la limite de ses recherches; car en voulant creuser plus avant, il risque de se perdre par un excès d'orgueil.

TRIUMVIRAT (Le), tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois et sans succès le 5 juillet 1764.

Elle fut imprimée à Paris en 1766. (*Voyez* la suite des détails à la *Vie*, année 1764, p. 199.)

TROIS EMPEREURS (Les) *en sorbonne, par M. l'abbé Caille*, 1768.

Cette satire est dirigée contre la Sorbonne qui a censuré le roman de *Bélisaire*. Voici sur quel fonds l'auteur a échafaudé son pamphlet. Les trois empereurs *Trajan*, *Titus* et *Marc-Aurèle* sont supposés quitter le séjour de la gloire immortelle pour venir incognito à Paris, et s'y amuser. Ils se logent à l'écart, et n'admettent que des sages à leur petit couvert. Curieux de savoir en quel état sont les arts en France, ils commencent par visiter les ateliers des artistes; ils vont à l'Opéra, à l'Observatoire. En passant sur le Pont-Neuf, ils examinent la statue de Henri IV, et font l'éloge de ce roi. Ils s'acheminent ensuite vers la Sorbonne, qui paraît être le but principal de leur voyage. Ils y entrent au moment où *Ribaudier* (c'est ainsi que dans sa délicatesse philosophique l'historien désigne le docteur Ribalier) prononçait un discours

latin. Les empereurs, suivant le conteur, sont obligés de se mordre les doigts pour s'empêcher de rire. Ils entendent prononcer une censure sévère contre eux et contre tout ce que l'antiquité a de plus vertueux. Henri IV lui-même n'obtient point grâce devant le sorboniste. Marc-Aurèle indigné prononce aussitôt, devant la Sorbonne, un discours tel que Voltaire savait en composer, c'est-à-dire, tout brûlant de philosophisme. Grande colère de *Ribaudier*, qui les réfute de telle manière que les trois empereurs finissent par se retirer tout scandalisés. Encore une fois, cette pièce bouffonne, mais sans sel et sans pudeur, n'a pu rien contre un corps recommandable à tout égard. (*Voir* la *Vie*, année 1768, p. 249.)

TROIS MANIÈRES (Les), conte.

Dans ce nouveau conte de Voltaire, on trouve cette touche délicate et cette aimable variété de tons qui n'appartiennent qu'à lui; et quoique tous ne soient pas également bons, ils se font lire avec plaisir.

UNC

UN CHRÉTIEN *contre six Juifs.*

(*Voyez* CHRÉTIEN (un.)

UTILE *examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau*, 1741.

Voltaire continuellement acharné contre le grand lyrique passe en revue les défauts qu'on lui reproche, et

prétend les prouver. Suivant le critique, Rousseau pèche par le style dans ses dernières épîtres. Il fait remarquer, avec un emphatique orgueil, les vers où Jean-Baptiste a voulu imiter Boileau, mais sans succès. Il n'a pas été plus heureux, suivant le censeur, dans les vers de *la Henriade* qu'il a tenté d'imiter. Voltaire fait aussi l'examen d'une des épîtres de Rousseau, en vers décasyllabes, où beaucoup d'auteurs sont insultés. La jalousie, la haine et l'envie percent à chaque ligne de cet écrit de Voltaire, ce qui lui ôte tout intérêt, mais aurait pu être utile, si l'auteur eût pu se contenir dans les bornes d'une critique impartiale et décente. (Cité à la *Vie*, p. 72.)

V. W.

VANITÉ (La), 1760.

Cette satire est dirigée contre M. Le Franc de Pompignan. (*Voir* aussi le RUSSE A PARIS, le PAUVRE DIABLE, etc.) La honte des grossiers sarcasmes qui déshonorent entièrement ces écrits satiriques, est retombée sur leur auteur. Les gens honnêtes, sans s'arrêter à la facilité du style, ont fait dès long-temps justice de ces impertinens écarts de Voltaire. Cette satire est accompagnée de notes. (*Voir* la *Vie*, année 1760, p. 183.)

VARIANTES.

(*Voyez* à la suite de chaque ouvrage, dans les différentes collections des œuvres de Voltaire.)

WELCHES (Discours aux).
(*Voyez* DISCOURS, etc.)

VERS *techniques sur l'histoire d'Allemagne.*

C'est la chronologie des empereurs d'Allemagne et des principaux événemens depuis Charlemagne, en vers techniques. On en voit successivement du IXe. siècle, du Xe., du XIe., du XIIe., du XIIIe., du XIVe., du XVe., du XVIe. et du XVIIe. C'est plutôt un aliment pour la curiosité que pour l'instruction.

Le *tabuliste* M. Goujon a omis de mentionner cet ouvrage; cependant M. Chantreau, son devancier, qu'il a généralement suivi avec exactitude, ne l'avait pas oublié. C'est une faute aisée à réparer.

VIE *de Molière, avec de petits sommaires de ses pièces.*

Cette production de Voltaire est écrite avec la méthode qui convient à ce genre de travail, et sous la plume du biographe tous les détails, jusqu'aux plus frivoles en apparence, deviennent intéressans. La revue sommaire des pièces du grand comique, semée partout d'anecdotes et de réflexions piquantes, réunit l'utile et l'agréable. Entre autres particularités intéressantes, on y apprend que Molière, jouant dans *Don Garcie de Navarre*, sentit qu'il n'avait point de talent pour le sérieux comme acteur. Suivant l'auteur, l'*Ecole des femmes*, qui a été vivement critiquée, est la pièce où Molière déploya le plus de génie; il observe en outre que Molière joua l'abus de l'esprit et non la science, dans les *Femmes savantes*, comédie mise par

les connaisseurs au rang du *Tartufe* et du *Misanthrope*; que le *Misanthrope* est une pièce du haut comique, et l'une des meilleures de Molière, si elle n'en est le chef-d'œuvre; que le seul défaut de cette pièce est le manque d'intrigue et d'intérêt; et qu'en général ses pièces n'ont peut-être pas assez d'incidens. Enfin, dans la notice biographique, Voltaire déclare que Molière a tiré la comédie du chaos; qu'il est le meilleur des poètes comiques de toutes les nations, et établit sa supériorité sur Térence et Aristophane. Molière, ajoute-t-il, fut le législateur des bienséances du monde, en attaquant les ridicules de son siècle; il est vrai dans tout ce qu'il dit, et a fondé l'école de la vie civile. Enfin, le biographe Voltaire se résume en disant que nous n'aurons plus jamais de Molière. (*Voir* la *Vie*, 1739, p. 67.)

VIE (La) *de Voltaire*.

(*Voyez* COMMENTAIRE HISTORIQUE *sur les œuvres de l'auteur de* la Henriade.)

— *privée de Frédéric II*.

(*Voyez* MÉMOIRES, etc.)

VISION *de Babouc*, roman.

(*Voyez* MONDE (Le) *comme il va*.)

VOIX (La) *du Sage et du Peuple*, 1750.

« *Si j'avais une province à châtier*, disait le grand Frédéric, *je la donnerais un an ou deux à gouverner à des philosophes*. » Ces paroles sont remarquables de la part d'un prince qui connaissait tous les secrets de la secte;

paroles qui démasquaient tant de charlatans politiques, et dont toute la révolution française, comme quelqu'un l'a déjà observé, ne fut que l'épouvantable commentaire. C'est ainsi que Voltaire, à propos de la bulle concernant le clergé, en 1750, attaque dans cette brochure, avec toutes les armes de son mauvais génie, les biens possédés en France par le clergé. Il entend que les souverains (qu'il détestait à part lui) puissent faire des réformes dans le clergé de leurs États, sans qu'il soit besoin d'en demander la permission à personne. C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'en ont usé les rois de France depuis *Charles-Martel* jusqu'à *Louis XIV;* mais on dit à ce monarque que c'était un abus, et il le crut. Si bien qu'aujourd'hui, continue-t-il, l'usage établi par le *P. Lachaise* subsiste encore.

Si le patriarche de la philosophie ressuscitait, il verrait sans doute avec transport que ses fervens apôtres, en faisant une révolution d'après ses principes, ont réformé radicalement les prétendus abus qu'il dénonce. C'est par-là même qu'ils ont commencé; la destruction des églises est venue ensuite; le mépris de la religion et l'oubli de toute morale n'ont pas tardé; et pour rendre complet le triomphe des idées philosophiques, le meilleur et le plus vertueux des rois a été assassiné!! D'après un pareil tableau, qui n'est que trop exact, nous passerons sous silence les éternelles déclamations du patron des incrédules contre la superstition, lesquelles terminent cette misérable brochure, qui, certes, n'est pas plus la voix du sage que celle du peuple. Encore une fois, pour répéter ce que disait Frédéric, *si j'avais une pro-*

vince à châtier, je la donnerais un an ou deux à gouverner à des philosophes.

Voix (La) *du Curé sur le procès des serfs du Mont-Jura*, 1772.

C'est une espèce de supplément au Mémoire de Voltaire qui parut vers la fin de 1770, en faveur des habitans dépendans du chapitre de Saint-Claude, et dont il a été parlé à la *Vie*, année 1770, p. 278. Le droit contesté aux religieux du couvent, et qui n'était pas encore éteint en 1772, excita de nouveau le zèle et l'enthousiasme de l'écrivain, et l'engagea à s'expliquer par la bouche du curé. Après avoir raisonné sur le fond de la question, Voltaire se livre à son imagination exaltée, donne une vision au curé, lui fait apparoir Jésus-Christ, et tenir à l'Homme-Dieu une conversation bouffonne et peu assortie à la gravité du Mémoire, avec le P. Célérier des moines de Saint-Claude. On trouve dans ce petit écrit le même genre d'éloquence déclamatoire qu'emploie ordinairement l'auteur quand il veut faire parade d'humanité, joint au même esprit satirique contre les moines, l'église et la religion. (*Voyez* aussi Écrits *pour les habitans du Mont-Jura*, etc.)

Voyage *à Berlin, dédié à Madame Denis*: Clèves, juillet 1750.

L'auteur n'y ambitionne pas d'égaler Chapelle. Il visite les champs de Fontenoi, Raucoux, Lawfeldt, qui lui offrent des campagnes couvertes des plus beaux blés. Obligé de s'arrêter à Clèves, faute de relais, il reste

quelques jours dans le château de la princesse, que Mme. de La Fayette a rendu si célèbre. Le poète voyageur trouve que la ville de Clèves est déserte malgré ses antiquités, la beauté de ses environs et la bonté de ses eaux, comparable à celles de Spa. Ayant obtenu des relais, il part pour Berlin en passant par Wesel, qui n'était plus ce qu'elle était lorsque Louis XIV la prit sur les Hollandais. Il traverse la Westphalie, et décrit le spectacle qu'elle lui offre. Il dit un mot de Magdebourg, en établissant la différence de ce qu'il était du temps de Frédéric-Guillaume, et de ce qu'il est aujourd'hui. Cet écrit, comme les autres du même genre de l'auteur, est rempli d'agrément et d'intérêt; ce qui arrive toutes les fois que Voltaire s'abstient de traiter de matières de religion. (Cité à la *Vie*, année 1750, p. 95.)

VOYAGE *de la Raison*, 1775.

C'est un roman allégorique extrêmement ingénieux, que Voltaire recommande au roi de Prusse. L'auteur fait voyager cette intelligence avec la *Vérité* sa fille, et, par des allusions soutenues, trace à grands traits le tableau des extravagances des siècles barbares. Il s'étend un peu sur le sien. Il fait parcourir aux déesses les différens royaumes qui partagent l'Europe. Elles commencent par l'Italie; elles sont très étonnées de se trouver bien accueillies et fêtées à Rome. Elles traversent l'Allemagne, et y trouvent d'heureux changemens; elles sont mécontentes de la Pologne, et disent ce qu'elles pensent de l'Angleterre, ou plutôt ce que l'auteur pense pour elles de ce royaume. Elles terminent leur voyage par la France,

où la *Raison* juge qu'elle doit fixer principalement son empire. (*Voir* la *Vie*, année 1775, p. 325.)

X. Y.

. . . .

ZAD

ZADIG ou *la Destinée*, 1748, histoire orientale.

Ce roman philosophique, composé dans le bon temps de Voltaire, est facile et agréable; il fait sourire l'esprit, dit Linguet. Quoique plusieurs chapitres soient pris de l'Arioste, des contes chinois, des *Mille et une Nuits*, et que le chapitre de l'*Ermite*, qui en fait le principal ornement, soit entièrement pris d'une pièce de vers ayant le même titre, par le docteur Parnell (*Voir* la *Vie*, p. 90); quoiqu'il n'y ait pas d'aventures bien éclatantes, que l'intérêt n'y soit pas vif, il est cependant bien écrit, si rempli de choses vraies, de peintures satisfaisantes, qu'on le lit avec un plaisir toujours nouveau. Cependant Voltaire n'eut pas plutôt publié ce roman, que l'on reconnut dans le personnage d'*Yébor* l'anagramme de *Boyer*, évêque de Mirepoix. Cette vengeance lui attira quelques chagrins, et il prit le parti de désavouer *Zadig*, même avec ses amis. « Vous me parlez de *Zadig*, comme si j'y avais part : mais pourquoi moi? pourquoi me nomme-t-on? Je ne veux rien avoir à démêler avec les romans. » On l'a vu

plus d'une fois renouveler de pareils désaveux, sans parvenir à convaincre le public. (*Voir* aussi la *Vie*, années 1748, p. 83; 1750, p. 90.)

ZAIRE, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 13 août 1732.

Voltaire, comme on l'a dit au sommaire de l'article TRAGÉDIES, parlait souvent par la bouche de ses personnages. C'est ainsi que *Zaïre* débute par une tirade sur l'indifférence des religions.

Ceux qui aiment l'histoire littéraire, observent les éditeurs de Kehl, seront bien aises de savoir comment cette pièce fut faite. Plusieurs dames avaient reproché à l'auteur qu'il n'y avait pas assez d'amour dans ses tragédies. Il leur répondit qu'il ne croyait pas que ce *fût la* véritable place de l'amour; mais que, puisqu'il leur fallait absolument des héros amoureux, il en ferait tout comme un autre. Selon Condorcet, la pièce fut achevée en dix-huit jours; et l'auteur écrit à M. de La Roque qu'il en a mis vingt-deux à la composer. Au surplus, c'est le cas de répéter que le temps ne fait rien à l'affaire.

Après le succès de *Zaïre*, on accusa l'auteur d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'en punir on joua, à la foire, la tragédie des *Enfans trouvés*, parodie burlesque de *Zaïre*.

Suivant Sabathier, *Zaïre* est tirée en partie de l'*Othello* de Shakespeare. Le grand Rousseau a fait la critique de cette pièce dans une feuille hebdomadaire du temps, intitulée *le Glaneur*.

(*Voir* aussi d'autres détails à la *Vie*, années 1732,

p. 49 ; 1755 , p. 136 , et le *fac simile* placé dans ce volume, p. 846, où Voltaire parle lui-même de sa pièce.)

ZULIME, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 8 juin 1740.

C'est le même sujet que *Bajazet* et qu'*Ariane*. Elle est précédée d'une lettre à Mlle. Clairon. Voltaire avait d'abord retiré sa pièce du théâtre, vu sa faiblesse. Jaloux de ses productions et d'en occuper la scène, il la représenta en 1762. Malgré les corrections que l'auteur y avait faites, les acteurs ne se prêtèrent à la mettre au théâtre que d'après les vives sollicitations de Mlle. Clairon; et c'est à la magie du jeu de cette célèbre actrice que Voltaire a dû la suspension de la chute de son drame. Indépendamment de tout ce qu'il a de monstrueux dans toutes ses situations, on n'y reconnaît pas la touche harmonieuse, le coloris brillant qu'on admire dans les plus mauvais ouvrages de Voltaire.

La Harpe rend compte de cette pièce en ces termes : « En général, la versification de cette tragédie est extrêmement faible, souvent lâche, incorrecte et négligée. Il semble que les situations, les caractères, les mœurs manquant à l'auteur, il ait laissé sans aucun soin courir son style sur un sujet qui ne pouvait que l'échauffer. Il y a dans le rôle de Zulime quelques traits de passion, quelques beaux vers, mais en très petit nombre. A l'égard des fautes, elles s'offrent de tous côtés; c'est une raison pour n'en relever aucune, et je me hâte de quitter cette production si peu digne de Voltaire, et

qu'on est bien étonné de trouver entre *Alzire* et *Mahomet.* » (*Voir* aussi à la *Vie*, année 1740, p. 69, ce que Voltaire en disait lui-même.)

Voici une épigramme faite par M. Turpin, à l'occasion de cette pièce :

Du temps qui détruit tout, Voltaire est la victime ;
Souvenez-vous de lui, mais oubliez *Zulime*.

Le vœu de M. Turpin a été littéralement accompli. Il reste un autre vœu à former, et celui-là nous concerne. Nous voici, dirons-nous, arrivé, à travers les ronces et les épines, au terme de notre course : la tâche difficile et pénible que nous nous étions imposée va finir ; un autre talent sans doute pouvait la mieux remplir, mais le lecteur du moins voudra bien nous permettre de porter sur notre ouvrage le jugement que Montaigne portait du sien : « *C'est ici un livre de bonne foi.* »



NOTICE

DES OUVRAGES DE VOLTAIRE

BRULÉS

PAR LA MAIN DU BOURREAU.

(*Voyez* la Vignette au Frontispice.)

Lettres philosophiques, brûlées par arrêt du parlement de Paris, le 10 juin 1734.

Diatribe du docteur Akakia, etc., brûlée à Berlin, par ordre du roi de Prusse, le 24 décembre 1752.

Traduction du Cantique des Cantiques, brûlée à Paris, par arrêt du parlement, sur le rapport de l'abbé Terray, en 1756.

Dictionnaire philosophique, brûlé à Paris, par arrêt du parlement, le 19 mars 1765.
— Il fut aussi brûlé à Genève, et proscrit même en Hollande.

Théologie portative, etc., brûlée par arrêt du parlement de Paris, du 16 février 1776.

Bible (La) *enfin expliquée*, etc., brûlée par arrêt du parlement, en 1776.

La Pucelle (du XVIIIe. siècle), que beaucoup de gens regardent comme ayant été brûlée, parce qu'elle méritait de l'être, ne l'a cependant pas été; ce qui forme la plus

forte accusation contre la faiblesse du gouvernement d'alors, et qui atteste en même temps la décadence où étaient tombées les mœurs.

Voici ce que le célèbre critique, feu M. Geoffroy, de piquante mémoire, et dont nous invoquons le témoignage, pour la première fois, bien que ses nombreux jugemens sur les ouvrages de Voltaire, et particulièrement sur son théâtre, eussent pu nous servir quelquefois, dit, sur le même sujet, en rendant compte de *l'Orphelin de la Chine*, le 12 octobre 1813:

« Une autre alarme non moins sérieuse vint à la même époque (c'est-à-dire lors de la représentation de *l'Orphelin de la Chine*, en 1755) troubler les esprits de Voltaire : le bruit se répandait de tous côtés qu'il était l'auteur de *la Pucelle* : c'était un grand scandale. Quelques vieux magistrats parlaient déjà de poursuivre l'auteur de cette production infâme. Voltaire était très poltron; il craignait de tomber entre les mains de nosseigneurs du parlement, et surtout de la grand' chambre composée de vieillards; mais ses terreurs n'étaient pas fondées; son parti était trop fort, la faveur publique était pour lui; il avait trop bien préparé les esprits; les mœurs n'étaient plus qu'un mot, et même qu'un ridicule; la plupart des magistrats riaient sous cape de ce que le petit peuple appelait des horreurs. Les philosophes libertins trouvaient dans ce mélange d'impiété et de débauche une jouissance du goût le plus piquant, quoiqu'il ne fût pas nouveau. Tout était mûr pour un autre ordre de choses; les progrès avaient été rapides; tant et si bien on avait opéré, que le gouvernement français, à l'ouverture des États-Généraux, se trouva entouré de Voltairiens : les ministres, les favoris, les fonctionnaires étaient des apôtres zélés de la nouvelle doctrine. » L'on sait de reste ce qui en arriva !!

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

CHRONOLOGIQUE.

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES

ŒUVRES DE VOLTAIRE,

ÉPOQUES DE LA PUBLICATION DE SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

Cette Table, présentée ainsi dans l'ordre chronologique, a pour but de faire connaître la marche de l'esprit de Voltaire, son influence sur l'esprit de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie moderne. (Voy. l'*Avertissement.*)

Elle sert en même temps à indiquer tous les ouvrages de Voltaire analysés ou cités dans le texte même de l'*Histoire de sa Vie.*

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES DEUX VOLUMES DE L'*HISTOIRE DE LA VIE DE VOLTAIRE*.

PREMIER VOLUME.

Pages.

1721.

1722.

1723.

1724.

1725.

1726 à 1728.

1728 à 1729.

1735.

1736.

1737.

1738.

1739.

1740.

1741.

Pages.

1753.

1754.

1755.

1756.

Pages.

Pages.

1769.

1770.

1771.

1772.

1773.

1774.

Pages.

SECOND VOLUME.

Année 1791.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

